

DOSSIER :

2019-2020

De turbulences en basculement...

■ ***Urbanisme et santé :
de l'hygiénisme à l'écologisme***

■ ***Palestine :
entretien avec Elias Sanbar***

N° CPPAP : 0122G92600

Contre Temps

Contre TEMPS

Revue de critique communiste

N° 45 - Avril 2020

Nouvelle série

SyLÉPSE dt

Sommaire

Édito V comme virus, virulence, virage...	5
--	---

ACTUALITÉS

Albert Levy Urbanisme et santé : de l'hygiénisme à l'écologisme	7
--	---

DOSSIER : 2019-2020 : DE TURBULENCES EN BASCULEMENT...

2019-2020 : De turbulences en basculement...	29
--	----

Antoine Artous, Francis Sitel Quel monde après le monde d'hier ? Politique par temps de crises...	30
---	----

Jean-Claude Mamet Retour sur la mobilisation retraitées Un mouvement général de contestation politique !	42
--	----

Karel Yon, Entretien Le syndicalisme, la retraite et les grèves.	52
---	----

Bérenger Cernon, Entretien « Inventer autre chose ! »	66
--	----

Clémentine Autain, Entretien « Il faut chercher à agréger les forces individuelles et collectives qui veulent ouvrir une perspective émancipatrice »	72
--	----

Anna Brik et Andréas Albert Les universitaires, des travailleuses et travailleurs comme les autres ? Au sujet de la grève à l'université	78
--	----

Louis-Marie Barnier Entre projet universel et construction du salariat La Sécurité sociale en tension	92
---	----

Jean-Pierre Martin La crise de la psychiatrie, une modernité sans sujet humain	100
--	-----

GRAND ENTRETIEN

Jean-Louis Laville, Entretien De l'associationnisme d'hier aux associations d'aujourd'hui... Le défi d'une réinvention	112
--	-----

INTERNATIONAL

Elias Sanbar, Entretien Le plan Trump pour la Palestine	124
--	-----

Noura Erakat, Entretien « Pour les Palestiniens, le droit d'appartenir et d'être sur cette terre »	132
--	-----

Arnaldo Otegi, Entretien « La révolution a lieu maintenant en Catalogne »	139
--	-----

HOMMAGE

En hommage à Michel Lequenne	146
------------------------------	-----

Le surréalisme de Michel Lequenne	149
-----------------------------------	-----

LIVRES

Néolibéralisme, nazisme, militarisme et management (un livre de Johann Chapoutot)	154
--	-----

À la prochaine. De mai 68 aux Gilets jaunes (un livre de Pierre Cours-Salies)	160
---	-----

CULTURE

Gilles Bounoure Altdorfer et l'émergence de la peinture « sans sujet »	162
---	-----

Gilles Bounoure Les objets « métaphysiques » de Chirico	176
--	-----

ContreTemps

Revue de critique communiste **ContreTemps** a été créée en mai 2001 par Daniel Bensaid (1946-2010)

Directeurs de la rédaction

Antoine Artous et Francis Sitel

Rédaction

Antoine Artous, Louis-Marie Barnier, Nicolas Bénétiès, Sophie Bérout, Benjamin Birnbaum, Benoît Borrits, Gilles Bounoure, Sébastien Budgen, Séverine Chauvel, Patrick Darré, Bruno Della Sudda, Jean-Numa Ducange, Cédric Durand, Andrea D'Urso, Isabelle Garo, Laurent Garrouste, Frank Gaudichaud, Vincent Gay, Bénédicte Goussault, Michel Husson, Samy Johsua, Danièle Kergoat, Razmig Keucheyan, Stathis Kouvelakis, Thierry Labica, Yves Laverne, Jean Marchillé, Patrice Moingeon, Danielle Montel, Michel Lequenne, Patrick Le Trehondat, Lilian Mathieu, Michael Löwy, Henri Maler, Dominique Mezzi, Ugo Palheta, Sylvain Pattieu, Philippe Pignarre, Michèle Riot-Sarcey, Pierre Salama, Catherine Samary, Patrick Silberstein, Francis Sitel, Josette Trat, Stéphanie Treillet, Anne Tristan, Daniel Vergnaud, Karel Yon, Josiane Zarka, Pierre Zarka.

Maquette Gipé

La revue **ContreTemps** est une co-édition

Syllepse/La discordance des temps

Syllepse 69, rue des Rigoles – 75020 Paris

www.syllepse.net

ISBN : 978-2-84950-852-7

Directeur de la publication Antoine Artous

© La discordance des temps. 6, rue de La Vacquerie - 75011 Paris

Outre le site contretemps.eu, qui est autonome et partenaire de la revue, consulter le site : lesdossiers-contretemps.org

ContreTemps est en partenariat avec
les Cahiers de l'OMOS et les Cahiers de l'Émancipation.



Bulletin d'abonnement

Adhésion : à l'association « La Discordance des Temps »

6 €

Abonnement 1 an

(4 numéros de 192 pages vendus 13 € l'unité)

France :

44 €

Étudiant – Chômeur – Précaire

33 €

Soutien

50 €

Union européenne :

50 €

Hors Union européenne :

65 €

À partir du n° :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____ E-mail : _____

Paiement :

Chèque à l'ordre de *La discordance des temps*, 6, rue de La Vacquerie – 75011 Paris.

Correspondance : revue.contretemps@gmail.com



V comme virus, virulence, virage...

« Nous sommes à la merci d'une force microscopique qui a l'arrogance de prendre des décisions à notre place. »

Paolo Giordano, *Contagions* (Extraits, *Le Monde*, 25 mars 2020)

Ce devait être une épidémie comme d'autres. Cantonnée à certains pays lointains, elle serait tenue à distance et on saurait en limiter les effets...

Le virus en a décidé autrement.

Échappé à son réservoir naturel, quelque part en Chine, il a bondi d'humain à humain, d'avion en paquebot, pour en moins de 80 jours faire le tour du monde.

Ce monde qu'il a subitement métamorphosé, stoppant d'un coup la mécanique de sa course productiviste, jetant cul par-dessus tête toutes les références cardinales de ses rapports au temps, à l'espace, au travail... Et voici une humanité qui se confîne, des villes fantômes, des économies qui toussent et hoquent...

A-t-il quelque chose à nous apprendre, cet « ennemi invisible » et mutique ?

On savait nos sociétés, voire notre civilisation, d'une fragilité qui est comme la face cachée de leur puissance. Or, comme en un mauvais rêve, voici que se matérialise la métaphore du « virus informatique », ce code maléfique apte à détruire d'un clic nos données et à provoquer de gigantesques bugs.

D'aucuns nous avaient alertés quant à la menace d'un « grand effondrement ». Conséquence d'un excès de développement économique débordant des limites de l'écosystème planétaire, le dérèglement climatique et l'extinction des espèces étant les signaux forts d'une évolution lente et implacable vers la destruction.

Mais ici, subitement, c'est plutôt une sortie de route.

Changement de décor : les impératifs d'hier sont les interdits du jour. L'exigence adressée à chaque individu de toujours plus de compétitivité, de vitesse, de mobilité, d'accumulation... cède d'un coup à des consignes de « rester chez soi », de s'adapter à l'immobilité et à un temps suspendu, pour assumer les devoirs de la solidarité collective.

Quant au rituel « et d'abord la santé », de vœu de début d'année il est devenu impératif catégorique. Les personnels de santé sont « héroïsés », on les remercie chaque soir à grands applaudissements, et il est rendu évident que la santé n'ayant pas de prix, c'est à l'économie d'obéir non de commander. Donc plus rien n'est comme avant, les avions ne volent plus, les Bourses se crashent, le bouleversement des hiérarchies sociales fait tomber les « premiers de cordée », et magnifier le travail des éboueurs, des caissières, des aides à domicile, des

ÉDITO

■■■ aides soignants, des livreurs de provisions^{1/}... L'économie de marché s'efface au profit d'une économie administrée.

Bruno Latour souligne un point décisif : « *La première leçon du coronavirus est aussi la plus stupéfiante : la preuve est faite, en effet, qu'il est possible, en quelques semaines, de suspendre partout dans le monde et au même moment, un système économique dont on nous disait jusqu'ici qu'il était impossible à ralentir ou à rediriger* ».^{2/}

Ainsi, dans des conditions très paradoxales qui sont celles d'une paralysie de la dynamique sociale conséquence du confinement généralisé, il s'agit de penser une grande transformation nécessaire devenue possible.

Face à l'épidémie une réponse que certains ont préconisée était de parier sur « *l'immunité de groupe* », un laisser-faire pseudo darwinien qui aurait conduit à assurer la préservation d'une majorité de la population par sacrifice de la minorité des personnes fragiles. Trump s'est livré à un calcul qui lui a fait cyniquement conclure que la chute de l'économie ferait davantage de morts que l'épidémie. Nos sociétés ont fait apparemment des choix différents : à l'obsession de la production et du profit, préférer le souci de la santé, donc organiser le confinement de la population afin de freiner l'épidémie, et amortir le choc sur les hôpitaux pour qu'ils puissent soigner les plus malades.

Ce défi s'accompagne d'un autre : décider si une telle discipline collective doit nécessairement être imposée par la coercition, ou peut être librement acceptée. Sur ce point ce qu'explique Cynthia Fleury à propos du rapport entre le soignant et le patient quant à la « *vérité capacitaire* »^{3/} se révèle pouvoir s'appliquer à la société confrontée à une crise sanitaire telle que celle que nous connaissons.

Ce virus n'est pas le serviteur d'une « *revanche de la nature* », qui ne nous laisserait pour seules possibilités que de pleurer et prier, mais un facteur « *bio-social* » qui cause un dérapage de nos sociétés soumises aux lois du capitalisme contemporain. Dans ce même entretien Cynthia Fleury explique : « *la mondialisation telle qu'elle existe aujourd'hui nous rend littéralement malades ; elle est devenue invivable, totalement délétère pour nos santé physique et psychique, économique et démocratique. La préservation de la souveraineté des biens non marchands, des communs, est un enjeu déterminant.* »

Ce qui veut dire que l'avenir qu'il faut envisager, une fois la crise passée, ne devra pas renouer avec le passé, en refermant ce qui n'aurait été qu'une parenthèse. C'est bien ce que Macron a affirmé le 16 mars : « *Beaucoup de certitudes, de convictions seront balayées, seront remises en cause. Ne nous laissons pas impressionner, agissons avec force, mais retenons cela, le jour d'après, quand nous aurons gagné, ce ne sera pas un retour aux jours d'avant.* »^{4/}

Disons-le avec virulence : il faut de toute nécessité, de toute urgence, que soit pris ce grand virage, ou bien... ■

Francis Sitel, 31 mars 2020

^{1/} Cf. Johanna Dagorn et Corinne Luxembourg, « Le surgissement des travailleurs invisibles », *Le Monde*, 29-30 mars 2020.

^{2/} Bruno Latour, « Imaginer les gestes-barrières contre le retour à la production d'avant crise », *AOC*, 30 mars 2020.

^{3/} Cf. Cynthia Fleury : « *La vérité capacitaire est un*

élément essentiel dans le soin, qui consiste à se soucier de la façon dont on dit la vérité pour qu'elle soit comprise et qu'elle produise, chez la personne, la décision de participer activement au soin » (« Construire un comportement collectif respectueux de l'État de droit », entretien, *Le Monde*, 28 mars 2020).

^{4/} Discours d'Emmanuel Macron du lundi 16 mars 2020.

Urbanisme et santé : de l'hygiénisme à l'écologisme

Albert Levy*

L'ÉPIDÉMIE ACTUELLE DE PNEUMONIE VIRALE EN CHINE, due au coronavirus, a entraîné la mise en quarantaine d'une région de plus de 50 millions d'habitants, autour de la ville de Wuhan, qui ne cesse de s'étendre depuis, bouclée par un cordon sanitaire et sa population totalement confinée transformant les agglomérations en villes fantômes. L'origine de l'épidémie, un marché insalubre d'animaux, et les méthodes préventives de protection utilisées relèvent de l'hygiénisme. Cette situation rappelle, en effet, des événements dramatiques d'un autre temps où des méthodes hygiénistes identiques ont été appliquées lorsque la médecine s'est trouvée impuissante à juguler un fléau^{1/}. Le seuil des 1 000 morts vient d'être dépassé et l'extension de l'infection se poursuit. Le danger sanitaire est sérieux, selon l'OMS, avec la circulation des populations et la multiplication des échanges qui n'ont jamais été aussi importantes. De nombreux pays ont fermé leurs aéroports et frontières avec la Chine et l'impact d'une telle pandémie sur l'économie mondiale, si elle se poursuit, est également redouté. M. Foucault^{2/} avait isolé dans l'histoire deux grandes techniques spatiales pour combattre les épidémies en l'absence de réponse thérapeutique : l'exclusion et la surveillance.

➤ L'exclusion du territoire, comme dans le cas de la lèpre, est une expulsion définitive du malade (dans des léproseries) : incurable, irrécupérable, il est considéré comme déjà mort. L'idée consiste à extraire et écarter de la société tout corps impur et dangereux.^{3/}

* Albert Levy est architecte, docteur en études urbaines et chercheur CNRS.

^{1/} La peste noire, qui a fait 34 millions de morts, décimant la moitié de la population européenne au milieu du XIV^e siècle, est revenue une nouvelle fois en France, à Marseille, en 1720, à cause d'un bateau qui avait réussi à échapper à la quarantaine imposée à tout navire venant d'Orient, faisant 40 000 morts sur les 80 000 habitants, et plus de 80 000 en Provence malgré les cordons sanitaires. Le choléra a aussi semé la panique à son arrivée en France en 1832 (100 000 morts, 20 000 à Paris) et il est revenu à 5 reprises au cours du XIX^e siècle. Plus près de nous, la grippe espagnole de 1918 aurait fait entre 50 et 100 millions de morts dans le monde : elle était en réalité due à un virus venant de Chine, qui a muté aux États-

Unis, puis a atteint l'Europe. Le silence sur le fléau à cause de la guerre fut brisé par l'Espagne, pays hors de conflit, qui a divulgué la pandémie, lui donnant son nom. Elle a fait plus de 240 000 morts en France et elle est à l'origine de l'OMS.

^{2/} M. Foucault, *Surveiller et Punir, Naissance de la prison*, Gallimard, 1977.

^{3/} L'exclusion spatiale était aussi la méthode pratiquée pour les aliénés, rejetés dans l'Hôpital Général au XVII^e siècle (« *Le Grand Enfermement* »), puis dans les asiles au XIX^e (loi de 1838 d'enfermement des aliénés). Ce sera aussi la méthode pratiquée dans les camps nazis d'extermination des handicapés et des races inférieures, au nom d'un « hygiénisme racial » délirant, reflet de l'état de la science psychiatrique de l'époque (eugénisme) et de son usage politique monstrueux.

➤ Le *quadrillage* du territoire, comme dans le cas de la peste, par des procédés de surveillance, quarantaine, cordon sanitaire, confinement, nettoyage, désinfection, isolement des malades dans des lazarets... Cette méthode est encore pratiquée aujourd'hui en Chine, et dans les pays où l'épidémie s'est propagée, renforcée par les techniques modernes de surveillance qu'offrent les nouvelles technologies (caméra, reconnaissance faciale, drone...), et la capacité des Chinois à construire des lazarets en 10 jours.

Ces techniques spatiales hygiénistes de contrôle de la contagion sont donc mises en œuvre en l'absence de réponse médicale face à une menace sanitaire inconnue. Elles préfigurent les grandes interventions spatiales hygiénistes du XIX^e siècle et début XX^e qui contribueront à la naissance de l'urbanisme.

La thèse que je voudrais développer ici est la suivante.

Les problèmes qui se posent aujourd'hui, avec l'explosion des maladies chroniques, se sont posés, d'une manière plus ou moins similaire, dans le passé, avec les maladies infectieuses.

Aux causes sociales et urbaines des épidémies de maladies infectieuses du XIX^e et début du XX^e siècle, et face à une médecine impuissante, l'urbanisme hygiéniste a été créé par une alliance avec la médecine pour apporter des solutions spatiales aux problèmes sanitaires.

Aujourd'hui, avec la nouvelle crise sanitaire des maladies chroniques, et une médecine qui, en dépit de ses énormes progrès, manifeste une certaine impuissance à les juguler, l'urbanisme doit à nouveau réinterroger ses relations avec la santé – ici la santé environnementale – et renouer les liens perdus avec la médecine.

Mais cet éco-urbanisme, en construction, doit éviter l'erreur de l'urbanisme hygiéniste qui a réduit l'urbain, et sa production, à la seule dimension sanitaire qui dominait les doctrines d'urbanisme de l'époque : il doit intégrer à son approche la nouvelle question de l'environnement et son impact sur la santé (santé des écosystèmes et santé humaine) sans oublier la complexité de l'urbanisme^{4/} et les problèmes sociaux, économiques et politiques liés au fonctionnement de toute ville.

I- Le siècle de l'hygiénisme

Du néohippocratismes à la révolution pasteurienne

Le XVIII^e siècle et le début du XIX^e ont été caractérisés par une surmortalité effrayante dans les villes, 36,1 % en moyenne (23,7 % dans les campagnes),

^{4/} La complexité de l'urbanisme renvoie à la complexité de la forme urbaine qu'il doit traiter. Voir à ce sujet notre définition de la forme urbaine, A. Levy, « Formes urbaines et signification : revisiter la morphologie urbaine », *Espaces et Sociétés*

122, 2005/3 ; « La forme urbaine comme forme complexe : une introduction à la morphologie urbaine », in S. Franceschelli, M. Gribaudi, H. Lebras (éds), *Morphogénèse et dynamiques urbaines*, PUCA, 2015.

l'espérance de vie était de 25 ans. Les conditions de vie, d'habitat, l'entassement, la densité, la saleté, la puanteur, la mixité homme et animaux dans la ville étaient jugés responsables de cette surmortalité et des épidémies infectieuses qui se répétaient. Le diagnostic médical comme les remèdes était directement inspiré à cette époque par le néo-hippocratismes qui régnait dans les cercles médicaux et l'enseignement de la médecine qui insistait sur l'état du milieu extérieur surtout.

Hippocrate avec son traité *Des Airs, des eaux, des lieux* était la référence majeure : le milieu était coupable, mortalité et morbidité étaient directement associées aux mauvaises conditions climatiques et topographiques, aux situations d'habitat insalubre et à l'environnement local malsain, en particulier l'état du sol urbain en putréfaction qui exhalait miasmes et vapeurs méphitiques dénoncés comme cause principale des épidémies et des fièvres à répétition. La médecine de l'époque était impuissante à comprendre les causes des pathologies et à trouver des thérapies efficaces, mais un consensus se dégagait : la ville doit changer, ce consensus était relayé par les architectes et ingénieurs qui se sont emparés du problème (Pierre Patte, 1786). Éloigner les activités insalubres (abattoirs, tanneries...), cimetières, animaux, abattre les fortifications, créer des mails, des boulevards plantés, aérer la ville, percer des avenues, des places... Pour les ingénieurs, la ville, perçue comme un marais stagnant, devait devenir un espace de flux, dont le bon écoulement est garant de la santé urbaine : ils vont mettre en réseau la ville afin d'organiser et favoriser la circulation de l'air, de l'eau potable, des eaux usées, des déchets... en transformant la rue et le sous-sol urbain, puis la forme urbaine. Ce sera le grand programme qu'Hausmann réalisera plus tard à Paris.

C'est aussi à cette époque que l'hôpital, avec Jacques Tenon, va se transformer dans son architecture pour devenir (1785), selon son expression, une « machine à guérir » : s'opposant à l'ancien Hôtel-Dieu et à sa fonction d'assistance, il doit devenir, par sa nouvelle distribution spatiale pavillonnaire – fonctionnelle qui sépare les maladies, organisée autour d'une vaste cour, aérée et ventilée –, un instrument de guérison.

La révolution industrielle, qui démarre en France sous le Second Empire, aggrave les problèmes sanitaires urbains en concentrant dans les villes des masses de travailleurs dans des conditions misérables et insalubres qui vont favoriser le développement de nouvelles épidémies que la médecine ne parvenait pas endiguer : épidémies de choléra, variole, rougeole, scarlatine, typhoïde... se succèdent, surmortalité de nourrissons (2/4 meurent avant un an à Paris), crainte de dégénérescence, diffusée par les médecins hygiénistes, en raison de la misère, prostitution, criminalité, suicide, folie, alcoolisme, idiotie... qui

se répandent, contribuant à alimenter ce fantasme^{5/}. Face à l'état d'impuissance de la médecine, les réflexions et mesures

^{5/} G. Jorland, *Une société à soigner, Hygiène et salubrité publique en France au XIX^e siècle*, Gallimard, 2010.

pour lutter contre la propagation des épidémies vont favoriser, d'une part une *législation hygiéniste*, et d'autre part des *expériences urbaines* (cités ouvrières, travaux publics d'assainissement...) qui conduiront à la naissance de l'urbanisme à travers la production de différentes « *théories* ». Tout au long du XIX^e siècle et au début du XX^e, la médecine hygiéniste, ou médecine sociale, va se développer en nouant une alliance avec l'urbanisme qu'elle contribue à faire naître : l'espace et l'environnement sont utilisés comme « *pharmakons* », remèdes pour prévenir, voire guérir les maladies.

Les travaux de Pasteur (1822-1895) et de ses disciples vont faire avancer la microbiologie et la bactériologie mettant fin à la « *théorie des miasmes* » et à la croyance associée de la « *théorie de la génération spontanée* » (les germes se développent spontanément sans aucune influence externe), offrant une base scientifique à l'hygiénisme : la *révolution pasteurienne* généralisera l'antisepsie (grâce également aux travaux de Lister en 1867) et l'asepsie (avec les travaux précurseurs de Semmelweis en 1847). Les médecins hygiénistes vont jouer un rôle politique législatif important sous la III^e République en intégrant le Parlement, tandis que les ingénieurs et les urbanistes mettent en place le génie sanitaire. Manifestations nationales et internationales (congrès) sur l'hygiénisme se multiplient, de nombreuses associations hygiénistes sont créées comme l'Association générale des ingénieurs architectes et hygiénistes municipaux (1905), l'Association générale des hygiénistes et techniciens municipaux (AGHTM, 1911), ainsi que des revues, *Les Annales d'hygiène publique et de médecine légale* dès 1829. L'hygiénisme, qui domine tout le XIX^e siècle et le début du XX^e, va se traduire dans une législation sanitaire et dans l'urbanisme qu'il contribuera à faire naître^{6/}.

Législation sanitaire hygiéniste

L'hygiénisme va donner lieu à une importante législation sanitaire, dès le début du XIX^e siècle pour aboutir à la grande Loi de Santé Publique de 1902, fruit d'un siècle d'effort et de confrontation entre médecine libérale et médecine sociale. Cette loi a été fortement influencée par l'hygiénisme scientifique pasteurien (elle concerne les villes de plus de 20 000 habitants) : *bureaux municipaux d'hygiène* et *dispensaires* antituberculeux pour la prévention, identification des îlots insalubres (îlots tuberculeux), réfection et entretien de la voirie, des égouts... Devant le développement inquiétant de la tuberculose en France (plus de 150 000 morts par an) et le désarroi du gouvernement français en pleine guerre, la Fondation américaine Rockefeller va apporter son aide en 1917, en multipliant par 19 le nombre de dispensaires antituber-

culeux, en assurant une assistance à la formation et à l'information en matière de santé publique. La « *grippe*

^{6/} V. Claude, *Faire la ville, Les métiers de l'urbanisme au XX^e siècle*, Parenthèses, 2006.

espagnole », qui éclate en 1918, fait des ravages alors que la France n'a encore aucune structure ministérielle pour affronter ces problèmes, le premier embryon de ministère de la Santé verra le jour en 1920, renforcé en 1930. La création de l'ONHP date de 1924 et l'INH est instauré sous Vichy en 1941, mais dans le climat ambiant raciste délétère de l'époque, des dérives hygiénistes se manifestent avec le projet d'« *élimination des métèques* » au nom de l'eugénisme dominant (Alexis Carrel, 1935). À la Libération la « *Sécu* » est créée en 1945, nouvelle grande loi de santé publique expression du solidarisme, elle couvre 4 régimes : Maladie, Accidents, Vieillesse, Famille. Une loi de réforme de l'hôpital est votée un peu plus tard en 1958. Pendant ce temps la médecine, qui va faire des progrès fulgurants, remet en cause l'hygiénisme considéré comme dépassé, préparant un peu plus tard le divorce avec l'urbanisme.

Le tableau suivant montre quelques grandes dates de cette législation sanitaire de 1800 à aujourd'hui : à partir de 1958, la politique sanitaire, négligeant l'hygiénisme, se centre sur l'hôpital et sur le soin surtout, sur le tout curatif, mais la santé environnementale va prendre progressivement de l'importance (loi LAURE, PNSE, SNPE...) vers la fin des années 1990, avec le réveil également de la conscience écologique, ouvrant l'ère de l'écologisme.

Législation sanitaire : brève chronologie de 1800 à aujourd'hui (liste non exhaustive)

1802 Examen médical pour prostituées
1810 Établissements industriels insalubres
1822 Protection contre invasion épidémique
1838 1 asile par département (loi Esquirol)
1842 Travail des enfants
1849 Conseils consultatif d'hygiène
1851 Logements insalubres
1873 Loi sur l'industrie des nourrices
1877 Société Française d'hygiène
1884 Ramassage des ordures et déchets
1893 Assistance gratuite aux pauvres
1894 « *Tout-à-l'égout* »
1895 Sérums en vente

1902 Loi sur la santé publique (com. + 20 000 hab.)

1920 Ministère de l'Hygiène
1925 ONHP
1932 Ministère de la Santé Publique
1944 INH

1945 Sécurité Sociale 1958 Réforme Hôpital

1960 INH => INSERM
1971 Centre de santé
1972 1^{er} ministère de l'Environnement
1983 Services communaux d'hygiène et santé (SCHS) remplaçant les Bureaux d'hygiène (1902)
1990 ANRS (Sida)
1992 Réforme Hôpital
1996 Loi sur l'air (LAURE)
2002 Atelier Santé Ville (ASV)
2007 PNSE I
2013 Hôpital Patient Santé Territoire (loi HPST) / Contrat Local Santé
2014 SNPE 1 (Stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens)
2015 ARS / ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation de l'environnement et du travail) / loi Transition énergétique et croissance verte
2016 Comité local de santé mentale (CLSM)
2019 SNPE 2

Innovations urbanistiques et naissance de l'urbanisme

Parallèlement à cette législation l'urbanisme est inventé comme autre levier d'action^{7/} : on peut distinguer deux phases dans l'histoire de l'urbanisme, une phase fondatrice, 1800-1915, et une phase de développement, 1915-1940.

a) Première phase (1800-1915) : fondation

Contre la ville industrielle malsaine et insalubre une série d'expériences et de solutions correctrices ont été réalisées ou imaginées :

- *Cités ouvrières* (autour des villes minières et industrielles comme au Creusot).

- *Cités utopiques* (les discours utopiques prolifèrent au XIX^e : Fourier, Owen, Richardson, J. Verne..., le Familistère de Guise qui a duré jusqu'en 1968 en est un bon exemple).

- *Grands travaux publics d'assainissement urbain* (Haussmann à Paris, dès 1853), destinés à modifier la situation sanitaire de la ville par des interventions de trois ordres : un système de percées et de nouveaux îlots pour ventiler et aérer la ville ; un système de parcs et d'espaces verts pour oxygéner et faire respirer la ville ; un système de réseaux d'adduction d'eau et d'égouts pour assainir l'espace urbain. Le ramassage des déchets et le « *tout-à-l'égout* » viendront plus tard (1884).

- La loi Cornudet (1919-1924), première loi d'urbanisme, consacre la naissance de l'urbanisme, elle a donné lieu aux PAEE (Plan d'aménagement d'extension et d'embellissement). Issue des réflexions dans la Section d'hygiène rurale et urbaine du Musée social créée en 1908 et de la Société Française des Urbanistes (SFU), fondée en son sein en 1911 (le terme « *urbanisme* » apparaît à cette date), cette loi a jeté les bases de l'urbanisme de plan où l'hygiène occupe une place prioritaire. Le premier manuel d'urbanisme est publié par la SFU à cette époque (*Comment reconstruire nos cités détruites ?* 1919) et l'Institut d'urbanisme de Paris à la même date.

- Idelfonso Cerdà, *Teoria general de la urbanizzazione*, 1867, théorise l'*urbanisme hygiéniste progressiste* en proposant, pour la première fois, l'îlot ouvert avec jardin intérieur, laissant entrer air, soleil, lumière : il l'appliquera à son Plan de Barcelone qui fut complètement dévoyé par la suite.

- Ebenezer Howard, *Garden-cities of tomorrow*, 1897, face aux conséquences sanitaires désastreuses de l'industrialisation et de la pollution en Grande-Bretagne, avance le modèle innovant alternatif de *cité-jardin*, combinant les avantages de la ville et de la campagne, en limitant sa densité et sa taille à 30 000 habitants.

^{7/} A. Levy, *Ville urbanisme et santé, Les trois révolutions*, Mutualité française /Pascal, 2012.

b) Deuxième phase (1915-1939) : développement

La préoccupation sanitaire continue de rester prégnante dans la première moitié du XX^e siècle où trois grands fléaux persistent : la tuberculose, qui fait 150 000 morts par an en France, la syphilis 140 000 et le cancer 40 000. En l'absence de solutions thérapeutiques médicales – on connaissait la cause (microbes, virus), mais on n'avait encore ni les vaccins ni les antibiotiques –, le sanatorium, remède par le soleil, le grand air, était par exemple l'unique traitement contre la tuberculose. Pour endiguer cette « peste blanche », l'architecture et l'urbanisme vont être à nouveau mis à contribution pour activer le levier hygiéniste : faire entrer l'air, le soleil et la lumière partout dans le logement, les espaces collectifs... pour éliminer et tuer les germes et pour cela faire éclater l'îlot fermé, bouleversant la forme urbaine. Deux grands modèles urbains hygiénistes opposés vont voir le jour :

➤ En Europe, l'urbanisme progressiste, porté par les CIAM (Congrès Internationaux d'Architecture Moderne, 1928-1956), le Bauhaus (1919-1933) et le mouvement moderne en général, va faire de l'îlot ouvert, puis des barres séparées et éloignées des voies et de l'axe héliothermique pour l'orientation du bâti, les principaux moyens de transformation de la forme urbaine. En 1933, la Charte d'Athènes, manifeste doctrinal des CIAM, codifie la notion de *ville hygiéniste*, autour de l'îlot ouvert, voies séparées du bâti, ville-parc plein d'espace vert, et de *ville fonctionnelle* définie par quatre fonctions urbaines (habitat, travail, loisirs, circulation) et un zoning fonctionnel strict. La Charte aura une influence décisive sur l'urbanisme de l'après-guerre (grands ensembles et rénovation urbaine). Contrairement à certaines affirmations^{8/}, l'évolution des formes urbaines a donc été plus influencée par l'impératif sanitaire que par le nouveau mode de production capitaliste et l'industrialisation du bâtiment : on retrouve ce modèle progressiste aux quatre coins du monde et l'URSS va l'appliquer massivement.

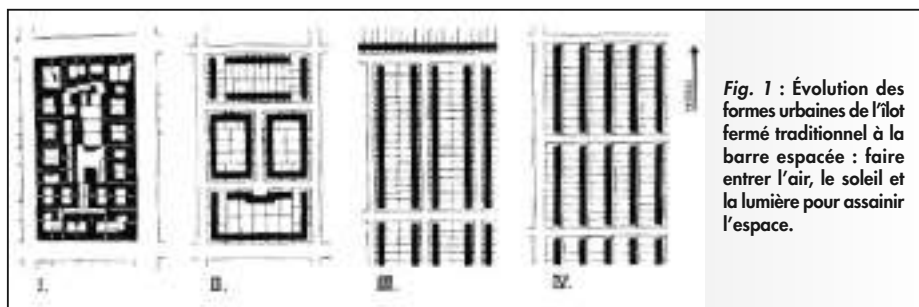


Fig. 1 : Évolution des formes urbaines de l'îlot fermé traditionnel à la barre espacée : faire entrer l'air, le soleil et la lumière pour assainir l'espace.

^{8/} J. Castex, J. Ch Depaule, Ph. Panerai, *Formes urbaines, De l'îlot à la barre*, Dunod, 1977.

➤ Aux États-Unis, au même moment, Frank Lloyd Wright (1867-1959) critiquant également les conséquences sanitaires néfastes et nocives de la ville industrielle américaine dense, compacte, ses constructions en grande hauteur, propose un nouveau modèle de rapport ville /nature différent de la cité-jardin, une *ville diffuse* hygiéniste (*Broadacre city*, 1934), ville-paysage où l'urbanisation étalée dans le territoire est basée sur l'usage de la voiture individuelle et de la maison unifamiliale en série, en proximité avec la nature : cette « *forme urbaine* » peu dense, dissoute dans le territoire, veut offrir aux habitants un environnement plus sain où chaque famille peut disposer d'un jardin. Ce modèle de ville diffuse, anti-urbain, plonge ses racines dans la pensée américaine sur la nature (Jefferson, Emerson, Thoreau). Il influencera fortement la suburbanisation des villes américaines qualifiée par Melvin Webber *L'urbain sans lieu ni bornes* (1964).

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, l'hygiénisme va donc accompagner le développement de l'urbanisation et stimuler les innovations urbanistiques : la population des villes augmente et l'espérance de vie s'allonge de 35 ans en 1950 grâce à l'amélioration des conditions de vie urbaine, le taux d'urbanisation passant pendant ce temps en France de 20 % à 56 %.

Rapports entre taux d'urbanisation et espérance de vie en France entre 1750 et 2000.

ESPÉRANCE DE VIE		Taux d'urbanisation en France
1750	25 ans	18 – 20 %
1810	37 ans	25 %
1900	45 ans	40 %
1950	60 ans	56 %
2000	79 ans	80 %

c) Critique de l'urbanisme hygiéniste

Mais l'hygiénisme en urbanisme va aussi donner lieu à des dérives : réduction de la ville à ses conditions de nature et axe héliothermique comme unique critère d'implantation, formes urbaines éclatées sans souci d'un espace public unificateur avec zoning strict des activités, mais surtout table rase du passé et du tissu ancien condamné comme insalubre et non fonctionnel, sacrifiant ainsi le patrimoine urbain, comme le montre le *Plan Voisin* pour Paris de Le Corbusier de 1925 qui rase le centre pour planter ses tours. On va jusqu'à imaginer à cette époque une *Science des plans de ville* (A. Rey,

J. Pidoux, Ch. Barde, 1920) où la forme urbaine est totalement déterminée par l'axe héliothermique. Les grands ensembles de logement social de l'après-guerre seront produits à partir de cette vision réductrice et limitée de la ville dont la forme et l'implantation sont complètement dominées par l'impératif hygiéniste et les principes doctrinaux de la Charte d'Athènes^{9/}. Décriés et critiqués, ces grands ensembles seront l'objet principal de la politique de la ville dès 1977 puis de la rénovation urbaine, avec les résultats qu'on connaît. Ces critiques de l'hygiénisme et de ses dérives sont aussi la cause du divorce entre urbanisme et santé.

Divorce entre l'urbanisme et la santé et évolution de l'urbanisme

La séparation entre urbanisme et médecine, nouée avec l'hygiénisme, se produit vers la fin des années 1960 et au tournant des années 1970, avec la fin officielle des grands ensembles et des ZUP (circulaire Guichard, 1973), emblématiques de cet urbanisme hygiéniste fortement critiqué, jugés ségrégationnistes, réducteurs de l'espace urbain et de sa complexité, coupables des problèmes sociaux urbains (violence et émeutes, dépression, « *sarcellite* »). D'une part, la médecine, qui a fait des progrès fulgurants, va s'affranchir de l'espace et de l'environnement : on va passer du tout préventif de l'hygiénisme au tout thérapeutique de la médecine curative et de sa pharmacologie, la médecine rompt avec le milieu, l'espace, l'environnement. D'autre part, l'urbanisme poursuit sa propre voie séparée en se dégageant également des préoccupations de santé, qui ne sont plus de son ressort, pour s'attacher au fonctionnement de la ville, aux flux et à la mobilité, produisant de nouveaux modèles urbains. Une forte critique de l'urbanisme hygiéniste et fonctionnaliste par les sciences sociales va se développer à cette période^{10/}. Il lui est reproché son réductionnisme, ses dérives, son caractère moraliste et contraignant, mais surtout l'omission des dimensions constitutives de la ville et de son urbanité : la mixité, l'espace public et son rôle pour la sociabilité et la citoyenneté, l'oubli de la forme urbaine, la négligence de l'histoire et du patrimoine, l'identité du lieu... Le « *droit à la ville* » (H. Lefebvre) devient la revendication principale.

^{9/} Il faut rappeler que c'est en 1933, date de la Charte d'Athènes, que furent aussi élaborées au même moment les lois raciales de Nuremberg dans le pays qui a vu naître le Bauhaus. Résultat d'un hygiénisme racial délirant, lié à l'histoire de la médecine, plus particulièrement à la psychiatrie et aux théories eugénistes de cette époque qui prônaient la purification et l'amélioration de la race :

elles ont entraîné la réalisation d'établissements du *Lebensborn* et la construction de camps d'extermination destinés à ces objectifs. De même, les excès de l'hygiénisme mental, pour protéger la société des malades mentaux et des handicapés, ont donné lieu à des politiques de stérilisation forcée et d'euthanasie un peu partout en Europe.

^{10/} F. Choay, *Urbanisme utopies et réalités*, Seuil, 1966.

➤ Le courant « *Team X* » (1960-1981) veut dépasser la Charte d'Athènes : Le Mirail à Toulouse, terminé en 1972, en est une bonne illustration. Archétype d'urbanisme de dalle pour assurer la séparation des circulations piétons/voiture, sous l'influence également du rapport Buchanan *Trafic in town* (1963) qui renforce la place de la voiture en ville.

➤ Apparition de la notion de *projet urbain* entendu comme projet de forme urbaine, mais aussi comme nouvelles modalités de fabrication de la ville par le nouveau jeu des acteurs et la participation des habitants. La décentralisation marque la fin de l'urbanisme opérationnel étatique donnant tout le pouvoir aux maires.

➤ Le tournant « *post-moderne* » rompt avec l'urbanisme moderne en critiquant son absence de forme et de souci esthétique : la pratique urbanistique, inspirée par la philosophie postmoderne va chercher/copier ses modèles dans l'histoire, conduisant à une dérive formaliste, dont le quartier Antigone à Montpellier, réalisé par Ricardo Boffil dans un style néoclassique revisité, offre un bon exemple. Parti des États-Unis, ce courant donnera naissance au *New Urbanism* qui défend le retour à la ville moyenne américaine et à ses qualités formelles et communautaires.

➤ Avec la prise de conscience de l'importance de la circulation, des flux et de la connectivité dans la ville, l'*urbanisme de réseaux* va devenir déterminant et dominant dès les années 1990 pour orienter la croissance des villes nouvelles, la périurbanisation et l'étalement urbain.

➤ Une nouvelle génération de *paysagistes-urbanistes* a émergé face aux carences et aux déficiences des urbanistes traditionnels : ils vont étendre leurs compétences et savoir-faire en matière de paysage et de composition à la ville et à son espace public. Michel Corajoud, figure professionnelle majeure dans ce domaine, fut un des pionniers du courant paysagiste.

➤ La mondialisation, qui impacte la croissance des villes, produit une nouvelle figure urbaine, la *métropole*, et son processus la *métropolisation*, indissociable de l'urbanisme stratégique et des notions de performance, de productivité, de marketing urbain, dans le nouveau contexte mondial de compétition urbaine du néolibéralisme ambiant, conduisant à une fracture territoriale entre les métropoles interconnectées (TGV) qui gagnent et les petites et moyennes villes délaissées, en déclin (Christophe Guilluy, *La France périphérique*, 2014).

Conclusion : l'impératif productiviste a supplanté à présent l'impératif sanitaire. Dans tous ces nouveaux courants urbanistiques la dimension santé est absente, alors qu'une nouvelle crise sanitaire se profile avec l'explosion des maladies chroniques et que la crise écologique s'aggrave, la conscience environnementale se développe face à la destruction de la biodiversité, à l'épuisement des ressources naturelles et au dérèglement du climat : la crise sanitaire en cours devrait être perçue comme la 4^e crise écologique après ces trois autres.

Le tableau suivant présente les grandes innovations urbanistiques sur le plan des théories et des expériences de 1800 à nos jours. On peut distinguer 3 grandes périodes, de notre point de vue : une période d'urbanisme hygiéniste, une période de divorce urbanisme/santé et une période de recherche d'un éco-urbanisme (liste non exhaustive).

1. Urbanisme hygiéniste: rapport urba/santé XIX^e ● Cité ouvrière (Creusot) ● Cité utopique (Familistère de Guise) ● Grands travaux urbains d'assainissement (Haussmann à Paris) ● Idelfonso Cerda, <i>Teoria de la urbanizzazione</i> (1867): => théorie progressiste : création de l'îlot ouvert. ● Ebenezer Howard (1897), <i>Cité-jardin de demain</i>, => nouveaux rapports ville / campagne, urbain / nature. ● J C N Forestier, <i>Grandes villes et systèmes de parcs</i> (1908) ● Société Française des Urbanistes, SFU (1911) => loi Cornudet sur les PAEE (1918-1924) ● Patrick Geddes, <i>Cities in evolution</i>, (1915), => <i>Town Planning</i> : enquête préalable au plan Les deux modèles urbains hygiénistes début XX^e ● C I A M (1928-1956) : <i>Charte d'Athènes</i> (1933)	=> ville fonctionnaliste et hygiéniste ● F. L. Wright (<i>Broadacre city</i>, 1932) => ville diffuse étalée et suburbanisme 2. Divorce urba/santé : l'urbanisme au XX^e-XXI^e ● Team X (1960-1981) ● Urbanisme postmoderne ● Projet urbain / forme urbaine / morphologie urbaine ● Urbanisme des réseaux ● Paysagisme (Michel Corajoud...) => ville-nature, ville-paysage ● Urbanisme stratégique : projet urbain et système d'acteurs (démocratie participative) ● Métropolisation / mondialisation (loi MAPTAM, 2014) 3. Urbanisme environnementaliste : vers un éco-urbanisme ● Urbanisme durable, ville durable (1994), métropole durable ● Éco-quartier, éco-cité ● « Smart city » (ville intelligente, ville connectée) ● Éco-urbanisme...
--	--

II- Le siècle de l'écologisme

Alors que s'opère une transition épidémiologique et que la crise environnementale s'amplifie, ouvrant l'ère de l'écologisme, un nouveau paradigme sanitaire émerge : la santé environnementale.

Transition épidémiologique et nouvelle crise sanitaire

On assiste, en effet, dans le monde à une transition épidémiologique^{11/}. L'OMS parle « *d'épidémie mondiale de maladies chroniques* », remettant à nouveau la question sanitaire au devant de la scène et interrogeant la responsabilité de l'environnement et sa dégradation : la santé environnementale devient le nouveau problème de santé publique et l'urbanisme est à nouveau interpellé sur sa responsabilité et sur son indifférence face à cette nouvelle crise sanitaire. En 2017 les maladies cardio-vasculaires (40 % des décès) deviennent la première cause de mortalité loin devant les maladies infectieuses, le cancer la deuxième cause (27 % des décès). Et dans les pays riches, il occupera bientôt la première place. Deux tableaux rendent compte de cette transition épidémiologique dans le monde.

TRANSITION ÉPIDÉMIOLOGIQUE DANS LE MONDE

EN MILLIONS DE DÉCÈS

Maladies chroniques Décès (2008)	Cardio-vasculaires 17 M	Cancer 7,6 M	Respiratoires 4, 2 M	Diabète 1,3 M
Maladies infectieuses Décès (2008)	SIDA 2,8 M	Tuberculose 1,6 M	Paludisme 0,9 M	

SUR 100 DÉCÈS

	2000	2008	2015	2030
maladies chroniques	60 %	63 %	70 %	88 %
maladies infectieuses	40 %	37 %	30 %	12 %

En France, aujourd'hui, une personne sur trois est concernée par une maladie chronique (André Grimaldi, 2017). Le cancer, à lui seul, touche plus de 350 000 personnes chaque année et les 2/3 des cas ont des origines environnementales. L'évolution des ALD (Affections longue durée) en France entre 1990 et 2015 confirme cette situation :

^{11/} A. Cicolella, *Planète toxique, le scandale invisible des maladies chroniques*, Seuil, 2013.

FRANCE : ÉVOLUTION DES AFFECTIONS LONGUE DURÉE (ALD) ENTRE 1990 ET 2015		
Maladies cardio-vasculaires	+ 124 %	142 000 morts
Cancer	+ 107 %	148 000 morts
Diabète	+ 240 %	12 000 morts

D’autres indicateurs alertent également sur cette nouvelle crise sanitaire en France : depuis 2014 *l’espérance de vie stagne* (INSEE), 79,4 ans pour les hommes et 85,3 ans pour les femmes. Parallèlement, de fortes inégalités face à la santé se développent entre riches et pauvres : 13 années d’espérance de vie en moins chez les 5 % les plus pauvres (84,4 ans chez les 5 % les plus aisés contre 71,1 ans chez les 5 % les plus pauvres). On vit certes plus longtemps, mais les dernières années sont souvent vécues en mauvaise santé, ou sans capacité, comme le montre le tableau sur l’espérance de vie en bonne santé (EVBS) : une différence de 17 ans pour les hommes et de 23 ans pour les femmes en moyenne (INSEE). Par comparaison, la Suède a une espérance de vie en bonne santé supérieure à la France (73 ans pour les hommes contre 62,7 ans, et 73,3 ans pour les femmes contre 64,1 ans).

ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ (EVBS)

Espérance vie	Homme 79,4 ans	Femme 85,3 ans
EVBS France	62,7 (- 17 ans)	64,1 (- 23 ans)

Il s’agit donc d’une véritable crise sanitaire non dite ou qu’on ne veut pas voir. La médecine, malgré des progrès énormes ces dernières décennies, qui a repoussé l’espérance de vie moyenne au-delà de 79 ans (mais stagnante en France, on l’a vu, depuis 4 ans) semble impuissante à juguler l’explosion des maladies chroniques, dites également maladies de civilisation, en relation à notre mode de vie, et liées, en bonne partie, à la dégradation de l’environnement. Face à cette situation sanitaire quelles sont les nouvelles réponses législatives ? Quelles sont les nouvelles idées et actions urbanistiques produites ?

Les causes de la dégradation de l’environnement

On peut relever trois causes de cette dégradation : a/ la contamination de l’environnement par les perturbateurs endocriniens^{12/} notamment l’air

^{12/} Théo Colborn (1927-2014), épidémiologiste et zoologiste américaine est à l’origine de la découverte des perturbateurs endocriniens (T. Colborn, *L’homme en voie de disparition*, 1998).

intérieur ; b/ la pollution atmosphérique par les particules fines (PM) et le dioxyde d'azote (NOx) ; c/ le dérèglement climatique et ses effets directs et indirects sur la santé, tant de l'homme que de la biodiversité.

a) Contamination de l'air intérieur par les perturbateurs endocriniens (PE) dans les espaces où nous passons 90 % de notre temps. L'empoisonnement chimique est généralisé (la production de substances chimiques est passée en un siècle de 1 million à 400 millions de tonnes/an). Les PE et les COSV^{13/} (composés organiques semi-volatils, substances chimiques utilisées comme plastifiants, isolants électriques, retardateurs de flamme..., dans les biens de consommation, matériaux et produits dans la construction, présents sous forme gazeuse et particulaire, dans l'air et les poussières, déposés sur les sols et les surfaces) se retrouvent dans la terre, l'eau, l'air, l'alimentation, les emballages, bouteilles en plastique, produits d'entretien, cosmétiques, et les matériaux de construction et de finition (fenêtres et planchers en pvc, moquettes, peintures, isolants, cloisons, meubles en vinyle...). Ils affectent la qualité de l'air intérieur en raison d'une ventilation déficiente (mauvaise VMC) ou insuffisante des intérieurs. Ils sont à l'origine d'allergies, irritations, infections, intoxications..., les enfants en bas âge et les femmes enceintes sont particulièrement vulnérables. De récentes études ont montré que l'augmentation de certains cancers (sein, prostate) et la hausse des cas d'infertilité chez l'homme, d'obésité, de diabète, d'asthme chez l'enfant s'expliquent par ces perturbateurs du système endocrinien^{14/} présents non seulement dans l'air intérieur mais également partout :



^{14/} Santé publique France a, pour la première fois, alerté sur la présence de ces polluants du quotidien, que sont les PE, dans l'organisme des Français, jugés cancérogènes avérés ou suspectés (Enquête septembre 2019).

une enquête de SPF en 2019 a conclu sur la présence généralisée de ces polluants du quotidien, les PE, dans l'organisme des Français.

b) Pollution de l'air extérieur par les particules fines et très fines (PM10, PM2.5) due au chauffage résidentiel, tertiaire, au trafic routier, responsable surtout des émissions d'oxyde d'azote^{15/}. Cette diffusion de particules fines (PM), nocives pour la santé, due au trafic, est accélérée par l'urbanisme de réseaux qui favorise et oriente l'urbanisation et l'étalement urbain. Ces réseaux sont aussi la condition de la métropolisation et de la périurbanisation avec l'éloignement des zones d'activité et d'emplois qui imposent la multiplication des déplacements motorisés et les mouvements pendulaires quotidiens domicile/travail, fortement énergivores. Certaines industries et incinérateurs d'ordures participent également à cette pollution atmosphérique. Une enquête européenne a montré que vivre près d'un axe routier provoquait 30 % de plus de risque d'asthme chez l'enfant. En 2013, l'OMS a classé les PM cancérogènes pour l'homme ; 48 % des maladies cardiovasculaires viennent de cette pollution de l'air. La France a été récemment condamnée par la Cour de Justice de l'UE pour dépassement du seuil de dioxyde d'azote depuis 2010 dans 12 agglomérations. Une étude européenne récente de mars 2019^{16/} a réévalué à 67 000 le nombre de décès prématurés liés aux particules fines en France. Les PDU doivent prendre en compte ces données sanitaires pour concevoir une véritable transition vers les mobilités douces et durables, pour des transports en commun décarbonés.

c) Dérèglement climatique causé par les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par la consommation croissante d'énergies fossiles nécessaires au fonctionnement urbain. Deux choses sont à retenir :

a) L'urbanisme moderne et ses modèles urbains ont été totalement déterminés par les énergies fossiles (charbon puis pétrole).

b) La ville, dans sa forme, son fonctionnement, son métabolisme, sa gestion, est aujourd'hui la principale source d'émissions de GES : 80 % d'émissions de GES dans le monde sont produites par les villes, dans une planète qui s'urbanise et se mégalopolise à grande vitesse.

Dans ses rapports successifs, le GIEC n'a cessé d'alerter sur les conséquences catastrophiques pour la planète et pour les écosystèmes terrestres d'un réchauffement climatique qui dépasserait les 2°C (limite fixée par la COP21) à la fin du siècle (Rapport spécial sur l'agriculture et la dégradation des terres, août

^{15/} À Paris le chauffage représente 43 % des émissions de particules, le trafic 36 % et les chantiers 14 %. La pollution par oxyde d'azote est principalement due au trafic, 65 % [54 % au niveau de

la métropole) et au chauffage, 20 % (Airparif, 2019).

^{16/} *European Heart Journal*, mars 2019.

2019 ; Rapport spécial sur les océans et la cryosphère, septembre 2019).

Les effets sanitaires de la crise climatique sont de deux ordres : a) effets directs : stress thermique dû aux canicules avec risque de complications cardiaques, respiratoires..., morbidité et mortalité causées par les événements extrêmes (inondations, tempêtes, incendies...) ; b) effets indirects : interactions des événements extrêmes avec l'environnement impactant gravement les milieux pouvant entraîner le développement de maladies infectieuses invasives, vectorielles, par le bouleversement de biotopes animaux (moustiques, tiques...). La revue *Nature, Climate Change* (19.11.2018) a recensé 467 impacts sur la totalité de la vie humaine. Des études prédisent un chaos mondial et un effondrement pour la fin du siècle (*Bioscience*, 2017), prévision relayée par toute une littérature de collapsologie¹⁷ qui fait florès.

Nouvelle législation sanitaire : la santé environnementale en question

Face à ces nouveaux défis sanitaires et à la question de la santé environnementale qui est soulevée, quelles réponses sont apportées ?

La législation sanitaire semble s'orienter à présent surtout sur le soin, sur le curatif en plaçant l'hôpital au centre du système, la prévention est négligée. En 1960 l'INH devient INSERM ; les *Centres de santé* sont créés en 1970 ; les Bureaux d'hygiène de la loi de 1902 sont remplacés par les *Services communaux d'hygiène et de santé* ; l'hôpital est remanié en 1991. En liaison avec la politique de la ville, les *Ateliers santé ville* (ASV) sont installés en 2000 pour lutter contre les inégalités de santé dans les quartiers en difficulté surtout ; une nouvelle loi *Hôpital Patient Santé Territoire* (HPST) est votée en 2009 qui donnera naissance aux ARS. Devant la croissance des souffrances psychiques, les CLSM sont inaugurés en 2016... Cette nouvelle législation est-elle adaptée à la nouvelle crise sanitaire des maladies chroniques ? Est-elle une réponse à la santé environnementale ? Pas vraiment : le *Plan national santé et environnement* (PNSE et PRSE) lancé en 2007, comme la *Stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens* inaugurée en 2014 (SNPE 1 et 2), s'ils vont dans le bon sens, ne sont pas suivis par des actions concrètes et des mesures efficaces.

Le RES (Réseau environnement santé) plaide pour des États généraux de la santé environnementale (après le Grenelle de l'environnement de 2007 et les États généraux de l'alimentation de 2018). Dans l'attente des résultats de la recherche, il faut appliquer le principe de précaution et renforcer la prévention

¹⁷/ P. Servigne, R. Stevens, *Comment tout peut s'effondrer, Petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes*, Seuil, 2015.



LA CROIX

Australie, trois millions d'hectares brûlent, septembre 2019.

en interrogeant les facteurs urbains et environnementaux. La ville actuelle, dans sa forme, sa production, son fonctionnement, son métabolisme, doit être questionnée sur l'origine de cette crise sanitaire, son rôle dans la crise écologique et climatique que nous traversons, dans laquelle l'urbanisme a une grosse part de responsabilité. Se pose enfin pour l'urbanisme la question d'une nouvelle alliance avec la santé à construire.

Vers un éco-urbanisme

La crise écologique et environnementale qui éclate dès les années 1970 prend de l'ampleur et plusieurs Sommets de la Terre sont organisés à partir de celui de Rio en 1992 avec son agenda 21. Le nouvel impératif du développement durable qui émerge (1987) va se traduire dans l'urbanisme avec la Charte d'Aalborg (1994), Charte européenne de la Ville durable, qui se veut une anti-Charte d'Athènes. Le dérèglement climatique produit par l'accélération des émissions de GES après les années 1950 impacte les villes par le développement croissant des îlots de chaleur urbains, des inondations, des incendies (forêts)... obligeant les villes à élaborer des plan climat, plan canicule, plan biodiversité... En dépit des promesses de la COP21 (2015), la hausse des émissions mondiales de GES se poursuit, entraînant inéluctablement le

réchauffement climatique. C'est pourquoi, à côté d'une nécessaire politique de *réduction* (des GES), à mener dans tous les secteurs, se pose aussi le problème de l'*adaptation* des villes au dérèglement climatique, par un nouvel *éco-urbanisme* à concevoir^{18/} en donnant plus de place à la nature en ville : il s'agit de revoir les ratios minéral/végétal, sol imperméable/sol perméable, repenser la densification et le COS, renforcer le verdissement et les arbres, introduire l'agriculture urbaine, procéder à la désartificialisation des sols, utiliser de nouveaux matériaux de revêtement..., sans oublier la nécessaire rénovation thermique et la mobilité durable à réaliser, en articulant la transition urbaine à la transition énergétique.

Le plan « *Ville durable* » lancé en 2008 comportait 4 volets : démarche Écoquartier, démarche Écocité, plan « *Transports collectifs en site propre* », plan « *Restaurer et revaloriser la nature en ville* ». Les écoquartiers ont fêté leurs 10 ans : on a basculé dans l'écologisme mais la dimension sanitaire reste encore insuffisamment prise en compte malgré sa gravité (4^e crise écologique). Il faut protéger les populations et les écosystèmes terrestres de l'exposition aux substances chimiques toxiques, aux pollutions de l'air et aux conséquences du changement climatique par une véritable politique de transition écologique, énergétique et urbanistique : les enjeux actuels de santé – pour l'homme comme pour la biodiversité – exigent un éco-urbanisme attentif à ces problèmes qui doit avoir la santé environnementale pour horizon en renouant les liens entre urbanisme et santé. Mais cet éco-urbanisme, à construire, doit éviter de réduire sa démarche à l'environnement et à la question sanitaire uniquement, ne pas renouveler l'erreur de l'urbanisme hygiéniste passé : il doit, à la lumière des savoirs développés sur la ville, élargir son approche en intégrant les questions sociales, économiques et politiques inhérentes à la complexité de la question urbaine. ■

^{18/} On peut lire parmi les nombreux ouvrages parus, J. Haentjens, S. Lemoine, *Éco-urbanisme, défis planétaires, solutions urbaines*, Eyrolles, 2015.

Post-scriptum

QUAND JE TERMINAIS CE TEXTE, il y a plus de deux mois, la pandémie n'avait pas encore atteint son ampleur actuelle : tous les continents sont désormais touchés, plus de 3 milliards de personnes sont confinées. Au moment où j'écris ce post-scriptum, on compte dans le monde plus de 500 000 cas et 23 000 décès (en France plus de 30 000 cas et plus de 1 700 morts) et la comptabilité macabre se poursuit chaque jour. La catastrophe devient planétaire. Comment expliquer une contagion aussi rapide et aussi large, comment comprendre cette vulnérabilité des populations^{1/}?

Outre l'impuissance de la médecine face à ce nouveau virus, trois facteurs, au moins, peuvent être avancés :

1) La mondialisation des échanges économiques et la connectivité planétaire facilitées par les modes de transport, fonctionnant aux énergies fossiles, qui accélèrent la circulation des personnes et... des virus dont elles sont porteuses.

2) L'explosion des maladies chroniques que nous connaissons (20 millions de personnes atteintes en France) qui affaiblissent le système immunitaire et réduisent la défense, des personnes âgées surtout, face aux maladies infectieuses. Nous vivons aujourd'hui le cumul de deux épidémies, maladies chroniques + maladies infectieuses, liées entre elles, la première préparant le terrain à la seconde. Quant aux causes des maladies chroniques, il faut les chercher, entre autres, dans les perturbateurs endocriniens qui ont contaminé tout notre environnement (*RES-Actu* 48, mars 2020).

3) La pollution de l'air par les particules fines en particulier (PM_{2,5} et PM₁₀) qui, outre leurs effets pathogènes, servent de véhicules au coronavirus, favorisant sa transmission, comme cela a été observé dans des régions très polluées autour de la ville de Wuhan ou dans la vallée du Pô en Italie (*Actu-Environnement*, 20 mars 2020). Malgré la baisse du trafic, les particules fines sont toujours présentes dans l'air (météo, épandages agricoles, chauffage résidentiel), a constaté Airparif.

^{1/} Il faudra faire des travaux, plus tard, pour comprendre :

> L'impact sur l'expansion du Covid-19 de l'architecture des cités (densité des barres et tours de logements sociaux) et de l'urbanisme des quartiers défavorisés où sont concentrées, dans la promiscuité, des populations issues de l'immigration surtout.

> Les effets du confinement sur la fracture sociale (taille et état des logements avec familles nombreuses) et sur la fracture numérique (usage de l'informatique).



Des membres du personnel de sécurité portant des masques traversent une rue de Financial Street dans le centre de Pékin, le 3 février 2020.

L'origine de ce virus infectieux doit être aussi questionnée. Pour comprendre l'émergence successive de ces virus dans les pays du Sud en Afrique et Asie, il faut commencer par interroger les inégalités dans les systèmes de santé publique entre Nord et Sud, reflet général des inégalités du développement économique dans le monde. Selon l'OMS, plus de 30 % de la population mondiale n'a pas accès à l'eau potable et plus de 60 % ne dispose pas d'un système d'assainissement efficace et sûr, conditions premières d'hygiène indispensable à une politique de santé publique pour lutter contre la propagation des maladies infectieuses. Dans un monde étroitement interdépendant, il est irresponsable de laisser persister de telles inégalités. Rappelons que pour lutter contre les épidémies endémiques en Europe au XVIII^e et XIX^e siècles, et avant de trouver les thérapies médicales efficaces, on a commencé, très empiriquement, par expulser hors des villes les activités insalubres et pathogènes (cimetières, abattoirs, tanneries, ateliers dangereux, usines toxiques, élevage d'animaux...), à contrôler les marchés, à réglementer les produits alimentaires..., puis à procéder à la construction de réseaux d'égouts, d'adduction d'eau, de collecte des déchets : la mise en réseau de la ville devait supprimer toute stagnation méphitique (ordures, eaux usées, excréta). Ce pré-urbanisme d'assainissement, mis en place pour combattre les épidémies ravageuses, a caractérisé les politiques urbaines du XIX^e siècle en Occident, siècle de l'hygiénisme marqué par la révolution pastoriennne, qui a produit une abondante

législation sanitaire et l'invention de l'urbanisme hygiéniste, comme on l'a montré. Ce fut l'époque historique de la révolution de la santé publique.

La Chine est dans une situation paradoxale. Devenue l'usine du monde, elle a réalisé une révolution industrielle rapide et brutale avec une croissance spectaculaire de son urbanisation (30 % en 1990, 60 % en 2020, 70 % prévus pour 2035), par une politique d'industrialisation et d'urbanisation forcée et titanesque, menée au pas de course, souvent au détriment de son environnement (près de la moitié des nappes phréatiques et des cours d'eau sont pollués) et de l'assainissement des villes qui n'a pas toujours suivi le rythme effréné du développement urbain : 66 % des Chinois (800 millions) n'ont pas accès à une eau salubre et près de la moitié des villes sont dépourvues d'assainissement. La révolution de la santé publique en Chine reste encore un projet à accomplir. Selon l'OMS, 16 des villes les plus polluées dans le monde sont en Chine. La persistance à l'état endémique des grandes maladies infectieuses dans le pays (hépatite, syphilis, tuberculose, typhoïde, sida...) s'explique aussi par cette situation sanitaire. À son actif, cependant, l'espérance de vie des Chinois est passée de 35 ans en 1949 à 73 ans aujourd'hui, mais la mortalité infantile demeure encore élevée à 18 % (3,5 % en France).

La sécurité alimentaire et vétérinaire est un autre grave problème de santé publique en Chine, avec des scandales à répétition (lait frelaté à la mélamine, huile de caniveau, porcs aux anabolisants...). Pour de nombreux experts, la Chine doit repenser son système de sécurité alimentaire, et surtout les *wet markets*, ces marchés d'animaux sauvages, vivants ou tués, et de produits dérivés (pharmacopée) : c'est d'un tel marché à Wuhan que serait parti le coronavirus. Les experts sont formels, c'est un problème de zoonose (maladies infectieuses transmises par des animaux sauvages réservoirs de virus), deux tiers des maladies infectieuses ont une origine animale, comme le cas de la civette pour le SRAS en 2003. L'animal en cause ici n'est pas encore connu et des recherches sont en cours. En pleine crise épidémique, la Chine a enfin voté le 24 février dernier l'interdiction de ce commerce et de ces marchés animaliers : une mesure d'hygiène décisive mais difficile à appliquer, car ce sont des habitudes culturelles ancestrales qui sont en cause (J. Diamond, N. Wolfe, Le Prochain virus, AOC, 20 mars 2020).

Une autre explication, plus générale, de l'émergence de ces virus infectieux est de type écologique : c'est la destruction/transformation des habitats naturels et des écosystèmes de certaines espèces (réservoirs de virus) par incendie, inondation, sécheresse, dus au dérèglement climatique (le moustique tigre est, par exemple, maintenant remonté à Paris), ou par déforestation, braconnage, qui sont à l'origine du déplacement de ces espèces et de leur rapprochement

ACTUALITÉS

dangereux avec les humains (VIH et Ebola en Afrique par exemple), ou encore par l'extension démesurée des villes et l'urbanisation incontrôlée qui empiètent et bouleversent les biotopes animaux entraînant des voisinages homme/faune sauvage risqués pour la santé humaine. Il est donc impératif d'opérer une séparation hommes/faune, de respecter les biotopes animaux et sauvegarder leurs écosystèmes. C'est l'action que cherche à promouvoir l'association médicale *One Health*, créée en 2000, qui vise à affronter les maladies émergentes à risque pandémique, ou écoépidémiologique, en adoptant une vision holistique de la santé qui intègre santé humaine, santé animale et santé de l'environnement, pour comprendre leurs interactions et interdépendances. ■

A. L.



2019-2020 De turbulences en basculement...

À l'échelle de la France – et même davantage –, Emmanuel Macron depuis le printemps 2017 semblait « *en marche* »... Vers quoi ? Les avis divergeaient.

Mais voici que tout cela s'est progressivement bloqué. Les Gilets jaunes ont occupé les ronds-points, là où on ralentit. Le monde du travail s'est soulevé pour empêcher une réforme des retraites que le gouvernement a pensé imposer par voie de 49.3, mais qui aujourd'hui est « *suspendue* ».

Parce que le premier rôle de l'année est décerné à un acteur invisible : ce virus qui a stoppé l'accélération du monde, arrêté les économies, confiné l'humanité. Dans ce dossier, retour sur ces mois passés riches d'imprévus. ▢

Quel monde après le monde d'hier ? Politique par temps de crises...

Antoine Artous, Francis Sitel

« Nous gagnerons, mais cette période nous aura beaucoup appris. Beaucoup de certitudes, de convictions seront balayées, seront remises en cause. Beaucoup de choses que nous pensions impossibles adviennent. Ne nous laissons pas impressionner, agissons avec force, mais retenons cela, le jour d'après, quand nous aurons gagné, ce ne sera pas un retour aux jours d'avant. »

Emmanuel Macron
(discours du 16 mars 2020)

2017 avait paru marquer un basculement politique, frappant le vieux monde d'obsolescence pour saluer l'émergence d'un monde neuf, plus jeune, plus dynamique, moderne enfin... De cela Macron fut l'instigateur et le bénéficiaire. Il annonça une société s'organisant autour d'un nouvel équilibre dont il serait le pivot.

C'était il y a un peu plus de deux ans. Depuis tout a été remis en question. Sous les coups de boutoir de crises successives et d'ampleur inégalée. Comme autant de résurgences d'un passé vengeur ravageant le nouveau paysage. Crise des Gilets jaunes d'abord, soulèvement colérique faisant écho aux révoltes populaires anciennes. Puis mobilisation face à la réforme des retraites, accompagnée de contestations fortes dans divers secteurs, dont celui de la santé, comme la réplique puissante et durable des mouvements qui ont ponctué l'histoire sociale du pays, avec ses grèves, ses manifestations, ses organisations du mouvement ouvrier. Et à présent cette crise sanitaire qui à l'heure de la mondialisation réveille les peurs ancestrales et oblige à des mesures d'un autre temps, confinant des populations entières, mettant à l'arrêt la vie sociale et économique, faisant chavirer tous les cadres jusque là perçus comme inébranlables.

ON POUVAIT PENSER — ET LE PRINCIPAL INTÉRESSÉ EN FUT CERTAINEMENT CONVAINCU — que l'élection de Macron en 2017 inaugurerait une totale reconfiguration du champ politique.

La « vague dégaïste » avait marginalisé puis éliminé de la compétition les deux forces qui des décennies durant avaient hégémonisé les représentations de la droite et de la gauche, le PS et l'UMP-LR, et de ce fait assuré les alternances

successives entre l'une et l'autre au gouvernement. Le duel du deuxième tour entre Macron et Le Pen pouvait augurer un nouveau partage structurant la vie politique. Au clivage gauche/droite comme déterminant des choix politiques possibles, et reflétant de manière toute relative et déformée les conflits de classe, se substituait une opposition inédite dont les termes se valident réciproquement : « *progressistes* » contre « *nationalistes* » / versus « *mondialistes* » ou « *européistes* » contre « *patriotes* ».

La consolidation de cette nouvelle configuration supposait l'enfermement des forces politiques anciennes dans une spirale de déclin. D'un côté en soumettant LR à une double pression, celle de l'attraction du macronisme (d'autant plus forte que la politique du gouvernement s'est affirmée de plus en plus ouvertement de droite), et celle de la concurrence du FN/RN, à la fois idéologique quant aux questions dites « *sociétales* » (sécurité, immigration, identité nationale) et électorale (dès lors qu'un succès ne peut se concrétiser en cas de défection de



l'électorat RN). À l'autre bord, en laissant la gauche s'affaiblir par incapacité à rompre avec le cours passé et à surmonter des divisions de plus en plus incrustées, entre un PS à vocation gouvernementale mais marginalisé et paralysé, une force nouvelle insoumise ambitieuse à coloration populiste, et d'autres composantes fragmentées et privées de perspective et de dynamique (le PC, les différents courants issus de l'extrême gauche et de la mouvance alternative...).

Une autre dimension du projet macroniste, fondamentale et déterminante, était que ce gouvernement libéré des anciennes pesanteurs devrait se montrer en capacité d'imposer un changement qualitatif des rapports sociaux, en défaveur du monde du travail, et une accélération de l'application des exigences néolibérales. Une telle refonte, non plus seulement du champ politique mais de la société, passait nécessairement par des confrontations sociales. Une première démonstration fut réalisée avec succès avec l'imposition de la réforme de la SNCF. Elle devait être complétée et amplifiée par une réforme d'une tout autre ampleur : celle du régime des retraites. Le grand œuvre du quinquennat, qui devait assurer une deuxième partie de celui-ci apaisée dans sa frénésie réformatrice, prélude à une réélection en 2022.

De l'impromptu Gilets jaunes...

La mobilisation des Gilets jaunes est venue percuter et déstabiliser ce scénario. Ce mouvement inédit et qu'on peine à décrypter avec les grilles

d'analyses classiques a signifié l'irruption, voire l'éruption de la colère d'une partie de la société qui, de longue date victime de grandes difficultés dans sa vie quotidienne, s'estime ignorée, voire méprisée par le pouvoir et les catégories qu'elle juge privilégiées. Sa révolte a trouvé des formes inédites d'expression : l'occupation des « *non lieux* » que sont les ronds-points, les parkings des supermarchés, des manifestations à répétition dans quelques villes et au cœur même du Paris de la richesse et du pouvoir (avec une polarisation sur les Champs-Élysées), et parfois le recours à une violence que n'a pu contenir une répression policière d'une brutalité extrême (avec utilisation des armes dites « *non létales* »).

Cette mobilisation de par sa puissance ne pouvait recevoir, au-delà de quelques concessions économiques et de beaux discours, de réelles réponses à ses aspirations sociales et démocratiques. Il en est résulté une pulsion de haine anti-Macron, conséquence de la personnalisation du pouvoir générée par le fonctionnement de la V^e République et l'emprise médiatique sur la vie politique, et aggravée du fait de la personnalité et des excès comportementaux de Macron soi-même. Et, de manière cette fois rationnelle, une délégitimation du pouvoir, laquelle compromet son autorité et sa possibilité de mener à bien son offensive réformatrice^{1/}.

Macron a cru pouvoir éteindre l'incendie grâce à son incontestable talent de débateur et d'illusionniste dans le cadre du « *Grand débat* ». Pour ensuite confirmer la mise en œuvre de la grande réforme des retraites, au nom d'une retraite à points vendue comme « *universelle, simple et juste* ». La volonté d'aboutir rapidement et de confirmer l'essai de la réforme de la SNCF allait s'avérer relever d'un entêtement coupable.

... au retour de la grève

Une grève dure dans les transports, RATP et SNCF, de plusieurs semaines, passant l'obstacle des Fêtes de fin d'année, avec des conséquences majeures pour la population, en particulier en Île-de-France (rappel du chaos de 1995), des secteurs multiples en grève et en révolte, dans l'Éducation nationale, et plus imprévus de la part des avocats, à l'Opéra, des manifestations nombreuses et massives, quelques grèves dans le privé dessinant une possible généralisation...

Au cours de ces semaines d'agitation le discours officiel a volé en éclats, sa grande réforme se révélant un projet bricolé, incohérent et fondamentalement injuste. Au point de rendre difficile un accord avec la direction de la CFDT, qui pourtant affichait son approbation de la retraite à points et sa volonté

^{1/} Une première dégradation a résulté de « *l'affaire Benalla* ».

« réformatrice ». Au final, démonstration fut faite que ce projet de portée historique ne pourrait être imposé que sous le signe de l'autoritarisme (ce que symbolise le recours à l'article 49.3). Annonce que dans cette affaire il n'y aurait que des perdants.

D'où la question de comprendre ce que Macron est allé faire en cette galère. Suite à l'alarme des Gilets jaunes il avait annoncé un changement de pied et de ton, ce qui devait se traduire pour le moins par une pause dans la marche forcée à la refonte sociale. Sans doute qu'un tel choix eût supposé une réelle conscience de ce que signifiait la mobilisation des Gilets jaunes au regard de l'état de la société, et une attention plus soutenue aux divers mouvements travaillant la société (en particulier celui des personnels de la santé).

Une telle compréhension fut empêchée par la nature même, sociale, politique et idéologique, de ce qu'on appelle improprement « *la classe politique* ». En l'occurrence ces représentants de la classe dirigeante que l'équipée triomphale de Macron en 2017 a portés au gouvernement du pays. Ce qui aujourd'hui se révèle comme un manque de professionnalisme et une arrogance velléitaire témoigne d'une distorsion entre les conceptions et les projets de ces derniers et l'état de la société. D'où une incapacité à remettre en cause sa vision du monde.

Un état de fait qui ne s'explique pas par les seules caractéristiques de Macron et de ses équipes, ni même de sa base sociale, réduite mais réelle. Il renvoie à des données plus profondes. En fait une déconnexion relative mais importante entre la sphère politique, au sens institutionnel, parlementaire et électoral (qui concerne, au-delà du parti macroniste, l'ensemble des composantes du système représentatif toutes victimes peu ou prou d'illusions proches) et la réalité des rapports sociaux (empêchés de se projeter sur ce champ institutionnel – qui est aussi celui des décisions politiques). D'où l'installation dans la durée d'une espèce de dialogue de sourds. Entre d'une part un pouvoir qui répète « *Je vous ai compris* » et se montre peu avare en actes de contrition hypocrites, sans rien changer à son logiciel ni à ses projets politiques. Et d'autre part des forces sociales qui revendiquent, manifestent leur mécontentement, sans vraiment espérer être entendues, ni croire réellement que l'instance de la décision politique pourrait être en capacité d'accepter un changement de la donne imposée par le néolibéralisme.

On sait que les partis politiques souffrent d'une désaffection record de la part des citoyens – faiblesse insigne en termes d'adhésions, et aussi de votes –, avec les phénomènes en résultant : abstentionnisme électoral croissant (à présent majoritaire pour nombre d'élections), discrédit du personnel politique quelle que soit sa couleur politique. Au-delà, il semble que la crise de confiance des individus frappe toutes les formes d'organisation collective pérennes, en particulier les syndicats, faiblesse croissante de la syndicalisation, déserts



syndicaux dans le privé (dont l'explication ne se réduit pas à la seule répression patronale, au demeurant bien réelle), fragmentation du champ syndical, le phénomène spectaculaire à Paris de l'autonomisation des cortèges de tête lors des manifestations^{2/}... La question des associations apparaît spécifique^{3/}. On pourrait aussi évoquer la défiance à l'égard des médias, face à la concurrence, souvent sauvage, desdits réseaux sociaux (vecteurs performants mais sans contrôle démocratique ni délibération collective).

Pourtant les élections ont lieu, les institutions fonctionnent et les pouvoirs s'exercent.

Le peu de légitimité de ces derniers n'est pas contestée en leur opposant une alternative, mais sur le mode du « *dégagisme* » qui semble, contrairement à ce qu'on pu penser en 2017, ne pas s'épuiser, puisque dès le lendemain s'est enclenchée une dynamique visant à « *dégager les dégagés* » de la veille. Lors du mouvement des Gilets jaunes l'allergie à toute forme de représentation, associée à une colère irrépressible, paraît témoigner de cette caractéristique assez inédite de la vie politique présente.

Interroger la « *crise démocratique* »

La crise démocratique – plus précisément la réalité complexe que cette formule vise à évoquer – est de portée européenne, sinon davantage. Il semble en effet qu'aucune société n'y échappe : discrédit des partis politiques et de

^{2/} Voir dans ce dossier l'article de Jean-Claude Mamet, et celui de Karel Yon.

^{3/} Au sujet des associations voir dans ce numéro l'entretien avec Jean-Louis Laville.

leurs représentants, désaffection électorale, défiance par rapport aux moyens d'information, doute quant à la légitimité des institutions et des régimes politiques, instabilité politique et montée des forces d'extrême droite et populistes...

Dans ces conditions il n'est pas aisé de distinguer ce qui relève d'une part de spécificités des différents pays, qui sont liées à leur histoire et à leurs originalités politiques (par exemple dans le cas de la France les effets du régime de la V^e République), mais qui aussi interagissent, et d'autre part des données plus fondamentales qui renvoient aux coordonnées générales de la période actuelle.

Une donnée structurelle semble s'être installée : un découplage croissant entre le champ politique institutionnel (incluant les partis, les élections, le Parlement, l'État) et la réalité de la société avec sa vie propre, ses mobilisations, ses rapports de force entre classes et groupes sociaux. Cela ne se limite pas à la différenciation, qu'il conviendrait de surmonter, entre le social et le politique, puisque ledit social est profondément politique et qu'on aurait tort de dénier au politique un contenu social (celui des intérêts des privilégiés, celui de la volonté de la classe dirigeante). D'où le caractère quelque peu fallacieux des formules, malgré leur efficience comme slogans, opposant « *oligarchie* » et « *peuple* », ou « *le 1 % face aux 99 %* »...

Quant à l'opposition entre État et société civile, elle ne saurait rendre compte de cette déconnexion entre deux réalités socio-politiques, celle de l'instance dirigeante, avec ses propres divisions, et qui diffuse aux différents niveaux de la hiérarchie sociale^{4/}, et celle des classes travailleuses (avec leurs multiples divisions et tensions). La rupture entre l'une et l'autre cause et alimente la crise politique dite « *crise démocratique* ».

L'analyse de celle-ci est délicate du fait de contradictions évidentes. Ainsi les aspirations démocratiques populaires s'expriment avec une puissance impressionnante. De ce fait, même des options politiques qu'on peut comprendre être par nature hostiles à la démocratie s'affichent comme revendiquant « *d'avantage de démocratie* », ou une « *vraie démocratie* » (d'où l'usage obligé de caractérisations confuses, telles que *populisme*, ou *illibéralisme*). Mais dans le même temps l'autoritarisme règne en maître, et on voit un doute mortel ronger la conscience de nombre de citoyens quant au fait qu'un régime démocratique est le meilleur souhaitable par comparaison à d'autres (donc de type dictatorial). Dans ces conditions, difficile de dire avec certitude de quel côté la balance est appelée à pencher !

^{4/} Si on ne peut ignorer les exaspérations que suscite la personne du Président, de par la concentration du pouvoir du fait des institutions de la V^e République, on ne doit pas oublier que l'autoritarisme lié au présidentialisme diffuse dans l'ensemble de l'appareil d'État et aux divers niveaux hiérarchiques des chaînes de commandement.

En revanche nul doute quant au constat que le système politique français (mais c'est aussi vrai d'autres du même modèle combinant démocratie parlementaire et présidentialisme) est en cours de déconstruction. Certaines évolutions en ce sens sont déjà anciennes (voir la courbe régulière de perte d'autorité des présidents successifs au cours de l'histoire de la V^e République), elles se sont accélérées en 2017 : effondrement des deux partis d'alternance, surgissement du joker Macron, le fait que dans le quatuor de tête tous, à l'exception de Fillon, se revendiquaient du « *dégagisme* », voire de formes plus ou moins nuancées de populisme. Avant même l'élection, et préparant celle-ci, les primaires à droite et à gauche avaient préfiguré ce dysfonctionnement général, désignant pour les unes un candidat trop à droite (Fillon), pour les autres un candidat trop à gauche (Hamon).

Démonstration paraît faite que la crise du système politique ne génère pas des réponses susceptibles de répondre à cette dernière en termes de projets politiques de longue portée, donc imposant des changements majeurs, et incarnés par des personnalités charismatiques (à l'image du général De Gaulle fondateur de la V^e République, ou d'un Mitterrand artisan de l'Union de la gauche). On voit au contraire un présidentialisme à bout de souffle qui perdure sans fin, et offrant des opportunités à des ambitions dotées d'un certain sens de l'aventurisme^{5/}.

Dans ces conditions les succès sont fragiles et lourd le prix à payer. Jean-Luc Mélenchon, désigné principal opposant à Macron et se plaçant comme son challenger, n'est pas parvenu à mobiliser le peuple qu'il se faisait fort de fédérer, et en est venu à multiplier les faux-pas. Tandis que Macron s'est vu assiégé par des foules en grande colère, dont nul ne pouvait prétendre négocier en leur nom...



^{5/} À titre d'illustration, le « *dégage de là que je m'y mette* » pourrait assez bien définir la manière dont Macron a agi avec Hollande.

Ce n'est pas le moindre paradoxe de cette situation qu'un pouvoir délégitimé et en difficulté ait pensé être en capacité de poursuivre son entreprise de réformer une société qui s'insurge contre la régression ainsi imposée et l'autoritarisme l'accompagnant. Alors que les outils politiques (LREM) dont il dispose s'avèrent défaillants, il semble convaincu que les moyens d'un exécutif réputé fort (la présidence, le gouvernement) lui sont suffisants, et que le reformatage du champ politique autour du face-à-face avec Le Pen vaut assurance de nouveaux succès électoraux.

La réduction finale des choix politiques à l'alternative Macron/Le Pen représenta une martingale gagnante lors de la présidentielle, mais les limites de son efficacité sont apparues lors des européennes, et elle s'est révélée totalement inadaptée pour les municipales. L'ambition de maintenir un tel duel comme devant organiser la prochaine présidentielle de 2022 apparaît hautement problématique.

L'exception RN

Tout ce qui est dit à propos des faiblesses des forces politiques ne s'applique que très partiellement au RN. Lui ne paraît pas souffrir de discrédit de la part de sa base sociale et de son électorat, Marine Le Pen malgré ses faiblesses évidentes est respectée, épargnée par la vague dégaïste. Même s'il ne profite pas d'un mouvement d'adhésion et de capacités militantes à la mesure de ses succès électoraux, le RN, sans faire ni dire grand-chose, s'est installé comme un pôle décisif de la vie politique. On peut considérer qu'il ne souffre pas, du moins bien moins que d'autres, de la déconnexion avec le champ social évoquée précédemment : il est en situation de capter à son profit bien des mécontentements existant au sein de la société, les uns de manière exclusive (le rejet des étrangers, les pulsions nationalistes et identitaires, la défiance à l'égard des autres et l'obsession de la sécurité...), d'autres en dispute avec le mouvement ouvrier (les revendications sociales, l'écoute des Gilets jaunes, l'opposition à la réforme des retraites...), voire en conjonction apparente avec certains secteurs de la gauche sur des sujets internationaux...

Toutes choses qui signifient que pour 2022 il est promis comme en 2017 à être qualifié pour le deuxième tour de présidentielle.

Horizon 2022

Ce pronostic implique qu'à nouveau c'est au premier tour que se jouera la désignation du présidentiable, en la candidature qui paraîtra conjointement pouvoir battre Le Pen et exercer la fonction présidentielle (une double exigence à laquelle aujourd'hui seul Macron paraît répondre).

Mais à mi-mandat de ce dernier, le bilan est là : le renforcement de l'audience de Macron au sein de l'électorat de droite se paye du fait qu'une part importante de l'électorat de gauche ayant voté pour lui en 2017 est aujourd'hui déterminée à ne plus rééditer ce vote en 2022. Le rejet à son égard est tel qu'il en vient à relativiser l'importance de battre Le Pen. D'où la possibilité qu'en cas de réédition d'un duel Macron/Le Pen celle-ci en sorte victorieuse.

Cette projection de mauvais augure suffit à rouvrir le jeu, en ce qu'elle introduit l'hypothèse qu'il ne faut plus parier sur Macron pour écarter Le Pen. Ce qui conduit soit à envisager sa mise à l'écart, comme il fut fait pour Hollande, soit à travailler à une candidature susceptible de le doubler et d'arriver en deuxième position lors du premier tour. D'où une réactivation du clivage gauche/droite, qui avait été décrété aboli et dont les municipales viennent de montrer qu'il restait bien présent.

On voit que la droite se hâte lentement à préparer une candidature répondant à cet objectif. Les postulants à cette mission ne manquent pas : des présidents et présidentes de régions, Dati qui peut se revendiquer de son efficace campagne parisienne, le discret et fringant président de l'Association des maires de France... Reste à trouver la recette qui permettrait de conjurer les concurrences fratricides.

De cette même menace de la division, la gauche est loin d'être exemptée. Quoi qu'il en dise il paraît clair que Mélenchon considère qu'une nouvelle opportunité va se présenter, Jadot ne cache pas qu'à l'heure où l'écologie a le vent en poupe c'est à lui que cette chance est offerte, quant au PC il répète depuis son dernier congrès que cette fois il y aura un candidat communiste à la présidentielle... Et sans doute que la liste des possibles prétendants ne s'arrête pas là. Quant à l'appel de personnalités socialistes à renouer avec la geste mitterrandienne en invitant à un « *nouvel Épinay* »^{6/}, c'est-à-dire à une unification des gauches, on peut penser qu'il ne soit pas suffisamment convaincant pour être opérant.

Au point qu'on en vient à soupçonner que, comme dans d'autres pays, il faille accepter que seul un candidat de droite soit en mesure de barrer la route à l'extrême droite.

Exercice de prospective

Le scénario d'une victoire de Le Pen à la présidentielle se présente encore comme invraisemblable car trop incongru, en ce qu'il est grandement étranger à ce qu'est la société, à la réalité des rapports de forces sociaux, à la puissance du potentiel de transformation positive dont ceux-ci sont porteurs.

^{6/} « Pour un nouvel Épinay de la gauche », tribune dans *Le Monde* du mercredi 4 mars 2020.



Pourtant, sans un bouleversement de la donne politique, le découplage évoqué plus haut s'il se maintient en l'état pourrait conduire à un accident électoral majeur. S'il se produisait, il faudrait admettre que son caractère accidentel ne relève pas de l'anecdotique et du provisoire. De même que les élections de Trump ou de Bolsonaro ont imposé des configurations politiques imprévisibles mais fort nocives, et révélatrices de données profondes.

L'actuelle incapacité des forces politiques – celles existantes ou possiblement en gestation – à être fortement en prise avec les mobilisations de la société ne peut s'expliquer par les seules carences des équipes dirigeantes. Elles renvoient à des confusions quant aux grandes questions posées et à des déficits d'ordre stratégique. Ce qui fait que si la crise politique frappe aussi bien la droite – classique comme prétendument moderne – que la gauche, cette dernière en subit plus gravement les effets et se trouve en plus grande difficulté pour y répondre. Il faut considérer que toutes les questions dites « *sociétales* » – le rapport aux religions, les questions de bioéthique, les coordonnées de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme... – qui autrefois auraient renvoyé à des fondamentaux solides et peu discutables, se traduisent aujourd'hui presque en permanence par des divisions, souvent insurmontables. Un constat peut-être plus inquiétant encore que celui qui invite à mesurer l'ampleur de la tâche nécessaire pour actualiser les références de la gauche et répondre aux défis nouveaux de l'écologie, de la mondialisation, des transformations du capitalisme, de l'urbanisme...

Deux tentations sont à écarter. L'une qui serait d'exiger en préalable à tout engagement à gauche que les forces organisées s'en revendiquant surmontent leurs divisions et élaborent un projet politique commun pour redéfinir une perspective de transformation sociale radicale, donc écologique, démocratique, féministe, internationaliste, antiraciste... L'autre, symétriquement inverse, de ne plus attendre grand-chose de ces forces et de travailler à un changement venant d'en bas, de l'action des gens et par leur auto-organisation citoyenne. C'est la combinaison dynamique des deux mouvements qui peut permettre de relever le défi et de dépasser les contradictions actuelles. Reste que les problèmes posés sont d'une gravité et d'une ampleur telles que les forces aujourd'hui organisées ne sauraient être que des facilitateurs d'un mouvement impliquant d'autres réalités de la société. Ce qui nécessite du même coup qu'elles assument leur propre dépassement et leur inscription dans cette grande transformation.

Mars 2020, le grand basculement

La crise sanitaire provoquée par le coronavirus n'est pas seulement la troisième que le pays et son président aient dû affronter ces dernières années, elle est celle d'un grand basculement imprévisible et inédit.

Ce virus, à la nocivité jusque-là sous-estimée, révèle sa puissance sidérante. Des populations entières confinées, des villes désertes et les individus interdits de déplacements, condamnés à se tenir à distance les uns des autres. Des entreprises à l'arrêt, sauf celles dont la production est désignée comme indispensable, vitale, ou celles pour lesquelles le télétravail est possible. Cela pour une durée indéterminée. Sans que nul ne puisse dire quand et comment on en sortira, ni de prévoir en quel état pour les individus et les collectifs sociaux.

Sarkozy s'était vu confronté à la crise financière de 2008, Hollande à celle provoquée par les attentats terroristes. Situations qui, du fait de nos institutions, et plus largement de ce qu'est le monde contemporain, obligent les chefs d'État à se hausser subitement au niveau des responsabilités répondant à des défis bousculant la situation préexistante. La gravité des menaces auxquelles les sociétés se trouvent alors confrontées génère une dynamique d'union nationale et de discipline de la population. Dans ces conditions, les dirigeants (le chef d'État, le gouvernement, les directions des secteurs directement concernés) se voient dotés d'une autorité sans précédent. En retour, tout faux-pas de leur part, ou engagement trahi, ne sera pas excusé. On n'a pas oublié que la volonté de Sarkozy de corriger les excès d'un capitalisme débridé s'est vite évanouie. Hollande a payé cher l'erreur (que lui-même a tardivement reconnue) d'avoir prôné au nom de la lutte contre le terrorisme le recours à la déchéance de nationalité pour les citoyens binationaux. Macron va devoir

assumer les conséquences des responsabilités dont la dramatique situation présente l'investit.

Des procès sont déjà en cours, contre les retards pris, les erreurs commises, par exemple avec le maintien du premier tour des élections municipales, plus grave sans doute le trouble provoqué par les révélations de Buzyn^{7/}, ou à propos de certaines postures guerrières. Ils sont promis à se poursuivre. Mais l'essentiel est sans doute ailleurs. À un moment donné Macron a su prendre la mesure de l'événement et y répondre. Son appel à l'union nationale s'est accompagné du geste qui s'imposait de suspension des réformes engagées, dont celle des retraites, question sur laquelle les mobilisations sociales n'étaient pas parvenues à le faire reculer jusqu'alors^{8/}. Le plus important est qu'il conviendra de ne pas oublier le propos alors tenu quant à l'impératif d'assumer de nécessaires ruptures. Ruptures avec « *le modèle de développement dans lequel s'est engagé notre monde depuis des décennies.* »^{9/} Donc, en effet, bien avant que Macron soit en responsabilité, mais dont il a assumé en être le plus farouche défenseur.

On ne sait pas ce que sera demain, mais il ne pourra en effet être le retour de ce passé qui a débouché sur cette crise sans précédent et aux conséquences imprévisibles. Savoir l'affronter, et y répondre, voilà ce à quoi personne n'échappera. Ni Macron, ni les militants politiques, ni quiconque... ▣

^{7/} Agnès Buzyn (dans *Le Monde* du 18 mars 2020) a révélé qu'elle aurait alerté Macron dès le 20 décembre 2019 de la gravité de l'épidémie se développant en Chine, puis à nouveau le 11 janvier 2020, et le 30 janvier averti Philippe que « *les élections ne pourraient sans doute pas se tenir* ». Cela sans être entendue, les élections municipales ayant été maintenues au dimanche 15 mars. Ce qui a affaibli l'alerte lancée le 12 mars par le Président, et a renvoyé au 16 mars l'annonce des mesures drastiques devant être prises. Reste qu'il est difficile de comprendre pourquoi, si elle était consciente de la situation, Agnès Buzin a décidé de démissionner de son poste de ministre de la santé, en urgence après le renoncement de Benjamin Griveaux, afin de prendre la tête de la liste LREM pour les élections municipales de Paris.

^{8/} Cf. E. Macron : « *Toute l'action du gouvernement*

et du Parlement doit être désormais tournée vers le combat contre l'épidémie, de jour comme de nuit. Rien ne doit nous en divertir. C'est pourquoi j'ai décidé que toutes les réformes en cours seraient suspendues, à commencer par la réforme des retraites » (discours du 16 mars 2020).

^{9/} Cf. E. Macron : « *Ce que révèle d'ores et déjà cette pandémie, c'est que la santé gratuite sans condition de revenu, de parcours ou de profession, notre État-providence ne sont pas des coûts ou des charges mais des biens précieux, des atouts indispensables quand le destin frappe. Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché* ». Et aussi : « *Les prochaines semaines et les prochains mois nécessiteront des décisions de rupture en ce sens. Je les assumerai* » (discours du 12 mars 2020).

Retour sur la mobilisation retraites

Un mouvement général de contestation politique !

Jean-Claude Mamet*

Après le 5 décembre 2019, beaucoup espéraient une grève générale. Nous ne l'avons pas (pas encore ?), mais nous avons un vrai mouvement de contestation générale du macronisme, simultanément sur le plan social et sur le plan politique. Se conforte le refus d'une société dominée par l'ordre néolibéral (parfois nommé aussi ordolibéralisme) : autoritarisme et dérive violente du pouvoir central, individualisation dite « *universelle* » des droits et des relations inter-humaines mises en concurrence.

D'une certaine manière, depuis novembre 2018, avec l'entrée sur la scène sociale et politique des Gilets jaunes, la contestation n'a pas cessé. L'historien Stéphane Sirot place même le début de la séquence au printemps 2016, avec le premier mouvement contre la loi Travail, qui a duré de février à septembre : « *nous nous trouvons... dans une phase historiquement inédite de contestation quasi ininterrompue depuis la mobilisation contre la loi El Khomri à la fin du mandat Hollande* » (entretien dans *Initiative communiste*).

Il est vrai que certaines caractéristiques de ces luttes se ressemblent (les cortèges de tête, la dimension politique, l'inventivité), nous y reviendrons. Mais il reste à vérifier qu'il existe bien un effet cumulatif, et que les moments de reculs importants (les ordonnances travail de Macron, l'attaque inouïe contre les chômeurs, le processus de démantèlement de la SNCF, puis de la Fonction publique...) n'entament pas la dynamique d'ensemble. C'est l'enjeu du mouvement « *retraites* ». Macron ne s'en cache pas : c'est un enjeu de société !

Il serait présomptueux de d'opérer un survol complet de la séquence. Personne ne peut « *tout voir* » ! Le choix ici est seulement d'aborder quelques questions :

- Le cadre historique des retraites comme « *enjeu de société* ».
- La dynamique du déclenchement et l'effet Gilets jaunes.

* Jean-Claude Mamet est militant du mouvement Ensemble ! Il anime le blog syndicollectif (www.syndicollectif.fr)

- L'appréciation du bras de fer direction CFDT/Philippe-Macron : cinéma ou vraie question ?
- Les éléments nécessaires du rapport des forces : la grève qui gagne comme en 1995, ou un mouvement à multiples niveaux ?

Les retraites : une synthèse de l'histoire sociale

À l'occasion de multiples rendez-vous solennels (par exemple le discours au Congrès à Versailles), E. Macron a bien décrit la signification de son projet de bouleversement du régime d'acquisition des droits à la retraite avec le système à points. Edouard Philippe a aussi évoqué le Conseil national de la résistance (sans oublier le double rôle du PCF et de De Gaulle). Macron a proposé « *un nouveau contrat social* », basé sur tout autre chose que les statuts du travail, que ce soit le régime complémentaire à points existant dans le secteur privé (qui sert de Cheval de Troie pour modéliser son projet) ou les régimes dits « *spéciaux* ». Dans l'univers de Macron, le statut des travailleurs disparaît en tant que conquête garantissant des droits automatiques et socialisés. Tout cela est réputé corporatiste, dans un monde où chacun et chacune doit dorénavant construire sa carrière sous la forme d'un investissement : achat de points, compte de formation, compte pénibilité basé sur l'état individuel de santé, auto-entreprenariat, assurances. Sur le marché des droits achetés, l'égalité règne, mais inversée : sous forme d'une concurrence interindividuelle, dite *universelle*. C'est pourquoi les macroniens n'ont que ce dernier mot à la bouche, ils savent qu'il touche l'imagination.

Malheureusement, pour riposter à ce défi, le mouvement syndical est en situation défensive ou en hésitation stratégique. Une mémoire s'est perdue ou n'a pas été entretenue. Il y avait bien une portée universelle de la construction de la Sécurité sociale de 1946, englobant alors dans le Régime général tous les droits : santé, retraite, accidents du travail (mais pas les allocations familiales)... Mais les professions « *indépendantes* » ont refusé d'y entrer. Et dans le syndicalisme CGT, des tensions n'ont pas été résolues dans le sens d'une convergence interprofessionnelle de tous les secteurs. Un régime à points fut même inventé par le patronat (et accepté par les syndicats) pour les cadres. Le patronat n'a pas cessé sa guérilla contre le Régime général. En 1967, il obtint par ordonnances la séparation des branches, l'annulation des élections des représentants syndicaux, et la mise en place du paritarisme de gestion. En 1968, les négociateurs syndicaux de Grenelle ont finalement évacué ce point crucial. Dès lors, une brèche s'est ouverte pour toutes les « *contre-réformes* » qui ont suivi : 1987-1993, 1995 (volet « *plan Juppé* »), 2003, 2010, 2014 (sous Hollande).

Macron s'est donné pour objectif de parachever ces reculs stratégiques. Sa formule, très *individuelle*, est : « *je cotise en points et je touche ce que j'ai*

cotisé ». À son congrès de mai 2019, la CGT a adopté une résolution en défense des fameux « 42 régimes », par la suite montés en épingle par Macron ! Force ouvrière surenchérit à l'automne 2019 sur la même ligne avec une résolution de son Comité confédéral national (CCN). Résultat : on laisse au patronat (qui avait déjà piloté en 2015 la fusion des régimes complémentaires des cadres et des salariés) et au gouvernement l'initiative d'une fusion des régimes au nom de l'universalisme. Cela signifie que le mouvement ouvrier n'est plus vraiment en capacité de proposer un horizon commun au monde du travail. Ce handicap du départ est important : il est de nature interprofessionnelle, donc politique au plein sens du terme. Les Gilets jaunes ont à leur manière occupé la place laissée vacante, en désignant d'emblée le pouvoir central.

5 décembre 2019 : l'effet Gilets jaunes

Beaucoup de commentateurs avaient analysé le mouvement des Gilets jaunes comme marquant dorénavant une incapacité du syndicalisme à incarner politiquement « *la question sociale* ». Les syndicats avaient échoué à stopper les ordonnances Macron, et au printemps 2018 échoué à bloquer la réforme SNCF, malgré l'unité syndicale dans l'entreprise (incluant même la CFDT). L'irruption des Gilets jaunes à la fin de 2018 a créé un effet de sidération jusqu'au plus haut sommet de l'État. La popularité du mouvement est... renversante. Macron vacille, il lâche du lest. Le calendrier gouvernemental est bousculé pendant de longs mois. Mais jamais la jonction avec le syndicalisme ne s'est réellement opérée au niveau interprofessionnel, même si localement beaucoup d'équipes l'ont recherchée en s'inscrivant loyalement aux côtés de ce mouvement déroutant, né en dehors du mouvement ouvrier. Les principales confédérations (CGT et FO) n'ont jamais appelé à soutenir les manifestations du samedi. À Paris, Solidaires l'a fait, de même que les Unions départementales CGT et FO, mais avec des résultats mitigés, pour des raisons complexes de « *culture de lutte* ».

Les Gilets jaunes ont donc enfoncé une porte symbolique : viser directement le chef du néolibéralisme-Macron, et « *aller le chercher chez lui* ». Cette énergie (cette audace) s'est ensuite infusée dans le salariat révolté, chez les inorganisés, les femmes (les luttes féministes sont magnifiquement ravivées), dans les syndicats de base, dans les secteurs professionnels. La révolte contre la réforme Blanquer des écoles a pris au printemps 2019 une tonalité joyeuse avec les chansons adaptées. Les personnels de santé ont lancé un mouvement de très longue durée et de grande ténacité, comme les Gilets jaunes le font encore chaque samedi.

C'est ainsi que la grève de la RATP contre la menace sur le régime de retraite a fonctionné en septembre 2019 comme un grand signal de lutte

possible : il faut y aller ! L'UNSA RATP résulte d'une restructuration syndicale due à la réforme de la représentativité : l'ex Syndicat autonome des conducteurs (très puissant dans la « traction ») est devenu majoritaire sous le sigle UNSA. Est lancé ensuite l'appel pour le 5 décembre, qui monte en légitimité interprofessionnelle de manière impétueuse. En octobre, une grève auto-organisée éclate dans l'atelier SNCF de Châtillon (92) sans que le syndicalisme présent y soit très moteur. Cette grève est un des signes qu'il se passe quelque chose : une envie d'en découdre. FO reprend au vol la date du 5 décembre comme date de démarrage du conflit interprofessionnel. L'Union syndicale Solidaires s'était déjà prononcée dès septembre pour une grève reconductible. En novembre, après la fédération cheminote, c'est au tour du Comité confédéral national (CCN) de la CGT de se prononcer : « ... le CCN de la CGT appelle à poursuivre la construction de l'action par la tenue d'Assemblées Générales... pour que les salarié-e-s et agent-e-s décident, sur la base de leurs revendications et dans l'unité, des modalités des actions, de la grève, de sa reconduction pour un mouvement qui s'inscrit dans la durée afin de gagner le progrès social ». Les termes choisis sont assez clairs pour les équipes militantes : mettre le paquet. Réunis en Assemblée des assemblées (ADA) à Montpellier le 2 et 3 novembre 2019, les groupes Gilets jaunes présents appellent également au 5 décembre, établissant ainsi une jonction avec le syndicalisme : « Tous ensemble, tous unis et cette fois, en même temps ! ». Cet appel a été fortement médiatisé.

La nouveauté est là : une date d'action générale venant d'un secteur professionnel, a été acceptée et reprise en intersyndicale nationale CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF. Elle devient de fait la date d'un « mouvement social » qui se cherche... et se trouve. Le 5 décembre, « le cortège de tête » est très gros. Plus tard, dans les autres dates d'action, ces cortèges de tête atteignent parfois les deux tiers de la manifestation globale, du moins à Paris (dans les autres régions, c'est moins évident). Les assemblées de grévistes des lignes de métro, des gares, s'auto-organisent, avec des Gilets jaunes qui se mélangent. Tous bousculent par les trottoirs et les slogans les disciplines des cortèges syndicaux structurés. Lesquels n'ont jamais voulu ou su depuis des dizaines d'années exprimer une unité réelle du salariat en manifestant tous ensemble sous des bannières communes.

Une partie de la crise récurrente du syndicalisme interprofessionnel est bien là : sa difficulté politique à déclencher le tempo de la lutte est patente.

Cependant, dans les grands « temps forts » de la lutte, une alliance rebelle se forme dans les faits : cortèges de tête, assemblées interprofessionnelles locales (parfois appelées comités de grève), groupes Gilets jaunes, réseaux féministes (avec la redécouverte en costume de l'ouvrière *Rosie la riveteuse*), Opéra de Paris et Comédie française, puis avocats, lycées ou facultés qui

démarrent en lutte ponctuellement, défilés syndicaux dynamiques (où la presse pro-libérale voit la main de la CGT « *qui bloque le pays* », tout en prévoyant son isolement et son échec). Tout se mélange pour former un mouvement politico-social global, qui cherche une stratégie pour la victoire.

CFDT : jeu de rôle ou enjeu réel ?

L'entrée de la direction CFDT (le 11 décembre 2019) dans la confrontation sur la loi « *retraite* » a fait couler beaucoup d'encre. On a pu penser que la CFDT faisait du cinéma, pour mieux se rallier ensuite au gouvernement, selon un scénario déjà vécu. Mais la question est sans doute plus compliquée. La tribune de 11 secrétaires fédéraux de la CFDT publiée dans *Libération* du 28 février montre assez bien que même quand on approuve le système à points, certaines exigences demeurent ! Par exemple sur l'inquiétude engendrée par l'abandon du calcul des droits basés sur les 6 derniers mois de rémunération dans la Fonction publique. Ou sur la question des « *primes* » (et non des points de salaire) promises aux enseignants.

On le sait, la CFDT est favorable à un régime universel, y compris par points, qu'elle a approuvé dans son principe à son congrès confédéral de 2010. Elle n'a donc jamais caché une approche positive des discussions précédant la publication du rapport du commissaire du gouvernement Jean-Paul Delevoye en juillet 2019. La CFDT voulait relever le défi d'une architecture de retraite globale, dépassant la multiplicité des régimes. En cela la CFDT réaffirme sa stratégie ancienne de co-élaboration de « *l'intérêt général* », débouchant sur des compromis qu'elle voudrait équilibrés, intégrant un patronat espéré raisonnable, des pouvoirs publics respectueux, et le syndicalisme comme corps d'intermédiation dans la société. Mais toute cette construction s'effondre avec le système de gouvernement Macron.

Macron est vertical, c'est lui qui définit toutes les règles. Dans ce schéma, le syndicalisme est sous contrôle, relégué à l'entreprise. L'exemple caricatural est l'oukase gouvernemental donné aux « *partenaires sociaux* » au printemps 2019 sur la gestion de l'assurance-chômage (UNEDIC). En gros : négocier entre vous pour conclure obligatoirement qu'il faut économiser 4 milliards sur le dos des chômeurs. Cette pseudo-négociation n'a rien donné et le gouvernement a décidé seul. Dans cette sorte de « *nationalisation libérale* », on a sans doute voulu montrer à la Commission européenne que la France surveille ses comptes publics. Face à cette brutalité, Laurent Berger a déclaré sur LCP en juin 2019 : « *Cette réforme est inacceptable pour la CFDT. Il y a une chose qu'un syndicaliste ne doit jamais oublier, c'est de s'indigner quand c'est profondément injuste* ».

Mais la CFDT est coincée : n'obtenant rien, elle se met en colère dans son coin (y compris par exemple sur l'application des ordonnances Macron sur le Code du travail), mais son espace politique est muré : ou bien elle cède au pouvoir, ou bien elle reprend langue avec les syndicats dits de « contestation », mais avec des capacités de mobilisation ultra-réduites. Des dizaines d'années de recentrage stratégique s'en trouveraient alors anéanties. Telle est la dure loi du néolibéralisme autoritaire de Macron ! Intelligemment, la CFDT avait aussi tenté (au début de l'année 2019) d'occuper le seul créneau possible : l'initiative politique. Ce fut l'alliance avec 17 associations et avec l'ancien ministre très populaire Nicolas Hulot, et l'annonce médiatisée d'un « *Pacte social et écologique* » (66 propositions). Reste que les résultats tardent !

La CFDT s'est donc trouvée mise au pied du mur quand Édouard Philippe a ajouté, dans l'annonce officielle du projet gouvernemental le 11 décembre 2019 au CESE, une clause d'équilibre financier immédiat. C'est le fameux « *âge pivot* » précédant l'entrée dans le régime universel (qui comporte déjà une « *règle d'or* » d'équilibre financier !). Le Premier ministre a sans doute convaincu l'Élysée de l'intégrer à la loi. Il s'agit de « *faire sérieux* » en livrant un régime par points dont les finances seraient dès le départ « *équilibrées* ». Macron accepte, malgré sa promesse très récente (en clôture du « *Grand débat* » en avril 2019) d'en finir avec les réformes paramétriques. Il a en effet besoin de s'assurer du soutien de l'électorat de la droite filloniste dans la perspective de 2022, lequel peut être mobilisé par Édouard Philippe. Mais Laurent Berger ne peut guère se permettre d'aider un président trop à droite. Même si peu de structures CFDT contestent ouvertement la réforme dans son principe, la CFDT demeure dans son corps militant une organisation située dans l'espace de la gauche de compromis. C'est pourquoi Laurent Berger a pris le risque d'une confrontation plus aiguë, et même d'appeler une fois à manifester avec l'intersyndicale des opposants. Et ensuite proposé et obtenu une « *conférence* » de négociation, pour tenter d'arracher quelques mesures (financement, pénibilité), pour montrer que sa stratégie est payante. Ce n'était pas un jeu de rôle, mais une tentative pour continuer à exister comme syndicat de négociation face à un pouvoir qui ne veut pas de celle-ci.

La suite des événements montre que ce calcul pourrait s'avérer une impasse, si « *la conférence de financement* », prévue jusqu'en avril 2020, ne débouche sur rien. La CFDT se retrouverait alors une nouvelle fois au pied du mur. L'avenir n'est pas écrit. Tout dépend en fait de l'ampleur des brèches que le mouvement social au long cours parviendra à élargir et de l'effritement de l'autorité de l'exécutif au moment des élections municipales. Le débat sur « *l'âge pivot* » comportait le danger de masquer le véritable enjeu du système par points. Or, les enquêtes d'opinion montrent qu'à présent c'est tout le projet qui est rejeté (à 60 %), parce qu'il se dévoile de plus en plus comme une réforme

antisociale pour tout le monde ou presque. En fait, c'est plutôt le macronisme qui est rejeté à 60 % suite à cette séquence. Ce qui représente déjà une victoire politique de la lutte.

À la recherche d'une stratégie nouvelle

Au moment où ces lignes sont écrites (début mars 2020) nous n'avons pas de grève générale, mais un mouvement général de contestation citoyenne. Comment gagner ?

La grève a été reconduite pendant presque deux mois dans les transports (une ténacité admirable), quelques jours dans les raffineries et les ports, elle dure chez les avocats. Elle a jailli dans la recherche universitaire menacée par une loi d'encadrement des moyens et libérant la précarité. Le bac Blanquer est très vivement contesté dans 15 % des lycées, mais la crise va bien au-delà : « *c'est quoi ce ministre* » qui transforme l'enseignement en entreprise compétitive ? Le mouvement dans la santé est enraciné depuis juin 2019.

Parallèlement, le macronisme s'use un peu plus chaque jour : mauvais sondages, municipales à la peine, autoritarisme du 49-3, départs de députés LREM, critiques publiques du Conseil d'État et d'autres quasi quotidiennes des économistes quant au projet de loi (y compris chez ceux et celles qui étaient bienveillants avec Macron en 2017). C'est certain : Philippe et Macron ne sortiront pas indemnes de cet épisode, quel que soit le résultat final.

Un débat doit avoir lieu quant aux moyens de remporter des victoires, même partielles, contre le néolibéralisme autoritaire. Les outils de lutte se diversifient, mais sont difficiles à combiner. Les grèves ne peuvent pas avancer toutes au même rythme, même quand les équipes syndicales le souhaiteraient. Les méthodes des organisations dites « *traditionnelles* » et celles des mouvements nouveaux se croisent, s'enchevêtrent, sans vraiment se parler. S'ajoute à ce fourmillement, la vieille question des rapports entre lutte sociale et portée politique. Un tabou demeure sur le rôle des forces politiques. L'hypothèse du présent texte est que la résistance sociale actuelle pourrait prendre des formes plurielles, avec différentes séquences temporelles. Combiner en quelque sorte la « *guerre de mouvement* » et la « *guerre de positions* », pour reprendre la formule de Gramsci, et combiner aussi la lutte sur le terrain du blocage (grèves) et la lutte politique directe, contestant le pouvoir central.

Points de repères pour un débat

Voici quelques éléments pour une réflexion militante ;

☛ Nous ne sommes plus en 1995. Cet hiver-là avait créé la surprise par la propagation à grande vitesse de la grève dans les secteurs publics en

quelques jours. Ce fut un mouvement éruptif et allant crescendo jusqu'aux 2 millions autour du 12 décembre. Juppé n'y avait pas cru, il a fanfaronné et le mouvement a remporté une demi-victoire revendicative (abandon du projet retraite, maintien du plan sur l'assurance-maladie), et une vraie victoire politique : « *On peut gagner !* »

Par la suite, avec l'approfondissement du système de gouvernement autoritaire (« *ce n'est pas la rue qui gouverne* », Raffarin 2003 ; « *les grèves sont devenues invisibles* », Sarkozy 2007), les luttes sociales ont de plus en plus de difficultés à contrecarrer les systèmes de pouvoir, dont la ligne de conduite est de ne jamais négocier. Il y a des « *concertations* », rien de plus. De plus, les forces de gauche et écologistes, soit n'ont pas été à la hauteur (après 2005), soit ont adopté le même logiciel social-libéral (Hollande/Valls/de Rugy). Ce qui accroît le désarroi.

☛ Le besoin d'unité ne se réduit pas à l'addition des sigles. Mais la division est le plus court chemin vers la défaite. En 2016, une intersyndicale a tenu le pavé pendant plus de 6 mois. Aujourd'hui, elle est même élargie à la CFE-CGC. L'auto-organisation interprofessionnelle dans les localités, avec des comités de grève, peut être également un moteur pour donner au mouvement le souffle populaire et rebelle qui fait la puissance des grandes luttes. L'intersyndicale nationale pourrait et devrait encourager ces expériences, les aider à se structurer, à partager le débat sur la stratégie de lutte. Au-delà, il est vital pour le syndicalisme de faire un grand geste unitaire pour se ressourcer. Il y a longtemps qu'il serait souhaitable que CGT, FSU, Solidaires, FO, disposent d'outils communs d'échange : revues, stages, ouverture de la presse. Si les intersyndicales ont perdu de leur capacité à prendre des initiatives fortes et suivies (voir la manière dont le 5 décembre a été déclenché), c'est sans doute qu'elles sont perçues comme installées dans la répétition du même, alors que le monde du travail bouge et cherche des modes d'expression qui rompent avec la routine. Dans certaines manifestations récentes, le cortège de tête regroupait les deux tiers de la manifestation. C'est le signe éclatant d'un problème très sérieux pour le syndicalisme interprofessionnel (voir dans ce dossier l'entretien avec Béranger Cernon, CGT gare de Lyon).

☛ La grève reconductible dans le secteur privé est devenue extraordinairement difficile sur des objectifs interprofessionnels. Cela s'était déjà vérifié en 2016, lors du mouvement contre la loi Travail, alors que le congrès de Marseille de la CGT avait en avril appelé à « *généraliser* ». Il y a des conflits de type nouveau dans le privé (peu visibles), ou des grèves parfois longues et dures pour des motifs d'entreprise (par exemple dans l'hôtellerie) ou en riposte à des licenciements (Peugeot Aulnay-sous-Bois, 2012), mais très peu de

mouvements prolongés inter-entreprises. Comme les analysent Sophie Bérout et Jean-Marie Pernot, « ... dans les anciens bastions syndicaux..., le développement de la sous-traitance a conduit à une externalisation des emplois ouvriers vers de petites entreprises dépourvues de présence syndicale. Quant aux entreprises plus grandes, elles connaissent des réorganisations permanentes qui conduisent à l'éclatement des collectifs de travail, avec un fort recours à des salariés mis à disposition, en intérim ou en contrat précaire. » (*Le Monde diplomatique*, mars 2020). Il n'est donc pas certain qu'un appel intersyndical à la « grève générale » (ce que l'Union syndicale Solidaires ou des structures CGT font souvent) serait suivi d'un effet direct. Beaucoup d'équipes syndicales tentent de reconduire la grève (orientation de l'Intersyndicale) sans y parvenir. Les séquences de grève changent totalement la situation, inaugurent la conflictualité, mais ont besoin d'une amplification de leur message politique. Peut-être est-ce à cette condition que la généralisation deviendra possible.

☛ En revanche, le néolibéralisme et ses méthodes de pouvoir sont rejetés. C'est un fait politico-social. D'autant plus que les présidents ont une assise électorale faible. Une partie des électeurs font sécession avec la vie politique nationale, sauf brièvement. À mi-mandat ou même avant, Sarkozy, Hollande, Macron subissent tous de fortes pertes de popularité. Leurs députés ressentent une fragilité. Des crises politiques peuvent surgir : le pouvoir est fort par les institutions, mais il perd en légitimité. N'est-ce pas ce mécanisme qui a donné au mouvement des Gilets jaunes une force déstabilisatrice après la crise de l'affaire Benalla ? Macron avait dit à ses détracteurs : « *Qu'ils viennent me chercher* ». Les Gilets jaunes sont venus... Depuis, toutes les chansons de lutte en parlent !

☛ Qu'avons-nous à opposer au néolibéralisme ? La dynamique des luttes ne parvient pas à bloquer l'économie, mais elle infuse dans toute la société une envie d'autre chose. C'est pourquoi l'objectif de donner à un projet alternatif une dimension politique nationale peut créer une brèche dans le mur institutionnel protégeant le pouvoir. Il ne s'agit donc plus de résister seulement, d'opposer des revendications à des attaques antisociales, mais de dire clairement et politiquement : « *Voilà ce que nous voulons !* » Et ainsi de faire la démonstration que la politique n'est pas la propriété exclusive des (mal) élus au suffrage (peu) universel, et que la démocratie active issue de la mobilisation est porteuse de sens général. Potentiellement, c'est ce que les Gilets jaunes exprimaient au moment le plus élevé de leur popularité, ce qui leur donnait une quasi « *force matérielle* ». Pierre Rosanvallon écrit : « *Pour la première fois dans l'histoire de nos sociétés, l'opinion publique est devenue une réalité matérielle* » (*Le fond de l'air est rouge*, textes réunis par Joseph Confraveux, Le Seuil, 2019). Mais les Gilets jaunes ne sont jamais parvenus

à donner à cette expression une forme politique complète, malgré les cinq Assemblées des assemblées (ADA), de Commercy en janvier 2019 à Toulouse en mars 2020, en raison notamment de positions contradictoires sur l'expression démocratique collective.

☛ Donner au mouvement social toute sa portée subversive, c'est donc une des clefs qui pourrait accélérer la mise en crise du pouvoir exécutif et de sa majorité. Les exigences syndicales, celles des associations de lutte, celles des forces de gauche et écologistes, expriment cette possibilité latente. Seule l'Intersyndicale possède, si elle le décide, cette force d'opposition et dans le même temps de contre-proposition, par l'organisation d'une « vraie » conférence de financement des retraites. Les forces de gauche et écologistes devraient soutenir cette mise en orbite politique de l'exigence sociale, y compris en rendant publique, toutes ensemble, la cohérence de leur bataille parlementaire. Dès lors, l'exigence d'un référendum prendrait aussi toute sa force de contestation du pouvoir. Le syndicalisme et le mouvement social, suite aux expériences passées (les faux gouvernements de gauche), se méfient des tentatives partidaires qui empiètent sur leur responsabilité de lutte, et rejettent toute dictée de leur message. C'est ce qui explique les polémiques larvées ou publiques quant à leur indépendance. On peut penser qu'une véritable action propre des organisations politiques, respectueuse des rythmes et contraintes syndicales, serait acceptée si elle se déroulait dans des cadres unis et pluralistes. C'est un des défis de la situation. Cela vaut pour cette lutte, mais aussi pour l'avenir. ■

✓ Au moment où cet article a été écrit (début mars 2020), nul ne pouvait savoir comment la lutte contre la réforme des retraites du gouvernement Macron allait se prolonger et quel en serait le résultat. Et, bien sûr, sans pouvoir prendre en compte les conséquences de la crise sanitaire.

Le syndicalisme, la retraite et les grèves

Karel Yon*

CET ARTICLE ÉTAIT INITIALEMENT PRÉVU COMME UN BILAN D'ÉTAPE du mouvement contre la réforme des retraites, puis la crise sanitaire du coronavirus est survenue. On a beaucoup entendu que la pandémie allait jouer comme un *événement*, au sens de ce « *quelque chose* » qui introduit une « *rupture d'intelligibilité* » en traçant la frontière entre un avant et un après, en réorganisant la signification de pratiques ou de situations percutées par lui^{1/}. À l'heure où sont écrites ces lignes,

il est encore impossible de savoir ce que les pratiques du confinement et de la « *guerre* » sanitaire, qui bien souvent revêtent une claire dimension de classe, changeront de la perception des politiques néolibérales, de la politique du gouvernement et de l'utilité du mouvement syndical. Sans se bercer d'illusions sur une soudaine prise de conscience antilibérale de la part des artisans de ces politiques destructrices, on peut au moins espérer que cette situation extraordinaire aide à faire évoluer les représentations du côté du mouvement social.

Dans cette optique, il est possible d'avancer que la pandémie a permis de mettre en lumière un enjeu que le mouvement des retraites, et celui des Gilets jaunes l'année précédente, avaient déjà soulevé, chacun à leur manière : celui de la reproduction sociale. Cette notion désigne l'ensemble des processus et des relations sociales qui rendent possible la reproduction du système capitaliste, c'est-à-dire non seulement des relations sociales capitalistes mais aussi de la vie elle-même. Elle est au cœur de la théorie de la reproduction sociale,



Karel Yon.

PHOTO : D. R.

* Karel Yon est sociologue, IDHE.S (Université Paris-Nanterre, CNRS).

^{1/} Alban Bensa et Éric Fassin, « Les sciences

sociales face à l'événement », *Terrain* [En ligne], n° 38, 2002. URL : <http://terrain.revues.org/1888>

qui se présente comme une relecture et un approfondissement de l'analyse marxiste de la valeur-travail à la lumière des travaux des féministes matérialistes^{2/}.

En soulignant l'interdépendance des sphères de la production (de la valeur) et de la reproduction (de la force de travail), la théorie de la reproduction sociale critique les analyses qui réduisent le travail sous le capitalisme à la forme du rapport salarial, et défend une conception élargie de la classe laborieuse comme « *quiconque dans la classe productive ayant au cours de sa vie participé à la totalité de la reproduction de la société – indépendamment du fait que ce travail ait été rémunéré par le capital ou fourni gratuitement* »^{3/}. Appréhender la séquence de conflictualité précédant la pandémie à travers cette grille d'analyse permet d'identifier des relations de complémentarité et d'interdépendance, là où d'autres voient des relations de concurrence ou de substitution entre mouvements sociaux. C'est aussi un moyen de poser un cadre stratégique dessinant un changement de paradigme pour l'action syndicale.

De l'opposition entre mouvements citoyens et syndicaux aux différentes facettes de la lutte des classes

Dans un essai publié l'an dernier, le politiste Laurent Jeanpierre analysait la révolte des Gilets jaunes comme un révélateur de la crise des formes protestataires issues du fordisme^{4/}. L'antienne de la fin des syndicats n'est pas nouvelle. À la suite des travaux d'Alain Touraine, qui datent de la fin des années 1960, on nous dit depuis cinquante ans que le syndicalisme n'a pas d'avenir, qu'il ne se maintiendrait que par un simple effet d'inertie institutionnelle. Le moins qu'on puisse dire est que le mouvement de l'hiver 2019-2020 contre la réforme des retraites invite à nuancer ce propos. Les acteurs et les modes d'action issus de la société industrielle, à savoir les syndicats et la grève, ont encore de beaux restes. Certes, le syndicalisme n'a plus ce caractère incontournable qui était le sien à l'époque des dites Trente glorieuses. Mais ce qui s'est effondré, surtout dans les années 1980, c'est le syndicalisme tel qu'il existait dans cette configuration d'action collective particulière qu'on appelait le « *mouvement ouvrier* » : un syndicalisme ouvrier puissant, implanté dans des sites industriels encore nombreux et massifs, en relation étroite avec les

^{2/} Tithy Bhattacharya (dir.), *Social Reproduction Theory : Remapping Class, Recentering Oppression*, Londres, Pluto Press, 2017.

^{3/} Tithy Bhattacharya, « How Not to Skip Class: Social Reproduction of Labor and the Global Working Class », in *Social Reproduction Theory*, op.

cit., p. 89 (je traduis). Pour une introduction à cette approche féministe élargie du travail, voir Maud Simonet, *Travail gratuit : la nouvelle exploitation ?*, Paris, Textuel, 2018.

^{4/} Laurent Jeanpierre, *In Girum : Les leçons politiques des ronds-points*, Paris, La Découverte, 2019.



PHOTO : D. R.

partis de gauche et en premier lieu un Parti communiste plus ou moins à l'écoute, des intellectuels et d'autres associations satellites... Cette configuration a disparu, ce qui explique que le rôle du syndicalisme dans la transformation sociale n'aille plus de soi. Mais les syndicats sont toujours là. Si le taux de syndicalisation est rapidement passé de 25 %, au milieu des années 1970, à 10 % à la fin de la décennie suivante, il s'est depuis stabilisé à ce niveau. Malgré cet affaiblissement, le syndicalisme reste un des premiers vecteurs d'engagement et de politisation, particulièrement dans les classes populaires, et les syndicats restent un opérateur majeur de la conflictualité sociale^{5/}. En France, depuis novembre-décembre 1995 de grands mouvements sociaux nous le rappellent régulièrement. Mais on le voit aussi dans le reste de l'Europe et du monde. Même aux États-Unis, on s'interroge depuis quelques années sur le retour de la grève et des syndicats...

Insister sur la centralité persistante du syndicalisme dans la conflictualité contemporaine n'implique pas pour autant d'être indifférent à l'émergence de nouvelles formes de protestation, à l'image des Gilets jaunes, ou de Nuit debout deux ans plus tôt. D'un point de vue macrosocial, ces mouvements se déploient dans le sillage des révoltes citoyennes et des mouvements d'occupation, comme les Indignés, Occupy Wall Street, des mouvements « *contre l'austérité et pour la démocratie* » eux-mêmes héritiers indirects du mouvement altermondialiste^{6/}. À une échelle plus large encore, on a parfois

^{5/} Pour une introduction à l'analyse du syndicalisme, voir Baptiste Giraud, Karel Yon et

Sophie Bérourd, *Sociologie politique du syndicalisme*, Paris, Armand Colin, 2018.

inscrit tous ces mouvements – et d’autres comme les luttes anti-extractivistes et le mouvement pour la justice climatique, les grèves dans l’Enseignement supérieur et la Recherche... – dans un cadre d’interprétation « polanyien »^{7/}, au sens où ils expriment un même refus de la marchandisation du monde, depuis la remarchandisation du travail et des monnaies jusqu’à la marchandisation accrue des connaissances et de la nature^{8/}. Cette lecture est objectivement juste, mais elle se situe à un tel niveau de généralité qu’elle s’avère politiquement peu opérante. Elle peut même s’avérer contre-productive lorsqu’elle conduit par exemple à résumer l’enjeu des luttes sociales à un affrontement entre « peuple » et « élites », ou à ériger le consommateur en nouveau sujet politique. Il peut y avoir un air de famille entre ces mouvements, des cibles, des imaginaires ou des modes d’action analogues, mais aussi d’importantes différences. Il suffit de comparer les assemblées sans fin de Nuit debout, les barricades des Gilets jaunes sur les Champs-Élysées et la manifestation syndicale ritualisée République-Bastille-Nation. Pour comprendre quelles relations entretiennent ces différentes formes protestataires dans la dynamique concrète des processus politiques, l’analyse gagne dès lors à être davantage ancrée empiriquement.

En se concentrant sur la séquence de protestation quasi-continue qu’a connue la France depuis 2016, on peut retenir deux idées au sujet de la relation entre les syndicats et ces autres mouvements sociaux parfois qualifiés de « citoyens ». Premièrement, si la conflictualité reste marquée par la mobilisation syndicale, la nouveauté de la période récente, ce qui fait que 2016-2019 n’est pas 2009-2010^{9/}, c’est que les syndicats ne déterminent plus seuls le rythme des mouvements. On l’a bien vu en 2016 avec une dynamique protestataire dont le rythme, s’il était souvent fixé par l’intersyndicale nationale, fut à plusieurs reprises défini par d’autres acteurs, depuis la pétition en ligne qui lança le mouvement jusqu’aux rendez-vous donnés par Nuit debout. D’une autre manière, les Gilets jaunes ont montré qu’un mouvement social de longue haleine pouvait s’organiser sans aucune infrastructure préalable de mobilisation nationale, ce qui pour cette raison a interpellé fortement les syndicats. Il y a des raisons d’ordre sociotechnique à cette situation nouvelle, car internet, les smartphones et les réseaux sociaux facilitent la circulation de

^{6/} Cristina Flesher Fominaya, « European anti-austerity and pro-democracy protests in the wake of the global financial crisis », *Social Movement Studies*, n° 16/1, 2017.

^{7/} Du nom de Karl Polanyi, auteur de *La Grande transformation* (1944), qui a mis en lumière l’avènement des sociétés marchandes et souligné dans ce processus le rôle des « marchandises fictives » que sont le travail, la monnaie et la terre.

^{8/} Voir la postface de Michael Burawoy à son ouvrage *Produire la consentement*, Paris, La ville brûle, 2015.

^{9/} Karel Yon, « Un bilan entre victoire et échecs. Évolutions de l’action syndicale », *ContreTemps*, n° 9, 2011 ; Sophie Béroud et Karel Yon, « Face à la crise, la mobilisation sociale et ses limites. Une analyse des contradictions syndicales », *Modern & Contemporary France*, n° 20/2, 2012.

l'information, relativisent l'importance des appareils de mobilisation traditionnels et subvertissent les formes instituées de représentation. Mais si la polyphonie a été si forte, c'est aussi parce que des groupes faiblement représentés par les organisations syndicales ont pu s'affirmer grâce à ces outils^{10/}.

En cela, et c'est la deuxième idée, des phénomènes comme les Gilets jaunes et Nuit debout apparaissent comme des révélateurs des limites de la représentation syndicale. Si l'on opère un basculement analytique, en s'intéressant non plus à la façon dont ces mobilisations sont cadrées (c'est-à-dire quelles identités collectives elles mobilisent et quelles cibles elles visent) mais aux forces sociales qu'elles engagent, alors l'entremêlement des mobilisations « *jeunes* », « *citoyennes* » et « *syndicales* » auquel on a assisté depuis 2016 peut être réinterprété comme l'expression de différentes fractions du monde du travail résistant différemment aux politiques néolibérales^{11/}. Le mouvement de 2016 contre la loi Travail fut au départ un mouvement de jeunes, étudiants et lycéens. Mais les mobilisations de la jeunesse, si elles sont avant tout perçues au prisme des luttes scolaires, sont aussi des luttes de jeunes travailleuses et travailleurs, non seulement parce que le salariat de la jeunesse en formation est devenu une réalité massive, mais aussi parce que les jeunes, à travers les stages, le service civique ou les contrats aidés, sont les principaux destinataires de politiques de mise au travail gratuit ou dégradé. Ce constat éclaire une situation de division du travail syndical de représentation qui fait que les intérêts des jeunes travailleurs ont à ce jour davantage été pris en charge par les organisations de jeunesse ou les mouvements de précaires que par les syndicats de salariés^{12/}. De même, les rassemblements de Nuit debout place de la République se caractérisaient par une surreprésentation de trentenaires travaillant dans les secteurs de la culture, de l'éducation, du journalisme et des associations^{13/}. Ces individus, souvent politisés sans être syndiqués, ont en commun d'avoir suivi des études longues et d'avoir expérimenté le chômage et la dégradation des conditions de travail, d'où leur inclination à se distinguer des organisations syndicales traditionnelles et la recherche de tactiques allant au-delà des formes ritualisées de manifestation

^{10/} Il faudrait ajouter à ce constat le fait que ces outils ont aussi permis à des courants dissidents à l'intérieur du mouvement syndical de gagner en visibilité. Sur ce point, je renvoie à ma discussion du thème du « *retour de la base* » dans l'entretien donné à *Révolution permanente* (en ligne, URL : <https://www.revolutionpermanente.fr/Karel-Yon-sociologue-Les-greves-et-la-contestation-syndicale-se-font-de-plus-en-plus-politiques>). Le point important ici est que ce processus contribue également à fragiliser la légitimité des « *états-majors syndicaux* » en renforçant leur interdépendance avec d'autres acteurs.

^{11/} Je m'inspire ici de la perspective suggérée par David Bailey et al., *Beyond Defeat and Austerity: Disrupting (the Critical Political Economy of) Neoliberal Europe*, Londres/New York, Routledge, 2017.

^{12/} Sophie Bérout, Camille Dupuy, Marcus Kahmann, Karel Yon, « La difficile prise en charge par les syndicats français de la cause des "jeunes travailleurs" », *Revue de l'IRES*, n° 99, 2019.

^{13/} Collectif, « Déclassement sectoriel et rassemblement public. Éléments de sociographie de Nuit Debout place de la République », *Revue française de science politique*, n° 67, 2017.

et des pratiques délégataires traditionnelles, ce qui déboucha par exemple sur l'innovation tactique des « cortèges de tête ».

Beaucoup de traits de la révolte des Gilets jaunes tendent à confirmer l'intérêt d'analyser la séquence de conflictualité en termes d'interactions entre différentes fractions mobilisées du monde du travail et les organisations pouvant potentiellement prétendre parler en leur nom. Les études menées sur le mouvement, par questionnaire sur les ronds-points et dans les manifestations^{14/} ou par l'intermédiaire des réseaux sociaux^{15/}, soulignent une surreprésentation des classes populaires et notamment de secteurs, habituellement peu mobilisés ou politisés, issus du monde périurbain, des petites entreprises, du salariat atomisé des services à la personne ou tout simplement éloigné de l'emploi^{16/}... autant de secteurs où la présence syndicale est résiduelle. C'est cette distance au syndicalisme et à son répertoire d'action, parfois tout simplement impraticable (comment faire grève dans des petites entreprises ou dans des activités sans collectif de travail comme l'aide à domicile ?), qui a donné au mouvement son répertoire d'action original, avec notamment les occupations de ronds-points. Comme lors des révoltes urbaines de 2005, l'absence d'encadrement militant s'est aussi traduite, lors des manifestations, par une inclination à la protestation émeutière. Pour toutes ces raisons, le mouvement des Gilets jaunes a parfois été présenté comme un conflit du travail hors de la sphère du travail^{17/}. Le fait que ce mouvement ait porté sur le pouvoir d'achat plutôt que sur les salaires, en pointant le renchérissement du coût de l'essence et les injustices fiscales, a pu nourrir une certaine défiance de la part des organisations syndicales lui reprochant de ne pas s'en prendre suffisamment aux employeurs. Pourtant, si l'on suit le cadre d'analyse de la reproduction sociale, la dimension de classe d'une telle protestation ne fait pas de doute : « *Selon les périodes de l'histoire, la classe laborieuse peut ou non être en capacité de lutter pour des salaires plus élevés sur le lieu de la production. Les syndicats peuvent être inexistants ou bien faibles et corrompus. Pour autant, quand la composition du panier de biens évolue (baisse ou hausse en qualité et en quantité des biens sociaux), les membres de la classe sont parfaitement conscients de tels changements dans leur vie ; ces conflits peuvent émerger hors du lieu de production, ils n'en reflètent pas moins les besoins essentiels de la classe.*

^{14/} Collectif, « Enquêter *in situ* par questionnaire sur une mobilisation. Une étude sur les Gilets jaunes », *Revue française de science politique*, n° 69, 2019.

^{15/} Collectif Quantité critique, *Fracturations idéologiques au sein du mouvement des Gilets jaunes*, Fondation Rosa Luxemburg, Bruxelles, 2019.

^{16/} Voir le rôle des chômeurs, des retraités et des personnes autrement stigmatisées comme « cas

sociaux », cf. Raphaël Challier, « Rencontres aux ronds-points. La mobilisation des gilets jaunes dans un bourg rural de Lorraine », *La Vie des idées*, 2019.

^{17/} G. Gourgues, M. Quijoux, « Syndicalisme et Gilets jaunes », *La Vie des idées*, 2018 ; « Le mouvement des "gilets jaunes" est avant tout une demande de revalorisation du travail », entretien avec Yann Le Lann, *Le Monde*, 24 déc. 2018.

En d'autres termes, quand la lutte pour l'élévation des salaires n'est pas possible, différents types de luttes autour du circuit de la reproduction sociale peuvent émerger. Est-ce dès lors si surprenant qu'à l'ère du néolibéralisme, quand les syndicats qui agissent sur les lieux de travail (pour les salaires) sont faibles ou inexistants sur une grande partie de la planète, on assiste à un essor des mouvements sociaux autour d'enjeux concernant les conditions de vie [...] ? »^{18/}

Parce qu'ils diffèrent dans leurs pratiques et leur vocabulaire, mais aussi parce qu'ils sont révélateurs des carences et de l'affaiblissement de la capacité représentative des syndicats, ces mouvements « citoyens » ont été considérés avec suspicion par les organisations syndicales, surtout du côté du pôle le plus institutionnalisé. Quand une mobilisation sociale éclate, le champ de la représentation politique^{19/} est en effet déstabilisé par l'émergence de nouveaux acteurs et de nouvelles arènes qui entrent en concurrence avec les groupes et les espaces de négociation institutionnalisés. Mais concurrencer ne veut pas dire remplacer. Les étudiants mobilisés et les activistes de Nuit debout ne cherchaient pas à se substituer aux syndicats. Si leurs modes d'action les différenciaient, ils considéraient la mobilisation syndicale comme indispensable au succès de leur lutte commune. Cette relation d'interdépendance fut symbolisée par l'assemblée tenue le 27 avril 2016 place de la République, en préparation du 1^{er} mai. À cette date, Nuit debout organisa place de la République une assemblée générale massive où des dirigeants syndicaux, comme le secrétaire général de la CGT Philippe Martinez, furent invités à partager leurs réflexions sur le mouvement en cours. Cet échange démontra l'importance stratégique que les occupants accordaient à la mobilisation syndicale et le fait qu'ils se considéraient bien comme partie prenante d'un mouvement d'ensemble, quand bien même ses objectifs, « contre la loi Travail et son monde », pouvaient varier dans ses ambitions. De même, en dépit du fait que les Gilets jaunes ont débuté leur mouvement très à distance des syndicats, on a pu assister à un lent et prudent rapprochement entre eux. La défiance à l'égard des syndicats, très vive sur les ronds-points au début du mouvement, a eu tendance à s'estomper au fil des rencontres localisées^{20/}.

À l'opposé, avec la grève des cheminots du printemps 2018 et le conflit sur les retraites de 2019-2020, on a renoué avec le noyau dur de la puissance syndicale, les transports publics étant un secteur où le taux de syndicalisation

^{18/} Tithy Bhattacharya, « How Not to Skip Class: Social Reproduction of Labor and the Global Working Class », in *Social Reproduction Theory*, op. cit., p. 86 (je traduis).

^{19/} Dans le sens que lui donne Bourdieu d'espace au sein duquel les syndicats sont en concurrence avec d'autres acteurs collectifs (comme les partis

politiques et les associations) pour définir la représentation légitime du monde social et des groupes qui le constituent (cf. Pierre Bourdieu, « La représentation politique », in *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2011, p. 213-258).

^{20/} Collectif, « Enquêter in situ par questionnaire sur une mobilisation... », art. cit.

et la conflictualité gréviste restent parmi les plus élevés. Pour autant le rôle des Gilets jaunes a sans doute été décisif pour surmonter les défaites syndicales successives de la loi Travail, des ordonnances Pénicaud et du changement de statut de la SNCF. J'ai souligné ailleurs que, paradoxalement, les Gilets jaunes qui n'ont jamais recouru à la grève pouvaient bien avoir contribué à en restaurer l'actualité, en faisant la démonstration qu'il était encore possible d'ébranler le pouvoir et de le contraindre à des concessions^{21/}. On a donc plutôt affaire à un rapport complexe d'interdépendance où se combinent concurrence et complémentarité entre le syndicalisme et les formes émergentes de protestation.

L'interdépendance stratégique des mouvements sociaux

Le mouvement de l'hiver 2019-2020 contre la réforme des retraites restera dans les annales comme un des conflits sociaux les plus longs que notre pays ait connus. L'originalité du mouvement ressort en outre de sa capacité à condenser vingt-cinq ans de luttes sociales. Il a combiné la grève reconductible dans les transports telle qu'on l'avait connue en 1995, les actions coups de poing des assemblées générales interprofessionnelles dont la pratique s'est diffusée tout au long des années 2000, et un rejet viscéral du pouvoir inspiré de Nuit debout et des Gilets jaunes, tout en élargissant le socle social de ce rejet par l'entrée en lutte de catégories peu enclines à la protestation comme les avocats. Un conflit social parmi les plus longs et les plus diversifiés socialement de notre histoire récente, mais sans doute pas parmi les plus massifs, tant en termes de manifestants que de grévistes. Le traitement répressif des protestations de rue, qui s'est considérablement durci depuis la proclamation de l'état d'urgence suite aux attentats de Paris et Saint-Denis, en 2015, a eu pour effet de rendre l'action manifestante bien plus coûteuse. Quant à la conflictualité gréviste, la statistique des journées individuelles non travaillées (JINT) atteste de son effondrement sur le temps long. En 1976, on dénombrait 4 000 JINT pour 1 000 salariés du secteur marchand. Dans les années 1980, la conflictualité se situait autour de 1 000 JINT à l'année. Dans les années 1990, elle plafonne à 500, sauf en 1995 (800). Et depuis les années 2000, la baisse est encore plus nette puisqu'on est rarement au-dessus de 100 journées de grèves dans l'année pour 1 000 salariés. L'étiage est à 60 en 2012, l'année la plus conflictuelle étant 2010, qui correspond au précédent mouvement contre la réforme des retraites (318). On ne dispose évidemment pas encore des chiffres de 2019-2020, mais même

le mouvement de 2016 contre la loi Travail était resté relativement modeste en termes de grèves, avec 131 JINT pour 1 000 salariés^{22/}.

^{21/} Entretien à *Révolution permanente* déjà cité.

^{22/} Cf. Cécile Higounenc, « Les grèves en 2017. Une intensité moindre après le pic de conflictualité de 2016 », *Dares résultats*, n° 59, décembre 2019.

Malgré la puissance du mouvement et malgré les efforts militants engagés à différents niveaux, la généralisation de la grève ne s'est pas faite. C'est un constat qu'on peut interpréter de deux manières. D'un point de vue syndical, comme un problème de ressources et d'implantation. D'un point de vue de classe, comme un problème de discordance des temps et des formes protestataires. On peut d'abord éclairer l'échec du mouvement à se généraliser en énumérant tous les facteurs structurels qui font obstacle à l'entrée en grève des salariés : le recul de l'implantation des syndicats et la réduction de leurs moyens d'action, le poids du chômage et de la précarité, la déstructuration des collectifs de travail, la répression de la protestation et l'encadrement juridique croissant de la grève... C'est un passage obligé pour se garder de toute lecture fantasmée de la situation. Je ne reviens pas sur le détail de tous ces facteurs, Sophie Bérout et Jean-Marie Pernot le font très bien dans un article récent^{23/}. Étienne Pénissat qui étudie la conflictualité au travail à partir des données quantitatives de la DARES va dans le même sens en montrant que ce mode d'action tend à être réservé aux fractions les plus stables du salariat, celles qui disposent encore de conditions d'emploi relativement préservées et où le pouvoir syndical reste reconnu^{24/}. Des fractions que les politiques néolibérales de « *flexibilisation* » du travail réduisent chaque jour davantage, comme l'a symbolisé, dans un des bastions de ce monde du travail résistant, la fin du statut des cheminots.

Mais pour renouer avec ce que j'avais plus haut, on peut aussi abandonner le prisme organisationnel du syndicalisme et se situer à un niveau plus large, de classe, en avançant l'hypothèse que si l'extension n'a pas eu lieu à l'hiver 2019-2020, si en particulier le secteur privé n'a pas suivi, c'est aussi parce qu'il s'était déjà largement mobilisé au cours de l'hiver précédent, sous la forme des Gilets jaunes. Tenir ensemble ces deux hypothèses me semble important pour éviter l'écueil d'une lecture excessivement fataliste de la période (du style : vu l'état du syndicalisme dans le privé, c'est plié, on n'y arrivera jamais) ou bien de s'en tenir à des réponses purement volontaristes (si c'est un problème d'implantation, il faut donc se donner les moyens de renforcer la présence syndicale). Je reste persuadé de la nécessité d'un travail militant de syndicalisation qui, pour de multiples raisons, n'a jamais été au sommet des priorités syndicales en France (sauf à la CFDT)^{25/}. Mais c'est une réponse

^{23/} « La grève, malgré tous les obstacles... », *Le Monde diplomatique*, mars 2020.

^{24/} « Les pratiques de la citoyenneté industrielle dans le secteur privé en France : une tentative de cartographie à partir de l'enquête statistique REPONSE », communication au congrès de l'Association française de science politique, 2017.

^{25/} Ce qui n'est pas le cas dans d'autres pays, notamment aux États-Unis où la fonction

d'*organizer* est davantage reconnue. Sur une tentative d'importer en France la pratique de l'*organizing*, je renvoie à l'ouvrage à paraître en 2020 de Marielle Benchehboune (*Balayons les abus ! Expérience lyonnaise d'organisation syndicale dans le nettoyage*, Paris, Syllepse) et à ma postface dans ce même livre (« Notes pour accompagner la réception de l'*organizing* en France »).

insuffisante si elle n'est pas articulée à une appréciation politique de la situation et insérée dans une stratégie plus large.

Ici il peut être intéressant de revenir sur le bilan des Gilets jaunes car, mis en relation avec le mouvement de l'hiver suivant contre la réforme des retraites, il met en lumière d'autres formes d'interdépendance. On a dit que la révolte des Gilets jaunes avait réussi à arracher au gouvernement des concessions que les syndicats de salariés n'avaient pu obtenir depuis longtemps. Les Gilets jaunes réussirent à entamer la légitimité du pouvoir et à focaliser l'attention sur des enjeux, tels la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF) et le crédit impôt compétitivité emploi (CICE), que les syndicats dénonçaient jusqu'alors sans succès. Surtout, ils ont réussi à faire reculer le gouvernement en le contraignant notamment à renoncer à l'élévation des taxes sur le carburant et de la Contribution sociale généralisée pour les retraités. Ils l'ont même conduit à reconnaître le bien-fondé des augmentations de salaire, incitant certains employeurs comme Total à annoncer une prime exceptionnelle de fin d'année aux salariés. Mais si l'on met de côté la prime, qui fut précisément laissée au bon vouloir des employeurs, toutes les mesures prises pour rendre du pouvoir d'achat aux plus modestes – estimées à environ 17 milliards d'euros – l'ont été sans « *renchérir le coût du travail* », c'est-à-dire sans faire payer davantage le capital. Elles ont été supportées par les finances publiques via des réductions d'impôts et de nouvelles exonérations de cotisations sociales, sans revenir sur les mesures en faveur de la classe dominante (ISF, CICE). Et elles ont eu pour contrecoup de grever le budget de la Sécurité sociale, puisqu'à la rentrée 2018 le gouvernement avait décidé que toute nouvelle exonération de cotisation sociale ne serait plus compensée intégralement par l'État, règle à laquelle il s'était tenu jusqu'alors ; ce qui sera utilisé l'année suivante pour justifier la nouvelle réforme des retraites.

Les Gilets jaunes ont donc avant tout contraint le pouvoir à reconnaître le bien-fondé de leur contestation, ce qui n'est pas rien, mais les concessions arrachées de haute lutte n'ont aucunement remis en question sa logique néolibérale. Nous ne sommes plus dans une période où la pression des mouvements sociaux s'exercerait sur et au sein d'un État arbitre de la confrontation des intérêts du capital et du travail, où le principal enjeu serait distributif. La logique même de l'État néolibéral consiste dans la sanctuarisation des intérêts du capital. On le voit encore dans la façon dont le gouvernement gère la crise sanitaire : les appels au confinement ne s'appliquent qu'à celles et ceux qui peuvent télétravailler, tandis que les autres doivent continuer de risquer leur santé, voire leur vie au nom du « *civisme économique* », faute de protections adéquates et même quand leur activité n'est pas essentielle. La valorisation du capital est posée comme un enjeu au moins aussi important que la santé

publique, car « *les limites que rencontre le capitalisme pour sauver la reproduction sont toujours les mêmes : ce sont celles de la production* »^{26/}. Dans ces conditions, l'action de mouvements sociaux faisant pression « *de l'extérieur* » sur l'État, que ce soit sous la forme éruptive des Gilets jaunes ou sous la forme institutionnalisée d'acteurs syndicaux réduits à n'intervenir que sur le sous-système des relations professionnelles, passe à côté de l'enjeu essentiel qu'est l'intervention politique contre l'intrication des intérêts des élites politiques, administratives et financières qui fonde l'État néolibéral.

C'est aussi pour cette raison qu'il est essentiel de réfléchir à des formes de convergence durable entre le syndicalisme et des mouvements tels que les Gilets jaunes. Ce qui implique avant tout que le syndicalisme se donne les moyens d'étendre son périmètre de représentation à toutes ces fractions du monde du travail qu'il ne représente pas actuellement. L'enjeu est de reconstruire un intérêt de classe commun, pour éviter que le pouvoir puisse jouer l'intérêt des uns contre celui des autres et afin de faire sauter ce verrou structurel qui fait que la redistribution ne s'opère plus entre le capital et le travail mais *au sein même* de la classe laborieuse. Cet enjeu sera d'autant plus important au sortir de la pandémie du coronavirus. Beaucoup croient aujourd'hui que la crise sanitaire a enfin démontré la nocivité des thèses néolibérales. Mais le problème est que le néolibéralisme n'est pas une option que les gouvernants décideraient de choisir, c'est une rationalité de gouvernement qui structure leurs décisions en délimitant la gamme des options possibles. Sans affrontement social et politique pour imposer une rationalité alternative, les remèdes qui nous seront proposés risquent de ne faire qu'aggraver le mal.

Des pratiques féministes de la grève au syndicalisme comme parti du Travail

Comment avancer vers la reconstruction de cet intérêt (de classe) commun ? La question des pratiques de la grève peut être un bon moyen de poser ce débat stratégique. Tout au long des années 2000, les controverses au sein du mouvement social et syndical ont souvent tourné autour de ce constat : les réformes néolibérales se succèdent, les syndicats se mobilisent, mais ils échouent à les contrer, et s'ils échouent c'est parce que leurs dirigeants n'appellent pas à la grève générale. De manière plus ou moins consciente ou explicite, cette controverse est sous-tendue par le schéma stratégique de la grève générale révolutionnaire. Dans ce modèle, qu'il soit d'inspiration syndicaliste-révolutionnaire (Sorel) ou bolchévique (Lénine), la grève générale constitue le point de concentration et de basculement de la lutte des classes. La généralisation

^{26/} Aurore Koechlin, « Crise du Covid-19 : donner la priorité à la production sur la reproduction », *Contretemps* (en ligne), 18 mars 2020. URL : <https://www.contretemps.eu/greve-universite-precaires/>

de la grève est conçue comme le moment d'un dénouement, en tant qu'elle est le seul moyen de faire plier l'État et qu'elle donne à voir par la même occasion l'existence d'un pouvoir alternatif à celui-ci. La grève générale est l'instrument d'affirmation de la dualité de pouvoir censée provoquer une crise d'effondrement de l'État. Ce modèle stratégique a depuis longtemps été critiqué, par Gramsci ou Poulantzas notamment, pour son inadaptation aux conditions du capitalisme occidental. J'ai rappelé plus haut à quel point les facteurs structurels, socio-économiques et juridiques, constituaient les vraies raisons de l'impossible généralisation de la grève, bien plus que le manque d'audace politique. Mais à défaut d'être une stratégie de transformation sociale gagnante, l'actualité de ce schéma hors du temps tient au fait qu'il est devenu, depuis plusieurs décennies, la principale tactique de construction des sectes révolutionnaires autour du triptyque « *appel-à-la-grève-générale/dénonciation-des-directions-traîtres/regroupement-des-fractions-radicalisées-autour-des-militants-résolus* ».

Le fait que cette représentation de la grève générale soit avant tout un mythe souffre donc assez peu la contestation, un mythe au sens archaïque de l'expression d'un rapport magique au réel. Mais cette notion de mythe peut aussi nous donner l'occasion de faire rebondir le débat plutôt que de le clore. On peut en effet retenir des thèses de Sorel l'idée du « *mythe mobilisateur* », d'une idée qui nourrit l'imaginaire et stimule l'action collective. C'est à mon sens ce qu'a mis en lumière le mouvement des retraites, à travers le rôle spécifique qu'ont joué certains secteurs dans le mouvement. Je pense d'une part aux précaires qui ont été en pointe du mouvement dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR), non seulement contre la réforme des retraites mais aussi contre la loi de programmation pluriannuelle de la recherche. Ils et elles ont été les plus investis dans la construction de la grève, notamment autour du rendez-vous du 5 mars (« *L'Université et la recherche s'arrêtent* »), parce que cette grève leur permettait de rendre visible leur travail, largement dénié alors qu'il est devenu un rouage essentiel de l'Université néolibérale^{27/}. Cette démarche a été également incarnée par la décision d'un certain nombre de revues académiques en sciences humaines et sociales de se déclarer « *en grève* », quoique de façon moins évidente. Le point commun entre ces initiatives, c'est une logique de réappropriation de la grève inspirée des féministes, comme un moyen de rendre visible le travail invisible, qu'il soit fourni gratuitement dans le cas de la chaîne de production des connaissances scientifiques que symbolisent les revues, ou bien dégradé et sous-payé dans le cas des vacataires d'enseignement.

^{27/} À ce sujet, voir le texte d'Anna Brik et Andréas Albert, « Les universitaires, des travailleur.euse.s comme les autres ? Au sujet de la grève à l'univer-

sité », *Contretemps* (en ligne), 5 fév. 2020 et dans le présent numéro.

Et c'est justement le mouvement féministe qui a été le deuxième secteur à jouer un rôle particulier dans le mouvement. Les cortèges et interventions politiques des femmes y ont été particulièrement repérés, à l'image des chorégraphies construites autour du personnage hybride de Rosie la riveteuse/ménagère. Cette visibilité des féministes dans le mouvement tenait en partie à la conjonction des planètes, avec un 8 mars qui s'inscrivait dans le calendrier des mobilisations, mais il a résulté aussi d'un traitement féministe du dossier des retraites lui-même. Le thème des pensions est un angle privilégié pour appréhender le travail dans une perspective plus large de reproduction sociale, notamment parce que le calcul des droits à la retraite pose directement la question de l'articulation entre les temps du travail salarié et les temps du travail non productif de valeur économique mais indispensable à la reproduction sociale, comme la maternité et tout le travail domestique. À ce titre, la mobilisation féministe contre la réforme des retraites a non seulement permis de poser le problème des inégalités entre hommes et femmes devant le montant des pensions distribuées, mais aussi de rendre visible la source de cette inégalité qu'est la division sexuelle du travail assignant les femmes aux tâches domestiques et les éloignant de l'idéal de la carrière professionnelle ascendante, continue et complète. Ce travail a été rendu possible par le renouvellement d'un féminisme autonome, plus sensible aux thèses matérialistes, dans le sillage de la grève internationale des femmes, et par la pénétration de plus en plus nette des préoccupations féministes dans le mouvement syndical.

Les grèves féministes, tout comme les grèves des revues et des précaires de l'ESR, témoignent d'une inflexion dans la pratique de la grève. Si la grève est l'arrêt de travail, cette inflexion vient du fait que ces mouvements mettent l'accent sur le travail davantage que sur son arrêt, en utilisant la grève comme un moyen de rendre visible par son absence une présence qui auparavant allait de soi, celle d'un travail naturellement dû, qu'il relève de tâches socialement assignées comme féminines ou des efforts particuliers qui sont attendus des jeunes entrant sur le marché du travail scientifique^{28/}. La grève dans cette perspective n'est pas tant envisagée comme un moyen de contraindre un adversaire que comme une façon de changer le regard des groupes et des personnes mobilisées sur elles-mêmes et, au-delà, sur leur rôle dans la société : une interpellation plutôt qu'une solution^{29/}. Au premier abord, cette pratique « réflexive » de la grève pourrait sembler inoffensive d'un point de vue revendicatif. L'expérience montre plutôt que les différentes pratiques de la grève se combinent

^{28/} En formulant l'enjeu ainsi, on comprend bien qu'il est commun à la plupart des jeunes travailleuses et travailleurs.

^{29/} Sur l'idée de la grève comme interpellation et

vecteur de subjectivation politique, voir Veronica Gago, « #WeStrike: Notes toward a Political Theory of the Feminist Strike », *The South Atlantic Quarterly*, n°117, 2018, p. 660-669.

et s'influencent mutuellement. D'abord parce que les grèves des travailleuses et travailleurs invisibles, qui sont généralement des grèves du travail reproductif, ont des effets sociaux et économiques, même si ces effets ne sont pas aussi directs et massifs que ceux des grèves dans les secteurs productifs. Ensuite parce que l'imaginaire de la grève que partagent ces pratiques participe à la fois de la revalorisation symbolique de ce mode d'action et d'une réflexion sur les conditions du recours à la grève dans un contexte d'économies de services, en rupture avec une conception strictement ouvrière et masculine de la grève.

Surtout, l'importance acquise par cette pratique féministe de la grève, dans un contexte où la fragmentation du monde du travail rend le recours à ce mode d'action de plus en plus difficile, est une invitation faite aux organisations syndicales à repenser le paradigme du travail. Elle attire l'attention sur tout le travail nécessaire à la reproduction sociale, au-delà du seul travail formel et conventionnel. Face à la logique destructrice du Capital, elle nous montre que l'enjeu est de reconquérir la capacité du Travail à poser souverainement, démocratiquement ce qui a de la valeur^{30/}. Repenser le syndicalisme comme un « *parti du Travail* », non pas au sens des organisations politiques modernes centrées sur la collecte des suffrages mais d'un mouvement social représentant les intérêts généraux de la classe laborieuse (du « *parti des communistes* » tel que le concevait Marx dans le *Manifeste*), permettrait d'articuler stratégiquement deux objectifs. D'une part, des tâches très concrètes de redéploiement syndical, orientées par la nécessité de prendre en charge les intérêts du monde du travail dans toute sa diversité, pas des seuls ouvriers ou de celles et ceux qui bénéficient encore de la plénitude du statut salarial, mais aussi des salariés des petites entreprises et des activités sous-traitantes, des précaires, des faux-indépendants et de toutes celles et ceux qui sont contraints à des formes de travail gratuit. D'autre part, une légitimité renouvelée à intervenir dans le champ politique : alors que les institutions du « *dialogue social* » tendent à limiter la vocation représentative des syndicats au travail en tant qu'il est subordonné à un employeur, partir du travail se reconnaissant comme tel, plutôt que du travail valorisé par le marché capitaliste, permet en effet de fonder la légitimité des syndicats à agir au-delà de l'espace confiné des relations professionnelles pour nouer, à égalité, des alliances avec d'autres forces sociales et politiques. L'enjeu est non seulement de nouer des coalitions d'ordre stratégique avec les mouvements féministe et écologiste, mais aussi de poser la question de la combinaison politique qui permettrait d'en finir avec l'État néolibéral. ■

Saint-Denis, le 5 avril 2020

^{30/} Bernard Friot, *Vaincre Macron*, Paris, La Dispute, 2017.

« Inventer autre chose ! »

Entretien avec Bérenger Cernon*

ContreTemps : Après le long conflit de 2018 à la SNCF, qui n'a pas abouti, on peut être surpris d'une grève très dure de deux mois, après le 5 décembre 2019.

Bérenger Cernon : C'est vrai que c'est surprenant. Car le mouvement de 2018 a laissé beaucoup de traces avec trois mois de conflit. Avec la grève atypique deux jours sur cinq. On n'a rien obtenu, pour redonner confiance c'est très compliqué. Macron avait en 2018 la volonté de nous épuiser pour la suite. Donc il n'était pas évident de relancer un conflit dur. Mais il y a eu des prémisses. Notamment avec la grève du technicentre du Landy en octobre (réparations). Et aussi l'exercice du droit de retrait chez des conducteurs. Mais ce qui nous a motivés à tenir longtemps, c'est de voir les copains de la RATP qui se battaient très fort. Ils ont réussi à fermer complètement des lignes, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps. Il se passait quelque chose ! Et puis la date du 5 décembre est sortie. Et même si ce n'est pas la CGT qui l'a proposée, je pense que nous avons fait le bon choix. Le 5 décembre, beaucoup se disaient : on fait grève quelques jours et on verra. Mais la RATP a réussi à porter le conflit. C'est là où on se rend compte de l'impact des liens interprofessionnels qui créent une motivation.



PHOTO : D. R.

Bérenger Cernon.

CT : Est-ce que la combativité RATP, puis SNCF, n'est pas due à l'effet des Gilets jaunes ?

B. C. : Nous avons beaucoup à apprendre sur ce qui s'est passé dans le mouvement des Gilets jaunes. Sur la forme comme sur le fond. Beaucoup n'ont pas vu venir ce mouvement dans le syndicalisme. C'est inquiétant car

* Bérenger Cernon est secrétaire général du syndicat CGT de la gare de Lyon. L'entretien a eu lieu le 5 mars 2020.

nous avons loupé quelque chose. Les Gilets jaunes ont inventé un autre aspect de la lutte. Cela a donné beaucoup d'espoir et un vent de fraîcheur à ceux qui n'y croyaient plus. Certes, la société n'est pas encore prête à l'acceptation de la violence. Aujourd'hui, les conflits seront de plus en plus durs et longs. En face ils sont déterminés, mais la violence leur fait peur et ils commencent à lâcher des choses.

CT : *N'est-ce pas plutôt l'énorme popularité du mouvement qui leur a fait peur ?*

B. C. : Honnêtement, je pense que Macron, même s'il est un « *politique* », se moque de la popularité d'un mouvement. 60 % des gens demandent le retrait du projet retraites, mais Macron continue. L'opinion publique n'a pas le même impact qu'il y a quelques années. Nous ne sommes pas dans la même configuration qu'en 1995, où nous avons réussi à faire plier le gouvernement en faisant grève « *par délégation* ». Aujourd'hui, le soutien ne suffit plus.

CT : *Les grévistes ne pensaient-ils pas faire céder Macron avant la fin de l'année ?*

B. C. : Oui c'est clair. Depuis des années, on imagine bloquer les choses entre Noël et Nouvel an. Ce sont des périodes charnières pour l'entreprise. Trêve ou pas trêve à Noël, la question était d'abord de mesurer l'impact sur l'économie. Avec les taux de grévistes que nous avons, nous étions persuadés que le gouvernement allait être asphyxié. Malheureusement, cela ne s'est pas produit. Et cela pose question pour qu'une grève soit gagnante aujourd'hui. Bloquer les transports n'a pas été suffisant. Comment bloquer l'économie réellement ? Comment mobiliser une majorité de la population confrontée à la précarité : CDD, intérim, des pressions énormes subies ?

Nous avons vécu une situation exceptionnelle, avec les deux mois de conflit. Je ne sais pas si on revivra cela de sitôt. Partout, les mobilisations sont de plus en plus longues. Dans la santé, la lutte dure depuis plus de six mois. Les Gilets jaunes manifestent tous les samedis. En Algérie, c'est tous les vendredis. Au Chili, c'est la même chose, et à Hong Kong. Certes, les objectifs ne sont pas les mêmes, mais est-ce que la grève reconductible dure est la solution ? Il faut se poser ces questions. Nous sommes en train de nous enfoncer dans une sorte d'autoritarisme dangereux pour la démocratie. Nous ne savons pas du tout sur quoi cela peut déboucher. Cela peut basculer vers l'inconnu. Même s'il faut séparer syndicalisme et politique, tout est politique. Il faut donc transposer nos discours quotidiens dans la vie politique, et faire en sorte que ce ne soit pas l'extrême droite qui récupère ce qui se passe dans la rue.

CT : Il y a la tentative de coordinations inter-gares. Est-elle représentative ?

B. C. : Non. Une coordination hors syndicat met surtout en avant notre faiblesse. Si nous avions des syndicats puissants, organisés et coordonnés, ce genre d'initiatives n'existerait pas. Les liens se feraient naturellement. Cette coordination inter-gares a un aspect anti-confédérations. On peut reprocher beaucoup de choses aux syndicats, mais il faut que la critique soit constructive. Sinon cela ne motive pas.

CT : En revanche, il y a une vraie dynamique des « cortèges de tête » ?

B. C. : Je pense en effet que le mouvement syndical doit s'inquiéter et apprendre. Cela avait commencé avec la loi Travail en 2016. Le 1^{er} Mai, il y avait un cortège de tête énorme, et derrière les dizaines de camionnettes syndicales. Il faut arrêter les randonnées pédestres dans Paris. Il y a besoin de créer une dynamique. Avec les Gilets jaunes, nous avons un sentiment de puissance et d'insurrection. Quand tout le monde chante, cela donne du sens. C'est autre chose que les moritos derrière les camions sono ! Cela redonne envie. Même pour les grèves, il faut se poser question : si je fais grève, est-ce que je reste chez moi à regarder BFM TV, ou bien je fais l'effort d'aller à un piquet de grève ?

CT : Tu avais participé aussi le 5 mai 2018 à « la Fête à Macron » proposée par François Ruffin...

B. C. : Nous avons besoin de ce genre d'initiative nouvelle. Il ne faut pas rester sur le syndicalisme à papa, sur les mêmes modèles. C'est dépassé. Il y a eu Nuit Debout, la « Fête à Macron », avec des personnalités pas forcément identifiées comme numéro 1 ou 2 d'un syndicat ou d'un parti politique. Il faut représenter « ceux qui ne sont rien ». Si le mouvement des Gilets jaunes a été aussi fort, c'est qu'il a utilisé des mots « durs » : blocage, occupation des ronds-points. Des modes d'action nouveaux. Dans les organisations syndicales, nous n'arrivons pas à sortir du schéma : on décide une date, on fait grève, puis une manifestation. Il faut inventer autre chose.

CT : La fédération cheminote CGT soutient la proposition d'un référendum. Est-ce une manière de politiser le conflit ?

B. C. : Bien sûr ! Politiquement parlant, le conflit a réveillé quelque chose. Les gens vont se dire : « j'ai laissé les autres décider pour moi pendant des années. Maintenant stop ! Moi aussi j'ai des idées ». Il y a une prise de conscience du danger de la politique. Beaucoup ont pris Macron pour une nouveauté, mais ils se rendent compte que la lutte des classes existe toujours.



On n'a pas à rougir de choisir si on est de gauche. C'est plus que jamais à l'ordre du jour. Il faut se réapproprier le pouvoir de décision. C'est pour cela que l'idée de référendum peut parler. Il faut trouver d'autres formes pour les mettre en difficulté politique. Le relais pris au niveau du travail parlementaire, c'est énorme. On voit ce que c'est qu'un groupe parlementaire qui s'oppose. L'idée de référendum permet de faire s'exprimer tout le monde. Nous l'avions déjà fait en 2018 sur la réforme du ferroviaire. Nous avons fait voter les cheminots, nous avons appelé cela le « vote'action ».

Cela a bien fonctionné. C'est aussi une forme de mobilisation.

CT : Est-ce que les partis politiques de gauche devraient jouer un plus grand rôle ?

B. C. : C'est toujours un débat compliqué. Comment ne pas mélanger l'action syndicale et l'action politique, tout en liant les deux ? Je pense que chacun a un rôle à jouer. Les deux sont complémentaires. Sans la mobilisation, l'action politique ne peut exister réellement. Des partis politiques de gauche viennent à la gare de Lyon par exemple pour soutenir la lutte. Ils apportent aussi une crédibilité au mouvement. Il faut aller au-delà du monde de l'entreprise. Les politiques amènent aussi les médias, et il ne faut pas boudier non plus ce monde-là, sinon d'autres vont l'occuper à notre place.

J'ai connu des conflits sur les retraites (2010) avec des cortèges politiques très fournis. Et cette fois il n'y en a pas. Cela m'interpelle. Je me souviens de cortèges politiques du Front de gauche, très fournis, qui faisaient partie du cortège de la lutte. Or, cette fois, les partis sont « au bord ».

CT : Que penses-tu de la « contre-conférence de financement » le 24 mars ? N'est-ce pas une manière pour le syndicalisme de dire que les revendications ont aussi une portée politique ?

B. C. : Bien sûr ! C'est très important. J'ai adhéré à la CGT, car nous avons toujours été capables de proposer des alternatives. C'est essentiel quand on mène une lutte. Dire non, c'est bien. Mais dire non avec une autre proposition, c'est autre chose. C'est plus puissant. Sur ce conflit, tout le monde connaît les propositions du gouvernement, mais peu connaissent celles de la CGT. Il faut dire au gouvernement : vous proposez cela, eh bien nous, voilà notre projet.

C'est pour cela que j'attache de l'importance à prendre la parole dans les médias. On nous accuse d'être « *opposés à tout* ». Mais ce n'est pas notre approche : nous voulons une réforme. Cela devrait être un marqueur du conflit, mais nous n'avons pas réussi à le porter jusqu'ici. Cette conférence de financement organisée par les syndicats, il faut parvenir à la démocratiser et la faire vivre. Par ailleurs, je pense que la CGT a loupé le virage du numérique ! Il faut utiliser les réseaux sociaux, pour faire vivre ce genre d'initiative. Quand on démontre aux gens que l'on peut faire autrement, on gagne le débat d'idées. C'est valable au niveau syndical comme au niveau politique. Il pourrait même y avoir un dialogue entre la proposition syndicale et celle des politiques. Il faut faire vivre la démocratie et les luttes.

CT : Est-ce que le 31 mars peut être une nouvelle date comme le 5 décembre ?

B. C. : La difficulté est de faire prendre conscience que le 31 mars n'est pas une simple date de plus, mais le début de quelque chose de nouveau. Si on dit aux cheminots qu'il faut y retourner, ils iront. Mais il y a une condition : ne pas être seuls.

Depuis des semaines, je souhaite une grande manifestation sur Paris. Je peux comprendre une hésitation. Mais il y a un moment où la peur doit changer de camp. S'il y a des débordements, tant pis. Depuis trois mois de conflit, on a fait preuve de responsabilité. Mais on a besoin d'un grand mouvement populaire. Si on fait une démonstration de force sur Paris, et que la semaine suivante il se passe d'autres luttes, on comprendra que ce n'est pas fini. Quand on a fait la grève « *perlée* » en 2018, au bout d'un mois la direction SNCF s'est adaptée. Et j'ai milité pour qu'on change de calendrier pour casser la routine. Une manifestation à Paris peut casser la routine. ■

Propos recueillis par Jean-Claude Mamet

Un complément demandé à Béranger Cernon, après les annonces de confinement général COVID-19 quant aux conséquences de celui-ci à la SNCF.

Béranger Cernon : Nous nous y attendions bien sûr. Mais nous avons tous été surpris de la rapidité du changement de situation et du confinement général. Tout de suite cela a mis en évidence le délabrement du service public de santé, et la saturation des hôpitaux qui en résulte. Nous sommes inquiets sur une question : qui va payer la facture ? Les cheminots qui sont dans le statut et sont arrêtés gardent leur rémunération, mais ceux hors statut sont payés au chômage partiel à 84%. Et la loi d'urgence sanitaire peut nous imposer une semaine de congés à prendre en ce moment ! Par ailleurs, il y a un grand décalage entre les annonces publiques et la réalité, par exemple sur le plan de transport exigé par les autorités régulatrices. En Ile-de-France, on veut nous imposer 50% des trains. Pour nous c'est hors de question. Seulement 30% des cheminots travaillent encore. Certains ont utilisé l'exercice du droit de retrait dans les équipements, les infrastructures, mais la nécessité du service public s'impose aussi.

« Il faut chercher à agréger les forces individuelles et collectives qui veulent ouvrir une perspective émancipatrice »

Entretien avec Clémentine Autain

ContreTemps : *À l'heure où nous parlons, la crise sanitaire a complètement recouvert le contexte politique précédent avec notamment la lutte contre le projet Macron de réforme des retraites. Macron vient lui-même d'effacer en quelque sorte cette séquence par un moratoire. La réforme de l'assurance-chômage est reportée de 6 mois, etc. Comment analyses-tu cette nouvelle phase ? Macron pourra-t-il revenir en arrière ?*

Clémentine Autain : Nous sommes totalement concentrés sur la crise sanitaire. C'est un événement tragique inédit qui bouleverse tout. Entre la peur de la mort et la dureté du confinement, les préoccupations se concentrent sur notre système de santé et les difficultés économiques engendrées par le confinement. Le moment est très anxiogène. Il l'est d'autant plus que Macron et le gouvernement semblent naviguer à vue. Nous payons des décennies de politiques néolibérales qui ont précarisé les travailleuses et travailleurs, et démantelé les services publics. L'hôpital public a payé particulièrement cher alors que ce secteur est vital. En pleine crise sanitaire, tout le monde peut voir le terrible résultat du manque de lits et de personnels, d'une recherche rivée sur la rentabilité à court terme, d'une production délocalisée et mal anticipée qui nous met en défaut de masques, de gel, de tests ou d'intubateurs. L'État est incapable de réquisitionner et d'organiser la fabrication du matériel qui manque cruellement. Il a émis 25 ordonnances qui broient le Code du travail – la semaine de 60 heures devient possible, les dimanches et vacances sont remis en cause... –, mais on n'y trouve aucune nationalisation, aucune contrainte sur les revenus du capital pour mettre au pot commun dans ce moment social et économique si difficile. La façon dont le gouvernement gère la crise sanitaire est totalement conforme à son orientation néolibérale et autoritaire. Si Emmanuel



Macron a prononcé de jolis mots pour rendre hommage aux personnels médicaux et louer l'État providence, il ne faut pas se tromper : la crise sanitaire est l'occasion de préparer tout le monde à un choc de dérégulation économique et à la mise sous surveillance de nos libertés. Le report de la loi sur les retraites et le moratoire sur celle concernant l'assurance chômage, c'est au fond reculer pour mieux sauter. Quand le pays sera plongé dans la récession, la macronie ne manquera pas de demander aux Français de « *faire des efforts* ». Cela signifiera concrètement moins de droits et de protections pour le grand nombre au nom d'une relance productiviste pour remettre en route, *as usual*, la machine financière et la logique de compétitivité. Je ne crois pas que le gouvernement révisera le sens de ses contre-réformes. C'est pourquoi nous devons être à l'offensive. Il est difficile de savoir comment la population va sortir de cette séquence, dont on ne connaît pas encore le bout. Mais nos partis pris seront sans doute plus audibles car nous aurons fait collectivement l'expérience de ce qui a manqué. Défendre les services publics, la relocalisation de l'économie, le partage des richesses, le développement des biens communs, la solidarité et l'entraide prendront une tournure particulièrement concrète.

CT : *La LREM ayant échoué aux élections municipales, Macron n'est-il pas en train de se projeter sur une autre séquence, comme si la précédente devait être oubliée ? Ce qu'il a déjà fait avec les Gilets jaunes.*

C. A. : Probablement ! Nous n'avons pas eu le temps et la disponibilité d'esprit de faire le bilan des résultats du premier tour des élections municipales.

D'ailleurs, nous ne savons pas comment va s'organiser la suite... Mais la macronie a pris un coup sur le carafon. La colère à son égard s'est traduite dans les urnes. Macron espère sans doute se refaire en jouant le chef de guerre dans la crise et en pariant sur une improbable unité nationale. Les enquêtes d'opinion montrent pourtant que les Français n'ont pas confiance en lui pour faire face au Covid19. La défiance est majoritaire. Le sentiment d'impréparation et de messages contradictoires est un élément important. Peut-être s'y ajoute la prise de conscience que le modèle social de LREM nous conduit dans le mur. C'est cet enjeu du sens à faire société que nous devons porter haut et fort.

CT : *Que penser du discours actuel du pouvoir ?*

C. A. : La rhétorique guerrière dans laquelle Macron s'est engagé est complètement inappropriée. La culpabilisation des individus est indécente. Les dispositions légales, avec leur lot d'amendes, sont sévères à l'égard des individus – et je constate une adhésion massive à ce contrôle, qui n'est pas sans poser question... Mais les entreprises comme Amazon qui ont continué à faire travailler leurs salariés sans protection sanitaire digne de ce nom dans des entrepôts de plus de 500 personnes ne sont pas inquiétées. Pire, la ministre Pénicaud a encouragé les entreprises à maintenir leur activité, même quand elle n'est pas essentielle. Ce serait, dit-elle, une marque de civisme ! Pendant ce temps, le ministre Bruno Le Maire a invité les grandes entreprises à ne pas verser trop de dividendes cette année. Pourquoi une simple invitation verbale, sans aucune contrainte légale ? D'ailleurs, Boursorama annonce que le CAC 40 s'apprête à verser des dividendes records au printemps 2020.

Le pouvoir perçoit bien qu'il y a un problème dans la poursuite de la même logique politique. Il tente de trouver des mots pour montrer qu'il entend, qu'il comprend, qu'il va réorienter. Mais, au fond, il ne peut pas se défaire de ses convictions profondes.

CT : *Quel bilan tires-tu de la phase de ton travail parlementaire qui s'est inscrite après le meeting unitaire du 11 décembre à Saint-Denis, avec les discussions pour parvenir à une déclaration commune des forces de gauche et écologistes ?*

C. A. : Les groupes de gauche au Parlement ont partagé le combat contre la loi sur les retraites de façon assez convergente, même si chacun avait son style, ses propres fils conducteurs. En revanche, pour bâtir un contre-projet, ce fut nettement plus difficile. Le cadre de travail était à mon sens déséquilibré

puisque la France insoumise n'a pas souhaité y participer. Par ailleurs, la méthode du consensus nous a tiré vers le moins-disant. Le document final était assez décevant, même s'il avait le mérite d'afficher la volonté de créer du commun. Par ailleurs, avec le groupe socialiste, insoumis et communistes avons eu quelques difficultés à nous mettre d'accord sur la stratégie. Nous étions partant pour une motion de censure bien plus tôt, mais les socialistes s'y sont opposés.

CT : *Quels ont été les débats, les divergences et les convergences entre députés à ce moment-là ? Portaient-elles sur des problèmes de fond sur le « dossier retraites » ou des problèmes de postures ou tactiques politiques ?*

C. A. : Les deux. Sur le fond, les socialistes voulaient par exemple valoriser la loi Touraine et n'étaient pas prêts à une grande rupture dans notre système. Sur la stratégie, je crois que les socialistes misaient sur un profil constructif vis-à-vis du projet de loi quand communistes et insoumis avaient clairement décidé une opposition en bloc.

CT : *Comment comprendre l'attitude du PS ?*

C. A. : N'oublions pas qu'il y a trois ans, le PS soutenait les politiques emmenées par François Hollande ! Or le projet communiste ou insoumis vise une rupture franche avec le néolibéralisme. Je trouve néanmoins que les socialistes, qui n'ont donc pas décidé de rejoindre la macronie, s'ancrent au fil du temps plus à gauche. Le bilan critique de la gauche au pouvoir doit maintenant mûrir. Pour avoir partagé des tribunes avec Olivier Faure et lu différentes interviews, je constate qu'il ouvert ce droit d'inventaire et donc potentiellement un nouveau chemin. Mais les résistances au sein du PS existent et se manifestent. Mon sentiment général, c'est que le PS ne me semble pas stabilisé sur son orientation.

CT : *Le débat parlementaire sur la loi a été critiqué comme « une obstruction ». A-t-il quand même porté des fruits ?*

C. A. : Je le crois, oui ! Nous avons été très suivis et encouragés. Je pense que nos discours faisaient écho dans le pays, majoritairement opposé au projet sur les retraites sur des bases sociales, solidaires. Je précise que nous n'avons pas à proprement parler fait de l'obstruction. Si nous avons assumé de déposer par milliers des amendements, pour ralentir l'étude du projet, nous

n'avons cessé d'argumenter sur le fond. Et d'ailleurs, nous avons ainsi levé pas mal de lièvres, sur les paramètres de calcul de la valeur du point, le minimum contributif ou encore la part de l'État dans le paiement des retraites des fonctionnaires puisqu'elle s'aligne sur les normes du privé. Un peu comme pour le Traité constitutionnel européen, j'ai observé que beaucoup de gens se passionnaient pour des enjeux apparemment techniques mais qui signaient des choix politiques. Nous avons contribué à cette démocratisation du débat. Nous avons porté la colère légitime à l'Assemblée.

CT : *L'intersyndicale était en train de construire une « vraie conférence de financement ». Est-ce que sur le plan politique, on aurait pu faire de même, dans un tempo différent ? Aurait-on pu imaginer une complémentarité ?*

C. A. : Oui, idéalement ! Mais la séparation entre les sphères sociale et politique est-elle si pertinente dans la période ? Il me semble qu'un front rassemblé, social et politique, pour porter des alternatives concrètes sur les retraites aurait été le meilleur levier de mobilisation et d'espoir.

CT : *Comment vois-tu le rôle du Big Bang maintenant, après la réunion à Paris qui a eu lieu il y a quelques semaines, qui devait se prolonger sur d'autres initiatives avant et pendant l'été ? Quel rôle le Big Bang peut-il jouer dans une recomposition/restructuration politique nécessaire ?*

C. A. : Nous voulons prendre notre part dans la refondation sociale et écologiste. Celle-ci est d'autant plus nécessaire aujourd'hui que la temporalité politique va s'accélérer du fait des crises sanitaires, économiques et démocratiques. La macronie peut vite être jugée illégitime pour construire le monde d'après. Elle le sera d'autant plus que d'autres perspectives émergeront. L'extrême droite est en embuscade. Elle espère tirer les marrons du feu d'une société qui, mue par la peur, pourrait être tentée par le repli et la remise de son destin dans les mains d'une leader réactionnaire (« *c'était mieux avant* ») et autoritaire (plus franchement encore que Macron). N'oublions pas que le brun a le vent en poupe à l'échelle internationale. Il y a donc une course de vitesse. C'est pourquoi il faut chercher à agréger les forces individuelles et collectives qui veulent ouvrir une perspective émancipatrice.

La crise du coronavirus n'est au fond qu'une répétition si l'on songe aux catastrophes climatiques qui nous attendent. Petit à petit, s'éclaircit le projet autour duquel nous pouvons bâtir une espérance. C'est celui qui se construit autour des biens communs, de la préservation de l'écosystème, des droits et

libertés, du partage des richesses, des pouvoirs et des temps de la vie. C'est celui qui propose que la vie bonne pour toutes et tous structure notre organisation sociale en lieu et place de la jungle néolibérale, de la loi du profit, de l'austérité budgétaire, et de leur corollaire, toujours plus de contrôle social.

En pensant à Alice au pays des merveilles, disons que si ce monde n'a aucun sens, qu'est-ce qui nous empêche d'en inventer un ? Il faut commencer par les fins recherchées et travailler aux mesures de transition qui nous permettent d'avancer vers nos objectifs émancipateurs. Au sein du Big bang, nous voulons contribuer à ce travail. Nous continuerons de jouer un rôle passerelle et nous mettrons dans le débat public des contributions de fond, de nature à créer du liant et de l'espoir. ■

*Propos recueillis par
Jean-Claude Mamet*

Les universitaires, des travailleuses et travailleurs comme les autres ?

Au sujet de la grève à l'université

Anna Brik et Andréas Albert*

CE TEXTE VOUDRAIT CONTRIBUER À UN DÉBAT DÉJÀ ANCIEN, mais rouvert récemment à l'occasion de l'entrée des enseignantes et enseignants-chercheurs dans la lutte contre les réformes en cours, le débat sur la grève à l'université. Il cherche à montrer que les différentes positions sur la question de la grève exprimées par les membres de la communauté universitaire sont en grande partie déterminées par les visions spécifiques de l'évolution historique et du rôle social de l'université et des enseignants-chercheurs, visions qui sont elles-mêmes à saisir en lien avec les différentes positions sociales au sein du champ universitaire. Exercice de sociologie spontanée sans doute, mais qui essaye de parvenir à une meilleure compréhension des impasses et des perspectives du mouvement dans lequel sommes nous-mêmes engagés.

Au nom de la défense du « *service public* »

L'université a connu d'importantes mutations au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle : l'institution autrefois réservée à l'élite cultivée, responsable de la formation des médecins, juristes et professeurs, traverse une période de massification progressive à partir des années 1960^{1/} et connaît une véritable explosion des effectifs au cours des trente dernières années à la faveur de la politique « 80 % au bac »^{2/}. Pourtant, depuis une quinzaine d'années, les universités sont de plus en plus soumises à des mesures d'austérité, d'une part, et à la logique managériale de performance et de compétitivité, d'autre part. Pour parer au manque des fonds publics, les réformes successives incitent les universités à recourir à des sources de financement privées, à favoriser la recherche par projets, à mettre en place des projets de fusion, à augmenter les frais d'inscription pour les étudiants extra-communautaires, à employer toujours davantage de vacataires, etc. Les différents rapports préparant le

* Anna Brik et Andréas Albert sont jeunes chercheurs.euse.s précaires. Le présent article a été initialement publié, le 5 février 2020, sur le site *contretemps.eu*

^{1/} François Vatin & Antoine Vernet, « La crise de l'Université française : une perspective historique

et socio-démographique », *Revue du MAUSS*, n° 33, 2009/1, p. 47-68.

^{2/} Stéphane Beaud, *80 % au bac...et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte, 2003.

projet de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR) préconisent un pas supplémentaire en direction de l'« *université capitaliste* » : atteinte au statut de fonctionnaire, accentuation de la précarité à tous les niveaux, généralisation de l'évaluation quantitative de la productivité des chercheurs par les organismes externes comme condition d'accès aux financements. En cela, la LPPR est une réforme de la même magnitude que la loi LRU 2009 qui met en place l'autonomie budgétaire des établissements de l'enseignement supérieur, et le décret qui l'accompagne, et qui modifie le statut des enseignants-chercheurs. Aujourd'hui, les inquiétudes sont particulièrement fortes du côté des sciences humaines et sociales qui se trouveraient fortement marginalisées par la mise en place de ces nouvelles règles du jeu.

Face à ces attaques, les membres de la communauté universitaire avancent généralement deux types de discours. Le plus ancien, dont la première formulation date du milieu du XIX^e siècle, consiste à opposer l'« *idée de l'université* » humaniste, centrée sur la conservation, le développement et la transmission des savoirs, à toute tentative de la soumettre à des critères instrumentaux^{3/}. Ce discours qui défend l'autonomie de la science et des scientifiques prétend s'appuyer sur les caractéristiques essentielles de l'enseignement et de la recherche universitaires, en insistant sur l'incompatibilité de principe entre les fins de développement de la personne et la professionnalisation, entre la recherche de la vérité et la collaboration de la science et de l'industrie.

Le second type de discours n'exclut pas la dimension instrumentale de l'université, ou plutôt la vision de l'université comme étant au service de la société, mais elle la pense uniquement sous la forme d'une subordination des activités universitaires au principe de l'intérêt général. C'est le discours de l'université comme « *service public* », dont on peut distinguer de manière schématique trois versions. La première insiste sur l'atteinte que porte la marchandisation de l'université et la destruction du statut de fonctionnaire à l'idéal républicain qui est au fondement de l'État moderne. Un des meilleurs exemples de cette position est formulé par Pierre Bourdieu dans divers écrits : le champ scientifique doit son indépendance scientifique (vis-à-vis du marché notamment) au fait d'être dépendant financièrement de l'État^{4/}. Servir l'État serait la condition nécessaire pour pouvoir se libérer de l'emprise de l'État et du marché sur la recherche scientifique. La deuxième version est celle d'un réformisme social-démocrate qui, contrairement à la version républicaine, reconnaît l'existence d'intérêts de classe divergents : l'université ouverte aux

^{3/} Pour un aperçu de la littérature faisant appel à l'« *idée de l'université* », voir Stefan Collini, *Speaking of Universities*, London, Verso, 2017.

^{4/} Pierre Bourdieu, *Les usages sociaux de la*

science. Pour une sociologie clinique du champ scientifique, INRA Éditions, 1997 ; « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 2, n° 2-3, 1976, p. 88-104.

enfants de la classe ouvrière ne serait pas une institution intrinsèquement républicaine, mais le produit de la lutte des classes, un « *acquis social* » arraché à la classe dominante après la Seconde Guerre mondiale sous la pression continue des luttes sociales. Par rapport à cet acquis, qu'il s'agirait de préserver avec les autres acquis sociaux tels que les transports et les hôpitaux publics, la sécurité sociale, les congés payés, etc., la marchandisation récente représente une régression^{5/}. Enfin, la troisième version du discours sur l'université en tant qu'institution non marchande est celle de la tradition post-opéraïste qui radicalise le paradigme du service public : l'université, « *pré-capitaliste* » par son organisation, son procès de travail et ses valeurs, ferait partie des « *communs* » qui jusque-là ont échappé à la valorisation par le capital. Les transformations actuelles témoigneraient d'une tentative de capture de ce commun par le capital à travers la soumission de la recherche à des intérêts privés. On peut le voir par exemple à travers divers symptômes comme le système d'évaluation de la recherche par des critères quantitatifs et des critères de productivité, au détriment d'une *slow science* plus soucieuse de produire des résultats durables. Cette emprise reste cependant extérieure, car la coopération autonome de la communauté des producteurs de la connaissance reste essentielle au travail de la connaissance^{6/}.

L'insuffisance d'une approche en termes de service public

Sans même parler du premier type de discours qui porte un regard essentialiste sur l'université, le discours du « *service public* », dont les versions républicaine et social-démocrate sous-tendent les modes d'argumentation d'une grande partie des enseignants-chercheurs titulaires, implique une vision naïve des rapports entre l'université et le capital d'avant les années 1980. Tout se passe comme si l'université des Trente Glorieuses avait mené une existence parallèle et complètement autonome par rapport au capitalisme fordiste, grâce aux robustes remparts construits par l'effort conjoint des enseignants et du mouvement étudiant.

Ce présupposé ne résiste pas à l'analyse dès que l'on s'intéresse à la structure duale de l'université française, divisée entre grandes écoles et écoles préparatoires, d'un côté, et universités, de l'autre. Pourtant, l'université comme une simple branche de l'enseignement supérieur, dont les formations sont concurrencées par d'autres établissements plus prestigieux (écoles de commerce

^{5/} L'ouvrage de Christopher Newfield, *Unmaking the Public University. The Forty-Year Assault on the Middle Class*, Cambridge MA, Harvard University Press, 2008 est un exemple typique de ce type de discours.

^{6/} Krystian Szadkowski, « The University of the Common : Beyond the Contradictions of Higher Education Subsumed under Capital » dans M. Izak, M. Kostera, M. Zadawadzki (ed.), *The Future of University Education*, 2017, Palgrave, p. 39-62.

pour l'économie et la gestion, École normale supérieure pour les sciences humaines et sociales et les sciences expérimentales, etc.) est une spécificité française qui empêche la production d'un discours unifié sur l'enseignement supérieur et qui détermine la représentation du métier d'enseignant comme une forme de travail social. En adoptant un point de vue d'ensemble, il est pourtant aisé de voir que l'université n'est ni un contrepoids, ni un remède aux établissements sélectifs et/ou privés : elle forme avec eux un seul système qui consiste à trier et à former de manière différenciée la future force de travail ou à retarder simplement son entrée sur le marché de l'emploi. Nous y reviendrons plus loin.

Le processus progressif de massification de l'université a commencé dans les années 1960 sous les effets conjoints du baby-boom, de la croissance du taux de scolarisation, des nécessités économiques et de la lutte des classes. Les départements des sciences humaines et les nouvelles disciplines comme la sociologie et la psychologie sont celles qui ont accueilli le plus d'enfants de cette première « *démocratisation* » universitaire, principalement à cause de la place qu'elles occupaient dans la hiérarchie des disciplines et du fait que les normes d'encadrement étaient les moins exigeantes^{7/}. Cependant, il faut rappeler que même en 1985 seulement 29 % d'une génération obtient le bac, contre 78 % en 2015^{8/}. L'accès aux titres universitaires des enfants de familles ouvrières et de familles issues de l'immigration est le résultat de la politique « 80 % au bac » promue par les socialistes à la fin des années 1980, en plein tournant néolibéral, avec pour but explicite d'enrayer le chômage des jeunes. Là encore, les départements des sciences humaines et sociales ont largement absorbé ces populations étudiantes, en bénéficiant d'une augmentation du nombre de postes tout au long des années 1990. Il serait donc erroné d'opposer l'ancienne « *université ouverte à toutes et tous* » et la nouvelle « *université néolibérale* » : l'émergence de la première est allée de pair avec la restructuration du capitalisme français dans les années 1980 et a constitué une condition préalable de la seconde.

Enfin, force est de reconnaître que l'idée de l'université comme une république démocratique des enseignant.e.s-chercheur.euse.s fondée sur la coopération et l'autonomie de la recherche pure est une utopie immanente à la mobilisation plus qu'une description fidèle du présent : les rapports entre les enseignants titulaires et non-titulaires ont gardé tout au long de leur histoire les traits des rapports de pouvoir clientélistes. La vision que les enseignants-chercheurs ont de leur métier est beaucoup trop irénique et contribue à faire

^{7/} Alain Chenu, « Une institution sans intention. La sociologie en France depuis l'après-guerre », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 141-142, 2002, pp. 52.

^{8/} Cf. https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/EESR8_ES_08-les-evolutions_de_l_enseignement_superieur_depuis_50_ans_croissance_et_diversification.php

oublier que le recrutement se fait souvent par cooptation : les liens directs ou indirects des laboratoires avec les entreprises et les pouvoirs publics sont nombreux, la concurrence entre les universités, les disciplines, les départements, les laboratoires et les individus n'a jamais été absente de l'institution. En cela, nous ne disons rien de nouveau lorsque nous affirmons qu'il ne faut pas « sauver l'université »^{9/}.

L'approche marxiste fonctionnaliste

Contre l'idée selon laquelle l'université serait directement au service de l'intérêt général par opposition aux intérêts privés, qu'elle représenterait une sphère autonome voire antinomique par rapport à la sphère de la production et de l'échange capitalistes, on peut évoquer les approches marxistes fonctionnalistes de l'université comme celles d'Emmanuel Baro^{10/} (qui s'appuie principalement sur l'analyse des appareils idéologiques d'État chez Althusser^{11/}) ou de Harry Cleaver^{12/}. Pour résumer, disons que ces approches défendent la thèse selon laquelle l'université moderne est une partie intégrante de la société capitaliste et de son histoire, voire que l'université est fonctionnelle à l'économie capitaliste, et qu'elle tend à adopter, avec toujours un certain retard, la même structure que la firme capitaliste.



PHOTO : D. R.

^{9/} Emmanuel Barot, « "Sauver l'université" ? », *Contretemps*. URL : <http://www.contretemps.eu/sauver-luniversite/>

^{10/} Emmanuel Barot, *Révolution dans l'université. Quelques leçons théoriques et lignes tactiques tirées de l'échec du printemps*, Montreuil, La Ville Brûle, 2009.

^{11/} Louis Althusser, « Idéologie et appareils idéologiques d'État » dans *Positions*, Paris, Éditions sociales, 1976.

^{12/} Harry Cleaver, « On Schoolwork and the Struggle Against It ». <https://la.utexas.edu/users/hcleaver/OnSchoolwork200606.pdf>

L'université assume en effet au moins deux fonctions : celle de la reproduction de la force de travail pour ce qui est de sa qualification spécialisée, et celle de la reproduction des rapports de production, c'est-à-dire du consentement à l'ordre social existant. Ainsi, prenant le relais de l'enseignement primaire et secondaire, l'université représente un maillon central dans le maintien de la division sociale mais aussi technique du travail, puisque les formations relevant du même champ disciplinaire n'ouvrent pas l'accès aux mêmes types de postes selon le prestige de l'établissement et les matières enseignées. Elle accomplit ainsi, d'un seul coup, la répartition largement prédéterminée des individus au sein de la structure de classe, et la justification de cette structure en la faisant passer au crible de la méritocratie scolaire. Autrement dit, l'École, de la maternelle à l'université, divise les jeunes selon leur classe sociale d'origine, et les distribue dans des filières plus ou moins qualifiantes selon les besoins plus ou moins immédiats du capital. Dans *L'École capitaliste en France*, Christian Baudelot et Roger Establet affirmaient dès 1972 que le système scolaire affiche une unité de façade. La soi-disant « mission éducatrice » des enseignants, quel que soit le niveau, ne serait qu'un mirage puisqu'une filière professionnalisante de courte durée était destinée aux enfants du peuple, tandis qu'une filière prestigieuse et de longue durée était destinée aux enfants de la bourgeoisie et de la petite-bourgeoisie. Ces analyses des années 1970 seraient à revoir, notamment en raison de l'allongement de la durée d'études et des besoins plus importants des entreprises en termes de qualification de la main-d'œuvre, mais restent pertinentes.

La production du consentement passe par le contenu même des savoirs produits et transmis, ainsi que par la forme de leur transmission, forme qui tend à neutraliser la force subversive des savoirs les plus critiques. Sur ce point, les enseignants-chercheurs ne se lassent pas de défendre l'idée d'une université et de savoirs critiques. Pourtant, il est légitime de se demander en quoi consiste le caractère critique d'un savoir et si, malgré leur enrobage dans un langage radical, ces savoirs ne sont pas, en fin de compte, compatibles avec la société capitaliste. Sur ce point, on pourrait aussi remettre en question l'idée souvent défendue par les enseignants-chercheurs impliqués dans la mobilisation contre la LPPR, selon laquelle pratiquer des « savoirs critiques » ou donner des cours « alternatifs » serait en soi une forme d'action efficace contre les réformes. Souvent ces cours n'ont rien de fondamentalement différent des cours assurés habituellement et ils nécessitent de la part des enseignantes

et enseignants autant de préparation et de travail en amont qu'un cours normal^{13/}. Enfin, on peut rajouter qu'en tant qu'institution d'enfermement, même très relatif, l'université

^{13/} Pour une position caricaturale, voir la tribune de Ronan de Calan et de Geoffroy de Lagasnerie parue dans *Mediapart* : <https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/200120/une-mobilisation-impossible-quand-les-universitaires-confondent-la-lutte-et-l'autopuni>

remplit une fonction directement coercitive de maintien de l'ordre public, et il semblerait que c'est en partie pour cette raison que la « démocratisation » de l'université est apparue dans les années 1980 comme une solution viable au problème du chômage des jeunes.

Si l'université a pu jusqu'ici jouir d'une autonomie relative bien réelle (« franchise universitaire », principe de collégialité, liberté pédagogique, relative indépendance dans la conduite de la recherche, etc.), c'est peut-être parce que les processus de reproduction possèdent leurs propres impératifs. Ce que les nouvelles règles du jeu tendent à remettre en question, ce n'est donc pas l'opposition entre le privé et le public, entre l'intérêt général et les intérêts du capital, mais le rapport ancien entre les processus de production et de reproduction. L'intégration directe d'une partie des activités d'enseignement et de recherche dans les processus d'accumulation, ainsi que la transposition généralisée dans la sphère de la reproduction des modes de gestion propres à la sphère de la production représentent un pari dangereux pour la classe dominante elle-même.

Malgré les atouts indéniables de l'appareil critique du marxisme fonctionnaliste, il nous semble nécessaire de pointer quelques-unes de ses limites. Premièrement, en balayant d'un revers de main la possibilité réelle du détournement des ressources financières et humaines de l'université au profit des enseignements et des programmes de recherche à contenu anti-systémique par l'argument de l'intégration capitaliste du moment critique, cette approche tend à simplifier les choses. Au lieu de désertir l'université comme lieu de reproduction sociale et de production de l'idéologie dominante, il est possible



PHOTO : D. R.

d'imaginer une science et un enseignement qui se mettent véritablement au service des dominés, qui dialoguent avec ces derniers et qui co-construisent un savoir subversif. En effet, l'approche de l'université en termes d'appareil idéologique d'État conduit à l'idée d'un système de domination parfaitement achevé, en négligeant les contradictions internes à l'institution et l'influence de la lutte de classes, alors qu'on peut penser, à l'instar de Gramsci, que l'université représente l'un des terrains privilégiés de celle-ci^{14/}. Deuxièmement, alors qu'elle critique à juste titre le paradigme du « *service public* » en tant qu'instrument de l'analyse du présent, en s'en détournant avec mépris, elle s'empêche de voir l'aspect subversif et utopique (au sens positif du terme) que ce paradigme peut représenter à titre de norme immanente au travail de l'enseignant-chercheur.

Les obstacles à la grève des enseignantes et enseignants-chercheurs titulaires

Dans « "Sauver" l'université ? », texte publié en 2009 suite à l'échec du mouvement anti-LRU, Emmanuel Barot avait déjà suggéré que le paradigme social-démocrate de l'université comme service public avait constitué l'obstacle principal à l'extension de la grève à l'université. Cependant, c'est finalement à partir de l'analyse de l'*ethos* ou de l'*habitus* académiques qu'E. Barot a tenté d'expliquer cet échec : ceux-ci auraient empêché les enseignants de se mettre en grève contre la loi LRU et favorisé des méthodes d'action symboliques dont l'inefficacité était flagrante. À notre sens, il faudrait revenir à l'hypothèse initiale et présenter quelques réflexions à propos des conditions structurelles et épistémologiques de l'engagement dans la grève que le paradigme du service public ne permet pas de réunir.

Premièrement, faire grève, pour un travailleur dont la force de travail est déjà devenue une marchandise, veut dire refuser de continuer à la fournir à l'acheteur. Or, les enseignants titulaires ne se conçoivent pas comme (et de par leurs conditions de recrutement, de travail et de rémunération *ne sont pas*) des travailleurs salariés exploités au sens propre du terme. Sans même parler du fait que la production directe de la valeur n'occupe pas la place centrale de leur activité, on peut remarquer que sur le plan juridique d'abord,

en tant que fonctionnaires, ils et elles reçoivent un traitement annualisé et non un salaire au taux horaire ; sur le plan des rapports de pouvoir ensuite, les universitaires ne sont pas en principe subordonnés au pouvoir disciplinaire de l'employeur^{15/}, et

^{14/} Antonio Gramsci, Cahier 12, § 1, 3 dans *Guerre de mouvement et guerre de position*, Textes choisis et présentés par R. Keucheyan, Paris, La fabrique, p. 132-158.

^{15/} En droit du travail français, il y a un rapport salarial lorsqu'il y a soumission au pouvoir réglementaire, disciplinaire et de direction d'un employeur dans l'accomplissement d'un travail pour le compte d'autrui.

participent toutes et tous à l'autogouvernement de leurs établissements (en siégeant dans diverses instances administratives ou scientifiques), tandis que le recrutement, les promotions, les publications et l'évaluation reposent en grande partie sur le principe de collégialité ; enfin, sur le plan du procès immédiat de travail, une liberté pédagogique et de recherche reste pour l'instant relativement grande selon les disciplines.

Deuxièmement, faire grève impliquerait la reconnaissance du fait que l'université est déjà une entreprise, ou qu'elle remplit une fonction de reproduction au sein de la société capitaliste. Or, en mettant en avant la dimension désintéressée du savoir produit et transmis, la stratégie argumentative du paradigme du service public consiste justement à refuser cette prémisse. Si le capital est conçu comme quelque chose d'extérieur à l'université, alors arrêter la machine universitaire ne peut être pensé qu'en termes d'autopunition et de punition infligée aux étudiants.

Enfin, la tentation corporatiste qui empêche de concevoir la grève universitaire comme un facteur de renforcement du mouvement de grève plus général dans le cadre de la lutte contre la réforme des retraites, apparaît aussi comme une conséquence presque inévitable de la ligne d'argumentation en termes de « *service public* ». Puisqu'elles et ils pensent incarner l'intérêt universel, les fonctionnaires tendent à prendre la défense de leur intérêt corporatif pour la défense de l'intérêt de tous, ce qui conduit au désengagement relatif par rapport aux luttes des autres secteurs.

Les précaires à l'avant-garde

On ne peut qu'être frappé par le fait que les mots d'ordre et les stratégies de lutte des enseignants-chercheurs précaires dépassent les obstacles décrits ci-dessus. L'appel du collectif de précaires de l'enseignement supérieur et de la recherche d'Île-de-France, diffusé le 30 janvier sur le site de *Mediapart*, ne saurait être plus clair : il faut étendre la grève sous toutes ses formes ; refuser le corporatisme par l'inscription de la grève universitaire dans la grève générale ; jeter les ponts entre les enseignants et les étudiants dans la lutte commune contre la précarité comme phénomène général qui touche de larges couches de travailleurs, présents et futurs.

La radicalité de cet appel et l'engagement quotidien réel qui lui donne sa consistance sont à première vue paradoxaux. On pourrait en effet penser que les enseignants-chercheurs titulaires n'auraient rien à perdre à se mobiliser, notamment en termes de statut ou de salaire, alors que ce n'est pas le cas des précaires : dans les conditions de concurrence croissante pour les postes, la mobilisation constitue à la fois une perte de temps de travail précieux et un risque de s'exposer aux sanctions informelles de la part des collègues responsables des recrutements. Mais, en fait, c'est précisément la position des

précaires dans le champ universitaire et le niveau actuel de concurrence pour les postes qui rend ce type de lutte possible.

Au-delà de la conviction bien réelle de l'efficacité de la grève à l'université, l'appel à la « *grève totale* » (des enseignements, de la délivrance des diplômes, et jusqu'à l'arrêt de publication d'articles et la suspension de toute activité individuelle de la recherche) contient la revendication du statut de « *travailleur* », qui doit notamment passer par la reconnaissance de tout le travail invisible effectué par les précaires. En d'autres termes, contrairement aux enseignants-chercheurs titulaires qui ont tendance à ne pas compter les heures parce que le traitement du fonctionnaire n'est ni inférieur, ni supérieur, mais par définition incommensurable avec la quantité de travail fourni, les précaires se positionnent comme des travailleuses et travailleurs salariés de l'université déjà pensée comme une entreprise. Dans ces conditions, l'appel à la grève totale apparaît aussi comme une arme symbolique : elle permet de visibiliser l'armée de travailleurs précaires qui assure désormais une grande partie des cours dans les universités. C'est au titre de travailleurs de l'université que les précaires revendiquent également le droit à la parole, notamment à travers la participation à toute prise de décision collective au sein de leurs équipes de travail – droit qui leur est souvent refusé.

Dans l'université en crise, où la possession des titres scolaires et universitaires ne peut plus garantir l'accès à un poste, l'illusion du rapport entre le maître et l'apprenti, qui n'aurait qu'à attendre patiemment son tour, ne peut plus être maintenue. Le travail de thèse, la participation aux colloques, les charges de cours, etc. ne se présentent plus comme un processus de formation nécessaire (et suffisant) pour accéder à la maîtrise, mais comme l'exploitation d'un travail précaire mal payé, voire comme l'appropriation pure et simple du travail gratuit par l'institution. Ce n'est qu'en effectuant cette conversion du regard – que beaucoup d'universitaires titulaires n'ayant pas connu la précarité, ou l'ayant connue il y a longtemps, lorsque les conditions d'accès aux postes n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui, refusent d'effectuer – que les thèses non financées, les vacances payées en dessous du salaire minimum et avec plusieurs mois de retard peuvent apparaître pour ce qu'elles sont aux yeux de celles et ceux dont l'espoir des retours futurs sur l'investissement se réduit à peau de chagrin : un scandale eu égard au droit du travail.

L'analyse bourdieusienne de la crise qui a secoué le champ universitaire en Mai 68 s'avère d'une actualité frappante lorsqu'il s'agit d'éclairer le conflit qui oppose aujourd'hui les enseignants-chercheurs titulaires et précaires, et qui porte ces derniers à adopter des positions et des modes d'action à la fois plus radicaux et moins corporatistes au sein de la mobilisation contre les réformes en cours. *Homo academicus* (1984) propose une histoire structurelle des changements que le champ universitaire a subis au cours des années

1950-1960^{16/}. Dans l'ancienne université, le corps des enseignants subalternes (ou précaires comme on dirait aujourd'hui), constitué presque exclusivement d'hommes agrégés avec une forte proportion de normaliens, n'était pas beaucoup plus nombreux que celui des professeurs titulaires, permettant un accès quasi garanti des jeunes enseignants à la carrière universitaire. Mais la « *reproduction heureuse* » de l'institution grâce à ce mécanisme d'identification anticipée a été fortement perturbée par la première vague de la « *démocratisation* » de l'université. Face à l'augmentation rapide de la population étudiante, qui a triplé entre 1949 et 1969, l'université a répondu par un recrutement massif d'enseignants précaires, dont le nombre dans certaines facultés dès lors dépassait de dix fois le nombre de professeurs titulaires. Alors que la nouvelle situation a imposé au corps professoral la révision de l'ancienne norme de recrutement, fondée sur la détention du titre de normalien et d'agrégé, les nouveaux entrants dépourvus de ces titres ont rapidement découvert que le maintien de l'ancienne norme d'accès au poste de titulaire rendait leur promotion largement illusoire. C'est cette « *contradiction entre les promesses inscrites dans leur recrutement et l'avenir réellement assuré par des procédures inchangées de carrière* »^{17/} qui a mis le feu aux poudres, engageant les enseignants précaires, aux côtés des étudiants affectés par la dévalorisation analogue de leurs titres scolaires, dans la lutte contre l'institution comme telle et le monde social qui la produit.

Et l'on peut sans doute reconnaître là une réalisation particulière d'un modèle général des processus révolutionnaires : la rupture objective du cercle des espérances et des chances conduit une fraction importante des moins dominés parmi les dominés (ici les catégories intermédiaires d'enseignants, ailleurs les petits-bourgeois) à sortir de la course, c'est-à-dire d'une lutte de concurrence impliquant la reconnaissance du jeu et des enjeux posés par les dominants, et à entrer dans une lutte que l'on peut dire révolutionnaire dans la mesure où elle vise à instituer d'autres enjeux et à redéfinir ainsi plus ou moins complètement le jeu et les atouts permettant d'y triompher^{18/}.

Sans nier les limites de tels rapprochements historiques, on peut risquer l'hypothèse que la période que traverse actuellement l'université partage avec celle décrite par Bourdieu le caractère de transition et de crise, qui se cristallise subjectivement autour des souffrances liées à la précarité et à la concurrence accrue pour les postes. La logique concurrentielle se voit redoublée par l'ouverture de l'université française à la concurrence internationale et par l'imposition de nouvelles règles d'avancement des carrières, à travers la sub-

stitution des normes de productivité exprimées en termes quantitatifs à celles fondées sur les titres scolaires et les réseaux interpersonnels.

^{16/} Pierre Bourdieu, *Homo academicus*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984.

^{17/} *Ibid.*, p. 199.

^{18/} *Ibid.*, p. 225-226.



PHOTO : D. R.

La ligne stratégique des précaires au sein du mouvement, qui correspond à leur position actuelle au sein du champ universitaire, peut être résumée de manière suivante. Elle consiste, premièrement, à rejeter simultanément les règles du jeu, anciennes et nouvelles. Contrairement aux enseignants-chercheurs titulaires, les précaires ont moins la tentation de formuler une critique de l'« université capitaliste » au nom du *statut quo*. En effet, très peu d'entre eux/elles sont prêts à se mobiliser pour l'université telle qu'elle existe aujourd'hui. Deuxièmement, la perspective d'une période de précarité plus ou moins prolongée pousse également à refuser la focalisation sur la réforme du statut de l'enseignant-chercheur, et à s'engager résolument dans la lutte contre la réforme des retraites. Enfin, l'accent central mis sur la précarité offre une possibilité réelle de convergence des luttes, de par le lien explicitement établi entre la précarité des enseignants et des personnels administratifs et la précarité étudiante, ainsi que celle des larges couches des travailleurs d'autres secteurs.

Pour une grève totale à l'université

L'importance de la grève à l'université n'est pas à minimiser. Une « grève totale », qui inclurait, outre des actions symboliques comme les grèves des revues, une grève des enseignements et des examens, avec possiblement une rétention des notes, pourrait créer une alliance stratégique entre enseignants-chercheurs titulaires, précaires, BIATSS et étudiants dans la mobilisation. Les précaires seraient en quelque sorte « couverts » par la grève des enseignants titulaires, tandis que les étudiants ne seraient plus tenus de préparer des

partiels ou de rendre des travaux, ce qui leur permettrait de se consacrer entièrement à la lutte. Les BIATSS^{19/}, dont le travail est fondamental pour le fonctionnement des départements et des laboratoires, seraient pour leur part déchargés du travail que leur donnent les enseignants. Pourtant, force est de constater que les enseignants-chercheurs hésitent encore entre différents modes d'action. La grève des revues scientifiques et des activités de recherche est ce qui retient le plus l'attention des médias, malgré sa dimension symbolique et son impact très limité^{20/}. Comme le remarque aussi le bureau de l'ANCMSP dans un mail envoyé le 14 janvier sur la liste interne, ce genre d'actions n'a d'effet que s'il est accompagné d'un soutien des titulaires aux enseignants-chercheurs précaires sur le long terme (intégration dans des équipes de recherche, dans des comités de rédaction de revues scientifiques, etc.). Enfin, on ne peut que constater que les enseignants-chercheurs se sont très peu adressés au mouvement étudiant, répétant la configuration de 2007-2009, où les étudiants ont été les premiers à se mobiliser, suivis par les enseignants-chercheurs un an plus tard. Aujourd'hui, la mobilisation des enseignants-chercheurs a lieu elle aussi deux ans après celle des étudiants contre Parcoursup.

Cet article n'a pas pour ambition de distribuer les bons et les mauvais points mais de proposer une analyse tendancielle qui puisse contribuer à formuler des propositions stratégiques pour le mouvement à l'université : celles-ci s'élaborent collectivement dans les multiples assemblées et réunions qui ont rythmé les dernières semaines. Pour nous, la motion issue de la coordination nationale des facs et des labos en lutte du 1^{er} et du 2 février va dans le bon sens, puisqu'elle se positionne résolument contre la précarité qui affecte une grande partie des enseignants-chercheurs, tout en appelant à mettre à l'arrêt l'université le 5 mars. Pourtant, la question de la grève reconductible reste en suspens. Nous avons voulu simplement essayer d'expliciter quelques obstacles auxquels se heurte l'extension de la grève. Pour les arguments en faveur de sa nécessité, de son urgence même, nous nous permettons de renvoyer les lectrices et lecteurs à quelques textes qui nous semblent utiles :

1/ « Précaires de l'enseignement et de la recherche : on ne soutient pas la grève, on la fait ou on l'empêche » :

https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/300120/precaires-de-l-enseignement-et-de-la-recherche-ne-soutient-pas-la greve-la-fait-ou-l-e?utm_source=facebook&utm_medium=social&utm_campaign=Sharing&xor=CS3-66&fbclid=IwAR2XjWWjhccPsiRLZqziJqJ1F9WzU9XKK63MEjmB0k__xBJu1WFyfWQ5sE

^{19/} Personnels non enseignants (administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques) des universités.

^{20/} Dans une tribune parue dans *Libération*, Pascal Engel et Wiktor Stockowski vont jusqu'à défendre l'idée d'une « grève de la pensée ». <https://www.liberation.fr/auteur/15532-pascal-engel>

2/ Oskar Ambrepierre, « Grève à l'Université ? À propos des débats stratégiques dans le mouvement » :

https://revolutionpermanente.fr/Greve-a-l-Universite-A-propos-des-debats-strategiques-dans-le-mouvement?fbclid=IwAR2DokgdJKLDESxtoPQ5Pla6pp2o9keEVIVF6rJF2Mqz6GpakiHMrog2A_Y

3/ Lune Riboni, « Pourquoi être en grève dans l'enseignement supérieur et la recherche » :

http://lmsi.net/Pourquoi-etre-en-greve-dans-l-ESR-Enseignement-superieur-et-recherche?fbclid=IwAR1fMbe_0llhqJGBez0VGz1ITmxX0SD1T4Ka_yUi48kMQbocGalO1pljuo

4/ Kevin Vacher, « Dis-moi, c'est quoi une grève (dans la recherche et à l'université) ? » :

<https://blogs.mediapart.fr/kevin-vacher/blog/040518/dis-moi-c-est-quoi-une-greve-dans-la-recherche-et-l-universite>

Entre projet universel et construction du salariat La Sécurité sociale en tension

Louis-Marie Barnier*

LA RETRAITE UNIVERSELLE DE MACRON A PRIS LE RELAIS DU REVENU UNIVERSEL. Elle a clairement pour objectif de substituer à une Sécurité sociale basée sur la cotisation et relevant d'une gestion relativement autonome, un système dual assistance-assurance reposant sur une prise en charge minimale par l'État des besoins sociaux et une part belle laissée à l'assurance privée. Transitoirement, la retraite relèverait d'une cotisation mutualisée de type assurantiel.

Défendre la Sécurité sociale exige d'approfondir notre projet d'une société solidaire reposant sur un meilleur partage de la valeur ajoutée, donnant donc un rôle central au salariat. Plusieurs articles de la récente livraison des *Utopiques*^{1/} (revue de Solidaires) reprennent cependant l'idée d'une opposition entre un projet défini comme universel, dans l'esprit de ses fondateurs du Conseil national de la Résistance, et une Sécurité sociale construite sur des bases professionnelles à partir de 1946. Nous voulons au contraire ici concilier cette double exigence d'une centralité de la classe ouvrière et d'un projet universel.

L'élargissement de la Sécurité sociale répond à des sollicitations diverses. C'est d'abord le salariat qui s'étend aujourd'hui vers la zone grise de l'emploi, tels ces conducteurs d'UBER qui réclament leur reconnaissance comme salariés, exprimée d'abord à travers la couverture des risques par le régime général. Une partie de la population déclassée, en marge du salariat, se trouve exclue pour différents motifs de l'assurance chômage. Une partie des professions libérales se trouve paupérisée au même titre que le reste de la population. Des petits paysans ne possédant pas le minimum requis de surface cultivée se trouvent exclus de toute reconnaissance par la Mutuelle de Solidarité Agricole (MSA)^{2/}.

La défense de la Sécurité sociale doit intégrer ces nouvelles demandes sociales. Elle exige aussi de réinterroger les fondements de cette institution afin d'en saisir les contradictions originelles et pour les dépasser.

* Louis-Marie Barnier est chercheur associé au LEST-CNRS-Aix Marseille Université.

^{1/} *Les utopiques* n° 12, février 2020, Syllepse/Solidaires.

^{2/} La Confédération paysanne évalue à 70 000 le nombre de ces agriculteurs.

La Sécurité sociale s'affirme dès le début comme un projet politique destiné à toute la société, basé sur la centralité du salariat. Elle relève d'un double mouvement : constituer un travailleur collectif solidaire de ses éléments les plus marginaux à travers des droits communs produisant un « *statut des producteurs* » ; affirmer les droits fondamentaux des individus et notamment le droit à la santé et la sécurité du revenu. C. Bec place l'échec du projet de 1945 dans la « *double nature* » (Bec, 2014, p. 149) de la Sécurité sociale, universelle et professionnelle, qui produit une institution « *à la fois service public central et institution qualifiée d'autonome* » (*ibid.*, p. 156). Nous voulons croire que cette ambiguïté lui a au contraire donné sa force utopique.

La question n'est pas tant ce qui resterait de cette utopie, que de redonner place à une réflexion ouverte sur les institutions du salariat qui répondent à ce projet. L'étude de la construction historique de la Sécurité sociale met en évidence les contradictions portées dès le début de sa construction. Ceci amène ensuite à interroger la construction de la classe ouvrière qu'elle a portée, ainsi que la relation de cette classe ouvrière avec l'État. Enfin, nous proposons dans une troisième partie de repenser la Sécurité sociale comme acteur politique.

1/ Une Sécurité sociale unifiée, uniforme, universelle, et gérée par les travailleurs

Les analystes de la Sécurité sociale juxtaposent en général trois termes pour qualifier le projet de 1945, qui relèvent davantage du projet que de sa réalisation effective.

➤ **Une Sécurité sociale unifiée** : c'est sans doute dans ce domaine que le travail a été le plus spectaculaire. De multiples systèmes d'assurance sociale avaient été mis en place dans les années 1920, couvrant des risques différents à partir de cotisations elles aussi variées, sans compter les régimes issus de caisses de solidarité plus anciennes couvrant les absences de revenu liées à l'invalidité, la maladie, voire même la grève. La Sécurité sociale ne s'est pas bâtie à partir de rien, elle a rassemblé ces morceaux épars qui fragmentaient la classe ouvrière. Mais elle a permis aussi de dégager les ouvriers et employés de ces assurances marquées par un ordre patronal, paternaliste ou confessionnel (Raynaud, 1946).

Première difficulté : des groupes professionnels ont refusé leur intégration dans un régime commun, les fonctionnaires, les cheminots ou d'autres en ce qui concerne la retraite ou la maladie (Air France avait par exemple une caisse maladie qui se substituait à la CNAM jusque dans les années 1980).

➤ **Une Sécurité sociale uniforme** : la seconde tâche a été de proposer un système uniforme de prise en charge de la maladie ou de la retraite, avec des

règles communes, répondant au principe « À chacun selon ses besoins », rompant avec tout principe de contributivité^{3/} cher aux assureurs.

Difficulté : là encore, des catégories ont estimé y perdre. Les cadres notamment ont construit un système de retraite spécifique avec l'AGIRC, qui a été un vecteur de l'affirmation d'un groupe spécifique avec des intérêts particuliers par rapport aux salariés, à la suite de leur reconnaissance dans les grilles de classification des conventions collectives de 1936.

➤ **Une Sécurité sociale universelle** : comme le montre le premier article de l'ordonnance de 1945, l'objectif des créateurs de la Sécu est d'étendre l'institution bien au-delà des seuls salariés.

Ordonnance du 4 octobre 1945 : « **Art. 1^{er}.** — Il est institué une organisation de la sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature. (...) Des ordonnances ultérieures (...) pourront étendre le champ d'application de l'organisation de la sécurité sociale à des catégories nouvelles de bénéficiaires. »

La CGT, dans le rapport Raynaud de 1946, note surtout la difficulté pour assurer une juste cotisation de la part de professions libérales aux revenus flous. De même Pierre Laroque envisage la centralité de la cotisation comme transitoire, du fait de l'élargissement de la Sécurité sociale à de nouvelles catégories.

Nouvelle difficulté pour cette extension : les artisans et les professions libérales refusent d'être intégrés dans un système structuré autour des droits des salariés.

➤ **Une Sécurité sociale gérée par les travailleurs** : souvent notre référence à la Sécu donne une importance particulière à cette démonstration de la capacité de la classe ouvrière à en quelque sorte s'auto-administrer, voire à se substituer à l'État dans certains domaines.

La gestion de la Sécurité sociale par les travailleurs a été débattue dès sa création, considérée comme une utopie par certains, comme une hérésie par d'autres. Les représentants des syndicats sont majoritaires dans les organismes de gestion (deux tiers des sièges leur sont attribués) au début de la Sécurité sociale, la CGT occupant même la majorité absolue des sièges jusqu'aux premières élections de 1947.

Elle est gérée par les bénéficiaires, par les « intéressés » suivant les termes de 1945, jusqu'en 1967 où les ordonnances du 21 août 1967 créent trois branches distinctes et imposent le paritarisme comme mode de gestion, selon le principe que « la gestion doit être l'affaire de ceux qui paient » (Bec, 2014, p. 195).

Le patronat a vu dans le paritarisme « un moyen de préserver son pouvoir et ses prérogatives » (Bec, 2014, p. 190), permettant d'éviter à la fois le contrôle étatique, moins utile

^{3/} Le principe de contributivité définit l'accès aux droits comme contrepartie aux cotisations versées.

que lors de la mise en place de l'institution, et leur administration par les bénéficiaires. C'est ainsi que la Sécurité sociale a préservé son indépendance (et ceci jusqu'à la « réforme Juppé » de 1995) au prix du basculement dans un mode gestionnaire imposant au régime général de rechercher les moyens de son équilibre financier dans le contrôle des dépenses et dans des montants de cotisation laborieusement négociés. Cette « *priorisation de la logique gestionnaire* » (Bec, 2014, p. 202) marque le « *deuil d'une solidarité effective* » (*ibid.* p. 203).

Plutôt qu'un droit des intéressés, comme le suggérerait le Conseil national de la Résistance, ou d'un droit des bénéficiaires, nous préférons voir dans cette revendication d'une gestion ouvrière de la Sécurité sociale, le droit de préemption des travailleurs sur la richesse produite et dont ils choisissent volontairement de socialiser une partie. Ce « *type de société visant à rendre les individus libres par l'organisation collective de leur sécurité* » (Bec, 2014, p. 299) doit permettre d'ouvrir un qui ne répond pas aux règles de l'échange commercial mais à celles de la solidarité. Il fait œuvre d'« *utopie concrète* » au sens d'E. Bloch (1977).

2/ Deux questions politiques autour de la Sécurité sociale

Pour défendre cette institution, il importe pour nous d'en souligner deux aspects, la construction de la classe ouvrière comme un processus politique et son rapport avec l'État tel que le questionne cette institution.

La construction de la classe ouvrière à travers la Sécurité sociale

L'affirmation du salariat montre l'importance des dispositifs collectifs dans la construction d'une classe ouvrière. En prenant la suite des mutuelles ouvrières, patronales, confessionnelles du XIX^e siècle (sans pour autant s'y substituer, ce qui fait partie des questions en suspens), puis des systèmes multiples (et très déficients) d'assurance sociale des années 1930, la Sécurité sociale, œuvrant à l'affirmation de ce sujet collectif, a dû affronter des défis.

Le premier est l'extension de la classe ouvrière par agrégation de différentes couches de la population.

➡ Les agriculteurs grossissent les rangs des ouvriers de façon importante, notamment après 1945 (réduction de 70 % des travailleurs de la terre entre 1955 et 1975 – Noiriel 2018, p. 211) : la Sécurité sociale leur accorde des droits à la retraite pour des périodes antérieures à leur adhésion.

➡ Les femmes changent aussi de statut au sein de la classe ouvrière, passant de responsable de la sphère de reproduction (travail domestique) à celui de travailleuse, titulaire de droits au même titre que les hommes, alors que leur carrière est plus fragmentée... et leur travail dévalorisé. Là aussi des

règles permettent de réduire – un peu – ces inégalités, telles que l’attribution de points de retraite pour les maternités ou le principe de la pension de réversion.

➡ Les travailleurs immigrés représentent l’exemple inverse : malgré leur participation par leurs cotisations, les pensions sont réduites de moitié lorsque les travailleurs immigrés retraités vivent dans un autre pays. De plus leur méconnaissance des fonctionnements peut renforcer leur éviction de l’accès aux soins ou aux prestations, d’autant plus lorsqu’ils sont déclarés illégaux.

La démonstration politique de la Sécurité sociale revient ici à sa capacité à intégrer de nouvelles couches de la classe ouvrière et à leur assurer des droits, pas simplement par solidarité mais en tant que membres de la classe ouvrière.

Un bon exemple en est donné aujourd’hui par les livreurs auto-entrepreneurs, soumis (ou pas) à des plateformes. Difficile de les classer dans des professions libérales, au statut social beaucoup plus élevé et dont la construction s’opère par la reconnaissance par l’État (licence, registre, etc.).

On pourrait, dans la dernière période, souligner la difficulté des jeunes et des précaires à trouver une place dans ce système de protection. La crise économique a des effets de délitement sur la construction de la classe ouvrière, devenant une « *classe en éclats* » (Noiriel, 2018, p. 237).

Tout en reposant sur un projet émancipateur, la Sécurité sociale relève donc parallèlement d’un processus politique et socioéconomique, celui de la construction de la classe ouvrière en tant que sujet unifié, objet de luttes sociales répondant notamment aux politiques publiques de l’emploi.

La classe ouvrière face à l’État

Confrontés aux conséquences de la crise de 1929 puis de la guerre, engagés dans un soutien à la demande sociale d’autant plus que les classes ouvrières s’organisent, les pays sont nombreux à s’engager à la suite de la France (assurances sociales de 1928 et 1930) et des États-Unis (1935) dans l’élaboration d’un système de sécurité sociale. La Déclaration de Philadelphie fixant les buts de l’Organisation Internationale du Travail (OIT) promeut « *l’extension des mesures de sécurité sociale en vue d’assurer un revenu de base à tous ceux qui ont besoin d’une telle protection ainsi que des soins médicaux complets* ». Cette période est aussi celle de l’affirmation de droits humains inhérents à la personne comme réponse à la guerre : la « *méconnaissance et le mépris des droits de l’homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience humaine* » (préambule de la déclaration universelle des droits de l’homme, 1948). Cette même déclaration affirme que « *toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale* » (art. 22).

C’est dans cette dynamique internationale que s’inscrit la France avec sa nouvelle Constitution : « *La Nation (...) garantit à tous, notamment à l’enfant,*

à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence » (Préambule de 1946).

Cette logique d'affirmation des droits traduit « une nouvelle anthropologie, marquée par une véritable "constitutionnalisation" de la personne », comme le souligne S. Rodotà (2016), juriste italien animateur des luttes contre la privatisation de l'eau. Elle est fondatrice « de l'espace public, relevant d'un État de droit » (Fauré, 2012, p. 16). Ce sont ces droits fondamentaux de la personne qui justifient l'intervention de l'État, bien plus qu'un devoir de solidarité envers les plus démunis – dont la situation est bien souvent une conséquence de l'action de ce même État.

Pourquoi confier une telle mission à la Sécurité sociale, gérée à son origine par les travailleurs ? On peut supposer que sa construction répond à l'urgence sociale, et ses particularités seraient transitoires. Mais elle participe aussi d'une production particulière de droit, une institution collée à l'État investie d'une mission de service public. L'instauration d'un droit social permet de « produire de la liberté individuelle par le biais d'une puissance collective » (Bec, 2014, p. 108), conduisant à « des individus libres et solidaires » (*ibid.*, p. 300). La construction d'« un ordre social nouveau dans lequel les travailleurs aient leurs pleines responsabilités » (Laroque, 1946, cité in Friot, 1998, p. 174), donne une place centrale dans le combat syndical à la défense des droits fondamentaux dans une perspective socialiste (Barnier, 2017).

3/ Partage des tâches ou nouvel acteur politique ?

« La socialisation du salaire est une formidable base d'affrontement à la logique du capital financier », nous dit B. Friot (1998, p. 12). La Sécurité sociale offre cette opportunité. Mais cela exige de dépasser sa seule dimension assurantielle pour lui donner une dimension d'acteur politique.

Dépasser le rôle assurantiel

La Sécurité sociale a été victime du combat patronal pour maintenir cette institution à une simple assurance-maladie ou à une assurance-retraite. Son inscription dans les différents ministères du Travail et de la Sécurité sociale

des gouvernements provisoires de l'après-guerre démontre la volonté d'en faire une contrepartie au travail, alors même qu'il existe à côté par exemple un ministère de la Santé publique.^{4/}

^{4/} Le premier gouvernement De Gaulle de septembre 1944 confie le ministère du Travail à Parodi. Dans le second gouvernement (novembre 1945), Croizat n'hérite que d'un ministère du Travail, qui devient ministère du Travail et de la Sécurité sociale en janvier 1946.

La sécurité matérielle, réduite à la garantie du revenu, est disjointe du droit fondamental à la protection de la santé.

H. Raynaud dans son rapport fait devant la CGT en 1946 affirmait que la Sécurité sociale doit porter un « *programme sanitaire et de prévention des soins* ». Donner sens à cette volonté conduit à lui faire jouer un rôle de santé publique, autrement dit bâtir « *un projet collectivement défini en vue de défendre un bien commun* » (Fassin, 2008, p. 15). Il passe par l'affirmation suivant laquelle « *l'intégrité des corps et des existences constitue un bien supérieur* » (*ibid.*, p. 16). Elle conduit à agir sur les causes et pas seulement sur les effets.

Pourtant, le compromis passé par exemple par la Sécurité sociale avec la médecine libérale (respect de l'autonomie du médecin, respect du Conseil de l'ordre des médecins pourtant créé par Vichy) en a montré les limites. L'absence de réflexion sur la médecine de la part du PCF ou de la CGT semble en avoir été une cause importante (Barnier, 2019).

Acquérir un pouvoir sur la sphère économique

L'étude de la pratique de la branche Accident du travail-Maladies professionnelles de la Sécurité sociale permet de réfléchir à la capacité d'instaurer une véritable politique de santé publique à partir de cette institution.

La caisse AT-MP s'est construite à partir de l'obligation de s'assurer pour les employeurs face aux risques d'accidents du travail par la loi de 1898. La déficience des assurances diverses issues de cette obligation amène à l'intégrer dans la Sécurité sociale de 1945. Elle repose sur le principe du financement de ce risque par les employeurs responsables des accidents. Elle se dote dès l'origine d'un service de prévention, dont les agents possèdent un véritable pouvoir de coercition sur les entreprises : leurs lettres de mise en demeure peuvent conduire à des surcotisations, leur non-respect participe de la définition de la faute inexcusable de l'employeur.

Mieux encore, cette caisse s'attribue un pouvoir normatif à travers l'élaboration de Recommandations (tel les Certificats d'aptitude à la conduite d'engins spéciaux - CACES) dont le respect est vérifié par l'inspecteur du Travail. Le fonctionnement au consensus de ces commissions imposant donc l'accord du patronat pour toute décision, démontre cependant les limites, rarement dénoncées par le mouvement ouvrier, de ce droit important.

De telles prescriptions concernant la pollution, les choix économiques, les choix industriels, ouvriraient des enjeux de lutte au nom du droit fondamental à la santé. Disputer ainsi les choix d'organisation du travail, au même titre que pourraient être soumis à un contrôle social les décisions économiques de l'entreprise (Ferreras, 2012), ouvrirait ainsi un espace public de débat sollicitant les interventions citoyennes.

Conclusion

Ces quelques pistes montrent la richesse créée par la tension entre les deux dynamiques de la Sécurité sociale, l'une basée sur les droits fondamentaux de la personne, l'autre sur la construction de la classe ouvrière comme acteur politique.

Tel est à notre sens l'enjeu actuel du débat sur une Sécurité sociale universelle : tout en gardant la nature particulière de cette institution basée sur une cotisation sociale, s'ouvre la nécessité de la penser comme l'expression du salariat très largement majoritaire dans la société, associant les autres fonctions (comme les travailleurs indépendants) et pouvant assumer les missions qui lui ont été confiées par la Nation telles que la préservation de la santé. ■

BIBLIOGRAPHIE

- ✓ Barnier L.-M. (2017), « Le droit fondamental à la santé au travail, un instituant du contre-pouvoir syndical », *Les Possibles*, Revue du Conseil scientifique d'Attac, n° 14.
- ✓ Barnier L.-M. (2020), « La Sécurité sociale, un acteur de prévention en retrait », *Les Utopiques* n°12, Syllepse/Solidaires, p. 155-159.
- ✓ Bec C. (2014), *La Sécurité sociale, une institution de la démocratie*, PUF.
- ✓ Bloch E. (1977) [1954 - 1959], *Le Principe Espérance*, Tome I, Gallimard.
- ✓ Fassin D. (2014), *Faire de la santé publique*, Presses de l'EHESP.
- ✓ Fauré C. (2012), *Ce que déclarer des droits veut dire : histoires*, Les Belles Lettres.
- ✓ Ferreras I. (2012), *Gouverner le capitalisme ?* Paris, PUF.
- ✓ Friot B. (1998), *Puissances du salariat, Emploi et protection sociale à la française*, la Dispute.
- ✓ Lorient M. (2002), *L'impossible politique de santé publique en France*, Érès.
- ✓ Noiriel G. (2018), *Une histoire populaire de la France, de la guerre de Cent ans à nos jours*, Agone.
- ✓ Raynaud H. (1947), *Défense de la sécurité sociale*, Rapport de la CGT présenté au comité confédéral national des 14 et 15 janvier 1947, Éditions syndicalistes.
- ✓ Rodotà S. (2016), « Vers les biens communs. Souveraineté et propriété au XXI^e siècle », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], #16 | 2016.

La crise de la psychiatrie, une modernité sans sujet humain

Jean-Pierre Martin *

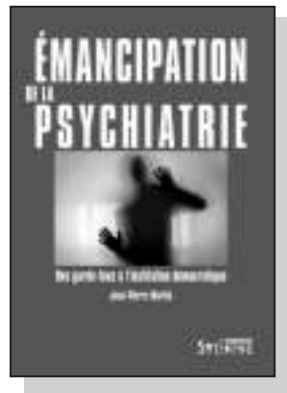
LA MISE EN CRISE DE LA PSYCHIATRIE PUBLIQUE EST CELLE DE L'HOSPITALISATION PUBLIQUE. Les mouvements de grèves dans les établissements psychiatriques et dans les services d'urgence témoignent de la mise en place d'un front du refus (Coordination Inter Hôpitaux) face aux effets du management néolibéral actuel. Ce front de lutte est centré d'abord sur la question des moyens budgétaires et des effectifs soignants (revendication d'augmentation de 5 % au lieu des 2,1 % du PLFSS^{1/}, 2020) pour instaurer un rapport de force de résistance.

Mais sa perspective nécessite de penser un réel service public d'accueil inconditionnel et de continuité clinique du soin, en tant qu'émancipation institutionnelle, sociale et démocratique, à partir de « *ce qui se passe* ».

Son analyse met en évidence plusieurs éléments.

1/ L'arme du budget comme politique de transformation du service public en objet marchand public-privé.

Cette arme budgétaire est celui du PLFSS, entérinant au Parlement chaque année la perspective d'une réduction des coûts, par un ONDAM^{2/} de financement avec des taux de progression mortifères pour le secteur de santé publique. Sa mise en application est pilotée dans chaque région par les Agences régionales de santé (ARS) qui décident des progressions et des missions



* Jean-Pierre Martin est psychiatre, il est l'auteur d'*Émancipation de la psychiatrie, des garde-fous à l'institution démocratique*, 2019, éditions Syllepse.

^{1/} PLFSS : le Projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Tous les ans, à l'automne, le gouvernement présente au Parlement le PLFSS dont l'objectif est de maîtriser les dépenses sociales de santé.

^{2/} ONDAM : Objectif national des dépenses d'assurance maladie. L'ONDAM constitue le montant de dépenses d'assurance maladie remboursées par la collectivité compatible avec le niveau des recettes prévues, à niveau de solde donné. Il est fixé chaque année dans la loi de financement de la Sécurité sociale.

dédiées à chaque établissement dans ce cadre budgétaire. Chaque budget hospitalier est évalué structure par structure de soins, pôle par pôle. Son management applique donc des critères de gestion extérieurs aux pratiques du soin, ce qui entraîne une stratégie de mise en concurrence entre établissements du public, entre pôles, entre services. Les équipes soignantes sont donc déposées de la décision du budget concernant le soin, subissent en permanence des restructurations et des mutualisations qui morcellent le soin dans sa continuité clinique et dans ses dispositifs. À tous les niveaux de décision, ce dispositif gestionnaire réalise une répartition défavorable à la psychiatrie publique, tout en privilégiant les structures privées et les programmes de santé mentale financés à 3 ou 5 ans. Le secteur cesse d'être généraliste et devient une activité parmi d'autres, au sein d'une politique de santé mentale qui intègre l'objet de la psychiatrie comme un pur acte technique de traitement.

C'est donc une « maîtrise » technocratique du coût des soins qui détermine les contenus du soin et le territoire de leurs pratiques. Le projet de Loi de santé qu'avait présenté Agnès Buzyn accélère la transformation de l'hospitalisation publique et du secteur psychiatrique en « entreprises de production de soins ». Ce projet prolonge, en les aggravant, les lois sanitaires précédentes (HPST de 2009 et « Moderniser notre système de santé » de 2016) qui ont déjà transformé de façon structurelle le financement de l'hôpital public. Ces lois ont également réduit l'accès inconditionnel aux soins de proximité par la multiplication des « restes à charge » financiers pour les malades et « un parcours » entre structures de soins conditionné par l'accès à un médecin référent généraliste. Or, la présence médicale de proximité souffre de limites objectives, du fait de l'essor des zones de déserts sanitaires et d'un exercice



Printemps de la psychiatrie, janvier 2019.

médical à l'acte qui repose sur la disponibilité, entraînant une explosion de demandes auprès des services d'urgence et de recours à des services spécialisés, lesquels sont de plus en plus soumis à des budgets restrictifs. La notion de « *parcours* » perd sa pertinence « *fonctionnelle* », notion qui déjà limite toute continuité relationnelle, et se transforme en « *parcours du combattant* » pour accéder aux soins. Sa régulation par la création de comités de santé territoriaux, dont un spécifique pour la psychiatrie, ne peut donc en être qu'un outil de gestion public-privé, à finalité économiste et sécuritaire. Dans cette perspective, la psychiatrie publique cesse d'être généraliste et à l'écoute des besoins des territoires citoyens démocratiques.

2/ Les soins psychiatriques d'isolement-enfermement prévus par la loi du 30 juin 1838 sont transformés en contrainte sécuritaire étendue à toute souffrance psychique occasionnant un désordre public.

La loi du 27 mars 1990 rebaptise l'internement en « *soins sous contrainte* » et multiplie les procédures d'urgence. Elle est le « *socle* » qui annonce la loi sécuritaire du 5 juillet 2011 relative « *aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et à leurs modalités de prise en charge* », fondée uniquement sur des questions d'ordre public. En donnant l'illusion que la contrainte va être thérapeutique, au nom d'une dangerosité supposée des « *malades psychiatriques* », alimentée par des faits divers dramatiques mais exceptionnels. La contrainte, au nom d'une « *dangerosité potentielle* », devient généraliste pour de multiples situations de souffrance psychique, ce qui entraîne la répression de toute déviance par la criminalisation des comportements « *anormaux* ».

Ces lois participent d'une véritable politique de la peur qui alimente une forme de paranoïa sociale dans la population. Un contrôle des populations se constitue et entraîne fichage des patients, diffusion de données, qui sont autant d'atteintes aux libertés individuelles et collectives. La sécurisation des établissements de soin devient l'enjeu de plus de 40 % des financements des plans de santé mentale des années 2000.

De cette gestion sécuritaire et de réduction des coûts résulte une crise majeure du sens des contenus du soin et de l'éthique soignante. La souffrance au travail et la déshumanisation des patients en sont les symptômes

3/ L'évaluation par « *la preuve* » des « *bonnes pratiques* » instrumentalise la technicité d'une psychiatrie neuroscientifique et comportementale, déterminant la production de normes et de protocoles saisissables par les algorithmes informatiques.

L'HAS (Haute autorité de santé) en est l'outil avec ses protocoles de « *bonnes pratiques* » et sa cohorte d'experts et de lobbies. Ses experts se retrouvent en particulier dans la revue *FondaMental*, dont les liens étroits avec l'industrie

pharmaceutique et les conflits d'intérêt en font (sans doute ?) un vecteur privilégié d'expertise. Un de ses rédacteurs, Franck Bellivier, a d'ailleurs été nommé par la ministre de la Santé responsable de la gouvernance de sa politique psychiatrique. L'enjeu central est de marginaliser et supprimer toute référence à la subjectivité comme objet du soin, avec la mise au ban de la psychanalyse. C'est donc une éthique soignante du sujet qui est combattue au nom d'un ordre moral qui s'attribue la technicité scientifique. « *Le ventre d'où a surgi la bête immonde* » de Bertold Brecht réapparaît comme pensée totalitaire qui dit aux autres ce qu'ils doivent être en pensée et ce qu'ils doivent dire. Par « *la preuve* » objective du symptôme elle classe des individus dans des « *cadres de nature* ». Les personnes n'ont d'autre place que la soumission à cet ordre scientifique qui prétend dominer la vie subjective. L'hôpital devient un « *établissement de rééducation médicalisée* » sans sujet humain !

Un de ses outils est le médicament. Or, si les médicaments neuroleptiques et antidépresseurs, découverts dans les années 1950, ont amélioré l'apaisement symptomatique et restent incontournables, ils ont rapidement été utilisés comme contention médicamenteuse généralisée et objet privilégié des neurosciences. Cette instrumentalisation introduit comme nouvel acteur du marché du soin les entreprises du biomédical et les laboratoires pharmaceutiques. Ceux-ci imposent dans leurs stratégies marketing une remise en cause des outils diagnostics. C'est aujourd'hui manifeste dans l'évolution des grilles de type DSM (Manuel diagnostic et statistique des troubles mentaux). Les comportements humains sont ciblés comme maladies généralisables à des populations extensives. Par exemple la déprime et la tristesse renvoyées à la dépression, le maniacodépressif au « *bipolaire* », la vieillesse à l'Alzheimer, et l'enfant turbulent à l'autisme. Ces médicaments, basés sur des molécules rarement renouvelées ou créées depuis les années 1960, sont l'enjeu d'une efficacité immédiate médicamenteuse qui rejette toute science de « *l'expérience vécue* » et de la psychanalyse. Ainsi la ritaline®, annoncée comme médicament de l'autisme, est prescrite à l'enfant turbulent en lieu et place du travail éducatif et subjectif qui repose sur la parole de l'enfant. Or, si la psychanalyse n'est pas en soi un traitement de l'autisme, elle aide à penser le soin dû à l'enfant autiste. Elle nécessite un travail du psy avec les parents, et non la mise en scène de leur critique légitime de certaines pratiques soignantes et de l'affrontement des familles avec le psy.

4/ Les grèves récentes sont d'abord une résistance concrète à ces politiques d'asservissement du service public et des métiers du soin.

Elles sont un premier pas d'une réappropriation du potentiel émancipateur par leur auto-organisation et celle de comités de soutien venant d'autres champs d'activité, tels les cheminots à Rouen, des associations de patients et de familles... Il est révélateur qu'au déclenchement des grèves, marquées par

des actions spectaculaires (grève de la faim à Rouen, les « *perchés* » du Havre, le campement devant la porte de l'hôpital à Toulouse), ait répondu le « *mépris* » des directions hospitalières et des ARS dans le refus de tout dialogue. Cette question, plus que morale, est politique en ce qu'elle pose clairement la défense des métiers soignants. En effet, les réorganisations incessantes et la précarisation des statuts transforment les métiers en professionnalités individuelles, détruisent la notion d'équipe soignante et soumettent l'activité de soin à des protocoles de « *bonnes pratiques* » de neurosciences évaluables. Il en résulte une crise de sens du travail et de son éthique soignante. La réduction comptable des effectifs sur le secteur psychiatrique et son service hospitalier, leur mobilité permanente et la mutualisation des structures de soin, mobilisent donc, dans un premier temps, la revendication légitime d'embauche de soignants qualifiés. Cette déshumanisation de la relation soignant-patient entraîne une souffrance au travail dans l'activité de soin psychique et une maltraitance humaine des patients et des patientes.

Or, les victoires partielles comme au Rouvray, au Havre, à Amiens, à Toulouse sont immédiatement annulées par des techniques de management des ARS et des directeurs d'hôpitaux. Ce qui amène à soulever les questions des convergences, de « *quels services publics pour quels soins ?* », de sa finalité humaine et politique. La résistance s'ouvre de ce fait à la réactualisation des acquis de la pensée dés-aliéniste d'émancipation des établissements d'enfermement de la folie, que sont la psychothérapie institutionnelle et les pratiques de secteurs psychiatriques généralistes sur des territoires citoyens. Ce « *déjà-là* » des pratiques représente une source et une perspective de résistance, qui permet d'élaborer une politique alternative avec des contenus concrets et les moyens financiers adéquats. Cette perspective est l'enjeu du mouvement « Printemps de la psychiatrie » qui s'est créé en novembre 2018 entre associations de patients et de familles, de militants d'organisations politiques. Il pose le problème d'un retour à une réelle éthique soignante du sujet humain, dans un réel service public d'intérêt général qui traite du sujet social.

Cette perspective suppose :

a) Une clinique alternative à cette gestion « *évaluatrice* » des coûts, annoncée comme « *incontournable* » par les gouvernements de ces trente dernières années, qui est « *désobéissance* » à une « *science du cerveau* » hégémonique.

b) Également une « *désobéissance* » à une nouvelle forme de santé mentale, dite « *positive* », qui prône l'analyse et l'étude fonctionnelle des besoins de santé et d'accompagnement des soins de la population. La « *santé mentale* » – bien éloignée de ce qu'il en était lors de sa création au tournant du passage entre le 19^e et le 20^e siècle, car conçue comme émancipation par la science,

avec sa prévention et la reconnaissance de droits pour les patients –, est réduite dans la société néolibérale actuelle à l'adaptation, la précaution et l'accompagnement. La conquête de droits collectifs des patients est devenue celle de droits individuels centrés sur le « *rétablissement de handicaps psychiques* ». Ce nouvel « *ordre protectionnel* » est celui d'un financement par des programmes, dont la durée limitée articule des institutions public-privé et tend à désapproprier soignants, travailleurs sociaux et associatifs de toute élaboration créative. Or, les alternatives de collectifs ou d'associations, visant à créer des espaces et des temps d'accueil alternatif ou des groupes mutuels (GEM), sont un apport à cette résistance qui vaut plaider de ce que doit être un service public. Sont-elles une nouvelle forme d'institution d'un service public autogéré, au coût moindre que le service public de psychiatrie ? Notre soutien nécessite de les analyser dans leurs rapports à la fonction d'opérateurs et leur complémentarité novatrice au travail de soin du service public de psychiatrie.

c) Le refus de ces politiques généralisées de contrainte sécuritaire. Cette question est étrangement contournée dans un « *Sauver la psychiatrie* » qui est le titre de la publication du projet de rapport parlementaire des députées Caroline Fiat et Martine Wonner. Sortir du sécuritaire, d'un management néolibéral et de l'hégémonie de la science du cerveau est bien de « *rendre soignante la psychiatrie* », telle est bien la réponse au cri d'alarme de ce rapport : « *L'hôpital psychiatrique tel qu'il existe en France peut-il encore soigner les malades ?* ». Il aurait donc été utile de faire un bilan de la loi du 5 juillet 2011 qui a verrouillé toute liberté de circulation dans les établissements de soin, tout en généralisant des contraintes de maltraitance des patients et de l'éthique des soignants. Ce rapport ignore par conséquent la décision du 26 novembre 2010 du Conseil constitutionnel qui, saisi par une QPC venant d'une organisation de patients, a imposé la nécessité d'une autorisation d'un juge judiciaire (le juge des libertés et de la détention) pour maintenir la mesure de contrainte au 15^e jour d'hospitalisation (devenu 12^e jour en 2013) et a supprimé la contrainte à domicile jugée comme atteinte aux libertés individuelles. Cette place du juge judiciaire est une conquête de droits des patients qui peuvent être accompagnés d'un avocat, et un changement radical dans les rapports entre psychiatrie et justice comme objet d'émancipation juridique. Cependant, ces droits sont au quotidien bafoués par les pratiques sécuritaires et le retour à l'enfermement généralisé à l'hôpital et à des « *programmes de soin* » dont le suivi devient de fait un contrôle social médicalisé de contrainte de la vie du patient à domicile. Ces droits sont également menacés par une gestion informatisée des données transmises à des acteurs non soignants, en rupture avec la loi de 2002 qui la définissait comme relevant de la seule équipe de soin.

d) Une résistance de désobéissance nécessite donc de retrouver l'élan du mouvement dés-aliéniste dans ses pratiques de psychothérapie institutionnelle et dans l'application de la politique de secteur psychiatrique. Ce mouvement a pris naissance comme pratique « *désaliéniste* » avec le projet de psychothérapie institutionnelle. Son objet a été d'instituer une éthique concrète de soins fondée sur la relation soignants-patients en vue de rendre l'hôpital psychiatrique soignant. L'expérience première est à Saint-Alban celle de François Tosquelles, qui crée l'analyse institutionnelle comme outil de collectifs soignants-patients transformant les établissements d'enfermement pour les rendre soignants. Ce mouvement se rattache à la Résistance contre l'occupation nazie et est donc porteur de libération en 1945. Il se développe comme psychothérapie institutionnelle dans ce moment de conquête de la Sécurité sociale solidaire qui intègre les malades mentaux. Lucien Bonnafé promeut l'idée de secteur psychiatrique généraliste comme « *implantation préalable* » des équipes et fait sortir le soin des asiles vers des territoires citoyens. Une politique de la psychiatrie est donc celle d'une santé mentale de libération et d'émancipation qui pose la question de la fermeture des grands asiles psychiatriques au profit d'une hospitalisation de proximité. Celle-ci ne sera pas réalisée en France, mais trente ans plus tard en Italie avec la loi 180 de 1978, celle-ci montrant que l'application de la loi n'est pérenne que dans une organisation collective et solidaire de la société. Or, dès sa mise en place administrative par la circulaire du 15 mars 1960, le secteur psychiatrique a été défini comme aménagement économique du territoire. L'objet initial du secteur comme « *implantation préalable* » dans la population (Lucien Bonnafé) est donc déplacé vers une gestion expérimentale de planification comme modernisation-humanisation des moyens. Cette expérimentation rencontre de multiples résistances locales, professionnelles et politiques. L'expérimentent ceux dont les pratiques militantes tendent à créer une réelle psychiatrie publique hors les murs de l'hôpital et une clinique ouverte du lien social. La peur de l'après-Mai 68 des possédants et de l'État amène à l'établir dans une perspective de gestion directe et obligatoire de la population. Ce sont donc des arrêtés qui en fixent le caractère généraliste pour l'ensemble de la psychiatrie publique (arrêtés et circulaires des 14 et 15 mars 1972), mais qui ne donnera lieu à une ligne budgétaire spécifique qu'en 1985. Celle-ci dédie sa gestion aux directeurs d'hôpitaux dès 1986.

Ce rapide rappel de l'histoire de la psychothérapie institutionnelle et du secteur psychiatrique indique qu'elle fut le creuset d'opportunité de créations alternatives. Ainsi, dès les années 1950-1960, nombre d'équipes soignantes se sont saisies du dés-aliénisme comme alternative à l'asile d'enfermement. Les années post-Mai 68 ont été celles d'une nouvelle génération de soignants revendiquant l'ouverture de la psychiatrie et la liberté du sujet comme théra-

peutique. Dans cette perspective s'opéra la rencontre avec la psychanalyse et avec l'expérience de dés-institutionnalisation de Franco Basaglia qui en Italie met en œuvre la fermeture des grands hôpitaux psychiatriques comme axe politique des besoins pratiques des malades.

Ces expériences alternatives ont ouvert l'hôpital sans mettre fin aux pratiques d'isolement et de fermeture de celui-ci. De même elles ont réalisé des pratiques de secteur psychiatriques dans la population sans modifier l'architecture administrative d'État ni sa médicalisation dominante. Le secteur psychiatrique s'est donc mis en place selon une géométrie variable, allant d'une réelle tentative de l'implantation préalable sur un territoire citoyen à sa réduction à des consultations médicalisées en ville sur son territoire spécifique. Le bilan de ces réelles pratiques alternatives est réalisé en 1982 avec le rapport Demay, élaboré après une vraie concertation avec tous les acteurs du soin, et qui propose la création d'établissements de santé mentale locaux. Il a été tout de suite mis dans un tiroir. J. Ralite, son instigateur, sort du gouvernement avec les ministres communistes en 1986. Ce moment indique clairement le tournant vers le tout-gestionnaire et la dynamique économiste qui préside aux politiques de la période présente, la gestion du secteur étant dédiée aux directeurs d'hôpitaux qui imposent des normes de rentabilité à tous les acteurs du soin. La crise actuelle résulte de sa généralisation, de l'accélération de la politique néolibérale public-privé de l'hôpital-entreprise et de l'intégration du secteur à ces normes.

e) Mon expérience de pratiques alternatives illustre comme un « déjà-là » le fait d'accueillir l'humanité du sujet, de manière inconditionnelle, et le respect de sa liberté de circulation. L'accueil inconditionnel de centres d'accueil et de crise signifie aller vers les situations qui font crise, mais aussi des clubs de patients ou d'alternatives de logements (appartements associatifs, maisons communautaires) où le soin se socialise dans un « habiter » et un vivre dans son quartier, donc de création d'espaces intimes et d'interconnaissances. Sa dimension démocratique est sa mise en débat avec tous les acteurs locaux, en particulier dans un conseil de santé mentale. Elle suppose l'élaboration d'un véritable travail de secteur généraliste dont la référence est le territoire citoyen en rupture avec le territoire économiste actuel. Il doit donc mettre en œuvre le soin au sein même du milieu de vie des patients, dont les besoins pratiques mobilisent un travail avec les familles, les associations, la médecine généraliste et les autres intervenants du médicosocial, ainsi que les élus, pour l'élaboration des dispositifs et des besoins locaux de soin psychique. L'éthique soignante s'inscrit dans une éthique sociale avec ses spécificités.

Le traitement ne se limite donc plus au contrôle de la bonne tolérance à des traitements médicamenteux, dont l'usage intensif actuel sert souvent à

masquer l'absence de travail relationnel. Ainsi, les pratiques d'accueil 24 h sur 24 d'accès aux soins, de développement de structures de continuité du soin et de son accompagnement social sur le territoire, à partir des besoins pratiques des malades, et pour « *aller vers* » la communauté, sont constitutifs d'un accès aux soins et de leur continuité. Elles traitent de questions précises à élaborer en lien avec la population et ses élus : la reconnaissance de sujet citoyen des patients dans les droits acquis et à conquérir, quels soins psychiques dans la communauté urbaine (ici dans son sens territorial), à quelle globalité renvoie la situation symptomatique (en particulier dans sa dimension corporelle), quelle cartographie des ressources ? Cet ensemble fait Résistance et indique des pratiques qui permettent de penser l'avenir comme l'utopie concrète d'un service public d'hospitalité et des pratiques thérapeutiques et sociales qui fondent le soin avec les patients au sein de la société. Être « *dés-aliéniste et médecine sociale* » ouvre la psychiatrie et les politiques de santé mentale aux luttes d'émancipation politique contre l'exclusion et les rapports de domination. Elle ne peut donc se limiter aux seuls professionnels.

Ses outils et ses contenus de résistance sont ceux d'un dispositif public généraliste qui rassemble dans un même projet thérapeutique une continuité relationnelle patients-soignants dans un Centre médico-psychologique (CMP), un hôpital de jour et une hospitalisation à temps plein. L'accès aux soins est gratuit, pas de ticket modérateur ni de paiement à l'acte. L'hospitalisation n'est qu'un temps du soin et toute contrainte doit être exceptionnelle et limitée dans sa durée, avec une décision, un contrôle juridique. Un centre d'accueil et de crise 24 h sur 24 de proximité définit sa pratique d'approche des situations de crise, en intégrant d'« *aller vers* » les situations qui font crise. L'urgence est de prendre le temps de saisir la situation qui fait symptôme et non le seul traitement du symptôme. Cette démarche qui privilégie le fait de « *prendre le temps relationnel* » permet d'aborder par la négociation les troubles du comportement qui envahissent la vie de la personne (le sentiment d'étrangeté, l'agitation, le repli sur soi, l'agressivité), le délire comme langage imaginaire coupé de l'échange, hermétique, dans un autre monde, la dépression et la souffrance traumatique. L'éthique de l'humain se pense dans des situations concrètes.

f) Un acquis du dés-aliénisme est la réappropriation comme temps long du soin, dans lequel l'hôpital n'est qu'un moment du soin. Celui-ci s'élabore collectivement par la réappropriation des équipes soignantes d'une éthique concrète fondée sur les « *besoins pratiques* » du patient et de la société. L'éthique soignante s'accompagne donc d'une éthique sociale solidaire qui rencontre d'autres luttes, qui mobilise des besoins sociaux de solidarité et d'intérêt général. Cette action est évidemment une action politique par le type de clinique qu'elle met en œuvre : la socialisation du sujet et non le seul symptôme à éradiquer, qui détermine une réelle politique humaine de santé

mentale. Ce déjà-là est celui de la psychothérapie institutionnelle et de réelles pratiques de secteur, des pratiques émancipatrices antérieures à se réapproprier comme perspective des résistances actuelles nées de la souffrance au travail et de la perte de sens du métier de soignant. Sa perspective commune est à construire avec les patients et leur environnement, face à la disparition de tout accueil inconditionnel et à un soin référé à la seule urgence objective. Cette résistance est la défense en premier lieu de services publics d'accueil et de continuité du soin psychothérapique, dans lequel le médicament n'est qu'une aide pour apaiser le symptôme.

Cette réappropriation de pratiques « *dés-aliénistes* » nécessite cependant leur relecture critique dans l'actuelle société d'individus, pour penser une émancipation collective des soignants dans le rapport aux neurosciences. François Tosquelles l'a formulée en ces termes : « *nous vivons tous dans une aliénation générale, et nous ne le savons pas : c'est l'objet de la psychothérapie institutionnelle* ». Sa formule parle d'aliénation collective qui ignore le sujet humain comme corps qui parle de son aliénation mentale. De même, le projet du secteur psychiatrique a été d'instituer une organisation généraliste du soin au sein de la population sur des territoires citoyens. Les pratiques de ces deux projets sont les acquis d'une perspective dés-aliéniste du soin et d'abrogation de la loi d'internement spécifique de la folie du 30 juin 1838 concernant le traitement des aliénés, contemporaines des acquis de la Libération que sont le développement de services publics et celui d'une Sécurité sociale solidaire, et aussi qui tirent leur pertinence de l'après-Mai 68. C'est donc l'humanité de sujets humains fous, devenus malades mentaux par la médicalisation, qui est le projet politique, solidaire et juridique, des « *besoins pratiques* » des patients.

g) Les droits des patients sont une lutte majeure. Si la loi de 2002 a posé nombre d'avancées, celles-ci restent peu appliquées dans les pratiques. Un des aspects nouveaux est celui de la numérisation des données dont le partage s'étend à l'action de tiers non-soignants et qui aujourd'hui devient l'objet de fichiers contre la radicalisation terroriste. Notre refus est donc celui de cette atteinte aux droits fondamentaux et la réaffirmation que la psychiatrie ne peut dépendre du ministère de l'Intérieur. Nous soutenons donc les associations de patients qui luttent pour ces droits, ainsi que les lieux comme les clubs, les Groupes d'entraide mutuelle (GEM), qui sont des espaces de socialisation des patients. Ce point soulève cependant la question d'être ou non des opérateurs de la politique gouvernementale, qui les promeut comme alternative aux défaillances réelles de secteurs n'ayant pas les moyens adéquats pour réaliser le soin ou qui le réduisent à une addition d'actes médico-psychologiques réalisés en ville. Dans cette perspective les associations de patients et des

familles sont les acteurs incontournables de toute alternative. Ces nouveaux droits posent une question peu traitée : celle des droits des femmes, sujettes à des violences dans le soin qui demeurent largement taboues. Les besoins pratiques de soin des femmes sont à reprendre comme perspective émancipatrice. Ces besoins pratiques des patients et des familles les rendent acteurs d'une psychiatrie humaine. Ils sont les objets politiques de lutte contre la disqualification du sujet et du statut de précaire, pour reconnaître l'humanité de toute parole, le respect de la dignité et de l'intégrité, l'accès à un logement, à un travail et à un minimum digne de ressources. La possibilité d'être soignant, d'accéder à des droits sociaux fondamentaux et à la dignité du sujet-patient, s'oppose à la réduction du malade à sa maladie, de la maladie à un handicap évaluable, dont les critères de droit administratif s'imposent au détriment du travail subjectif et des liens sociaux. La réappropriation émancipatrice est donc une lutte qui concerne l'humanité des patients et de leurs proches, dont les « *besoins pratiques* » sont ceux du commun. Ce nouvel ordre s'applique aux sciences de l'éducation et aux soins de l'enfance, en soumettant celle-ci depuis la naissance à des pratiques de sélection. Ceux qui échouent sont enfermés dans un statut de handicap psychique à appareiller. L'actualité porte sur la question du dépistage et du traitement de l'autisme, avec la campagne d'interdiction de la psychanalyse comme objet de pratiques qui reposent sur la parole de l'enfant. Son objectif est l'adaptation de toutes les activités humaines à l'acceptation de l'individualisation de la réussite et sa réalisation marchande, un appareil idéologique où le sujet et son imprévisibilité disparaissent comme imaginaire collectif. Cet ordre dénie les besoins généralistes des sujets, hommes et femmes, de se libérer de représentations aliénantes sur la folie, sur les causes des violences sociales quotidiennes et machistes jusque dans le soin. La question de la souffrance psychique et du trauma est celle de tout accueil inconditionnel, à l'écoute de patients confrontés à la précarisation généralisée par les politiques néolibérales. Celles-ci font exploser les demandes de soin psychique et les mesures de contrainte, lesquelles ont concerné en 2018 plus de 1000 personnes supplémentaires, mises en placement sous contrainte. Une émancipation globale des mentalités sur la supposée « *dangerosité* » de la folie, dont la réalité est exceptionnelle, est nécessaire. Le dés-aliénisme appelle à s'émanciper de l'aliénation mentale, et une émancipation sociale par rapport à toutes les causes de souffrance psychique individuelles et sociales. Elle rejoint celle du refus d'accueil inconditionnel de l'étranger, ex-colonisé, migrant, exilé auxquels nombre d'équipes de soin répondent « *ce n'est pas pour nous, nous ne savons pas faire* ». Or, la clinique ne s'arrête pas aux frontières de l'Occident car elle noue de nouveaux rapports de connaissance avec les autres de ce monde. Quels sont les rapports entre aliénation mentale et aliénation sociale ? En particulier l'aliénation est-elle sexuée ? Est-elle celle de l'étranger absolu qu'est le fou ?

Conclusion

Les luttes concrètes nécessitent donc de se rassembler pour établir un rapport de force politique pour un réel service public de secteur psychiatrique qui rende soignantes toutes les structures qui y concourent. Il s'agit bien du traitement de l'humanité du sujet du soin, à financer par un budget d'intérêt général et solidaire. Ces perspectives de l'action remettent à l'ordre du jour l'abrogation des lois sanitaires de 2009 et de 2016, de la loi sécuritaire du 5 juillet 2011. L'alternative politique à celles-ci est la mise en œuvre d'une nouvelle loi-cadre sur la psychiatrie, qui traite de questions précises comme l'inscription des droits des patients dans le Code civil et la présence d'un juge judiciaire autorisant une mesure de contrainte dès l'admission. Cette loi doit réaffirmer la fraternité de l'accueil inconditionnel, de la liberté de circulation et d'une décolonisation des esprits. Sa perspective d'émancipation politique est d'instituer des pratiques cliniques humaines. Sortir d'une hégémonie culturelle de domination est plus qu'une contre-hégémonie, elle est une nouvelle perspective anthropologique de transformation des représentations normatives de la folie dans la société. Sa mise en délibération, décision, action, implique non seulement démocratie dans l'acte de soin, mais aussi participe du débat sur quelle perspective de société démocratique. ■

De l'associationnisme d'hier aux associations d'aujourd'hui...

Le défi d'une réinvention

Entretien avec Jean-Louis Laville

JEAN-LOUIS LAVILLE EST PROFESSEUR AU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS (Cnam), titulaire de la chaire d'économie solidaire, chercheur au Lise (CNRS-Cnam) et au Collège d'études mondiales (MSH). Auteur de plusieurs ouvrages portant sur les associations et l'économie sociale et solidaire, il vient de publier *Réinventer l'association. Contre la société du mépris*, avec une postface de Michèle Riot-Sarcey (éditions Desclée de Brouwer).

Livre d'apparence modeste, par son format et son volume (230 pages), et même par son titre qui ne rend que partiellement compte de la richesse des thèmes abordés, ainsi que de l'ampleur et de la portée de la réflexion menée.

Jean-Louis Laville a accepté d'en débattre avec *ContreTemps*.

ContreTemps : *Des associations il en existe beaucoup, fort vivantes, mais l'associationnisme tel que présenté dans le livre c'est tout autre chose : une tradition qui a fait « irruption » au début du XIX^e siècle, qui depuis a été « occultée » et dont on a perdu « la trace », qu'il faudrait sortir de « l'oubli »... Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est l'associationnisme ? Pourquoi il conviendrait aujourd'hui de rappeler et expliquer ce qu'il fut ?*

Jean-Louis Laville : Le livre se justifie du fait qu'on assiste à une crise de ce sur quoi on a jusque là vécu, la pensée du « second 19^e siècle » pour reprendre la formule de Hobsbawm. Nous sommes confrontés à l'effritement de ce socle qui a fondé nos représentations. Cela vaut invitation à un retour en amont par rapport à ce second 19^e siècle pour s'intéresser à un certain nombre de phénomènes antérieurs qui ont été occultés. Ce retour peut nous aider à penser les défis de l'avenir.

L'associationnisme c'est la tentative des associations de prendre appui sur leurs spécificités, au lieu d'être renvoyées aux modèles du marché et de l'État qui leur ont été imposés à partir de la deuxième moitié du 19^e siècle et autour desquels se sont organisés ensuite les débats économiques et politiques. C'est plaider pour que l'association revienne à ce qui lui est propre, sans être happée par des modèles qui lui sont extérieurs.



PHOTO : PICASA

Jean-Louis Laville.

L'avènement de la démocratie moderne a posé au niveau des principes politiques l'idée d'une égalité et d'une liberté accessibles à tous. L'associationnisme réagit contre l'écart entre ces principes et la réalité quotidienne. Ce mouvement manifeste la tentative de combler cet écart en envisageant la possibilité de démocratiser la société pour mettre celle-ci en accord avec les principes qu'elle s'est donnés mais n'a pas réalisés. En considérant que tout ce qui relève de projets collectifs doit être mis en œuvre par des citoyens libres et égaux.

Cette exigence s'est affirmée dans différents pays et elle est bien représentée en France par Leroux^{1/}. Celui-ci explique que si on prend au sérieux l'avènement de la démocratie on ne peut en rester aux rapports sociaux antérieurs. Et qu'en particulier on ne saurait se contenter de la charité qui, même si elle permet de réduire des effets de la misère, est marquée par l'inégalité constitutive entre celui qui donne et celui qui reçoit. Leroux résume ce qui est en jeu avec l'associationnisme en disant que ce qui advient avec la solidarité fondée sur l'égalité et la liberté c'est une nouvelle façon d'envisager le rapport social, laquelle rend possible une action collective de personnes en relation d'égalité et de liberté. Une solidarité démocratique donc, qui peut concrètement être mise en œuvre et modifier le cadre institutionnel hérité du passé.

Il s'agit d'un mouvement multidimensionnel qui inclut l'organisation de secours mutuels, au niveau des métiers, là où n'existe pas de protection accessible, comme les expériences de production par des travailleurs sans être sous la domination du capital, et aussi des dimensions revendicatrices. En 1848, les gens ont défilé sous les drapeaux de leurs métiers mais aussi avec la bannière de la République, pour aller au Palais du Luxembourg demander des changements des lois régissant le travail et la vie. Ces gens ne dissociaient pas les revendications qu'on qualifierait aujourd'hui d'économiques, sociales ou politiques, celles-ci étaient portées dans un même mouvement.

C'est cela qu'on a perdu par la suite. Et l'associationnisme n'a plus été considéré comme important, mais au contraire a été rapidement dénigré. On est alors passé à d'autres modalités de représentation de la réalité. La date charnière en Europe est celle de 1848 avec l'écrasement du printemps des peuples. Par la suite une façon différente d'envisager les relations au sein de la société s'est affirmée avec la montée d'une génération de libéraux pessimistes, dont Malthus, Ricardo, Bastiat. Ils mettent l'accent sur le fait qu'il faut concentrer les efforts, non sur la démocratisation

^{1/} Pierre Leroux, député en 1848, proscrit en 1851, auteur de *La grève de Sanareze*, 1863.

mais sur le développement économique, lequel permettra de résoudre la question sociale. Citons une phrase définitive d'un représentant de cette réaction : « *La véritable association de notre temps c'est la société de capitaux* » !

L'idée s'impose que ces tentatives au mieux généreuses d'associations étaient naïves et brouillonnes et qu'il faut passer à ce qui est important : le décollage industriel, le développement de la production qui induira la richesse des nations et celle de leurs populations. Une autre définition de la solidarité, de nature philanthropique, est proposée. La philanthropie ainsi abordée est plus restrictive que dans la conception de Condorcet. Elle s'exprime en termes de compassion, de bienveillance des riches, pour permettre durant le moment temporaire où le développement économique n'a pas produit ses bienfaits que la misère ne déborde pas, ne devienne pas l'antre de la subversion. C'est tout un reformatage du monde associatif qui s'opère.

Dès lors on peut dire que ce dernier puise à deux sources : celle de la solidarité démocratique, liée à l'associationnisme, et celle de la solidarité philanthropique, en relation avec l'idéologie du paternalisme et du patronage qui se met en place au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Cette torsion se manifeste dans la reconnaissance de ce qui va émaner de l'associationnisme, par exemple les mutuelles sont reconnues dès lors qu'elles sont patronnées, donc mises sous le contrôle des notables qui vont vérifier qu'elles ne sont pas la couverture de « *menées subversives* ».

Cette réflexion, engagée du côté du libéralisme, existe aussi du côté de la vulgate marxiste qui se met également en place au cours de cette seconde moitié du XIX^e siècle. Pour elle l'associationnisme va être compris comme une forme d'utopisme, un stade immature du mouvement ouvrier, où se manifesterait une sorte de voix enfantine avant que la classe ouvrière accède à l'âge adulte. On voit une propension à considérer que l'associationnisme a fait son temps et que doit lui succéder un autre mode d'organisation de la classe ouvrière pour viser une réelle efficacité. Il s'agit là d'une évolution progressive. Dans le texte de Marx connu comme l'Adresse inaugurale du congrès de l'Association internationale des travailleurs, un hommage est rendu aux coopératives comme étant une conquête importante du mouvement ouvrier. Quelques décennies plus tard ce sera la condamnation de ces mêmes coopératives.

La multidimensionalité antérieure se verra découpée en plusieurs stratégies séparées.

D'abord l'associationnisme passe à l'économie sociale, marquée par une ambiguïté idéologique qui vaut rupture avec la dimension démocratique au profit d'une vision selon laquelle on va changer la société par la reconnaissance d'entreprises non capitalistes, cela en l'absence de médiations politiques. Au fil du temps ces entreprises au lieu d'être les vecteurs du changement vont être soumises à une tendance à la banalisation, résultant des mimétismes sectoriels qu'elles vont subir dans un certain nombre de cas. On a là une vision trop exclusivement

centrée sur l'entreprise non capitaliste. Ensuite la stratégie sociale-démocrate qui privilégie la régulation du capitalisme à travers la démocratie représentative. On voit comment cette façon de privilégier la régulation économique par rapport au changement social va au fil du temps de plus en plus prôner la protection et abandonner le registre de l'émancipation, avec un repli sur des formes de représentation tournant à l'élitisme. Enfin une partie du mouvement ouvrier va se centrer sur la prise du pouvoir d'État, donc sur l'organisation appropriée pour assurer celle-ci.

CT : *Quelle place pour le syndicalisme dans cette perspective historique ?*

J.-L. L. : Il faut reprendre ce que Thompson a présenté, à propos de l'Angleterre, comme « *l'économie morale* » de l'organisation ouvrière pionnière. Honneth à partir des écrits de Marx tels que le *18 Brumaire* et *Les luttes de classe en France* analyse une vision marxiste, qu'il dit « *expressiviste* » laquelle met l'accent sur la dépossession ouvrière, sur la manière dont le capitalisme ne permet pas la reconnaissance ouvrière et sur ce qu'il appelle une « *grammaire morale de la lutte sociale* » : les gens ne luttent pas seulement pour des conditions de vie, mais aussi pour des modes de vie et la préservation de ceux-ci. Le regard sur l'associationnisme permet de comprendre que syndicats, mutuelles, coopératives, et ce qu'on appelle aujourd'hui associations, sont issus du même creuset.

Cela nous importe aujourd'hui eu égard à la place et au rôle des associations, ou de ce qu'on appelle désormais l'économie solidaire. Bien que les fils avec le syndicalisme aient été coupés, si l'on reprend autrement toute cette histoire on pourra plus facilement les retisser, même si des incompréhensions accumulées seront difficiles à contrecarrer. Il est important de retrouver la mémoire de ce creuset d'auto-organisation pour aborder autrement l'action à l'ère de l'anthropocène.

Si l'on considère que le monde associatif dans son extrême diversité est structuré autour de deux façons d'envisager l'association – l'une autour de la démocratie, l'autre philanthropique –, cela implique que des alliances sont à concevoir entre toutes les formes d'institutions qui ont en leur cœur la solidarité démocratique. Le lien à retisser entre syndicats et associations apparaît alors plus nettement.

Bien des histoires que nous avons apprises nous ont fait oublier des éléments qui peuvent faire sens dans la recherche de recompositions aujourd'hui indispensables face à l'ampleur des défis.

CT : *Dans le livre ce détour ou retour à l'histoire s'accompagne d'un autre, géographique, pour aller vers le continent américain.*

J.-L. L. : En Amérique du Sud, il existait une économie populaire constituée à partir de communautés marronnes, de colons pauvres, de peuples indigènes ; tout

un monde de paysans, de commerçants informels. Fortement marquée par des hiérarchies d'âge et de genre, cette économie connaît aussi au XIX^e siècle des formes de démocratisation à travers des formes d'auto-organisation depuis les *quilombos* jusqu'aux mutuelles. Parallèlement, en Amérique du Nord des associations de femmes et d'anciens esclaves noirs combattent les discriminations qui leur sont faites par la mise en place de formes d'aide sociale et d'entraide. La connaissance de ces actions collectives amène à relativiser la vision du changement social qui s'impose en Europe à partir de la II^e Internationale. Au lieu de rechercher l'avènement d'un homme nouveau, elles continuent à plonger leurs racines dans certains modes de socialisation traditionnels. Elles imbriquent aussi étroitement des registres puisque leur réalisation socio-économique a une portée politique.

D'ailleurs, des auteurs mettent en évidence les limites de la référence à une rupture radicale devenue dominante en Europe : de ces approches sont représentatifs Thompson, Mauss et d'autres... Mauss évoque le socialisme des trois piliers, partis, syndicats, associations et coopératives. Il met l'accent sur le fait que la perte du troisième pilier a eu des conséquences négatives pour l'ensemble du mouvement ouvrier. Il est symptomatique que le souci d'agir en commun sans attendre « *le grand soir* » se retrouve dans beaucoup de mouvements actuels que les observateurs qualifient de préfiguratifs parce que les moyens sont dans les objectifs et les objectifs sont dans les moyens. La structuration de l'action collective va être importante dans les résultats.

CT : Pour rester en Amérique latine, qu'est-ce que « l'épistémologie du Sud » ?

J.-L. L. : Il s'agit du courant de pensée synthétisé par Sousa Santos. Il explique qu'il y a une rupture épistémique. Elle est véhiculée par exemple dans le socialisme qui à un moment donné s'est prétendu scientifique, avec l'idée qu'on serait en mesure d'identifier des lois de l'histoire. Celui-ci s'inscrit dans un ethnocentrisme qui par exemple va amener le fameux débat avec Mariategui. Ce dernier expliquait que le changement en Amérique du Sud, avec sa population à 90 % très majoritairement paysanne, ne pouvait adopter les mêmes modalités que celles envisagées par Marx pour l'Europe. Allait en résulter son exclusion de l'Internationale !

La théorie critique occidentale insiste sur la manière dont le système dominant se reproduit. Or, cette dimension n'est pas la seule à poser problème. Il y a aussi, nous dit l'épistémologie du Sud, le problème de ce qui a été invisibilisé, effacé de l'histoire. En ce sens l'histoire de l'associationnisme peut relever de l'épistémologie du Sud, en ce qu'elle s'efforce de mieux saisir ce qui a été gommé de notre mémoire collective, et de voir comment se réapproprier celle-ci peut changer certaines de nos analyses. C'est une sociologie des absences, qui montre comment un savoir posé comme universel suppose le renvoi à l'état de non-savoir d'un ensemble de connaissances ne disposant pas de ce statut d'universel. Il s'agit de retravailler ce qui a été éliminé du paysage.

Le pari qui est fait est que le travail sur ces absences peut permettre de mieux comprendre ce qui se joue avec certaines émergences. Il faut accepter le constat que ces dernières cinquante années la théorie critique européenne n'a pas anticipé les mouvements d'émancipation les plus importants dans le monde, avec les paysans, les indigènes, les femmes... Cela indique des déficits dans son analyse et invite à réintégrer une vision pluraliste des savoirs mobilisables pour penser le changement. Dans cette optique, l'épistémologie du Sud nous alerte. Il ne s'agit pas d'une proposition valant pour les seuls pays du Sud, le Sud n'est pas une acception géographique, c'est une métaphore qui désigne les sens de la réalité qui ont été expulsés du savoir dit universel.

Ce constat nous renvoie au socle de la pensée de la seconde partie du XIX^e siècle, productiviste, scientiste, évolutionniste, dont nous héritons des cadres de connaissance qui posent problème pour penser l'émancipation, hors de formes très dirigistes, très centralistes, très axées sur la prise du pouvoir d'État. La reconnaissance nécessaire de la diversité des sphères, politique et économique, s'est rigidifiée dans la seconde moitié du XIX^e siècle en une dissociation empirique. Si chez Marx les deux moitiés du XIX^e siècle se chevauchent, par la suite cette pensée complexe a été réduite pour l'intégrer à la vision qui s'est progressivement imposée. Repartir des intuitions qui furent celles du début du XIX^e siècle, et aussi des pratiques existant dans d'autres contextes que ceux de l'Occident, peut nous aider à mieux comprendre ce qui sera pertinent pour l'avenir.

CT : Les bilans des deux grandes traditions du « marxisme historique » que sont la social-démocratie et le communisme sont implacables : la social-démocratie a abouti au renoncement à toute perspective émancipatrice du social-libéralisme, le communisme dans l'impasse tragique du totalitarisme. Pourtant il existe un legs historique qui demande un droit d'inventaire. Concernant la social-démocratie vous évoquez un « bilan mitigé », un « modèle ambivalent », car une part de l'expérience apparaît devoir être sauvée : la capacité à jouer des leviers institutionnels, du pouvoir gouvernemental pour améliorer la situation des classes populaires et défendre la démocratie. Pour le mouvement communiste, la polarisation sur le pouvoir d'État a conduit à un « fétichisme politique » et à une conception autoritaire du parti, mais le « léninisme » est porteur d'une pensée stratégique concernant la prise en compte de l'autonomie relative du politique, le fait que la lutte des classes oblige à viser une « conquête » du pouvoir d'État. Comment prendre en compte les éléments positifs de cette double tradition et leur possible conciliation ?

J.-L. L. : Du côté du mouvement ouvrier la pensée s'est progressivement figée autour d'une modalité prométhéenne de changement, avec un accent mis sur les forces : forces productives, force du prolétariat... Ce qui a entraîné une conception

du changement social de plus en plus militarisée, s'accroissant de la II^e à la III^e Internationale. Contre celle-ci on peut en appeler à une sensibilité et à une manière différentes d'envisager la sphère politique, qui n'est pas seulement celle du pouvoir et des luttes nécessaires à sa conquête, mais aussi celle des espaces publics où sont possibles des co-élaborations davantage participatives et délibératives. Cela vaut invitation à envisager la sphère politique dans ses deux dimensions qui sont reliées, pouvoirs publics et espaces publics. La fraternité et la solidarité ne sont pas des formes gentillettes par rapport à une action plus efficace parce que violente. Il convient de réfléchir à une manière de penser la sphère politique pas uniquement en fonction de la prise du pouvoir d'État, même si celle-ci reste un enjeu que personne ne saurait contester.

Dans un livre précédent où nous avons organisé un dialogue Nord-Sud avec José Luis Coraggio, ce dernier l'a souligné : lorsque des gauches sont parvenues au pouvoir dans la période post-dictature, ce qui a permis aux forces réactionnaires de reprendre pied fut l'insuffisance de la prise en compte des initiatives de la société civile de la part des gouvernements de gauche, pour lesquels paraissait suffisant le changement par le sommet. Pour lui et d'autres auteurs sud-américains la sphère politique doit inclure les rapports avec l'État au sens large de pouvoirs publics et la société civile. Un changement à partir du seul pouvoir d'État n'est pas en mesure de contrecarrer la puissance du néolibéralisme, une nouvelle articulation entre État et société civile est nécessaire. Ce qui est advenu depuis en Amérique du Sud est venu confirmer cette appréciation.

Il importe donc de dresser un bilan des obstacles rencontrés par les gouvernements de gauche dans le continent. On pourrait évoquer les débats au sein du Parti des travailleurs du Brésil, où des mesures de type keynésien ont été mises en œuvre pour lutter contre la pauvreté, mais avec des éléments qui se sont de plus en plus rapprochés de l'orthodoxie néolibérale. Il convient de retenir aussi l'originalité des constitutions adoptées en Équateur et en Bolivie à partir de 2008 qui représentent une contribution importante au patrimoine mondial. Pour la première fois c'est une reconnaissance explicite de la possibilité d'un autre modèle socio-économique, qui réfute l'objectif collectif de la croissance maximale au profit du « *bien vivre* » pour toutes et tous. On a là une nouvelle manière d'envisager les rapports entre économique, social et environnemental. Ces deux constitutions mettent ainsi en évidence qu'il faut raisonner autrement en économie, en termes « *d'économie plurielle* » : c'est-à-dire admettre qu'une économie, pour intégrer tout le monde et être durable ne doit pas seulement se baser sur des services publics et des entreprises privées, mais aussi sur un ensemble de composantes qui jusque-là n'ont pas été prises en compte. En particulier ce qu'on désigne comme « *l'économie informelle* », qui dans certains pays fait vivre une majorité de la population, et que des économistes en Amérique du Sud proposent de qualifier d'« *économie populaire* », ce qui est plus proche de la réalité. L'objectif des premières politiques d'économie solidaire dans les pays andins a été de transformer

une économie populaire non reconnue jusque-là en économie solidaire grâce au soutien de nouvelles politiques publiques. Toutes choses qui dessinent un autre cadre des rapports entre économie et société.

Mais dans le même temps des oppositions sont très vite apparues, en particulier avec des mouvements paysans et indigènes, qui avaient soutenu l'arrivée au pouvoir de Corrêa et de Morales, en réaction aux politiques qui pour assurer la redistribution maintenaient voire développaient l'extractivisme. Ce qui est antinomique avec le nouveau cadre de pensée par ailleurs défendu. La voie est étroite. Les formes que revêt la pauvreté appellent des politiques de redistribution sur le court terme, à la fois pour des raisons électorales et aussi de fond. Les moyens nécessaires sont acquis grâce aux exportations, en particulier de pétrole. Mais au prix d'une dégradation des conditions de vie de certaines communautés indigènes. D'où un équilibre difficile entre nécessités sociales et changement de la matrice productive pour répondre à la recherche d'une autonomie nationale.

C'est loin d'être évident !

CT : Une thématique apparaît centrale : la relation entre capitalisme et démocratie. L'illusion a longtemps été entretenue que le capitalisme va de pair avec la démocratie. Aujourd'hui on voit la tentation inverse, considérer que capitalisme et démocratie sont antagoniques. N'y a-t-il pas là un piège, qui accompagne nombre d'oppositions binaires trompeuses qui sont indiquées à tel ou tel moment du livre : ékonomisme contre culturalisme, désaffection citoyenne contre paternalisme autoritaire, représentation politique contre engagement associatif... Existe-t-il une cause commune à ces oppositions trompeuses et réductrices ?

J.-L. L. : La théorie critique, celle de la première École de Francfort, a affronté une question redoutable : comment se fait-il que des régimes qui sont ennemis du prolétariat puissent avoir l'appui de celui-ci ? Cette critique montre que s'ajoutent à l'exploitation des formes de réification, d'intégration par la culture qui amènent à ce qu'on soit de plus en plus dans un système dont il devient ardu de sortir. Il s'agit là d'une contribution importante, qui indique que l'exploitation de l'homme par l'homme est liée à une certaine vision utilitariste et stratégique de la raison, les autres étant considérés comme des objets au même titre que la nature. Réification humaine et domination de la nature sont liées. Ce qui conduit à remettre en cause cette prétention d'être la société civilisée, douée de science par opposition aux sociétés antérieures, closes et prisonnières de la croyance. Tous ces traits sont bien mis en évidence par la théorie critique.

Mais dans ses analyses subsiste une difficulté à penser l'émancipation. On y perçoit une évanescence de celle-ci. D'où l'intérêt de l'apport d'Habermas, et d'autres auteurs de la seconde École de Francfort, pour qui la marque de nos sociétés est la tension entre capitalisme et démocratie. Même si on peut la juger

trop binaire, cette thèse met en lumière deux aspects. D'abord, malgré le rabattement de la démocratie sur la démocratie représentative, la dynamique démocratique n'a pas été totalement détruite par le capitalisme. Cette idée vient contrecarrer les analyses très pessimistes de la théorie critique antérieure, elle resitue cette dynamique démocratique comme supposant non pas une rupture avec le sens commun – rupture qui serait confiée à l'artiste, ou au sociologue dirait Bourdieu –, mais comme pouvant être comprise et portée par le citoyen ordinaire. Habermas et Honneth disent que la dynamique démocratique appartient à tous. La décentration intersubjective ouvre ainsi une possibilité de délibération. Ils se démarquent complètement de l'idée libérale selon laquelle il faudrait gérer des préférences individuelles, en montrant que dans les espaces publics peut se forger une opinion susceptible d'être mise en débat et d'influer sur la décision politique. Il y a une force de la délibération et de la solidarité qui représente un complément non négligeable par rapport à la focalisation sur la prise du pouvoir, sans ignorer celle-ci. La dynamique démocratique s'exprime dans des espaces publics non colonisés par le système et donc gardent une certaine autonomie.

Cette possibilité d'élaborer d'autres modalités de vie en commun est à relier au rapport d'association. Cela valide l'idée que dans certaines conditions (reste à examiner ce qu'elles sont) les associations peuvent faire émerger de nouvelles revendications, de nouvelles demandes et façons de penser le commun. Cette dimension est utile pour élargir la sphère politique et pour penser l'autonomie à partir de l'intersubjectivité, donc de manière collective et non individuelle.

Cela confirme que la démocratie ne peut pas viser la réconciliation de la société, mais qu'elle autorise le règlement des conflictualités sans tomber dans la violence. La tension entre capitalisme et démocratie se double de celle entre deux polarités du politique, l'une sous le signe de la coordination, l'autre sous celui de la décentralisation.

L'un des grands problèmes qui subsistent chez Habermas et Honneth est que pour eux l'économie reste exclusivement marchande et capitaliste, ce qui conduit à voir les espaces publics autonomes comme totalement extérieurs au système. Il faut au contraire s'appuyer sur la diversité des formes économiques déjà présentes, même si elles sont dominées par le modèle marchand, et voir que l'économie réelle n'est pas uniquement capitaliste. Comme nous l'avons signalé dans le *Dictionnaire de l'autre économie*, une grande partie de la population mondiale ne vit pas du capitalisme marchand formel. J'évoquais à l'instant l'économie populaire, et on dispose à cet égard d'un étayage théorique avec l'économie substantive telle qu'elle a été théorisée par Polanyi.

CT : La figure de Polanyi, et aussi celle de Mauss, apparaît très importante dans la réflexion que vous menez, pouvez-vous nous en dire davantage, en particulier à propos de ce « sophisme économiste » dénoncé par Polanyi ?

J.-L. L. : Pour Polanyi notre société pâtit depuis deux siècles de la confusion entre économie et marché, qu'il désigne comme un « *sophisme économiste* ». Lequel ne nous permet pas de sortir de certaines ornières.

Il y a dans l'économie des formes non-capitalistes – dont on ne peut postuler qu'à partir d'elles seules on pourrait changer la société –, qui permettent de penser le lien à la sphère politique sans réduire l'économie à sa seule dimension marchande et capitaliste.

La vision de l'économie comme marché conduit à une lecture évolutionniste de l'histoire des sociétés (les sociétés arriérées se livraient au troc, nous avons le marché !), aboutissement de la succession de phases et expression du « *progrès* » de la civilisation. Cette pensée tronquée de l'économie est remise en cause par le substantivisme qui met en lumière une pluralité de principes économiques présente dans toutes les économies humaines, ce que nie le sophisme économiste. Il existe des dimensions de redistribution, qui renvoient à l'État social, des formes de réciprocité, qui loin d'être obsolètes sont bien vivantes aujourd'hui et demandent à être visibilisées, et aussi le partage domestique, qui est souvent oublié comme toute la sphère de la reproduction.

Une telle approche permet d'éviter de se centrer sur l'économie dominante. Elle identifie des complémentarités possibles entre pratiques d'auto-organisation et formes institutionnelles, qui ne s'excluent pas, même si historiquement on a du mal à les penser conjointement. Pour prendre seulement quelques exemples, les mécanismes de redistribution, les associations d'éducation populaire, les marchés publics témoignent de l'existence de marges de manœuvre qu'on ne doit pas sous-estimer à condition que l'État ne soit pas instrumentalisé au service des entreprises et que les associations ne soient pas attirées par le modèle managérial.

CT : *Peut-on considérer que Polanyi et Mauss sont l'objet d'une espèce de refoulement ?*

J.-L. L. : L'un et l'autre ne sont pas reconnus comme ils le méritent. Les textes de Mauss repris dans le volume *Écrits politiques* sont trop peu connus, ne serait-ce que celui titré « *Appréciation sociologique du bolchévisme* ». Quant à Polanyi, la résistance qu'il rencontre s'explique pour une part par le fait que sa conceptualisation des principes économiques – marché, redistribution, réciprocité, partage domestique – est le plus souvent interprétée comme une typologie des échanges, ce qui va à l'encontre de la tradition marxiste qui privilégie avant tout la production.

Tous les deux se définissent comme des penseurs du socialisme démocratique. De ce fait je considère que Mauss et Polanyi sont des penseurs très inspirants par leur approche des rapports au social et au démocratique. Ils ont également mis l'accent sur le fait que travailleurs et chercheurs peuvent travailler ensemble et que cela peut produire des connaissances.

Mauss croyait beaucoup dans les coopératives, certes d'une manière qu'on peut contester. Ainsi dans ses *Écrits politiques* il considère que le pouvoir ne peut que favoriser des évolutions déjà là dans la société, une vision selon laquelle il faut que les réformes soient déjà en pratique dans la société pour qu'elles puissent être amplifiées par le pouvoir public. Et que tout changement par décret est voué à l'échec, le volontarisme étant appelé à déboucher sur un autoritarisme, la société se dérochant à l'horizon qui lui est proposé. On ne pourrait créer des lois autres que celles qui valorisent des pratiques déjà à l'œuvre dans la société. L'appel à la vigilance est pertinent, même s'il reste à discuter quant à la latitude accordée à l'intervention politique.

CT : « Réinventer l'associationnisme », que faut-il entendre par un tel impératif ?

J.-L. L. : C'est l'actualité qu'on doit aborder. La situation est paradoxale. Le néolibéralisme paraît s'imposer sans limites, mais il ne cesse de se confronter à des obstacles. Il convient d'identifier la révolution invisible des initiatives citoyennes sur tous les continents en réaction à la crise des institutions. L'engagement dans les associations – en fait les institutions de la société civile qu'on appelle *associations* – montre que s'il y a désaffection par rapport à certaines formes de la politique institutionnelle, il n'y a pas désaffection par rapport au politique en tant que tel.

Dans la période des Trente glorieuses les associations ont été rabattues dans l'orbite de l'État social, elles sont aujourd'hui fortement incitées à s'aligner sur les entreprises marchandes via un ensemble d'organismes (*think tanks*, consultants...). Ils tendent à regarder les associations uniquement sous l'angle de leur prétendu amateurisme et à considérer qu'il leur faut acquérir un professionnalisme gestionnaire, par l'importation des méthodes de l'entreprise.

Les associations sont à la croisée des chemins. Soit elles reprennent appui sur leur originalité associationniste, soit elles sont happées par le mimétisme à l'égard de l'entreprise qui considère que le nouveau monde c'est le *social business*, un capitalisme à but social. Les associations, confrontées à la restriction des fonds publics, sont incitées à trouver des solutions en se rapprochant des grands groupes privés, et en recourant à toutes les techniques du *new public management* qui sont déjà appliquées aux services publics.

Il est important de travailler dans le monde associatif et de lever l'ambiguïté quant aux ressorts de son action. Un ressort associationniste reste bien vivant, des associations s'y réfèrent sans conteste, mais il existe aussi un risque qu'elles soient intégrées dans le modèle marchand qu'on leur propose. Répétons-le, une multitude de consultants conseillent les associations pour les amener à jouer un rôle supplétif, une fonction réparatrice, au prix du renoncement à toute capacité de transformation sociale. Un modèle antagonique à l'associationnisme est ainsi proposé, de services

à bas prix permettant de maintenir la paix sociale à un moindre coût. On voit avec certaines grandes ONG un monde totalement adapté au modèle marchand. Dans le même temps, ce milieu des ONG présente une grande diversité. Et ces mêmes pressions sont aussi à l'œuvre sur le syndicalisme. En tout cas les chercheurs ne peuvent se contenter de dénoncer les dérives associatives, il leur revient de repérer également les résurgences associationnistes.

CT : Comment comprendre le sous-titre du livre « Contre la société du mépris » ?

J.-L. L. : Ce qui fait obstacle à une réinvention de l'associationnisme, c'est cette espèce de suffisance technocratique qui n'aurait rien à apprendre du citoyen, très répandue aujourd'hui. Réinventer l'associationnisme c'est essayer d'être attentif à ce que peut apporter chacun par sa contribution au bien commun. Or, le champ associatif reste objet de mépris. Pour beaucoup il s'agit de formes d'agitation quelque peu puériles, qui ne présentent pas d'enjeu fort.

Cette dépréciation est sensible en permanence. Lorsqu'on essaie de parler de ces sujets on a sans cesse l'impression qu'il ne s'agit pas de sujets dignes. On ne comprend pas que cette manière dont des gens se regroupent dans des contextes très divers ne peut être dénuée de signification. Certes elle n'apporte pas à soi seule des solutions. Mais il est certainement difficile de trouver ces solutions sans prendre en compte cette dimension de la réalité.

CT : Réinventer l'association, un acte de dignité ?

J.-L. L. : En quelque sorte ! Et l'enjeu est d'une indéniable actualité. ▣

Propos recueillis par Jean-Claude Mamet et Francis Sitel

RÉFÉRENCES

- Laville, J.-L., Cattani, A.D., 2006, *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Folio-Gallimard.
- Laville, J.-L., Coraggio, J.L., (dir.) 2016, *Les gauches du XXI^e siècle. Un dialogue Nord-Sud*, Lormont, Le Bord de l'eau.
- Mauss, M., 1997, *Écrits politiques*, Paris, Fayard.
- Polanyi, K., 2011, *La subsistance de l'homme*, Paris, Flammarion.
- Sousa Santos, B. de, 2016, *Épistémologies du Sud*, Paris, Desclée de Brouwer.

Le plan Trump pour la Palestine

Entretien avec Elias Sanbar*

« La bataille engagée concerne bien au-delà des seuls Palestiniens, c'est une bataille pour la préservation des principes du droit »

ContreTemps : Comment faut-il apprécier le plan proposé par Trump à grand renfort de caractérisations hyperboliques ?

Elias Sanbar : Le plan Trump-Nétanyahou, dit « plan de paix », est en réalité un plan d'annexion.

Qui aura le courage de parcourir les 128 pages du texte pourra voir qu'il est fait de bric et de broc. Son maître d'œuvre, le gendre de Trump, a pioché dans les archives du Département d'État pour bricoler ce prétendu plan. Le résultat proposé est un pays morcelé, un pays impossible. Comment imaginer un État privé de frontières et de continuité territoriale, c'est-à-dire des deux composantes constitutives de tout État ? Ce qu'on voit dessiné c'est un pays de tunnels et de ponts, 17 au total, et qui détiendrait, pour relier Gaza et la Cisjordanie, le record du tunnel le plus long du monde : 100 kilomètres. Aujourd'hui le territoire palestinien est réduit à 20 % de la Cisjordanie, ce qui est proposé en concerne 2 % : 2 % des 20 % !

De surcroît il faut être attentif au vocabulaire. On a évoqué l'annexion prévue de la rive occidentale, palesti-



PHOTO : D. R.

* Elias Sanbar est écrivain, historien et poète. Il a dirigé durant 25 ans *La Revue d'études palestiniennes*. Il est aujourd'hui ambassadeur de la Palestine à l'UNESCO. Le 1^{er} mars dernier, il a participé

à une conférence-débat dans le cadre des « Dimanches de Souria Houria » animée par Farouk Mardam-Bey. À l'issue de celle-ci il a accepté d'accorder un entretien à *ContreTemps*.

nienne, du Jourdain. En fait, le texte parle de la « vallée » du Jourdain, donc des deux rives du fleuve. C'est une annexion rampante de territoires jordaniens qui est visée. D'où l'émoi qui se fait également jour en Jordanie...

CT : *Le refus des Palestiniens d'accepter de négocier sur la base de ce plan est dénoncé par beaucoup comme relevant d'une intransigeance aussi excessive qu'irréaliste...*

E. S. : Discuter des détails du plan sans en refuser le fond est un piège dans lequel en toute bonne foi se précipitent certains. Plaider contre tel ou tel point sans rien changer au contenu de l'ensemble, c'est ne pas comprendre que les dés sont pipés. La partie se joue ailleurs. Ainsi est déjà annoncée la construction de nouveaux bâtiments sur ces 2 % du territoire où est censé exister le futur État palestinien !

Quant à la capitale promise à celui-ci, Jérusalem, l'histoire n'est pas nouvelle. Lors d'anciennes négociations, menées par Yossi Beilin, alors vice-Premier ministre du gouvernement Shimon Peres, ce dernier nous expliquait : « *On comprend que vous ayez besoin que votre capitale s'appelle Jérusalem, c'est légitime, prenez Abou Dis et appelez-la Jérusalem. Comme cela, à la question "quelle est votre capitale ?" vous pourrez répondre : Jérusalem...* » La mauvaise blague est devenue triste réalité !

Il faut observer d'autres données. Il est proposé à la compagnie israélienne d'électricité d'installer un nouveau réseau pour répondre aux insuffisances actuelles, 20 % de celui-ci dans les territoires aujourd'hui sous contrôle de l'Autorité nationale et qui devraient être financés par les Palestiniens, sauf que ces derniers sont requis ensuite d'acheter leur électricité à la même compagnie dont ils auront payé les travaux ! C'est un acte d'annexion sournoise. Comme on l'a déjà vu avec la construction du tramway autour de la vieille ville de Jérusalem et dont le tracé est tout en boucles et en détours pour créer des liaisons entre la ville et les colonies israéliennes. Ou encore, toujours à Jérusalem, avec le projet d'un téléphérique qui permettrait aux pèlerins d'accéder au Mur des lamentations et au Mont des oliviers sans avoir à passer par les rues de la vieille ville. Projet à propos duquel certains urbanistes israéliens ont dit qu'on allait créer un Disneyland !

Autre exemple : l'entrée dans la ville de Jérusalem. Depuis l'époque romaine elle se fait par la Porte de Damas. Or, le projet est de réorienter l'entrée pour l'ouvrir vers Jérusalem Ouest, d'où des travaux d'urbanisme pour réaménager les espaces entre la Porte des Mosquées et celle de Damas, et la fermeture pour deux ans de la rue où s'activent commerces et petites entreprises...

Bref, le plan n'innove en rien, le processus progressif d'annexion est déjà à l'œuvre, sur le terrain, et au quotidien.

Certains, du côté des pays arabes et aussi européens, nous disent : « *Le plan ne vous plaît pas, c'est votre droit, mais ne soyez pas négatifs, prenez-le comme point de départ pour négocier* ». En Palestine même existent des réactions selon lesquelles ce serait une erreur de dire nettement non au plan. Il faudrait discuter à partir de 2 % du territoire ? Non, ce n'est pas possible !

CT : Dans ces conditions, est-il pertinent de compter s'appuyer sur le droit international ? Le précédent des accords d'Oslo n'invite-t-il pas à considérer ce type de négociations sous la houlette des États-Unis comme étant toujours pour les Palestiniens un piège ?

E. S. : Oslo, il fallait y aller. Ce n'était pas une proposition palestinienne, mais les États-Unis avaient imposé cette négociation dans le contexte de l'après-guerre d'Irak et d'un isolement complet des Palestiniens. C'était un piège ? Sans doute. Mais moins dans son principe même que dans la façon de négocier. Les Palestiniens malgré toutes leurs faiblesses avaient la capacité de bloquer la négociation. La délégation américaine dirigée par James Baker, à la veille d'une élection qu'allait affronter Bush père, avait besoin d'une percée sur le plan diplomatique. Après quatre mois d'enlisement des discussions, pour sortir de l'impasse il était possible d'aboutir à un résultat satisfaisant pour nous sur la question des colonies. Mais ce qui se dessinait à Washington a été court-circuité par un accord à Oslo entre la délégation palestinienne venue de Tunis et Shimon Peres. Sans doute du fait que contre toute raison la direction de l'exil craignait de perdre la main au profit de celle de l'intérieur.

De leur côté les diplomates américains ont usé dès la convocation de la Conférence de Madrid d'une ruse qui s'est avérée redoutable, en envoyant à toutes les délégations présentes un courrier qui ne concernait en rien le fond, mais seulement la procédure. Alors que les délégations arabes signeraient un accord définitif, la délégation palestinienne signerait un accord intérimaire. L'acceptation de ce caractère intérimaire a conduit à ce que l'occupant demeure à jamais l'examineur de l'occupé, et maître de la décision de quand on sortirait de l'intérimaire... Un temps durant lequel libre cours a été donné au développement des colonies.

Reste que les résolutions de droit international sont aujourd'hui la seule arme dont nous disposons.

Je me souviens que lors des négociations de Madrid, qui ont duré 6 années, Yasser Arafat m'avait donné mandat de suivre la question des réfugiés. Je pouvais m'appuyer sur les 2 résolutions de l'ONU concernant le droit au retour. En fait il y en avait aussi une troisième, la résolution 237, bien oubliée depuis, qui stipulait qu'Israël pour être admis à l'ONU avait souscrit à la condition d'accepter le retour des réfugiés...

Je reviens à la Conférence de Madrid et aux négociations du Droit au retour.

Nous sortions de l'effondrement de l'URSS, de la première guerre d'Irak, l'hégémonie des États-Unis était incontestable... Et on me répétait : « *Pourquoi t'obstiner sur cette question du Droit au retour, les Israéliens n'en voudront jamais, c'est peine perdue...* »

Trente ans plus tard, j'entends les mêmes paroles : « *Pourquoi au nom du droit refuser le plan Trump en bloc ? Il faut inventer un système permettant d'avancer ensemble concrètement ! Créez, les Israéliens et vous, vos propres termes de référence* ». Que signifient des « *termes de référence* » ?

Des « *termes* » qui, à l'écart du droit, renvoient aux rapports de force. Et les rapports de force sur le terrain c'est une armée d'occupation, un pays morcelé, une annexion rampante et la légalisation du vol...

CT : Reste que les Palestiniens paraissent aujourd'hui bien isolés dans leur refus du plan américano-israélien...

E. S. : C'est malheureusement incontestable.

Un document américain a été envoyé à différents gouvernements pour les inviter à faire part de leurs éventuelles critiques, il était accompagné d'un argumentaire en défense du texte. L'Arabie et l'Égypte ont recopié cet argumentaire tel quel.

Les Européens ont fait de même en l'assortissant d'un ajout : « *Deux États ce serait bien* » ! Ce qui est totalement incohérent puisque le plan rend impossible l'existence d'un État palestinien. Donc l'Europe n'approuve pas, mais se tait. Et le silence vaut feu vert.



Du côté du monde arabe, on est dans une situation de grand démantèlement. Nous n'avons pas pleinement mesuré combien les systèmes despotiques ont été paniqués par les printemps arabes. Nous vivons aujourd'hui leur revanche suite à cette grande peur qu'ils ont connue, d'où la sauvagerie déchaînée pour reprendre les choses en mains. Je pense que cette dynamique des printemps arabes n'est pas finie, mais la note que nous payons actuellement est très lourde.

Il faut aussi admettre que de leur côté les Palestiniens n'ont pas toujours été à la hauteur en termes de solidarité avec les autres peuples arabes. Le propos ne vise évidemment pas les 13 millions de Palestiniens, mais indique une ligne de force. Si quand nous étions en difficulté nos frères arabes sont venus à la rescousse, la réciprocité n'a pas toujours été au rendez-vous. Les rapports de force ne sont pas une excuse, ils n'ont jamais été idéaux, ni pour les uns ni pour les autres, et cela ne saurait justifier le manque de solidarité.

Or, l'aide est toujours venue de l'extérieur vers la Palestine. Il est important de dire que ce qui aurait dû être fait ne l'a pas été. Nous payons le prix de ce lâchage. Quels que soient les arguments montrant que nous n'avions pas les moyens, car nos frères venus souvent à notre rescousse n'avaient pourtant pas toujours les moyens...

CT : Le risque aujourd'hui n'est-il pas que les Palestiniens se retrouvent dans une impasse totale ?

E. S. : Les Israéliens voulaient déclarer l'annexion dès le lendemain de la présentation du Plan Trump, avant les élections législatives pour que Nétanyahou puisse se revendiquer de ce grand succès. Ce sont les Américains qui les en ont empêchés. Cela pour une raison évidente : dès lors que l'annexion est concrétisée, les voies pour une quelconque négociation seraient coupées, et l'argument « *négochiez, vous pouvez obtenir quelque chose* » tomberait de lui-même.

La raison de ce report n'est pas comme le prétendent certains qu'il faudrait attendre de savoir qui sera le prochain Premier ministre israélien, mais bien d'entretenir l'invitation faite aux Palestiniens de venir s'embourber dans une négociation sans issue.

Ce qui montre *a contrario* que pousser les Palestiniens à jouer le jeu demeure incontournable malgré la faiblesse de ces derniers.

Pour l'instant on en reste là. Dans la société palestinienne il existe deux courants, l'un qui pense qu'il ne faut céder sur rien, l'autre qui souhaiterait se débarrasser du poids de ceux qui bloquent les choses.

Cette fois encore, ce n'est pas nouveau. Aujourd'hui on peut le dire, en 1992, lorsqu'on discutait du droit au retour comme je l'ai indiqué précédemment, au sein de la délégation palestinienne certains voulaient me convaincre qu'il s'agissait d'une question tactique, considérant que « *l'extérieur* », les gens de l'exil, les encomrait inutilement. Heureusement qu'il y a l'extérieur ! Ce sont ses combats qui ont permis de revendiquer nos droits.

Reste que la situation est profondément instable. Tout peut arriver, y compris le pire. Mais il faut être convaincu que la bataille engagée concerne bien au-delà des seuls Palestiniens, qui sont simplement les premiers à en faire les frais. Il s'agit de la préservation des principes du droit.

Avec ce plan nous entrons dans une nouvelle phase politique. Il s'agit d'en finir avec la notion de droit international, ce qui ne déplairait pas d'ailleurs à trois membres puissants de la Communauté internationale : les États-Unis, la Russie et la Chine.

Que signifie concrètement cet abandon du droit au profit des rapports de force nus ?

Dans les années 1940, Arthur Koestler, ardent sioniste, fait un long séjour en Palestine au sein d'un des premiers kibboutz, de son séjour il tirera un roman, *La tour d'Ezra*. Ce même Koestler aura plus tard cette formule : « *En Palestine, un pays a donné à un deuxième le territoire d'un troisième* »

C'est la meilleure définition du Plan Trump.

Le plan Trump c'est la légalisation du vol, donc la mise à mort des règles internationales établies après la Deuxième Guerre mondiale, la fin du principe qui décrète illégale toute appropriation de la terre d'autrui par la force.

C'est une politique qui conduit à la mise à mort du système onusien, de la Charte des droits de l'homme, des principes du droit international. Comment ne pas voir que parmi les 195 pays membres de l'ONU nombre d'entre eux auraient facilement envie de s'approprier un bout d'un pays voisin ? Au demeurant lorsque l'Irak a voulu s'emparer du Koweït, les États-Unis ont engagé une guerre contre lui. Qu'est-ce qui a changé depuis ? Qu'est devenu le principe de l'intangibilité des frontières ? Si la seule loi c'est celle du plus fort, ce sera vite la jungle.

Le texte que veulent imposer Trump et Netanyahu consacre, ou espère consacrer la fin d'un monde.

CT : À quels développements faut-il s'attendre en Palestine même ? Où en est le débat ancien sur « Un État binational » ou « Deux États » ?

E. S. : On peut revenir sur l'histoire, discuter des responsabilités et erreurs commises. Reste qu'il faut comprendre qu'on n'est pas au début du processus, mais à sa fin. La formule d'un seul État relève aujourd'hui de l'illusion. Il n'y a aucun moyen de contraindre les Israéliens à accepter un seul État. L'idée que dans un tel cadre on pourrait « *les manger* » démographiquement, est tout simplement stupide par principe et politiquement, comme si faire la paix n'équivalait qu'à une ruse de guerre !

Quant à la formule des deux États, elle n'est plus envisageable. Sur le terrain les enchevêtrements sont tels qu'il n'est pas possible de prendre un crayon pour tracer des délimitations territoriales.

La situation est sombre.

N'empêche que les Palestiniens sont toujours là. C'est là que réside le nœud de l'impasse, un nœud fort positif qui rappelle à ceux qui auraient tendance de l'oublier que les Palestiniens sont *la question* et non un élément annexe du conflit. Aujourd'hui nous nous retrouvons face à une situation classique d'apartheid. Ce qui conduit à un combat pour l'égalité des droits. Il revient à dire : « *Vous avez tout. Mais nous sommes là, nous payons des impôts, nous respectons les lois, donc nous voulons le droit de vote et l'égalité* ».

Reste qu'il faut, là encore, prendre en compte la complexité de la situation. 1,2 million de Palestiniens vivent en Israël, disposent d'un passeport israélien et du droit de vote. C'est salué comme une grande victoire, et c'en est une. Mais redoutable. Sur les 15 millions de Palestiniens, 60 % vivent hors du territoire de la Palestine historique, 7 millions ne sont donc en rien intéressés par le droit de vote dont on parle. Si les autres l'obtenaient, ils devraient se désintéresser de ces 7 millions ? Toute la difficulté est là : personne ne peut dire on ne veut pas du droit de vote pour les Palestiniens, ce qui serait perçu comme une trahison. Mais si on l'obtenait on serait condamnés au silence quant aux droits de 7 millions d'entre nous.

Pour montrer que rien n'est simple, je voudrais évoquer une conversation que Mahmoud Darwich m'avait rapportée avec Yasser Arafat alors qu'il envisageait de rentrer en Palestine. Mahmoud lui avait dit : *« Ne rentre pas ! Si tu le fais, ils feront de toi un président de municipalité en charge des problèmes de voirie. Dis que tu ne rentreras qu'une fois le dernier des enfants de ton Peuple revenu chez lui. Tu seras alors le Moïse de la Palestine »*.

Mais Arafat avait un besoin vital de rentrer, en tant qu'homme, en tant qu'exilé. Le propos de Mahmoud était tout à la fois juste et injuste. Ainsi va la politique.

Le retour en Palestine ne pouvait se faire qu'au détriment de nos frères et sœurs qui ne rentreraient pas. Et cela quelles qu'aient pu être les politiques menées. Il aurait fallu que la direction reste à l'extérieur, pour porter simultanément le dedans et le dehors. Ceux qui sont rentrés étaient de bonne foi, mais il ne leur était pas possible d'assumer les deux dimensions.

Je parle de cela, parce qu'aujourd'hui on retrouve un problème similaire : on est invités à demander l'égalité en abandonnant les autres. Beaucoup de militants sincères sont prêts à céder à un chantage qui fait que la victoire de 40 % des uns se paierait de la défaite des 60 % autres. La division voulue par nos adversaires serait accomplie.

Le tout accompagné du miracle du financement : 50 milliards de dollars promis, payés par les pays pétroliers et nullement par les États-Unis, et dont on peut être sûr que les habitants ne verront pas venir à eux un seul dollar.

Voilà pourquoi, au risque d'être incompris, je pense que nous n'avons pas intérêt à demander le droit de vote. Si on veut rester un seul peuple, il ne faut pas jouer cette carte.

CT : Mais quel avenir espérer pour le peuple palestinien ?

E. S. : Le grand problème historique a été notre invisibilité. En 1948, il n'y a pas eu « conquête », mais effacement, effacement de notre terre, de notre nom même... Tout le combat de l'exil a permis d'imposer notre nom sur la scène

mondiale. Personne ne peut dire aujourd'hui que les Palestiniens n'existent pas !

Ce qui fait que le plan Trump repose sur du vide, c'est qu'il prétend à nouveau effacer les Palestiniens.

On voudrait recréer une « *absence* » palestinienne. Ça ne marchera pas. Parce que les Palestiniens ont compris que qui part ne revient pas. C'est la différence avec nos parents qui sont partis en pensant qu'ils reviendraient au bout d'une semaine. Aujourd'hui on construit une mythologie sur cette question



des clés. À croire qu'en 1948 les gens sont partis avec leurs clés, pour 70 ans après manifester en vue d'imposer le droit au retour en les agitant. S'ils ont pris leurs clés c'est qu'ils croyaient revenir au bout de quelques jours. Ceux qui ne sont pas partis ont compris, et c'est heureux, qu'ils ne doivent pas partir. Malgré les incroyables difficultés de la vie quotidienne, les humiliations, les mesures administratives qui visent à les obliger à s'en aller, ils se refusent à vider les lieux. C'est une forme de résistance.

Quant à l'Autorité palestinienne, si elle prétendait s'extraire de cela, elle aurait immédiatement une intifada contre elle.

Cela pour une raison très prosaïque. Aujourd'hui l'aide à la Palestine qui est censée aller aux projets d'infrastructures est totalement consacrée aux salaires, sans elle 188 000 familles ne pourraient plus s'alimenter. La société palestinienne à juste titre exige que les familles des martyrs et des prisonniers soient soutenues, que soient payés les 98 000 enseignants pour que les enfants à l'école aient en face d'eux des enseignants, que dans les hôpitaux ils aient accès aux soins dispensés par un personnel médical... Il est impossible pour l'Autorité palestinienne de se dégager de cette responsabilité.

Tout cela dessine une situation très complexe et à hauts risques. Tout est à envisager. Y compris une explosion en réaction à l'annexion. Évidemment, je ne l'annonce pas, je dis que c'est une hypothèse qu'on ne peut écarter. Les appareils sécuritaires israéliens pour leur part ne l'écartent pas.

Mais je le répète, ce que subissent les Palestiniens et le monde à travers eux, c'est une destruction des principes mêmes du droit international, leur refus est donc décisif pour l'avenir, pas uniquement le leur, celui de tous les peuples du monde... ■

Propos recueillis par Francis Sitel

« Pour les Palestiniens, le droit d'appartenir et d'être sur cette terre »

Un entretien avec Noura Erakat dans L'Orient-Le Jour



PHOTO : D. R.

N. Erakat.

NOURA ERAKAT EST UNE AVOCATE AMÉRICAINE D'ORIGINE PALESTINIENNE et professeure adjointe à la Rutgers University aux États-Unis. Dans son dernier ouvrage *Justice for Some : Law and the question of Palestine* (Stanford University Press, 2019) elle porte un nouveau regard sur le droit international et la question palestinienne, suggérant une vision qui puisse garantir la justice, la dignité et la liberté pour tous en Israël et en Palestine. Elle a répondu aux questions de *L'Orient-Le Jour*, suite à la présentation du plan américain pour le Proche-Orient.

L'Orient-Le Jour : Le plan de « paix » américain pour le Proche-Orient a suscité un tollé, bien que son contenu ne change pratiquement rien sur le terrain pour les Palestiniens. Pourquoi pensez-vous qu'il ait indigné autant de monde et dans quelle mesure s'agit-il d'un renversement de la position traditionnelle américaine sur la Palestine ?

Noura Erakat : Il y a deux raisons à cette indignation. La première peut être imputée à la manière dont le processus de paix et le discours libéral (NDLR : l'avocate fait ici référence au discours progressiste dominant dans l'establishment américain, notamment démocrate) autour de la paix ont dissimulé les faits sur le terrain. La carte présentée par l'administration Trump est terrible pour les Palestiniens, mais elle reflète les conditions qu'ils endurent déjà. Il y a déjà une annexion de la vallée du Jourdain et du reste de la zone C. Pour un public libéral, et notamment pour les administrations américaines précédentes qui ont rendu cette réalité possible, je pense que cela est lié à la croyance que tous ces faits sur le terrain ne sont que temporaires, le temps que des négociations finales soient conclues. Or il était irresponsable de croire qu'autoriser Israël à poursuivre ses opérations coloniales serait toujours

temporaire. C'est ce que toutes les administrations, depuis 1967 jusqu'à nos jours, ont rendu possible en disant une chose et son contraire : d'un côté, elles disaient que les colonies sont illégales et contre-productives pour la paix ; de l'autre côté, elles fournissaient à Israël une aide financière, militaire et diplomatique sans équivoque. Et nous, en tant que Palestiniens, universitaires et militants critiques, nous avons dit que ces deux choses s'excluent mutuellement. L'administration Trump s'empare de la politique américaine et dit qu'il faut arrêter de jouer cette comédie. Avec Trump, les masques tombent.

La seconde raison, liée à la première, relève de la simple indignation libérale. Il est très facile de se mettre en colère contre Donald Trump. Mais si Hillary Clinton avait fait la même chose, s'il y avait eu plus de concessions, si elle avait impliqué un peu plus les Palestiniens de telle sorte que le plan n'apparaisse pas aussi raciste et exclusif, peut-être que les libéraux auraient pu y souscrire.



Le flanc libéral du lobby pro-Israélien basé aux États-Unis était totalement d'accord avec le fait que l'administration Obama augmente l'aide à Israël de 3 à 3,8 milliards de dollars. Le flanc libéral était totalement d'accord pour attaquer le mouvement Boycott, désinvestissement et sanctions (BDS). Les libéraux disent maintenant qu'ils s'opposent au plan américain. Non pas parce qu'ils se soucient des Palestiniens, mais parce que si ce plan siffle la fin de la partie, cela signifie que nous faisons face à une réalité, à un seul État. Or, ils n'en veulent pas. Cette réalité existe de toute façon, mais ils sont dans le déni.

L'O.-LJ. : *Si la solution à deux États est morte, cela signifie-t-il que le leadership palestinien, en particulier l'Autorité palestinienne (AP), doit changer sa stratégie diplomatique et s'éloigner du paradigme d'Oslo ?*

N. E. : Même si nous convenons que la solution à deux États est la bonne, la stratégie de l'Autorité palestinienne a été un échec pour plusieurs raisons. Premièrement, elle est, depuis Oslo, engagée dans une politique de consentement, par opposition à une politique de résistance. Le leadership palestinien a passé 20 ans, entre 1968 et 1988, en pleine résistance. Depuis les accords d'Oslo, il a régulièrement adopté une politique de consentement avec l'idée d'obtenir un État en apparaissant comme un bon partenaire pour la paix. C'était une approche stratégique, mais fondée sur de mauvaises bases.

Même si l'Autorité palestinienne veut deux États, Oslo, en tant qu'accord, ne garantit pas l'État palestinien. C'est un plan d'autonomie basé sur l'accord-cadre pour la paix au Moyen-Orient de 1978. Si vous interrogez là-dessus les dirigeants palestiniens, ils répondent qu'ils ont conclu cet accord de « bonne foi » plutôt que sur des termes juridiques défendables. Mais vous

ne pouvez pas entrer dans une discussion de « *bonne foi* » avec une partie adverse qui nie votre existence.

Le deuxième problème structurel concerne les États-Unis. Il y a cette conviction que seule la superpuissance américaine sera en mesure de délivrer un État palestinien. C'est pourquoi les dirigeants palestiniens se sont montrés si « *consentants* » et veulent rester dans les bonnes grâces des États-Unis, quoi que fassent ces derniers au nom d'Israël. Leur opposition actuelle aux États-Unis n'est en fait qu'une opposition à l'administration Trump. Ils attendent qu'une autre administration remplace la sienne. La stratégie officielle de l'Autorité palestinienne n'est qu'un gâchis.

L'O.-LJ. : *Il y a une part croissante de la société palestinienne qui appelle à une solution à un seul État avec des droits égaux pour tous. Mais la dénonciation de la colonisation par la communauté internationale est liée au fait qu'elle remet en question la possibilité d'avoir deux États. Quel regard portez-vous sur cette question ?*

N. E. : Il y a eu tellement de travail pour établir l'illégalité des colonies et de l'occupation, et pour aboutir ensuite à un consensus sur la question. Comment peut-on à la fois déclarer les colonies en Cisjordanie illégales et défendre l'idée d'un État ? Je ne pense pas que les deux s'excluent mutuellement. On peut, de manière simultanée, utiliser ce consensus pour mettre en lumière le programme colonial d'Israël et se battre pour un meilleur avenir pour tous qui remette en question le récit sioniste. Mais cela requiert une vision, de l'énergie et une manière de procéder.

L'O.-LJ. : *Pensez-vous que la société civile, et plus particulièrement le mouvement BDS, puisse, sur le plus long terme, avoir un impact et forcer Israël à respecter les droits humains ?*

N. E. : Le mouvement BDS ne libérera pas la Palestine. C'est une tactique nécessaire, mais elle est insuffisante. Ce n'est pas un mouvement de libération nationale, mais un mouvement de solidarité, qui fait office d'action corrective, du fait d'abord de l'échec du leadership palestinien à adopter une politique de résistance pour isoler Israël et insister sur ses méfaits. Ensuite, parce qu'il fallait remplir un vide lié à l'absence d'une approche fondée sur les droits.

Après le processus de paix, il y a eu une bifurcation entre le programme politique et le programme juridique. Le leadership palestinien a poursuivi un programme politique aux dépens du cadre lié au droit international, qu'il aurait pu utiliser comme un outil de résistance. Ce qu'a fait le mouvement BDS, c'est réinsérer le langage du droit.

Mais le mouvement BDS n'est même pas une plate-forme politique. Il n'y a ni élections ni leadership contesté et, de manière délibérée, pas de vision politique. Cela a créé un espace pour de nouveaux acteurs politiques, mais aucun n'a vraiment franchi le pas, parce qu'il y a cette méfiance collective liée au fait que nous n'avons aucun corps politique qui parle pour les Palestiniens avec autorité et légitimité.

Il y a beaucoup de nouveaux jeunes leaders qui font ce travail, mais il y a encore un gouffre important dans la direction politique. Les ressources qui pourraient être utilisées pour soutenir ces mouvements de jeunesse sont destinées à la direction officielle qui continue de dominer l'espace politique.

L'O.-J. : *Le droit au retour est au cœur de la lutte palestinienne. Dans un article d'opinion pour le Washington Post sur la « Grande marche du retour », vous avez écrit : « Cette résistance ne concerne pas le retour aux frontières de 1947 ou à une certaine notion du passé, mais prétend à un avenir meilleur dans lequel les Palestiniens et leurs enfants peuvent vivre dans la liberté et l'égalité (...) ». Pourquoi et comment poser la question du droit au retour autrement ?*

N. E. : Le droit au retour est un droit inaliénable des Palestiniens. Mais, parce qu'il a été politisé à différents niveaux, il est devenu l'affirmation d'une position politique plutôt qu'un droit et une voie possible. J'explore cela dans la conclusion de mon livre *Justice for Some : Law and the Question of Palestine* où j'écris que, plutôt que de penser au droit au retour comme le point culminant de notre lutte pour la liberté, nous devons l'imaginer comme son commencement. Même si nous rentrons, c'est le retour vers un avenir inconnu. Nous ne retournons pas en Palestine en 1947. Nous retournons en Palestine en 2025, 2030, 2035, etc., ce qui signifie que nous devons créer, d'une manière ou d'une autre, une nouvelle société, basée sur différents concepts. C'est vraiment difficile pour nous, parce que nous sommes dans une situation où notre existence est niée. Il est difficile d'imaginer non seulement un avenir pour nous, mais aussi pour les Juifs israéliens.

Je déteste quand les gens essaient de créer cette fausse équivalence entre deux « nationalités » concurrentes, qui sont soit une nationalité juive sioniste, soit la nationalité palestinienne. Le sionisme est fondé sur le déni, l'effacement et l'expulsion des Palestiniens. Nous, en tant que Palestiniens, ne pouvons pas exister si Israël existe, parce que son existence repose sur la question de la majorité démographique, sur l'idée que nous n'existons pas, sur l'idée d'une présence juive temporelle et spatiale ininterrompue. Mais l'inverse n'est pas vrai. Si les Palestiniens reviennent, ils n'expulsent pas les Juifs israéliens, ne contiennent pas leur expansion géographiquement et ne criminalisent pas

leur existence. Ce qu'ils nient cependant, c'est que les Juifs sionistes ont le droit de gouverner et d'être propriétaires de la terre à leurs dépens. Pour les Palestiniens, la lutte ne consiste pas à être les maîtres de la terre, mais à avoir le droit d'appartenir et d'être sur cette terre. Ce n'est pas la terre qui nous appartient, c'est nous qui lui appartenons. ■

Propos recueillis par Soulayman Mardam Bey
L'Orient-Le Jour, 11 février 2020

Pour les Palestiniens, la lutte ne consiste pas à être les maîtres de la terre, mais à avoir le droit d'appartenir et d'être sur cette terre.

COVID-19: L'EXEMPLAIRE LEÇON DE SOLIDARITÉ DES PALESTINIENS

L'éruption du coronavirus naissant a produit deux gagnants : Benjamin Netanyahu, qui a profité de la crise pour faire reporter son procès pour corruption; et l'Autorité palestinienne (AP), qui a regagné la confiance du public palestinien par sa réaction à la pandémie. D'un coup, on dirait qu'il y a un siècle que le « *Deal du siècle* » a été annoncé.

La lutte palestinienne contre le coronavirus se situe autour de Bethléem, là où les premiers cas sont apparus en Cisjordanie occupée. Le 5 mars, sept employés en hôtellerie ont contracté le virus au contact de touristes séjournant à l'hôtel Angel. Trois semaines plus tard, ce sont 64 cas qui sont signalés en Cisjordanie (à comparer avec les 2 660 en Israël), dont une quarantaine à Bethléem. Une Palestinienne est décédée du virus ce mercredi.

Le Premier ministre palestinien, le Dr Mohammad Shtayyeh, a rapidement réalisé que l'AP ne disposait pas de l'infrastructure – particulièrement au niveau des hôpitaux et des budgets – pour faire face au virus. Il a donc réclamé le bouclage immédiat de la ville, que soient isolées les personnes infectées ainsi que celles qui avaient été en contact avec l'hôtel, et il a déclaré l'état d'urgence. Le gouverneur de Bethléem, Kamel Hamid, a également mobilisé la municipalité pour renforcer ces mesures.

La réponse la plus encourageante, cependant, provient du public palestinien. Les habitants de Bethléem se sont organisés en masse d'une manière qui rappelle les comités populaires qui fonctionnaient durant la Première Intifada. Un comité d'urgence a été formé dans la ville avec plus de 3 000 volontaires – de jeunes scouts, des psychologues, des médecins, des universitaires, des militants sociaux et politiques, et d'autres habitants qui s'estiment concernés. Les femmes palestiniennes sont aussi revenues sur le devant de la scène dans la vie publique.

« Nous considérons le coronavirus comme un ennemi plus dangereux encore que l'occupation israélienne », a dit le Dr Kifah Manasra, professeure en criminologie à l'Université de Bethléem et psychologue en exercice. « Vous ne le voyez pas. Ce n'est pas un soldat israélien en armes qui se tient devant vous ».

« Nous prenons soin les uns des autres »

Manasra parle d'un esprit qui a rajeuni à Bethléem. « La motivation de la population est en train de monter en flèche » dit-elle. « Notre assurance a été restaurée, et la confiance en nous-mêmes que nous pouvons nous en sortir ».

« C'est la première fois que nous avons le sentiment d'être dans le même bateau que nos dirigeants politiques », poursuit Manasra. « La première fois que nous pouvons décider quand imposer un couvre-feu, et quand le lever. Ce ne sont pas les Israéliens qui nous contrôlent – c'est nous qui contrôlons notre destin, nous-mêmes, dans notre propre ville. Si nous pouvons vaincre le coronavirus, nous pouvons vaincre l'occupation ».

Lucy Thalijieh, membre du conseil municipal et militante politique féministe, a rejoint le comité d'urgence et comité d'entraide, « Isnad ». Elle dit que peu après la découverte des premiers cas, une réunion s'est tenue d'urgence à la municipalité.

« Nous avons immédiatement pris la décision de désinfecter les emplacements centraux : l'église de la Nativité et sa place, les arrêts de bus, les marchés, les mosquées, les églises, et les hôtels », dit Thalijieh. « Nous n'avons pas oublié une seule rue ou ruelle dans le district de Bethléem (qui comprend Bethléem, Beit Jala, Beit Sahur, les camps de réfugiés de Dheisheh et Aïda, et 40 autres villages). »

« Nous avons commencé avec le désinfectant le plus basique que nous avons », continue Thalijieh. « Nous avons ramassé les ordures. Nous avons donné aux travailleurs sanitaires un cours accéléré sur la façon de se désinfecter et de se protéger eux-mêmes avec des masques, des combinaisons de protection, et du désinfectant. C'est incroyable la rapidité avec laquelle nous nous sommes retrouvés tous ensemble ».

L'une de ces volontaires s'appelle Rawan Zghairi, elle est une militante sociale et politique de Dheisheh, âgée de 36 ans, elle coordonne les forces de sécurité palestiniennes et c'est la seule femme du camp au comité d'entraide.

« J'ai été une volontaire toute ma vie », dit Zghairi. « Toutes les personnes dans le camp sont maintenant des volontaires. Vous devriez voir comment tout le monde se montre à la hauteur des circonstances. Nous avons nettoyé le camp, nous l'avons désinfecté, et nous avons dressé une liste des familles vulnérables, des personnes âgées, de celles qui sont malades, de celles en quarantaine. Nous leur avons fourni la nourriture et les médicaments pour les personnes âgées. Soudain, la valeur de la vie s'est accrue. Nous nous battons pour la vie ; l'être humain est redevenu central ».

Mohammad al-Masri, 42 ans, est un autre résident du camp de réfugiés de Dheisheh, il est à la tête du comité d'entraide du district. Il explique : « Notre défi consiste à transformer la panique et la peur en quelque chose de positif et d'efficace – et non pas d'abandonner et de dire "tel est notre destin" ». [...]

L'une des choses qui a galvanisé les Palestiniens aussi rapidement a été la menace qu'Israël prenne le contrôle sur la réaction de la ville. Le jour même où les premiers cas ont été testés positifs à Bethléem, et confirmés en Israël, « le gouverneur a reçu un appel téléphonique des Israéliens. Ils lui ont dit que l'armée allait venir et imposer un couvre-feu », raconte al-Masri. « Cela nous a fait ressentir une plus grande responsabilité. Nous ne voulions pas de l'armée israélienne dans notre ville et qu'elle prenne les décisions à notre place ». [...]

Mais le volontariat ne se limite pas à Bethléem. « Nous avons reçu deux camions de légumes qui venaient de Qalqilyah, ville réputée pour son agriculture », dit Thalijieh. « Ils nous ont donné aussi du riz, des pâtes, de l'huile, de la farine et de tout ce qui leur était venu à l'esprit. D'autres districts, villes et villages se sont joints à l'initiative. Nous avons reçu de nombreux dons d'Hébron – de la nourriture, du désinfectant, des masques, des combinaisons. Al-Zubeideh (près de Jénine dans le nord de la Cisjordanie) a fait de même. »

Des dons provenant de toute la Cisjordanie sont aussi parvenus au comité d'entraide. [...]

« C'est très émouvant et cela nous donne beaucoup de force pour aller de l'avant », ajoute

→Thalijiyeh. « La solidarité entre personnes est revenue, cette solidarité que nous avions lors de la Première Intifada et qui avait, d'une certaine façon, disparu pendant la Deuxième Intifada. Nous étions tous ensemble pris au piège, une fois encore ; et nous prenions soin les uns des autres ».

« L'espoir a quelque chose de contagieux »

[...] « Cela nous donne de l'espoir ici, à Bethléem », réfléchit al-Masri, « parce nous nous sentions très seuls au départ. L'espoir a quelque chose de contagieux. Après avoir vu tout ce soutien et toute cette entraide, vous ne pouvez plus abandonner. Vous devez continuer et vous battre ». [...]

L'organisation transcende les lignes des partis politiques, dit Zghairi. « Nul ne parle actuellement du Fatah ou du Hamas, des musulmans et des chrétiens – nous sommes tous dans le même bateau ». Ce qui est intéressant, c'est que cela a également changé les relations des personnes avec les forces de sécurité palestiniennes – une institution qui a longtemps été critiquée pour ses pratiques autoritaires et ses violations des droits de l'homme, et qui travaille en coordination avec l'armée israélienne. [...]

En plus de ses autres activités, le Dr Manasra est active au sein du mouvement Hirak, une organisation qui lutte contre la violence envers les femmes. « Nous avons décidé que cette fois, nous ferions quelque chose de sympa pour les forces de sécurité », dit-elle. « Nous avons acheté des fleurs et des cartes, nous avons fait le tour des carrefours et des postes de contrôle où elles étaient postées, et nous avons donné à chacun une fleur et une carte pour montrer notre gratitude. Certains d'entre eux en ont été émus jusqu'aux larmes. Ils ont vraiment apprécié notre petit geste. »

« Bethléem est devenue une ville utopique », dit al-Masri. « Pas un seul cas de vol n'a été enregistré dans la ville depuis l'éruption du coronavirus ».

« Les soldats voulaient nous montrer qui est le boss » [...]

Entre autres choses, les utilisateurs débattent de l'information selon laquelle Netanyahu a donné l'ordre au Shin Bet de suivre à la trace les malades infectés en Israël en utilisant les technologies de surveillance. Beaucoup ont répondu en se moquant qu'Israël utilisait ses forces de sécurité contre ses propres citoyens, alors que les forces de sécurité palestinienne aidaient leur population. (...)

Comme d'autres, il constate aussi de nombreux liens entre la façon dont les Palestiniens se sont organisés il y a trois décennies et celle avec laquelle ils réagissent au virus aujourd'hui. « La camaraderie et le soutien entre habitants sont vraiment les mêmes que pour la Première Intifada, où il y avait un couvre-feu et un bouclage. La même chose est vraie aujourd'hui. À l'époque, pendant le couvre-feu, les gens se tenaient à leur fenêtre et se parlaient entre eux. Aujourd'hui, ils se parlent au téléphone, sur Whatsapp, et par le biais de caméras. Nous avons progressé. » [...]

Al-Masri soutient que les Israéliens veulent briser le moral élevé et la confiance renouvelée que les Palestiniens se sont donnés. « Hier (mercredi dernier), des soldats sont entrés dans Dheisheh », dit-il. « Ils voulaient nous faire sentir leur présence et nous montrer qui est le boss ». Les soldats ont utilisé des bulldozers pour déplacer les postes de contrôle que la police palestinienne avait installés pour enrayer la propagation du virus entre les différents secteurs du secteur de Bethléem.

Al-Masri raconte comment les soldats israéliens ont lancé des grenades [incapacitantes] à l'intérieur de la maison du neveu du porte-parole du gouvernement palestinien, Ibrahim Melcham. « Ils ont arrêté son neveu et deux autres jeunes du camp sous les yeux de la police et des forces de sécurité palestiniennes qui étaient déployées sur les postes de contrôle provisoires. Qu'est-ce que cela sinon une tentative de nous humilier et de nous envoyer le message : "Faites ce que vous voulez, mais c'est nous qui vous contrôlons ; où il nous plaira, nous entrerons, nous ferons des arrestations, et nous imposerons des bouclages" ».

Selon al-Masri, le but de l'incursion israélienne est simple : « Ils voulaient que nos forces de sécurité perdent leur dignité et la gratitude qui leur vient de la population. Maintenant, le coronavirus a montré aux Palestiniens à quel point est faible l'occupation, et à quel point est faible Israël face à elle... Ils ne réussiront pas à nous briser, ni à briser la confiance que nous avons en nous-mêmes, et ils ne seront pas capables de voler ou d'écraser notre espoir ». ■

Suha Arraf, 26 mars 2020.

Source : Agence Médias Palestine

« La révolution a lieu maintenant en Catalogne »

Entretien avec Arnaldo Otegi*

*« Le problème n'est pas la Catalogne, ni le Pays basque, ni la Galice.
Le problème est de savoir si l'Espagne est un pays démocratique »*

*« Depuis des temps immémoriaux, l'État espagnol,
avant de s'asseoir pour discuter, prend des gens en otages »*

Comme ailleurs, en Catalogne la crise politique est aujourd'hui éclipsée par la situation sanitaire. Elle n'en est pas réglée pour autant. Loin de là !

L'entretien qu'Arnaldo Otegi a accordé à Vilaweb en octobre 2019 s'est donc déroulé dans un contexte à présent daté. Son intérêt invite à le faire connaître ici et maintenant.

Pour préparer l'avenir...



A. Otegi

PHOTO : D.R.

ANCIEN MILITANT D'ETA, ARNALDO OTEGI (1958) est devenu un des principaux protagonistes du processus de paix et du dialogue en Euskadi, il avait eu la responsabilité de convaincre les partisans de la lutte armée de poursuivre le combat par des moyens pacifiques et démocratiques. Il est le coordonnateur général de l'organisation Euskal Herria Bildu (EH Bildu), après avoir été le porte-parole de Batasuna. Cinq fois emprisonné, Otegi a passé quatorze ans dans les geôles espagnoles, en 1987 il fut expulsé de France, accusé d'appartenir à l'ETA.

Il s'est rendu à Barcelone le 25 octobre 2019 afin de signer la déclaration de Llotja de Mar aux côtés de tous les partis indépendantistes de l'État espagnol.

Le journal Vilaweb l'a rencontré alors que la Catalogne venait de connaître des manifestations sans précédent en réaction à la sentence contre les prisonniers politiques indépendantistes.

* Arnaldo Otegi est porte-parole de Euskal Herria Bildu.

Arnaldo Otegi analyse la situation du pays, la violence policière, les mobilisations, le rôle des prisonniers dans le mouvement de libération, et celui de la bourgeoisie catalane. Il donne deux conseils aux indépendantistes catalans : unité et un programme commun minimum.

Vilaweb : *En Catalogne, selon vous, ces semaines de mobilisation de rue ont-elles renforcé les indépendantistes, les « unionistes » ou aucun des camps ?*

Arnaldo Otegi : L'effet des barricades en Catalogne me suggère trois choses. D'abord, il y a un secteur de la jeunesse qui se sent profondément agressé et qui pense qu'il doit s'autodéfendre face aux agressions de l'État. Ces jeunes de 14 ou 15 ans ont vu comment on frappait leurs parents ou leurs grands-parents. Ensuite, les barricades attirent les projecteurs internationaux sur la Catalogne. Le monde réalise de nouveau qu'il y a, en Catalogne, un conflit qui semblait avoir disparu. Enfin, nous passons du débat politique au débat policier, ce qui peut renforcer les positions unionistes. Pendant de longues années l'État a agi de cette manière en Euskadi, et ça a fonctionné.

Vw : *Dans quel sens ?*

A. O. : L'État dispose de toute une infrastructure construite pour affronter la lutte armée d'ETA : une législation, des tribunaux d'exception, la guerre sale, la torture. Lorsque la lutte armée d'ETA disparaît (parce que nous avons fait disparaître la lutte armée de l'équation), l'État ne dispose pas d'une nouvelle architecture qui lui permettrait de faire face à une stratégie pacifique, démocratique, de désobéissance civile. Et donc il retrouve ses vieilles habitudes. C'est ce qu'il avait fait en Euskadi, et maintenant il agit de même ici, par mimétisme, en Catalogne. Avant, tout était l'ETA ; maintenant, tout est sédition. Voilà pourquoi l'État applique l'article 155^{1/}, déplace des sièges d'entreprises, arrête des jeunes et met des gens en prison accusés d'avoir tenu des urnes. C'est la répression.

Vw : *À propos des prisonniers, lorsque vous avez été vous-même détenu, vous avez décidé de vous taire et de ne plus parler au nom de votre mouvement. Pour quelle raison ?*

A. O. : Face à l'État, nous n'avons jamais accepté que notre processus soit dirigé en prison. La direction, elle, a toujours été dans la rue ! C'est une position

^{1/} L'article 155 de la Constitution espagnole a été activé pour la première fois par Mariano Rajoy en octobre 2017, à la suite du référendum du 1^{er} octobre. En théorie, toutes les compétences prévues par le statut d'autonomie pouvaient être reprises

en main par le gouvernement espagnol. Dans les faits, Madrid reprit le contrôle des finances, de la police (Mossos) et pouvait prendre le contrôle du Parlement.

de principe. Pas seulement parce que l'on est plus faible idéologiquement en prison, mais aussi parce qu'on est entre leurs mains et que les instruments de pression y sont plus forts. Tout ça est une question culturelle. Je ne dis pas que notre recette soit meilleure ou pire que d'autres, soyons clairs. Mais nous, nous n'avons jamais accepté face à l'État que la direction de Batasuna était en prison. Même si tous ses dirigeants s'y trouvaient, nous disions : « *Non, ne venez pas discuter ici. Parlez avec ceux qui sont dehors.* »

Vw : *Votre cas est incroyable. Un juge espagnol vous avait condamné à six ans de prison, vous accusant d'un enlèvement réalisé par l'ETA. Un autre juge vous avait condamné à dix ans pour avoir reconstitué un parti, Batasuna, et avoir tenté de « convaincre ceux qui croyaient encore dans la violence », comme vous l'avez expliqué au Guardian. C'est quand vous faites de la politique que l'on vous enferme le plus longtemps en prison...*

A. O. : Alec Reid, un prêtre qui inspira en grande partie le processus de paix en Irlande, nous avait dit un jour : « *Plus vous serez raisonnables, plus vous resterez longtemps en prison.* » C'est compliqué. Si vous vous montrez raisonnable devant la communauté internationale, ils n'ont plus aucun argument à avancer. C'est ainsi qu'ils cherchent, et chercheront, à faire de la question catalane une question de violence et de maintien de l'ordre. Nous, lorsque nous étions en prison, nous étions convaincus qu'il n'y avait pas de solution passant par le dialogue. Nous citons toujours le même exemple : si en Israël, le mouvement qui a le plus de voix, c'est celui qui est le plus intransigeant face aux Palestiniens, il n'y aura jamais de négociation avec les Palestiniens. Ce sera pareil ici.

Vw : *Justement, est-il vrai que l'ETA s'inspirait d'Israël ?*

A. O. : Oui, c'est vrai. Il y a plusieurs expériences israéliennes qui ont intéressé le mouvement de libération nationale basque. Les kibboutz, par exemple. Ou les écoles, qui ont inspiré nos ikastolas^{2/}. Et lorsque l'ETA demande des armes pour la première fois, elle les demande aux Israéliens. Ils ne nous les ont d'ailleurs jamais fournies !

Vw : *Revenons à l'actualité. S'il y avait en même temps des soulèvements indépendantistes au Pays basque, en Galice et ailleurs, l'État espagnol ne pourrait pas éteindre tous ces feux. Pourquoi le Pays basque est-il si calme en ce moment ?*

A. O. : Parce que nous venons d'un processus différent du catalan. Un processus qui dure depuis quarante ans et qui a semé ses graines. Le Pays

^{2/} Écoles de statut associatif du Pays basque, dont l'enseignement est majoritairement pratiqué en basque.

basque a décidé de faire une pause. Cela dit, si ces jours-ci nous assistons à une nouvelle politisation des jeunes en solidarité avec la Catalogne.

Nous, en sortant de prison, nous avons dit : « *Que faut-il faire ?* » Bâtir un front commun avec la Catalogne. Ouvrir un autre front, créer un autre problème. Et montrer au monde que le problème n'est pas la Catalogne, ni le Pays basque, ni la Galice. Le problème est de savoir si l'Espagne est un pays démocratique. Aujourd'hui nous avons franchi un grand pas pour construire ce front.

Vw : La déclaration de la Llotja de Mar^{3/} des partis indépendantistes de tout l'État espagnol ?

A. O. : Nous avons construit un programme minimum qui, selon moi, coupe les amarres avec le régime de 1978. Vue l'évolution au plan démocratique de l'État, nous avons été capables de nous réunir tous pour déclarer qu'il n'y aura pas de régime démocratique dans l'État espagnol si celui-ci ne reconnaît pas le droit à l'autodétermination des peuples, s'il ne libère pas les prisonniers politiques, etc. Et nous ne nous limitons pas à une rhétorique antirépressive ou à la stricte demande de libération des prisonniers : nous nous rassemblons autour d'un programme visant à rompre avec le régime de 1978.

Vw : Jusqu'à quel point Bildu et des partis catalans n'épuisent-ils pas leurs forces pour libérer les prisonniers mais pas les territoires ? Jusqu'à quel point cette obsession des libérations ne constitue-t-elle pas dans les faits un blocage ?

En ce qui nous concerne, ce n'est pas le cas. Mais il est vrai que l'on nous a déjà demandé pourquoi il fallait ouvrir la porte à un gouvernement du PSOE^{4/}. Pour nous, l'État espagnol se prépare à deux choses : à une nouvelle récession économique et à affronter la question catalane. Il tend à ressembler à des modèles autoritaires de gouvernance. Nous avons eu la possibilité d'ouvrir une parenthèse : un gouvernement du PSOE avec Unidas Podemos (ce qui ne s'est pas réalisé l'été dernier, une grave erreur politique), qui pour gouverner dépende des indépendantistes.

^{3/} Le 25 octobre 2019, des représentants des mouvements indépendantistes catalans, basques, galiciens, valenciens et des îles Baléares avaient signé une déclaration commune à la Llotja de Mar, à Barcelone. Ce texte exige une issue politique et le rétablissement du dialogue en Catalogne, le droit à l'autodétermination de leurs peuples, la

libération des prisonniers et le retour des exilés. Elle réclame aussi des libertés démocratiques et des réformes sociales et économiques.

^{4/} Bildu avait facilité l'investiture de Pedro Sanchez en juillet 2019, à l'Assemblée, sans parvenir à le faire élire.

Vw : *Qu'est-ce que vous auriez pu obtenir avec une telle coalition ?*

A. O. : D'entrée de jeu, que ce soit clair, nous n'aurions eu aucune solution à la question basque d'un point de vue politique. Mais, et nous l'avons dit à nos amis catalans, nous devons régler le sort de nos 240 prisonniers politiques : cette tâche est prioritaire et essentielle. Lorsque nous expliquons cela à ERC et à la CUP, ils comprennent. Nous ne sommes pas dans la situation des Catalans ; nous sommes plus en retard d'un point de vue de la libération nationale. Et nous devons tenter, en termes humanitaires, de résoudre la question des détenus. Ensuite, nous pensons toujours que, vis-à-vis de la communauté internationale, il faut montrer, une bonne fois pour toutes, que le meilleur des gouvernements espagnols restera incapable de résoudre la question territoriale de façon démocratique. Voilà les deux objectifs qui nous animent. Et nous l'avons prévu : après la sentence du procès ce sera plus difficile. On verra après les élections...

Vw : *Comment analysez-vous l'exhumation de Franco ?*

A. O. : Quand Franco était en train de mourir, il a dit à Juan Carlos : « *Juanito, par-dessus tout, l'unité de l'Espagne.* » Sortir sa dépouille du Valle de los Caídos, c'est facile. C'est plus compliqué de sortir le franquisme des institutions. Et aucune gauche espagnole ne s'y essaye. C'est douloureux de voir que face à une condamnation de 100 ans de prison pour avoir installé des urnes, les syndicats et la prétendue nouvelle gauche n'aient pas été capables d'organiser une manifestation. La contreréforme, en Espagne, est entrée jusqu'à la cuisine... Qui peut affronter ce problème ? Les indépendantistes. Le programme de la régénération démocratique se trouve en Catalogne, au Pays basque, en Galice. C'est ce programme qui cassera l'héritage franquiste.

Vw : *Avez-vous jamais imaginé jadis que des politiciens de Convergencia i Unió, le parti de Jordi Pujol, se trouveraient en prison ?*

A. O. : Non, franchement, non. Je leur ai rendu visite à plusieurs reprises et j'ai été impressionné : Jordi Turull [ancien porte-parole de CiU] m'a dit qu'il travaillait en cuisine et qu'il servait des repas aux droits communs. Je me suis demandé si quelqu'un comme Turull avait un jour imaginé qu'il donnerait à manger aux lumpen de la société, venus des secteurs les plus marginaux. Mais il le fait. Je crois que c'est important que des représentants de la bourgeoisie catalane soient en prison, qu'ils tiennent bon, et qu'ils donnent

un exemple de dignité lors du procès. Ils sont les référents d'un peuple et d'un pays qui veulent agir de façon différente.

Vw : *J'ai l'impression que vous avez une vision plus ouverte qu'une certaine gauche qui, ici, est toujours enfermée dans une posture classique anti-CiU...*

A. O. : Ça nous arrive aussi au Pays basque. On me fait souvent cette réflexion : en Catalogne, il y a un processus dirigé par la bourgeoisie catalane. Et moi, je réponds : mais ces prisonniers appartiennent à la bourgeoisie catalane, ils en viennent. Et donc, cette critique me semble stupide. D'ailleurs, il n'y a pas aujourd'hui un procès contre des communistes dans l'État espagnol, ni des prisonniers communistes.

Combien de temps avons-nous passé à discuter de la révolution ? Et à l'imaginer, à la planifier ? Eh bien, la révolution a lieu maintenant en Catalogne, à 500 km du Pays basque. Nous ne réalisons pas sa dimension historique. La grande force de la question catalane est que, de façon pacifique, elle a mis des millions de personnes dans la rue. Ici, les gens sont obnubilés par Hong Kong, dont l'impact médiatique est énorme, car c'est la République populaire de Chine qui est dans la ligne de mire et parce que des manifestants portent des drapeaux des États-Unis. Mais la Catalogne...

Vw : *Quels conseils donneriez-vous aux prisonniers, vous qui avez passé dix ans enfermé ?*

A. O. : J'ai passé quatorze ans en prison. Il faut qu'ils aient conscience de quelque chose, et cela concerne aussi nos prisonniers basques : ils sont plus otages que jamais ! Cet État, depuis des temps immémoriaux, avant de s'asseoir pour discuter, prend des gens en otages. Depuis la conquête de Grenade, lorsque les Castillans ont séquestré les fils de Boabdil^{5/}. Je crains qu'ils ne prennent encore plus d'otages. Il y aura d'autres opérations policières et plus de gens qui iront en prison. Des conseils aux prisonniers ? Leur dire d'être conscients du fait qu'ils sont des otages de l'État. Et d'être conscients – je suis sûr qu'ils le sont – de la responsabilité qu'ils ont en tant que référents éthiques, politiques et moraux de beaucoup de gens.

^{5/} L'émir nasride de Grenade, Boabdil (Mohamed XII), est le dernier souverain musulman de ce royaume disparu en 1492 envahi par les rois de Castille et Aragon. Il fut emprisonné par les

Castillans lorsqu'ils prirent la ville, et ils lui firent un chantage à sa libération. Boabdil tomba dans le piège et devint leur otage.

Vw : Et quels conseils donneriez-vous au mouvement indépendantiste ?

A. O. : Unité. Unité. Le seul conseil utile, selon moi, c'est qu'il vaut mieux un mauvais accord qu'une bonne dispute. Unité autour d'un programme minimum. Unité ne signifie pas des listes [électorales] unitaires. Vous avez porté votre pays, entre tous, avec les mouvements civils, jusqu'à une phase avancée du processus. Vous avez donc des responsabilités. Et les gens vous demanderont des comptes. Vous m'avez conduit ici et je veux aller plus loin ! Et, à mon avis, les gens veulent l'unité pour y arriver.

Vw : Comment êtes-vous reçu en Europe ?

A. O. : J'ai fait un article dans le *Guardian*, j'ai été reçu à Westminster, je parle avec des ministres européens, avec Pepe Mujica [ancien président de l'Uruguay], et avec le Sénat mexicain. C'est drôle, dans le monde anglo-saxon, le monde latino-américain ou le monde arabe, quelqu'un qui évolue et qui tente de trouver une solution pacifique à un problème armé est une personne respectable. Comme le leader irlandais Gerry Adams, par exemple. En Espagne, cette personne est un délinquant ! On sait aujourd'hui que l'on ne peut changer d'avis que si notre cerveau est un peu évolué. C'est comme ça, je l'ai lu en prison. Un professeur me l'avait dit en prison : les singes, eux, ne changent pas d'avis.

Vw : Que voulez-vous ajouter ?

A. O. : Je veux envoyer un message de solidarité aux prisonniers et à leurs familles. Je veux rappeler, au mouvement indépendantiste en général, que quelquefois, c'est quelqu'un de l'extérieur qui doit dire les choses : vous êtes les protagonistes d'une révolution démocratique. Et c'est extraordinaire. Et vous faites cette révolution de façon démocratique et pacifique. Et vous aurez des résultats. Mais il faut persévérer. Selon moi, avec unité et avec un programme minimum pour avancer. ■

*Propos recueillis par Andreu Barnils (Vilaweb), 26 octobre 2019
(Avec l'autorisation de Vicent Partal, directeur de Vilaweb)
Traduit du catalan par Mariana Sanchez*

En hommage à Michel Lequenne

Parce que Michel Lequenne nous paraissait avoir toujours été là, on acceptait l'illusion qu'il ne nous quitterait jamais. Ne continuait-il pas, contre toute raison, à nous regarder comme des « *jeunes* », souvent victimes de leurs élans et de leur « *manque d'expérience* » ?

Il avait vécu ses premiers engagements – déjà multiples, politiques, artistiques, intellectuels... –, dans ce temps passé – celui du Front populaire, de la guerre et de l'Occupation... – avec lequel notre relation n'était que livresque et en quelle sorte volontariste. Ses colères, parfois surprenantes, on devinait qu'elles étaient la résurgence de ce monde pour nous disparu. Elles faisaient écho à sa rébellion adolescente lorsque sa famille étant ruinée par la crise de 1929 il fut empêché de faire des études comme il le souhaitait, une première expérience de cette injustice à laquelle il devait toujours rester allergique^{1/}. Puis, jeune travailleur au Havre lors des grèves de 1936, en réaction au mépris de classe, autre expérience qui devait le marquer à jamais. Et aussi, suite à un engagement politique précoce et à des responsabilités importantes assumées au sein d'organisations révolutionnaires, à ces déchirements fratricides aux conséquences parfois catastrophiques (cette tumultueuse histoire du trotskisme !). Elles renvoyaient aussi à un inaltérable refus des facilités, facilités intellectuelles, ou de choix politiques opportunistes, et même d'écriture... Parmi les nombreux métiers qu'il exerça au cours de sa vie, celui de « *correcteur* » ne fut pas de moindre importance !



D'APRÈS UNE PHOTO D'URAZ AYDIN.

^{1/} Merci à Delphine Lequenne, sa fille, pour nous avoir informés de cette donnée importante.

Michel n'était pas l'homme des concessions.

Les conflits ont jalonné son parcours, sans les rechercher il ne les évitait ni ne les craignait. On disait souvent de lui qu'il n'était pas un « *homme d'un tempérament facile* ». Certes ! Pourtant, comment ignorer que sa sévérité, son intransigeance, voire un certain penchant au dogmatisme, ne neutralisaient pas une grande générosité, une impressionnante disponibilité à tout ce que la vie peut offrir. Qualités qui expliquent sa vitalité, et cette incroyable curiosité que rien ni personne n'était en mesure de combler.

D'où cette culture immense, la multiplicité de ses centres d'intérêt, de ses recherches et études, et au final de ses ouvrages.

Il se disait « *autodidacte* » – sa scolarité avait été tôt arrêtée pour rejoindre le travail salarié et il n'a jamais fréquenté les facultés. Situation qui lui a donné en retour une liberté sans mesure dans sa soif de lectures, et cela dans tous les champs de la connaissance. Il était « *homme de lettres* », comme parfois il se revendiquait. Notion sans doute quelque peu désuète de nos jours, mais assez éclairante de cet intellectuel atypique, fier d'être trotskiste (« *le dernier* », comme il lui arrivait de dire), et un marxiste d'une trempe l'autorisant à proclamer qu'il n'est qu'un « *seul marxisme* », mais aussi un surréaliste (friend de ces « *hasards objectifs* » dont il considérait qu'ils avaient avec bonheur ponctué sa vie !), également un syndicaliste et un dirigeant politique, un féministe, et aussi un amateur et critique d'art intéressé par les difficiles questions d'esthétique, un animateur infatigable de revues, par ailleurs spécialiste de Christophe Colomb..., la liste paraît sans fin de ses activités et intérêts ! Un éclectisme qui le met à part des modes et des catégories reconnues, mais qui n'est pas sans affinités avec une tradition qui remonte loin. Vers des temps où la quête du savoir ignorait les frontières et les fractures entre ses différents champs... Sans aller jusqu'aux Antiques (encore que), on évoquera Montaigne en sa bibliothèque œuvrant à ses *Essais*, et Diderot, l'encyclopédiste lu avec attention, et ces autres savants écrivains encore présents jusqu'au début du XX^e siècle, et tant d'autres dont les travaux étaient livres de chevet pour Michel.

Ce en quoi *Le Catalogue* représente peut-être son œuvre majeure. Ces 800 pages concentrent les Mémoires d'une vie fort riche en engagements pluriels, de par un procédé d'écriture aussi original que puissant : un parcours des auteurs appréciés, de A à Z, alliant secrètement l'ordre et l'aventure. Michel Lequenne y suggère en un bref propos au sujet de cet autre Michel (Montaigne), ce qui pourrait être une clé précieuse : « *Apollinaire a défini l'œuvre d'art comme le produit de "cette longue querelle de l'ordre et de l'aventure". Mais n'en va-t-il pas ainsi de toute œuvre de vie ? Plus que querelle, ne s'agit-il pas plutôt de la dialectique de la possible action dans le*

HOMMAGE

retrait : celle de l'écriture, quand seules l'étude et l'écriture deviennent une autre façon de lutter, et plus efficace quand l'action immédiate se fait impossible, ou vaine et vouée à l'échec ? ».

Reste qu'au long des décennies et face à des difficultés plus ou moins insurmontables, Michel a su consacrer beaucoup d'énergie et de talent à l'étude et à l'écriture sans jamais se retirer de la lutte politique, ni dénouer les divers engagements qui étaient les siens. Même lorsque les empêchements liés à la situation et aux problèmes de l'âge l'ont obligé à ne plus être sur la brèche, les braises du militantisme ne se sont pas éteintes. Et pouvait toujours se réactiver l'ancienne colère contre tout ce qui bride ou paralyse ce que Michel jugeait possible et nécessaire. Comme si l'optimisme de la volonté demeurait intact, parce que ne sauraient être relativisés l'impératif de la lutte contre l'injustice et le devoir de changer le monde.

Seule sa disparition pouvait le faire taire. Mais ses livres sont là appelant lecture et relectures. Et son exemple nous restera vivant. ■

Antoine Artous et Francis Sitel



Michel Lequenne en 1946.

Le surréalisme de Michel Lequenne

« *U*n seul marxisme ! », martelait Michel Lequenne, en défense du marxisme révolutionnaire qu'il estimait menacé de dévoiement ou de dilution par les exégèses « *marxisantes* » des économistes et philosophes universitaires, lesquels, à quelques exceptions près, ne pouvaient être à ses yeux ni des « *marxistes* » ni des « *révolutionnaires* ». Faudrait-il, à son exemple, parler d'« *un seul surréalisme* » ? Au sens où il l'entendait pour le marxisme, certainement, le surréalisme ne pouvant être que révolutionnaire, et sans avoir à s'adjoindre cet adjectif ici redondant – les prétendus « *surréalistes révolutionnaires* » brièvement apparus au milieu du siècle dernier entendaient le mettre au service de la contre-révolution stalinienne, contre-emploi d'épithète typique de la « *novlangue* ». Mais, de même qu'il y a de multiples façons d'être révolutionnaire – et marxiste –, il y a, et il y eut, des façons très diverses d'être surréaliste, autant que Breton différait de Miró, Péret de Max Ernst, Crevel de Man Ray, etc.



Le surréalisme de M. Lequenne tient-il seulement à la période où il s'associa aux travaux du groupe surréaliste parisien, entre le milieu des années 1970 et les début des années 2000, soit un quart de siècle quand même ? Il est clair, d'après les écrits qu'il parvint à publier sur le tard de sa vie, qu'il en était venu à se sentir tel auparavant, peut-être sans oser se le dire, et qu'il le resta après avoir dû s'éloigner de ce groupe. Dès qu'il s'était fixé à Paris, au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, et y était devenu un animateur important parmi les militants trotskistes, il s'était tenu informé précisément des activités et des positions du mouvement surréaliste, à la fois par esprit politique et par goût personnel pour la poésie et la création plastique.

Il était des premiers à s'être pénétré du manifeste de Breton et Trotsky *Pour un art révolutionnaire indépendant*, à avoir observé les réticences des surréalistes à l'égard du militantisme politique – en janvier 1942, depuis New York,

Breton avait « conjuré » Péret, en exil à Mexico, de ne pas se laisser « dévorer » à nouveau par un activisme qui ne pourrait lui procurer que de la « déception » –, à avoir pesé les conséquences de la déclaration collective de 1947, *Rupture inaugurale*, rejetant toute inféodation « partisane », et à en avoir retrouvé les grandes lignes dans un autre texte rédigé au nom du groupe parisien en 1966, *Ni aujourd'hui, ni de cette manière*. Quand il signa, en 1960, la *Déclaration sur le droit à l'insoumission* (communément appelée « Manifeste des 121 », et approuvée par 246 signataires au total), c'était plutôt lui qui était venu se ranger aux côtés des surréalistes qui l'avaient rédigée de concert avec les « communistes critiques » de l'ancienne « cellule de Saint-Germain-des-Prés », Dionys Mascolo, Marguerite Duras, Robert Antelme, mais aussi Maurice Blanchot.

Au cours des années 1960, M. Lequenne garda le contact avec le groupe parisien par le truchement de Jean Schuster (1929-1995), très proche de M. Duras et de D. Mascolo, mais à qui Breton confiait volontiers les « relations extérieures ». Cependant, Breton et certains autres de ses amis restaient sans doute trop intimidants pour que M. Lequenne pût envisager de participer à leurs réunions et à leurs travaux. La mort de Breton en 1966 (année de création de la JCR), les manifestations de l'année suivante, les « événements » de mai 1968, la tentative ratée de dissoudre à jamais le mouvement surréaliste, menée en 1969 par le même J. Schuster, la relance des activités surréalistes qui en résulta paradoxalement à Paris et ailleurs, voilà qui changea beaucoup le paysage, d'abord pour les surréalistes « maintenus », ou pour mieux dire impénitents, puis pour M. Lequenne lui-même.

Son arrivée dans le groupe parisien, qui venait de renouer avec le vieil usage des réunions de « café », abandonné pendant plus d'un lustre pour de fructueuses séances de travail ou de jeu entre amis, coïncida avec celle de jeunes gens certes attirés par le surréalisme, mais formés par plusieurs années d'une agitation groupusculaire dont on a peine à reconstituer aujourd'hui l'agressivité polémique. Dans leur esprit, que venait faire dans le groupe un important animateur de la LCR, alors le mouvement d'extrême gauche le plus actif et influent, bien au-delà de son seul « vivier » militant, pourquoi ce mouvement ouvrait-il aux surréalistes parisiens les colonnes de la presse dont il était en train de se doter, pourquoi un éditeur « sympathisant » de cette tendance politique se proposait-il de publier une nouvelle revue surréaliste et de rééditer la précédente, n'y avait-il pas là les signes d'une entreprise de captation du surréalisme à des fins purement tactiques ?

Peu leur importait que M. Lequenne mieux qu'eux sût que le surréalisme, avec ses ambitions et ses recherches, n'était prêt à se fondre que dans une entreprise d'émancipation plus vaste encore s'il se pouvait ; il leur semblait



PHOTO : GÉRARD VIDAL

négligeable que son long passé de militant, notamment au sein du syndicat CGT des correcteurs, l'ait fait travailler quotidiennement avec des anarcho-syndicalistes aussi combatifs, intellectuellement armés et résolus que Jacky Toublat, ou que le « *communisme libertaire* » n'ait jamais été un obstacle à la longue amitié qui le liait à Daniel Guérin. Ces jeunes gens ne restèrent pas longtemps dans le groupe, mais l'ambiance soupçonneuse qu'ils y avaient établie ne disparut pas pour autant. Certaines années, elle contraignit à suspendre des réunions de « *café* » devenues trop houleuses, ou à travailler en « *sous-groupes* », pour ne pas parler de « *tendances* »...

La patience assez étonnante déployée par M. Lequenne durant cette période tenait pour une part à l'inanité des critiques qui le visaient, au nom d'un anarchisme aux contours pour le moins incertains, mais sûrement aussi à la conviction que de tels « *incidents de parcours* », pour regrettables et trop répétés qu'ils soient, n'altéraient en rien la validité de la « *cause* » surréaliste. En 2002, toutefois, à la suite d'une séance « *plénière* » qui avait rapidement pris des allures de guet-apens, tant il y fut rapidement la cible d'invectives absurdes et difficilement supportables, il décida de prendre ses distances avec ce groupe, pour ne plus fréquenter que les amis authentiques qu'il y conservait.

M. Lequenne avait l'habitude des affrontements et des polémiques, mais celle-ci le fit parfois douter de lui-même : pouvait-il continuer à se dire « *surréaliste* » tandis qu'une majorité de ce groupe parisien lui en contestait « *le droit* » ?

L'amitié, la vérité aussi, commandaient alors de lui rappeler que ce « *droit* » (ou ce « *label* ») n'a jamais été la propriété ou l'exclusivité de personne, et que ses écrits passés ou en cours, surtout ceux qu'il allait publier sur le tard de sa vie, se défendaient largement mieux sous cet angle que d'autres parus sous cette belle étiquette. Son cas n'était pas le premier, il était à craindre que ce ne soit pas le dernier, tant que certaines circonstances resteraient réunies...

Il est vrai que dès 1935, Breton avait mis en garde contre l'éventualité de « *la survivance du signe à la chose signifiée* », et pour ce qui concerne le surréalisme, de celle du « *label* » à la disparition de tout contenu poétique ou inventif, mais sous cet aspect, M. Lequenne n'avait pas de crainte à avoir.

Conçus en marge de son militantisme politique, mais témoignant d'une vue singulièrement large de l'activité révolutionnaire, susceptible de toucher progressivement tous les domaines de la vie, y compris ceux de la sensibilité, ses écrits historiques et « *littéraires* » n'imitaient ceux de personne, il y déployait toute son indépendance d'esprit.



En Colomb, par exemple, il avait vu d'abord celui que Charles Fourier prenait comme modèle de sa méthode d'« *écart absolu* », « *essayer un mécanisme en contraste* » avec ceux en usage, avant d'aller vérifier sur pièces si le navigateur avait été réellement guidé par l'esprit de contradiction ou par d'autres motifs, comme viennent le montrer les ouvrages qu'il lui a consacrés.

C'est le plus brillant de ses livres, *Le Catalogue (Pour Mémoires)* (Paris, Syllepse, 2009), le plus singulier, le plus représentatif aussi de sa personnalité, qui se rattache le plus étroitement à ce qu'il faut nommer « *l'expérience surréaliste* » dans presque toutes les nuances de son spectre. Il n'y traite pas seulement de livres lus ou de « *choses vues* », comme écrivait Victor Hugo, mais de moments de vie tout à la fois matérielle, intellectuelle et sensible, aussi pleinement racontés que vécus, se reliant ou se nouant dans leur discontinuité, quelquefois par « *hasard objectif* », phénomène rendu plus frappant encore par l'arbitraire de l'ordre alphabétique adopté au rebours même de ses usages de lecteur, qui n'aurait pas toléré de voir un classement aussi absurde infligé à sa riche bibliothèque. Il faut y voir aussi un beau tribut à l'association d'idées et à la pensée analogique, elles ne cessent d'animer ces pages, ce sont elles qui achèvent de les rendre si vivantes.

Dans leur conception au moins, deux autres de ses ouvrages procèdent directement d'une ambition surréaliste dont Breton, Mabille et Péret avaient été les premiers à chercher à s'acquitter par le moyen de leurs « *anthologies* », linéaments d'un panorama encyclopédique du meilleur de ce qu'avait produit l'esprit humain, entre « *humour noir* », « *merveilleux* » et « *amour sublime* ».

Ses *Grandes Dames des lettres* (tome 1 seul paru, *De Sappho à Ann Radcliffe*, Paris, Syllepse, 2011) et son *Histoire et défense de l'utopie* (à paraître) étaient, dans leur première rédaction, des travaux d'éducation populaire, accompagnés de résumés et de larges citations, qui permettaient au lecteur de prendre un premier contact avec les œuvres passées en revue. Il fallait s'attendre à ce que des éditeurs militants, aux moyens limités, renâclent devant des manuscrits devenus de proportion encyclopédique, et ne veuillent en publier que des « abrégés », dont l'intention première ne doit pourtant pas être oubliée.

Par ces livres, dont ses proches savaient qu'il les avait entrepris de longue date, avant même de rejoindre le groupe surréaliste parisien, pour en polir la rédaction une fois libéré de ces querelles, M. Lequenne a payé d'exemple, mais il a également montré l'inanité de telles batailles autour du « label » ou du « signe » (au risque de son « inversion », contre laquelle avait également mis en garde Breton) quand la « chose signifiée » voit sa « survivance » aussi résolument défendue et assurée. Voilà à tout le moins ce qui pourra faire survivre le souvenir de M. Lequenne dans les mémoires surréalistes. ■

Gilles Bounoure

Néolibéralisme, nazisme, militarisme et management

Gilles Bounoure

LIBRES D'OBÉIR. LE MANAGEMENT, DU NAZISME À AUJOURD'HUI (Paris, Gallimard « NRF Essais », 176 pages), le volume de Johann Chapoutot paru en janvier 2020, a déjà suscité de très nombreuses critiques. À côté de protestations indignées de professionnels des « relations humaines » en entreprise ou d'enseignants de cette spécialité, tel Olivier Sibony, d'HEC (« Non, les managers ne sont pas des nazis ! », *Contrepoints*, 30 janvier 2020), des commentateurs davantage portés sur l'analyse, comme Gilles Alfonsi (« Peut-on être libre d'obéir ? Vous avez quatre heures ! », *Regards*, 21 février 2020) ont fait remarquer que l'historien spécialiste de l'Allemagne du XX^e siècle était loin d'avoir « vérifié le titre » de son bref ouvrage, faute de l'avoir complété d'une histoire du management permettant d'y mesurer la proportion des apports des nazis dans ce domaine, et de l'héritage honteux qu'ils auraient laissé derrière eux. L'un des mérites de ce livre est néanmoins d'avoir initié le public français à des interrogations et à des travaux qui ont occupé ces derniers temps nombre de chercheurs outre-Atlantique et outre-Rhin surtout.



Ce n'est pas un hasard si le personnage central de ce livre, Reinhard Höhn (1904-2000), y a fait l'objet d'une biographie très approfondie parue en 2019 (Alexander O. Müller, *Reinhard Höhn. Ein Leben zwischen Kontinuität und Neubeginn*, Berlin, be.bra Verlag, 338 pages). Trop jeune pour avoir participé à la Grande Guerre, ce jeune bourgeois protestant, parallèlement à ses études de droit public, s'engagea dans le *Jungdeutscher Orden* (*Jungdo*), organisation paramilitaire de la « révolution conservatrice » qui prétendait s'inspirer de l'Ordre des chevaliers teutoniques. Son *Führer* Artur Mahraun (1890-1950) ne jurait que par le passé médiéval du « peuple germanique », avant l'établissement de l'absolutisme, du parlementarisme et l'émergence des luttes de classes, et telles sont aussi les idées que défendit Höhn dans sa thèse de droit, dénonçant la nocivité du droit et de l'État bourgeois (*Der bürgerliche*

Rechtsstaat und die neue Front, Berlin, Jungdeutscher Verlag, 1929, paru la même année qu'une célébration de Mahraun par Höhn chez le même éditeur militant).

Dans l'Allemagne de l'époque, à défaut de « *grandes écoles* » pourvoyeuses de hauts fonctionnaires, le doctorat en droit ouvrait un accès privilégié à l'élite administrative, financière ou politique, et les universités de la République de Weimar en décernèrent à maints autres jeunes ambitieux, sans pouvoir toujours leur faire une place parmi leurs enseignants. Höhn connut pourtant une promotion fulgurante : il n'était encore qu'assistant en 1934, l'année suivante il enseignait à l'université de Berlin où il devint titulaire d'une chaire en 1937, dans l'intervalle il avait été admis à l'Académie de droit allemand, et choisi comme directeur de l'*Institut für Staatsforschung* installé à Berlin par les nazis. C'est qu'après avoir adhéré à la NSDAP en 1933 (carte n° 2 175 900), il avait vite rejoint la SS d'Himmler, intégrant l'état-major de son « *service de sécurité* » (*Sicherheitsdienst*, SD).

La branche du SD qu'il dirigea jusqu'en 1938 comprenait trois divisions, l'une observant le monde de la « *culture* » et tout ce qui concernait la « *communauté* », la seconde tout ce qui relevait du droit, de l'administration, de la vie politique et des institutions éducatives, la dernière tous les aspects de l'économie. Ce vaste système de surveillance reposait sur des informateurs bénévoles et des antennes locales ou régionales chargées de « *faire remonter* » les renseignements, mais comme il arrivait qu'elles relèvent d'autorités différentes, cette officine eut à se plaindre de nombreux ratés. En 1938, victime d'une cabale, Höhn dut quitter le SD, non sans avoir formé des successeurs comme Schellenberg, futur chef du renseignement nazi, ou Otto Ohlendorf, qui prit la tête, l'année suivante, d'un service remanié, désormais chargé d'épier tout ce qui se disait dans les « *espaces de vie allemands* » (*deutsche Lebensgebiete*), propos publics ou privés, et qui paraît avoir fonctionné plus efficacement que sous la direction d'Höhn dans ce qu'on appellerait aujourd'hui la collecte des *data*, éventuellement suivie d'interventions policières.

L'économiste Ohlendorf en fut récompensé par la promotion à la tête d'une unité mobile d'extermination envoyée à l'Est, tandis qu'Höhn, continuant tranquillement d'enseigner à Berlin, travaillait à définir une nouvelle sociologie, ainsi qu'un droit fluctuant selon la volonté de la « *communauté* » telle qu'exprimée par son *Führer*. Au début de la guerre, il élaborait la notion de *Grossraum*, c'est-à-dire d'« *espace vital* » élargi, notamment dans le but, écrivait-il en 1940, de « *mettre de l'ordre völkisch dans l'état économique chaotique libéral-capitaliste* » d'une Europe presque entièrement conquise, mais en tâchant toutefois d'éviter que les peuples soumis ne se révoltent. Tout cela s'accompagna de promotions régulières dans la SS, où il atteignit à la fin de la guerre le rang de général de brigade.

En décembre 1944, à Wannsee, il discutait encore avec Ohlendorf des apports possibles de la sociologie à la consolidation d'une nation totalitaire. Après la capitulation, il exerça sous un faux nom diverses médecines parallèles, puis on le vit reparaître, paré de tous ses titres, à la tête d'un *think tank* subventionné par des magnats de l'industrie allemande, la *Deutsche volkswirtschaftliche Gesellschaft* en 1953, et trois ans plus tard d'une *Akademie für Führungskräfte der Wirtschaft* établie à Bad Harzburg, non loin du lac de Constance, « entre villas de luxe et pleine nature », comme écrivent les guides touristiques. Selon Gerhard Ziegler (*Die Zeit*, 21 janvier 1972), cette « Akademie » était rapidement devenue « la plus grande école de management de l'Europe de l'Ouest », et elle se flattait, la même année, d'avoir formé 35 000 hauts cadres et dirigeants des cent plus importantes firmes allemandes.

Or ce n'était pas précisément le management « à l'américaine » ou « à la française » qu'y enseignait Höhn, et ce qu'on appela vite « le modèle de Harzburg », codifié dans un manuel publié en 1962, devait beaucoup à ses écrits ou réflexions de ses périodes d'engagement « Jungdo » puis nazi. L'ennemi restait l'individualisme bourgeois, démocratique, égalitaire, fondé sur des droits, qui avait instauré la société civile et politique (*Gesellschaft*) et alimenté lutte des classes et conflits sociaux, en lieu et place d'une communauté unie (*Gemeinschaft*) à restaurer, notamment à partir des relations de proximité, *Nachbarkeit*, idée fixe de Mahraun reformulée par Höhn sous le vocable *Familie*. Si ce ne pouvait plus être (provisoirement) le peuple ou le parti qui forment la « communauté », ce pouvait être au moins l'entreprise, ne constituait-elle pas une sorte de « grande famille » ?

Quant aux méthodes de management, elles prolongeaient et affinaient ce qui s'était expérimenté dans les premiers services du SD de la SS, où le manque de personnel avait conduit à faire largement appel au volontariat, à la polyvalence, à l'initiative et à la « responsabilité » individuelles. Après la capitulation, Höhn s'était piqué d'histoire militaire, et avait relevé que pour affronter les voltigeurs des armées napoléoniennes, le général prussien Gerhard von Scharnhorst (1755-1813), par ailleurs mentor de Clausewitz, avait adopté une tactique similaire, fait appel à des volontaires et instauré un commandement par objectifs à atteindre, les moyens restant à l'appréciation des subordonnés. « L'héritage de Scharnhorst » (*Scharnhorsts Vermächtnis*, Bonn, Athenäum Verlag, 1952, 388 pages, plusieurs fois réédité), voilà qui était plus présentable que « le legs de la SS ». De la sorte, Höhn put également dispenser des conseils de « management » pour la nouvelle Wehrmacht.

Le passé nazi d'Höhn fit l'objet d'un premier article de l'historien Heinz Höhne dans le *Spiegel* le 28 novembre 1966, mais c'est en 1972 que l'opinion publique allemande en fut plus largement informée, l'hebdomadaire socialiste

Vorwärts (12 janvier) révélant que « *la forge de l'élite, là où les boss apprennent* », était dirigée par un ancien SS proche d'Himmler, qu'elle touchait des fonds publics et que le vice-président SPD du Bundestag aurait été l'un de ses soutiens. Cela n'empêcha pas Höhn de continuer à publier des manuels, de diriger sa « *forge* » jusqu'en 1984 et de prolonger ensuite son enseignement sous forme de conférences, y compris dans des universités publiques. En 1983, les économistes Wolfgang Grunwald et Wilmar F. Bernthal publiaient dans l'*Academy of Management Review* (volume 8-2, pp. 233-241, « Controversy in German Management. The Harzburg Modell Experience ») un article très informé, indiquant qu'avant le leur, au moins treize autres, dus à des historiens, des économistes ou des spécialistes en management, avaient contesté l'enseignement d'Höhn du point de vue idéologique aussi bien que « *comportemental* ».

Voilà qui justifiait pleinement J. Chapoutot de s'attarder sur ce personnage qu'il avait déjà évoqué dans un précédent ouvrage, en tant que juriste nazi ayant suggéré, bien avant l'école de Chicago, le démantèlement de l'État « *bourgeois* » par la création d'agences (*Anstalten*) se substituant à lui, variante cocasse du management par délégation (*La Loi du sang. Penser et agir en nazi*, Paris, Gallimard, 2014). Dans leur article de 1983, W. Grunwald et W. Bernthal ébauchaient un parallèle entre le « *modèle de Harzburg* » et la recette principale du « *pape* » du management moderne, Peter F. Drucker (1909-2005), le « *management par objectif* » (ou MBO, selon son acronyme américain). Comme l'indique J. Chapoutot, la comparaison mérite d'être prolongée, tant sont frappantes les proximités d'idées et de parcours entre Höhn et Drucker.

Ce dernier, fils d'un économiste et haut fonctionnaire autrichien chez qui se retrouvaient souvent Schumpeter et Hayek, alla passer un doctorat de droit public à l'université de Francfort, obtint d'interviewer Hitler en 1929, en tant que jeune intellectuel de la « *révolution conservatrice* » rejetant tout ce qui était « *bourgeois* », mais contrairement à Höhn, il refusa de se rallier à lui et passa en Grande-Bretagne en 1933, avant d'émigrer aux États-Unis. Installé en Californie, il y enseigna la philosophie politique et fut recruté en 1943 par le PDG de General Motors comme conseiller en organisation et en développement. Il tira de l'expérience un livre considéré comme pionnier (*Concept of the Corporation*, New York, John Day, 1946, 330 pages), même s'il fâcha un peu son ancien employeur par sa suggestion de « *décentraliser* » l'entreprise en unités plus petites qu'elles n'étaient déjà.

C'est en 1954, dans *The Practice of Management* (New York, Harper & Row, 416 pages), que Drucker développa, dans un chapitre spécial, son principe du « *management par objectif et responsabilité individuelle* », mais on le trouvait déjà esquissé dans son livre de 1946. À plusieurs reprises, il y avait établi des parallèles entre les grandes sociétés (*corporations*) et l'armée,

et même entre l'organisation de General Motors, celle de l'Église et celle de « *l'armée prussienne de 1800* », telle que l'avait réformée Scharnhorst précisément. Il y défendait l'idée que « *la décentralisation est une nécessité commune à l'armée et au monde des affaires* », tout comme la formation de « *leaders* » non plus en temps de paix, mais sur le champ de bataille et dans le feu de l'action.

Selon ce qu'en ont relaté ses étudiants, Drucker se référait souvent dans ses cours à l'histoire militaire, et soutenait que les Alliés avaient remporté la Deuxième Guerre mondiale non grâce à la supériorité de leur armement, mais par celle du management de leurs troupes. En 1975 encore, il professait que l'armée et l'Église avaient fourni les structures de base du business moderne, et renvoyait à l'*US Army Leadership Manual*, qui avait intégré la doctrine du « *Completed Staff Work* », c'est-à-dire du management par délégation, publiée dans l'*Army and Navy Journal* du 24 janvier 1942, quelques semaines après le début de l'engagement américain dans la guerre. Mais ce principe se trouvait déjà énoncé en d'autres termes dans le manuel de conduite des troupes élaboré par l'état-major de la Wehrmacht dès l'accession au pouvoir d'Hitler (*Truppenführung* I et II, 1933-1934), traduit par les services américains dès qu'ils purent en prendre connaissance, en 1936 : y compris pour les officiers subalternes ou les « *hommes* » (du rang), « *l'indépendance d'action* » était présentée comme « *d'importance décisive* », et il suffisait la plupart du temps de leur « *fixer seulement l'objectif à atteindre* » (§ 352 et 327).

Une particularité de Drucker, qui l'éloignait d'Höhn ou de « *purs* » néolibéraux comme Lippmann, était son épiscopalisme fervent, qui lui faisait écrire ce genre de phrase : « *L'individu doit revenir aux valeurs spirituelles, car il ne peut survivre dans la situation humaine présente qu'en réaffirmant qu'un homme n'est pas juste un être biologique et psychologique, mais aussi un être spirituel, c'est-à-dire une créature, existant pour les desseins de son créateur, et soumis à lui* » (*Landmarks for Tomorrow*, New York, Harper and Row, 1959). Pessimiste sur le plan social et politique, il voyait dans la « *communauté* » religieuse ou d'entreprise une protection et un remède contre les soubresauts d'un monde instable (voire sous l'emprise du Malin), il insistait sur les « *obligations humaines* » du management, et estimait que le bénévolat et les associations caritatives avaient un rôle essentiel dans la société.

On pourra estimer hâtives ou trop peu nombreuses les pages consacrées par J. Chapoutot à rapprocher du « *modèle de Harzburg* » les développements de l'« *ordolibéralisme allemand* » depuis les premières mesures de Ludwig Ehrard (qui sans être nazi encarté, fut soutenu à l'époque par Ohlendorf, cité plus haut), à la fin des années 1940, jusqu'aux réformes Hartz (du nom du DRH du groupe Volkswagen) imposées entre 2003 et 2005 par Gerhard

Schröder. Les comparaisons qu'il ébauche rapidement entre le lexique nazi, « flexibilité », « agilité », « agressivité », « autonomie », « joie au travail », assorti de compensations ou de récompenses aux travailleurs « méritants », et le vocabulaire et les méthodes « dernier cri » du management actuel, salles de détente ou de jeux, « chief happiness officers », etc., avaient de quoi heurter les promoteurs de ces « innovations » qui les tiennent pour des « progrès » authentiques. Mais cela revient à trouver trop bref son ouvrage, et à lui reprocher de se lire trop vite et trop bien.

Il faudra certainement bien d'autres volumes pour achever d'analyser l'ensemble des sources et des ressorts du néolibéralisme, de ses conditions historiques d'apparition, et accessoirement de ses divers outils anti-contestataires et antidémocratiques de « *fabrique du consentement* », le management notamment. Ni Barbara Stiegler (voir *ContreTemps* n° 44) ni J. Chapoutot ne relèvent par exemple l'étonnante convergence de leurs sujets d'étude respectifs avec certaine « *doctrine sociale de l'Église* » dérivée des encycliques *Rerum novarum* (1891) de Léon XIII et *Quadragesimo anno* (1931) de Pie XI. À côté d'économistes jésuites « *solidaristes* » (anti-individualistes, anti-Lumières, anti-lutte de classes...) qui jouirent d'un écho certain dans les universités allemandes et américaines, nombre d'hommes politiques « *chrétiens sociaux* » ont prétendu mettre en œuvre cette doctrine et l'un de ses grands principes, la « *subsidiarité* », notamment pour la bonne marche de l'Europe et de ses institutions, tel Jacques Delors, soucieux d'« *autonomiser le social* » pour « *secondariser le politique* ». Ce « *principe de subsidiarité* », Joseph Ratzinger (le futur Benoît XVI) l'a défini en ces termes, au nom de la « Congrégation pour la doctrine de la foi » : « *Donner la responsabilité de ce qui peut être fait au plus petit niveau d'autorité compétent pour résoudre le problème* » (*Instructio de libertate christiana et liberatione*, 22 mars 1986). Rien d'autre que le « *management par délégation* », ou « *par objectif* », d'Höhn ou de Drucker...

Bien sûr, les finalités de l'Église ne sont pas celles de General Motors qui ne sont pas celles des SS qui ne sont pas celles des « *ordolibéraux* »... Mais leur point commun est d'entendre échapper à tout débat, à toute discussion ou contestation démocratiques, et d'habiller leur autoritarisme foncier d'un semblant de « *libéralisme* », au prix, quasiment gratuit, d'une manipulation psychologique élémentaire. Dans cette « *autonomie* », dans cette « *responsabilité* » consenties aux subordonnés – et qu'en réalité on leur impose d'autorité –, naïfs et cyniques pourraient voir comme un début d'« *autogestion* ». Tel est le piège « *managérial* » et politique contre lequel l'éclairage historique apporté par J. Chapoutot met utilement en garde. ■

À LA PROCHAINE DE MAI 68 AUX GILETS JAUNES

Un livre de Pierre Cours-Salies

Éditions Syllepse



« Nous avons planté un arbre de la liberté en mai [...] tel fut le sens, le sens premier, le sens que tout le monde alors entendit »,

Jean-Christophe Bailly, *Un arbre en mai* (2008).

Dans son livre si bref, Jean-Christophe Bailly permet de se situer à bonne distance. Cinquante ans après, il répond à la question sur « la portée de Mai 68 ». Notre travail ne vise ni à cultiver l'utopie et éviter son « oubli » ni à tracer une histoire prophétique.

Il s'agit de lire aujourd'hui, dans des signes de la journée, ce qui peut montrer des buts et des chemins pour le lendemain. Essayons de comprendre ce qui a vieilli, de démêler le nouveau et ce qui tombe en ruines, cela nous bouscule tous les jours. Une période longue de notre histoire se finit, avec un retard immense.

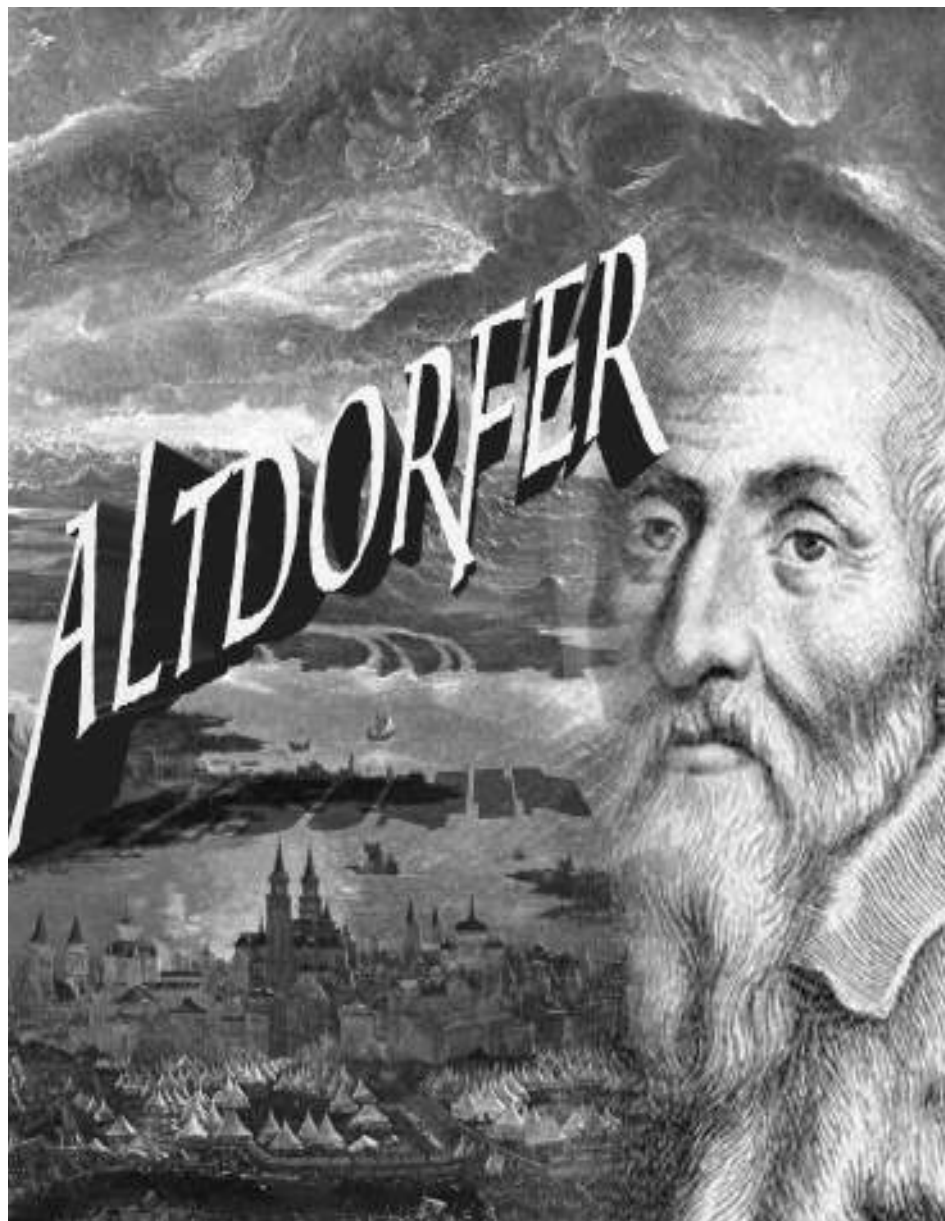
Toutefois, ce que nous vivons et avons vécu encourage à suivre le fil, au futur antérieur. N'avons-nous pas été, à tout le moins pour certains d'entre nous, dans l'attente d'un nouveau jour ? Après tout, une vieille sagesse nous le rappelle, « ce n'est qu'au début du crépuscule que la chouette de Minerve prend son vol » (Hegel, 1989). Et notre actualité la plus brûlante – personne ne va le nier ces derniers mois – réveille toutes les questions de continuité et de rupture...

En 1848, les insurgés de février, des citoyens-combattants, s'inscrivent confusément dans le prolongement et « saluent leurs frères de 1792-1794 ». À cinquante années d'écart de Mai, le système politique est bousculé ; un mouvement parti du surgissement des « invisibles »... Un « moment » au sens d'Henri Lefebvre, à propos de la Commune ou de Mai 68 (Lefebvre, [1968] 1998).

Dans cette période de confinement, les éditions Syllepse mettent gratuitement sur leur site des lectures utiles dans la situation :

Covid-19, un virus très politique !





Altdorfer et l'émergence de la peinture « sans sujet »

Gilles Bounoure

SE POURRAIT-IL QUE LA RENAISSANCE GERMANIQUE, ou au moins l'un de ses importants représentants, ait été, en matière de « *liberté* », telle que l'entend aujourd'hui l'histoire des arts plastiques occidentaux, « *en avance* » sur la Renaissance italienne, au moment où celle-ci atteignait son apogée, dans les premières décennies du XVI^e siècle ? C'est au moins ce que suggère la reconsidération récente par divers chercheurs^{1/} de l'œuvre d'Albrecht Altdorfer (vers 1580-1538), artiste de Ratisbonne assez longtemps oublié, avant d'être exhumé au cours du XIX^e siècle pour des motifs parfois plus politiques qu'esthétiques, comme on va le voir. L'exposition programmée ces prochaines semaines par le musée du Louvre (hall Napoléon, du 23 avril au 3 août 2020) ne reviendra sans doute pas sur l'histoire de la redécouverte d'Altdorfer, mais elle aura très probablement le mérite d'illustrer un tournant notable de l'évolution du goût public européen, et dont la sensibilité contemporaine porte toujours la marque.

Grand Albrecht et petit Albrecht

Aujourd'hui qualifié d'« *artiste majeur* » par le même musée, Albrecht Altdorfer fut considéré pendant une grande partie du XX^e siècle comme un « *petit maître* » de la Renaissance germanique, voire un suiveur ou un élève du grand Albrecht Dürer (1471-1528). Celui-ci ne semblait-il pas l'avoir mis à contribution comme « *petite main* » pour le *Livre de prières* de l'empereur Maximilien I^{er}, luxueux volume imprimé sur parchemin en gage de foi catholique, entrepris en 1508 et achevé en 1513 ? On sait aujourd'hui que la répartition des 157 feuillets à illustrer revint à l'humaniste Konrad Peutinger, conseiller de Maximilien : Dürer en reçut 56, Altdorfer moitié moins, mais bien plus que Breu l'Ancien (18), Cranach l'Ancien (8) ou Baldung Grien (7), autres gloires

^{1/} Il faut au moins citer Christopher Wood : « The Independent Landscapes of Albrecht Altdorfer », thèse de Harvard, 1991, source de son volume, *Albrecht Altdorfer and the Origins of Landscape*, Chicago, University of Chicago Press, 1993,

nouvelle édition revue et augmentée en 2013. La publication de ce livre a conduit les spécialistes germanophones à ouvrir d'intéressantes recherches, impossibles à énumérer ici.

picturales de l'époque. Voilà qui dresse seulement un palmarès des réputations, même si tous s'efforcèrent de parvenir à une certaine unité de style, ce qui ne suffit pas à faire par exemple de Cranach un suiveur de Dürer.

Mais Dürer n'avait-il pas effectué par deux fois « *le voyage d'Italie* », et même cherché à rencontrer le vieux Mantegna (1431-1506), apprenant sa mort alors qu'il partait le visiter à Mantoue ? D'où pouvaient provenir, sinon de Dürer, les architectures « *à l'italienne* » qui envahissent peu à peu les tableaux et les gravures d'Altdorfer ? Et sa science de la gravure, même ? Il y avait néanmoins beau temps que les gravures de Mantegna, notamment, circulaient en Allemagne, et elles avaient déjà inspiré Dürer une décennie plus tôt. On considère aujourd'hui, sans preuve certaine, qu'Altdorfer dut lui aussi faire « *le voyage* », à une date inconnue, le col du Brenner et l'Italie du Nord étant beaucoup plus accessibles pour lui, de Ratisbonne, que depuis Nuremberg pour Dürer.

Au confluent du Danube, coulant d'ouest en est, de la Regen venue du nord – d'où l'autre nom de la cité, Regensburg – et plus en amont de la Naab venue de la même direction, Ratisbonne était restée depuis l'époque romaine un important lieu d'échange et de passage. Achievé en 1146 et longtemps le plus long d'Allemagne (310 m), son pont de pierre enjambant le Danube au point le plus septentrional de son cours mettait en communication, entre autres, l'Italie, la Bohême, les pays slaves par voie de terre, et l'Orient, proche ou lointain, par voie fluviale. Au moment où Altdorfer y acquit le droit de bourgeoisie, en 1505, et dans les années où il s'éleva progressivement jusqu'à présider brièvement le Conseil de la ville^{2/}, celle-ci était en déclin, avec une population diminuée d'un quart (15 000 habitants dont un dixième de « *bourgeois* ») par rapport à ses époques fastes, mais certains commerces restaient « *soutenus* », tels ceux du bétail, du fer et du sel de terre des Préalpes autrichiennes, et les grandes familles de marchands et fabricants, gardant comptoirs et correspondants dans de nombreuses villes d'Europe, avaient encore des réserves à consacrer à des objets de luxe et de piété.

Quoique Ratisbonne ne fût pas un foyer humaniste, elle compta l'un des plus brillants ateliers d'enluminure de la fin du XV^e siècle, celui de Berthold Furtmeyr, actif de 1460 à 1501 et alors l'un des plus riches contribuables de la ville. Il n'est pas écarté qu'Albrecht Altdorfer et son frère Erhard, lui aussi peintre et graveur, et dont le père pourrait avoir été également enlumineur et bourgeois de Ratisbonne jusqu'en 1491, aient fait leur apprentissage dans cette spécialité, certains de leurs tableaux, dessins et gravures attestant une

^{2/} Dürer fit lui aussi partie du « *Grand Conseil* » (*äusserer Rat*) de Nuremberg à partir de 1509, mais ne fut jamais coopté au « *Conseil secret* » ou restreint (*innerer Rat*) de sa cité comme Altdorfer

en 1525, ni désigné comme bourgmestre, charge dont il démissionna rapidement en 1528, ayant trop de commandes importantes à honorer.





PHOTO : WIKICOMMONS

La Bataille d'Alexandre, 1528-1529. Alte Pinakothek, Munich.

expérience manifeste de la miniature. En tout cas ce furent les commandes pieuses des patriciens marchands en gros et en détail, également banquiers, élite d'une soixantaine de familles, méprisée de l'aristocratie « *authentique* » mais maîtresse incontestée de cette « *ville d'Empire* », et forte de l'appui du puissant clergé local, qui permirent à ces frères de vivre de leur art, et d'y conquérir un début de liberté^{3/}, au moins dans leurs petites peintures de chevalet et leurs gravures.

^{3/} L'examen radiographique a révélé, sur plusieurs panneaux de bois peints par Altdorfer, des com-

positions nettement plus libres, probablement revues et corrigées sur l'instance des commanditaires.

On connaît les réflexions de Dürer sur la peinture qui demande trop de travail pour les sommes qu'on en tire, et qui appauvrit l'artiste : « *Désormais, je me consacrerai à la gravure. Si je l'avais fait depuis toujours, je serais aujourd'hui plus riche d'un millier de guildens* »^{4/}. On ignore le détail des revenus d'Altdorfer, mais il est probable qu'à l'instar de Dürer à la même époque (vers 1510), ce furent ses gravures, dont il maîtrisait toutes les techniques de son temps, qui lui rapportèrent le plus – commerce d'art encore mal cerné, faute de connaître prix de revient et de vente, nombre d'exemplaires diffusés, etc. –, et qui lui permirent d'acquérir à Ratisbonne successivement trois maisons, de plus en plus vastes et cossues. Ses compétences ne s'arrêtaient pas là : nommé « *maître d'œuvre* » puis « *architecte* » de la ville, il contribua à l'édification de bâtiments municipaux liés aux activités de boucherie puis au renforcement des fortifications, pour parer aux incursions des avant-gardes ottomanes à proximité de Ratisbonne, et cela explique en partie l'importance des éléments architecturaux dans nombre de ses grands tableaux^{5/}.

La réputation de graveur d'Altdorfer parvint assez vite à la cour de Maximilien, qui le chargea seul d'une énorme commande, célébrant sa qualité d'empereur « *romain germanique* » intronisé par le pape, une *Marche triomphale* à dessiner et à graver sur 109 feuilles se faisant suite, ce dont il ne put



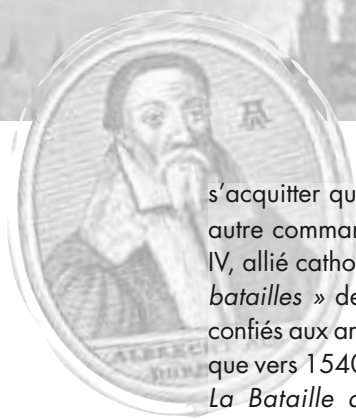
PHOTO : D. R.

La mort de de Lucrece, vers 1510. Dessin à la plume rehaussé de blanc sur papier brun, 21,4 x 14,3 cm, Albertina, Vienne.

^{4/} Lettre à Jakob Heller du 26 août 1509, in *Dürers Briefe, Tagebücher und Reime*, éd. Moritz Thäusing, Vienne, Braumüller, 1872, p. 36. Le *guilden* est l'appellation locale du florin d'or.

^{5/} On doit à Dürer, dont les connaissances encyclopédiques étaient sans doute plus vastes, un traité d'architecture militaire (*Erlche Underricht zu Befestigung der Stett, Schloss und Flecken*,

Nuremberg, 1527), mais il n'a participé à aucune construction. Altdorfer se rapproche ici de l'idéal d'« *œuvre d'art total* » (*Gesamtkunstwerk*, réunissant presque tous les arts) célébré par les romantiques, les membres du *Cavalier bleu* et les animateurs du Bauhaus, ce qui contribuera à sa redécouverte. Sa tombe à Ratisbonne fait suivre son nom du seul titre d'« *architecte* » (*Baumeister*).



s'acquitter qu'en deux ans (1513-1515), secondé par plusieurs aides. Une autre commande princière marquante lui vint du duc de Bavière Guillaume IV, allié catholique de l'Empire habsbourgeois, pour une sorte de « *salle des batailles* » de son palais de Munich. Imaginée en 1527, avec des sujets confiés aux artistes les plus en vue de l'Allemagne du Sud, elle ne fut complétée que vers 1540, et des seize peintures dont on a gardé trace, celle d'Altdorfer, *La Bataille d'Alexandre* (1528-1529), représentant le combat décisif d'Alexandre contre Darius à Issos (333 av. J.-C.), fut l'une des plus rapidement achevées, et sans doute la plus spectaculaire.

S'il faut poursuivre ici le parallèle entre les deux Albrecht, Dürer n'a jamais rien peint d'approchant, ni d'aussi ambitieux dans la composition, malgré les atteintes subies par ce panneau de tilleul (158 x 120 cm), probablement rogné aujourd'hui de 10 cm sur tous les côtés. Au premier plan une vaste mêlée, saisie en vue plongeante, où l'on peut discerner à la loupe les combattants très précisément figurés en miniature, puis le regard s'étend vers une ville, une mer, la Méditerranée, une île, Chypre, et le rivage opposé, les bouches du Nil, la mer Rouge, une Afrique montagneuse, tandis que sur l'horizon convexe (rotondité expliquée dès Ératosthène de Cyrène), le soleil se couche dans un ciel tempétueux. Art de la miniature, mais influences aussi de la cartographie et du panorama qui ne cessaient de se développer depuis plus d'un siècle, et pour l'idée, par le truchement de la référence historique et de l'anachronisme des armements et des tenues des combattants, le formidable rêve éveillé d'une victoire terrestre décisive des catholiques coalisés contre les Ottomans, on y croyait encore vaguement^{6/}.

Le bruit a longtemps couru que le tableau, saisi en 1800 à Munich par les troupes du Consulat, fut retenu par Bonaparte pour orner ses appartements : « *si non è vero, è ben trovato* », cette légende caractérisant assez bien sa mégalomanie de nouvel Alexandre. C'est au Louvre que Friedrich von Schlegel fit sa découverte en 1803, faisant part dans sa revue *Europa*^{7/} de son enthousiasme pour cette « *œuvre miraculeuse* », une « *peinture chevaleresque* » (*Rittergemähde*), car « *le costume est absolument germanique et chevaleresque* ». « *Les armées qui accourent de tous les côtés sont innombrables et*

^{6/} Dans le même esprit de lutte incessante mais finalement victorieuse contre les Ottomans, et de soutien aux projets militaires de la papauté, Altdorfer avait peint une décennie plus tôt, sans doute pour le compte d'un chapitre de Ratisbonne (peut-être le puissant couvent saint-Pierre qui faisait remonter sa fondation aux Carolingiens), un

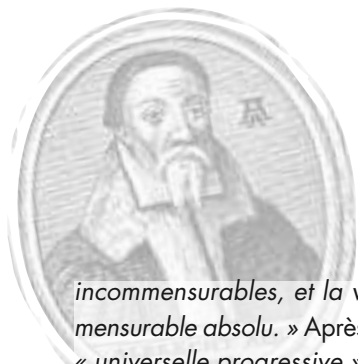
Combat de Charlemagne contre les Huns (ou les Avars) *sous les murs de Ratisbonne*, moins ambitieux, mais de conception panoramique lui aussi.
^{7/} Schlegel, « *Dritter Nachtrag alter Gemähde* », *Europa, Eine Zeitschrift*, II, 2, 1805. La formule « *peinture chevaleresque* » ne cesse de revenir sous sa plume.



Suzanne au bain, 1526. Huile sur panneau de tilleul, 74,8 x 61,2 cm, Alte Pinakothek, Munich.



La naissance du Christ, 1511. Huile sur bois de tilleul, 360 x 255 mm, Kupferstichkabinett, Berlin.



incommensurables, et la vue qui s'ouvre à l'arrière-plan donne sur l'incommensurable absolu. » Après avoir publié sa conception de la poésie romantique « universelle progressive » dans l'*Athenaeum* (1798), il en venait à ces mots sur le tableau d'Altdorfer : « Cette petite Iliade en couleurs pourrait instruire, dans son langage coloré, le peintre qui pense et aspire à des sujets nouveaux et grands, qui voudrait abandonner le cycle sacré des symboles du christianisme pour créer une peinture réellement romantique, et pourrait lui apprendre ce qu'est et signifie l'esprit de la chevalerie »...

« École du Danube » et « réalisme fantastique »

Dans l'Allemagne commençant à chercher son unité « spirituelle » et territoriale après ce que lui avaient fait subir les guerres et les conquêtes napoléoniennes, on se mit à s'intéresser au reste de l'œuvre d'Altdorfer, notamment ses gravures originales, souvent rééditées dans l'intervalle de façon anonyme



Paysage avec un bûcheron, vers 1522, crayon, plume, gouache et aquarelle, 210 x 136 mm, Kupferstichkabinett, Berlin.



Paysage du Danube, entre 1520 et 1525. Huile sur parchemin sur hêtre, 30,5 x 22,2 cm, Alte Pinakothek, Munich.

ou sous d'autres signatures^{8/}. Le gros du travail de recherche et d'inventaire prit environ un siècle, accéléré dans les dernières décennies par les progrès des procédés de reproduction et surtout ceux de la *Kunstwissenschaft*, ou histoire scientifique de l'art, dont les universités de langue allemande furent les pionnières. Dans l'intervalle comme après, on continua à réfléchir à ce qu'il pouvait y avoir là de « *chevaleresque* », de « *romantique* » et de « *germanique* ».

Des « *chevaliers* » (*Ritter*), on en trouvait aussi bon nombre chez Dürer et d'autres graveurs du temps, parfois sous leurs aspects les moins « *nobles* », ceux de « *reitres* » semant le carnage et la désolation. La représentation de ces gens d'armes suffisait-elle à parler de « *romantisme* », n'était-ce pas plutôt l'expression d'une époque désespérant de vivre jamais en paix ? On s'aperçut alors que les gravures d'Altdorfer, ses peintures aussi, se distinguaient des autres

^{8/} Rembrandt s'est ainsi inspiré plusieurs fois de la série d'Altdorfer « *Chute et rédemption de l'humanité* » (vers 1513), mais il croyait ces gravures de Dürer, sur la foi de la contrefaçon qu'en

avait éditée à Bâle en 1604 Johann Froben, dont l'aïeul du même nom s'était signalé, 90 ans plus tôt, par ses éditions « *pirates* » d'Érasme.

par l'importance et la surface qu'y prennent les paysages et leur végétation, jusqu'à occuper l'essentiel du champ visuel des spectateurs, et faire un peu oublier personnages ou scènes justifiant le titre donné à ces œuvres : dans son *saint Georges et le dragon* (1508 ou 1510, Munich, Alte Pinakotek), il faut quasiment écarter les branches et les feuillages pour apercevoir les adversaires.

On releva aussi que des quatre paysages nettement distincts qui s'étendent autour de Ratisbonne, Altdorfer semblait avoir privilégié les plus montueux et les plus boisés, quasi sauvages, qui bordent le lit du Danube, voire beaucoup plus au sud ceux des Préalpes autrichiennes, selon notamment ce qu'on y repère de pins sylvestres ou de pins noirs. On mit cette observation en rapport avec l'enseignement de poésie et de rhétorique délivré pendant quelques mois ou semestres à l'école cathédrale de Ratisbonne par l'humaniste Conrad Celtis (1459-1508) avant d'être appelé à Vienne en 1497, où il se lia plus tard avec Dürer. À Ratisbonne, il avait gardé des relations avec des notables du clergé, dont certains passèrent d'importantes commandes à Altdorfer, et avec l'humaniste Johannes Aventinus, l'« *Hérodote bavarois* » (1477-1534), auteur dès 1501 d'un libelle sur la guerre contre les Turcs, puis d'une *Chronique bavaroise* en latin et en allemand. Devenu historiographe des ducs de Bavière, on suppose avec assez de vraisemblance qu'il fournit à Altdorfer (qui dessina plus tard son tombeau) les détails historiques et géographiques nécessaires à la composition de *La Bataille d'Alexandre*.

Le même Aventinus, a-t-on supposé plus gratuitement, aurait fait connaître à Altdorfer les œuvres les plus marquantes de Celtis, particulièrement sa réédition en latin de la *Germanie* de Tacite augmentée d'un poème latin de son cru^{9/}, « *Additions sur la situation et les mœurs de la Germanie* » et de développements en prose dans la même langue, le tout dédié à Maximilien. Les 294 vers de Celtis superposent hardiment la Germanie antique et l'Allemagne de son temps : « *Y réside, écrit-il au présent, une nation invaincue connue du monde entier* », qu'on reconnaît à « *ses cheveux blonds, sa taille élevée* »... Cinq parties (sur sept) traitent des beautés et des richesses de son territoire, spécialement de ses forêts^{10/} et de ses monts « *hercyniens* ». Son développement en prose ne s'écarte pas de ces thèmes, et va jusqu'à célébrer le pin (*Hartze*, précise-t-il entre parenthèses et en allemand) comme emblème de la Germanie et de sa nation...

Était-ce vraiment ainsi qu'Altdorfer envisageait les pins qu'il dessinait ou peignait ? D'aucuns l'ont cru ou ont cru bon de le faire croire, jusque vers le

^{9/} La *Germanie* de Tacite avait été publiée pour la première fois en 1472. Les bibliothécaires ne savent pas dater précisément la réédition de Celtis parue à Vienne, entre 1498 et 1502. Ils parlent

aussi d'une édition parue dès 1496.

^{10/} Les termes latins désignant forêts, lieux boisés et arbres y reviennent plus de vingt fois.

milieu du siècle dernier^{11/}. D'autres que cette « lecture » ne convainquaient pas ou effrayait un peu, mais qui ne renonçaient pas à faire de lui un peintre de son « terroir », se lancèrent dans de subtiles comparaisons entre les productions des peintres contemporains actifs dans cette région, et en conclurent à l'existence d'une « école du Danube », comme on parle d'« école rhénane », et dont Altdorfer aurait été le principal représentant plutôt que le meneur. Le « style danubien » se serait caractérisé par son expressionnisme, sa tendance au « réalisme fantastique » ou aux exagérations, sa liberté de trait et de composition, points communs qu'on retrouverait chez Breu l'Ancien, Wolf Huber, Cranach l'Ancien, Lemberger, Ostendorfer et quelques autres artistes moins connus.

Apparue à la fin du XIX^e siècle, après la publication du premier travail sérieux sur Altdorfer (Max Friedländer, Leipzig, 1891), cette thèse a suscité nombre d'études, notamment de chercheurs issus de la région concernée. Beaucoup de spécialistes actuels y voient une pure « vue de l'esprit » ou le produit d'un certain « esprit de clocher », et ceux qui continuent à la soutenir doivent bien convenir qu'à force de lui chercher des parallèles et des confirmations chez les peintres des régions voisines, Suisse, Tyrol autrichien, etc., ce prétendu « style » finit par perdre tout caractère « danubien ». Si uniforme qu'ait pu être le goût de leurs clients ou commanditaires – ce qu'on ignore à peu près complètement –, Altdorfer et ses confrères devaient aussi tenir compte du « style » de leurs concurrents et l'étudier pour affirmer ou affiner leur « style » propre, condition de leur survie.

« Le paysage sans sujet »

Délaissant ces « lectures » par trop nationales ou régionales, des historiens d'art ont fait valoir ces dernières décennies qu'on devait à Altdorfer, soit en peinture, soit en gravure, des paysages à peu près ou complètement exempts de présence humaine. Ils n'étaient pas les premiers à en faire la remarque^{12/}, mais ils eurent le mérite de lier ce constat à l'évolution générale des arts plastiques

^{11/} Le fait qu'Altdorfer fut témoin des violences contre les juifs de Ratisbonne et de leur expulsion de la cité dès l'annonce en 1519 de la mort de Maximilien, plus ou moins leur protecteur, n'implique pas qu'il y fut mêlé ou les approuva, sauf pour la galerie. Il réalisa deux eaux fortes figurant leur synagogue avant sa destruction, et non ses ruines... Ces violences commencèrent par une manifestation des travailleurs manuels pauvres de Ratisbonne réclamant la mort ou le départ de leurs homologues juifs, et les patriciens du Conseil de la cité (dont Altdorfer) semblent avoir concédé le minimum à cette pression populaire. La propagande nazie venant justifier la destruction de la nouvelle synagogue de Ratisbonne le 9

novembre 1938 (Nuit de cristal) et les persécutions allant de pair ne manqua pas de citer à sa manière ce précédent historique.

^{12/} Voir par exemple Louis Réau (historien d'art catholique légitimiste et nationaliste), « Altdorfer et les origines du paysage allemand », *Gazette des Beaux-Arts*, n°1, 1911, p. 113-135. Il reproduit en tête d'article un autoportrait présumé d'Altdorfer en architecte, alors conservé au musée de Strasbourg, et réputé aujourd'hui détruit. Chr. Wood utilise cette image pour tenter de déterminer la place d'Altdorfer sur un dessin représentant le Conseil restreint de Ratisbonne réuni en 1535, sans nette conclusion.

dans cette petite région du monde, Altdorfer et ses collègues, « *danubiens* » ou non, étant manifestement informés de ce qui se créait alors en Italie du Nord, à Nuremberg, dans la vallée du Rhin, voire dans les Flandres. Et de se poser ces questions : où et quand, comment et pourquoi, étaient apparues en Europe les premières peintures de paysage ?

Il y avait certes des précédents, une *Vue de la vallée de l'Arno*, dessin à la plume de Vinci daté du 5 août 1473, ou les remarquables aquarelles réalisées par Dürer dans les Alpes autrichiennes à l'occasion de son premier voyage en Italie (1494-1495), et antérieurement quelques aquarelles de paysages bavarois qu'on date de l'été 1489, plus tard les paysages au trait de son carnet de voyage aux Pays-Bas (1520-1521), mais de la même façon que son célèbre *Lapin*, son *Aile de rolhier bleu* et ses autres figurations animalières, toutes ces feuilles relevaient de la catégorie des « *études* » que les artistes conservaient dans leurs cartons, à des fins de réemploi dans des compositions qu'on leur commanderait. On connaît de même deux dessins de paysage de Cranach l'Ancien (vers 1503, Rosenberg A2 et 6), sans qu'il les ait transcrits dans sa production peinte ou gravée, et l'on pourrait citer bien d'autres exemples, en un temps où les tableaux semblaient des assemblages de « *sujets* » ou de plans séparés, souvent confiés dans les ateliers à des mains différentes^{13/}.

Or Altdorfer, dont on conserve aussi quelques études similaires à la plume ou même brillamment aquarellées, grava et édita, entre 1517 et 1520, une série de neuf paysages « *purs* », suivi un peu plus tard par son frère Erhard^{14/}.



Paysage avec une passerelle, 1518.
Huile sur vélin sur bois, 41,2 x 35,5 cm,
National Gallery, Londres.

PHOTO : D. R.

^{13/} Exemple entre mille, en plein XIX^e siècle, avant d'être reconnu comme peintre de *marines* à part entière, Eugène Boudin (1824-1898) subsista en exécutant les « *ciels* » de son confrère Constant Troyon.

^{14/} Il n'y a pas trace, dans la production gravée des deux frères, d'un engagement particulier dans cette querelle religieuse. Le testament d'Albrecht

Altdorfer montre qu'il mourut luthérien, mais c'était la confession embrassée dès 1534 par le Conseil de Ratisbonne, certainement déçu par le peu de soutien des princes catholiques, notamment contre les Turcs qui s'étaient avancés jusque sous les murs de la ville en 1529. Il fallait aussi ne pas se couper des milieux marchands déjà passés au protestantisme, plus au nord.

C'était l'époque où leurs confrères plus en vue, Dürer et Cranach en tête, consacraient le plus clair de leurs éditions au conflit opposant Luther à la papauté et à ses soutiens germaniques... Cette série, ainsi que les deux petits tableaux de paysage « *pur* » qui subsistent d'Albrecht Altdorfer (un *Paysage avec pont*, National Gallery, Londres, et un supposé *Paysage du Danube*, Alte Pinakothek, Munich, peut-être un troisième à Tokyo), répondait probablement à des demandes assez nombreuses pour commencer à constituer un public, ou une clientèle à satisfaire, et c'était une véritable nouveauté.

En 1953, dans un article de la *Gazette des Beaux-Arts*, « La théorie artistique de la Renaissance et le développement de la peinture de paysage », Ernst Gombrich posait la question de l'œuf et de la poule, à propos de ce goût nouveau : « *Tandis qu'on considère ordinairement que la découverte du monde est le principal motif expliquant l'essor de la peinture de paysage, nous avons presque envie de renverser la formule et d'affirmer l'antériorité de la peinture de paysage sur le sentiment du paysage.* » Certes, Dürer s'était intéressé aux premiers objets amérindiens envoyés par les colonisateurs espagnols à la cour autrichienne des Habsbourg, mais ni ses peintures ni ses gravures ne laissent percer d'écho à sa découverte de ces « *curiosités* » exotiques...

On suit le développement de ce « *sentiment du paysage* » tout au long du siècle, chez Celtis déjà, et il culmine peut-être avec Montaigne, traversant les Alpes autrichiennes pour se rendre en Italie. Ainsi qu'écrit son secrétaire sous sa dictée le 23 ou le 24 octobre 1580 (orthographe légèrement modernisée), « *de là nous trouvâmes un vallon d'une grande longueur, au travers duquel passe la rivière d'Inn, qui se va rendre à Vienne dans le Danube. On l'appelle en latin Ænus. Il y a cinq ou six journées par eau d'Innsbruck jusques à Vienne. Ce vallon semblait à M. de Montaigne représenter le plus agréable paysage qu'il eût jamais vu ; tantôt se resserrant, les montagnes venant à se presser, & puis s'élargissant asteure de notre côté, qui étions à main gauche de la rivière, & gagnant du pays à cultiver & à labourer dans la pente même des monts qui n'étaient pas si droits, tantôt de l'autre part ; & puis découvrant des plaines à deux ou trois étages l'une sur l'autre, & tout plein de belles maisons de gentilshommes & des églises. Et tout cela enfermé & emmuré de tous côtés de monts d'une hauteur infime.* »

Le moins curieux n'est pas qu'à la différence de ceux de Dürer, les paysages peints, gravés, dessinés ou aquarellés d'Altdorfer ont résisté jusqu'à présent à toutes les tentatives de localisation ou d'identification avec des sites qu'il aurait traversés ou fréquentés, et elles n'ont pas manqué. Au centre de son *Paysage du Danube*, aujourd'hui à Londres, reconnaissait-on la résidence d'été de l'administrateur laïc de l'évêché de Ratisbonne, le comte palatin Johann III, qui lui passera commande en 1535 d'une œuvre dont il est question *infra* ? Hypothèse séduisante, mais qui ne s'accorde ni avec l'aspect que



pouvait avoir ce château de Wörth dominant le Danube avant 1522, ni avec l'aspect renaissant que lui donna son occupant à partir de cette date. Force est ainsi de parler de paysages imaginaires, ou « *de composition* », voire « *fantastiques* », si l'on tient à ce terme flou. D'autres que lui en avaient peint en décor ou en arrière-plan de leurs tableaux – la prétendue Jérusalem figurée dans la *Déploration* dite Glimm (1502, Munich) de Dürer en est un exemple saisissant – mais jamais avant Altdorfer on n'avait présenté cet « *accessoire* » comme un sujet « *pur* » ou « *indépendant* ».

Pour terminer d'illustrer la « *liberté* » d'Altdorfer et de sa clientèle privée, il faut évoquer rapidement ses nus féminins, d'abord peints ou gravés sous des prétextes mythologiques ou bibliques. Dès 1507, sa *Famille de satyres* au milieu des bois (Berlin, Staatliche Museen) évoquait un Âge d'or qui ne connaissait encore ni péché ni repentance. À l'autre extrémité de sa carrière, son *Loth et ses filles* (1537, Vienne, Kunsthistorisches Museum) semble plutôt célébrer les joies de l'inceste. Deux ans auparavant, il avait décoré de fresques les bains que s'était fait aménager dans l'évêché même de Ratisbonne Joachim III, l'administrateur laïc précité, « *débauché* » notoire (comme Guillaume de Bavière et autres gens en vue), et d'après les fragments qui en subsistent^{15/}, il ne devait pas y manquer de couples nus en train de se caresser, sujet « *libre* » s'il en est. Avec Altdorfer, on est certes loin de l'usine à nus féminins allégoriques ou mythologiques qui fit la fortune de Cranach l'Ancien et de son atelier, mais tous ces indices confirment l'existence d'une clientèle en quête d'œuvres réservées à un petit nombre de regards.

L'observait-on ailleurs ? L'article précité de Gombrich réagissait en fait à celui que venait de publier Creighton Gilbert (« On Subject and Not-Subject in Italian Renaissance Picture », *The Art Bulletin*, 32, 1952), suggérant qu'en Italie même, nombre de clients cessèrent progressivement de se focaliser sur le « *sujet* » à représenter, pour s'intéresser davantage aux artistes et à leur « *manière* » distinctive. L'article suscita beaucoup de débats, qui ne sont pas éteints. L'une des contributions importantes à ces discussions est venue de Pascale Dubus^{16/}, prenant pour exemple *La Tempête* (1506-1510, Venise,

^{15/} L'incendie de cet évêché, en 1887, fut l'occasion d'y découvrir une partie murée, vestige de ces bains aménagés en 1535. Les fragments conservés des fresques d'Altdorfer ont permis de reconstituer une partie de ce décor.

^{16/} P. Dubus, « Du sujet et de la réception des œuvres de peinture. Notes sur la *Tempête* de Giorgione », *Horizons philosophiques*, 1991, 2-1, pp. 1-22, lisible en ligne. Elle rappelle en passant que certaines grandes compositions « à sujet » furent amputées de leur arrière-plan paysager, pour en faire des tableaux « *indépendants* ». Ce qu'a écrit

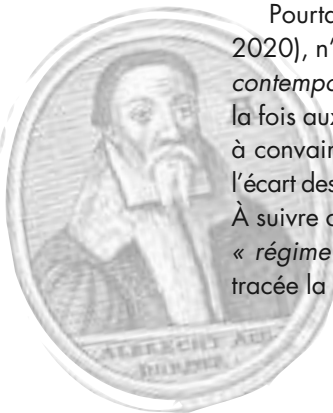
successivement de *La Tempête* son premier grand spécialiste, Lionello Venturi, est significatif : « *Le sujet est la nature ; homme, femme et enfant sont seulement des éléments – et non les principaux – de cette nature* » (*Giorgione e il giorgionismo*, Milan, 1913) ; quarante ans plus tard, il parle d'« *autonomie* », c'est-à-dire d'absence de « *sujet* » de ce tableau (*Giorgione*, Rome, 1954). On peut lire en ligne la récente thèse très informée de Sarah Ferrari, « *Il dipingere moderno. Paesaggio, ritratto e allegoria a Venezia negli anni di Giorgione* », université de Padoue, 2014.

Galleria dell'Accademia) de Giorgione (1477-1510). De ce paysage « *animé* », dont l'examen radiographique a montré que les personnages et jusqu'à leurs gestes avaient été modifiés en cours de réalisation, les premiers propriétaires ou « *experts* » à l'avoir sous les yeux, notamment le Tintoret et le fils du Titien qui devaient s'y connaître un peu, furent incapables de déterminer le « *sujet* », sans paraître en être troublés plus que cela, l'essentiel étant pour eux que le tableau fût de la « *bonne* » main. Tendance confirmée par l'examen de quelques correspondances de collectionneurs de l'époque, désireux de se procurer une œuvre, quelle qu'elle soit, de tel artiste renommé, plutôt qu'une *Madone* ou un *saint François* dus au premier venu ou à un inconnu.

Avec ce divorce entre la commande publique « *à sujet* » et une demande privée plus libre, voire « *sans sujet* » du tout, s'affirmait, au travers soit de commandes, soit d'achats spontanés, un nouveau goût urbain et bourgeois, gagnant parfois l'aristocratie, pour une peinture affranchie de l'iconographie officielle politico-religieuse, omniprésente dans les palais, les églises et les cités : de là les paysages, plus tard les *marines*, les « *scènes de genre* », etc. Que ce goût soit apparu presque simultanément, au cours des premières décennies du XVI^e siècle, dans les cités du nord de l'Italie et celles du sud de l'Allemagne similairement régies par des oligarchies marchandes tient certainement à un sentiment de perte de puissance politique et financière de ces patriciens – d'un côté les vieux réseaux commerciaux coupés par la présence turque, de l'autre l'or commençant d'affluer du Pérou ou d'ailleurs, et, au milieu, des princes européens plus disposés à les pressurer qu'à les protéger.

C'est autant au repli de ce patriciat marchand sur ses « *affaires* », sa « *sphère privée* » et ses « *intérieurs* » à orner de tableaux, qu'à la promptitude de grands artistes à profiter comme ils le pouvaient de la liberté qu'on leur accordait, Giorgione et Altdorfer par exemple (d'autres peut-être aussi à redécouvrir sous cet aspect), que la peinture européenne doit de s'être subdivisée en « *genres* » dans les siècles suivants, développant ou exploitant au passage le « *sentiment de la nature* », et finissant par s'affranchir parfois de tout « *sujet* » dans ce qu'on dénomme « *l'art moderne* », où le créateur cesse d'être un peu moins « *sujet* » lui aussi.

Pourtant, au terme de cinq siècles d'« *évolution* » de l'art européen (1520-2020), n'est-ce pas ce même divorce que présente actuellement la « *création contemporaine* », d'un côté des œuvres généralement « *à sujet* », destinées à la fois aux musées et aux collectionneurs spéculateurs, échouant à séduire ou à convaincre au-delà de ces milieux, de l'autre tout ce qui se fait ailleurs, à l'écart des circuits officiels ou mondains, art par principe plus libre et intéressant ? À suivre ce demi-millénaire d'histoire « *bourgeoise* » de l'art (ou de l'art sous « *régime bourgeois* », comme on voudra), on voit bien de quel côté s'est tracée la voie émancipatrice. ■





Les objets « métaphysiques » de Chirico

Gilles Bounoure

« L'entrée doit être strictement libre, et il ne faut jamais poser de barricades "philosophiques" entre l'œuvre et son intérieur. En un mot, il faut être "naïf". »

Vassili Kandinsky, *The London Bulletin*, n° 14, 1939.

LES EXPOSITIONS CONSACRÉES À L'ŒUVRE DE GIORGIO DE CHIRICO (1888-1978) semblent régies par un mouvement de balancier^{1/}. Alternativement, les unes n'en retiennent que la période « métaphysique », qui s'étend de 1910 à 1917 environ, les autres en présentent l'intégralité, des toiles « romantiques » du peintre débutant aux pastiches « néo-métaphysiques » de l'artiste sénescant. La politique du Museum of Modern Art de New York fut longtemps de n'acheter et de n'exposer que la « bonne » période, dont il détient dix-sept spécimens à côté de douze œuvres plus récentes, alors que l'Art Institute de Chicago n'en conserve que trois, contre onze des périodes postérieures. La dernière rétrospective présentée à Paris (musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 2009) s'appuyait sur cette déclaration de Chirico (dans les colonnes de *L'Europeo* du 30 avril 1970) : « Dans mon travail, il n'y a ni étapes, ni transitions d'un style à l'autre, comme parfois cela a été affirmé », et la récente exposition du Palazzo Reale à Milan (25 septembre 2019-19 janvier 2020), récusant toute vue chronologique, proposait une approche « thématique », faisant voisiner des villes imaginaires et une mauvaise *veduta* du Canale Grande de Venise peinte en 1952... En se concentrant sur sa période la plus inventive, « Giorgio De Chirico. La peinture métaphysique », l'exposition

^{1/}Depuis deux décennies, la trajectoire de ce mouvement pendulaire oscille entre la défense et apologie inconditionnelles de l'ensemble de l'œuvre du maître, position de la Fondazione Giorgio e Isa De Chirico, créée par cette dernière en 1986, et l'étude critique de la seule période « métaphysique », position de l'association Archivio dell'Arte Metafisica, créée par des dissidents de la Fondazione, notamment Paolo Baldacci, qui en fut l'un

des animateurs jusqu'en 1997. Ces institutions rivales disposent chacune d'un site diffusant leurs études – souvent intéressantes – et les polémiques extrêmement vives qu'elles mènent l'une contre l'autre, de sorte que les organisateurs d'expositions s'appuient soit sur l'une soit sur l'autre, puisqu'il ne peut y avoir de « position d'équilibre », comme on dit en physique.

programmée par le musée d'Orsay présente à l'Orangerie du 1^{er} avril au 13 juillet 2020, aura ainsi pour premiers mérites ceux de la cohérence et de la précision.

Du symbolisme au culte de « l'énigme »

S'il y eut une constante dans la vie et l'œuvre de Chirico, c'est la recherche de « racines », ainsi qu'on dit aujourd'hui, et d'un impossible retour à un environnement connu et rassurant^{2/}. Sa famille était anciennement partie de Naples pour s'établir à Raguse (actuelle Dubrovnik), république maritime alors tributaire de l'Empire ottoman, et s'y était liée à l'élite « *franque* » ou « *levantine* », parfois d'origine juive, qui fournissait à la cité dalmate, et même à d'autres États, consuls et interprètes auprès de Constantinople. Quand Raguse fut annexée au royaume napoléonien d'Italie, puis rattachée à l'Empire des Habsbourg par le Congrès de Vienne, les Chirico entrèrent au service de Victor-Emmanuel I^{er} de Savoie, alors simple roi de Sardaigne, pour le représenter à Constantinople.



Mélancolie ou Place d'Italie, 1912 (composition que Chirico démarquera plusieurs fois entre 1922 et 1956). Huile sur toile, 30 x 40 cm, collection particulière.

^{2/} Voir, sous l'angle psychanalytique, l'essai pénétrant de Caroline Thompson, « L'énigme de la régression chez Giorgio de Chirico », dans *Giorgio de Chirico, la fabrique des rêves*, Paris-

Musées, Paris, 2009. « *Narcissisme* » et « *pétrification* » sont les deux tendances principales, et non incompatibles, qu'elle observe chez le peintre de la période « *métaphysique* ».

La signature en 1825 d'un important traité turco-sarde d'amitié et de commerce valut au « *premier interprète* » Federico Chirico honneurs et pension, et à l'achèvement de l'unification de l'Italie, l'engagement de la famille au service des Piémont-Savoie permit à certains de ses rejetons de s'y établir, d'y contracter mariage et plus tard de redevenir italiens. Evaristo, le père de Giorgio de Chirico et de son frère Andrea (qui se fit ensuite appeler Alberto Savinio) put ainsi faire ses études d'ingénieur à Turin et profiter d'une disposition de naturalisation des enfants de diplomates étrangers entrés au service de la monarchie piémontaise. Il n'est pas très surprenant qu'on ait chargé cet Italien resté

quelque peu « *levantin* » d'aller construire des lignes de chemin de fer en Grèce, aux points de jonction avec le réseau ferré ottoman, et c'est ainsi que Giorgio naquit à Vólos (l'antique Iolcos), important port de Thessalie, et son frère trois ans plus tard à Athènes, où ils reçurent leur première éducation.

Étaient-ils plutôt grecs, ou plutôt italiens ? Dans une mythologie qu'ils entretenaient longtemps, quand ils ne se prenaient pas pour Castor et Pollux, les « *Dioscures* » du périple des Argonautes (parti d'Iolcos, justement), l'aîné avait tendance à s'identifier à Ulysse, le puîné à Jason. Quand après la mort de leur père, en 1905, leur mère, disposant encore de quelque fortune, les emmena vivre dans d'autres grandes villes d'Europe, Milan brièvement, Munich plus longtemps, puis Turin et Florence, leur sentiment d'errance ne se dissipa évidemment pas. Réfractaire au service militaire depuis trois ans – et ne se sentant guère italien sous cet aspect –, G. de Chirico vint rejoindre son frère à Paris à l'été 1911, et nombre de tableaux qu'il peignit lors de cette « *heureuse* » période parisienne furent teintés, explicitement ou non, de « *mélancolie* » (*Mélancolie*, 1912, *Mélancolie d'un après-midi*, 1913, *Mystère et mélancolie d'une rue*, 1914, *La Mélancolie du départ*, 1916, etc.).

Ce n'était pourtant là qu'un aspect annexe de sa recherche picturale, mélange d'angoisses et de certitudes. Curieux de dessiner et de peindre dès



PHOTO : D. R.

***La mélancolie du départ*, 1916, huile sur toile, 51,8 x 36 cm, The Tate Gallery, Londres.**



PHOTO : D. R.

L'Énigme de l'oracle, 1909 ou 1910. Huile sur toile, 42 x 61 cm, collection particulière.

l'enfance, il croyait avoir trouvé sa voie à Munich, non pas dans l'enseignement académique qu'il y suivit et qui le déçut, mais dans les musées qui lui firent découvrir les tableaux de Böcklin et d'autres symbolistes, et dans la lecture de Nietzsche. Böcklin et les autres furent les sources de ses premières toiles, d'abord des pastiches, et du second, dont il avait découvert que la crise qui l'avait conduit à Turin à embrasser un cheval maltraité correspondait (à quelques mois près pour lui négligeables) à la date de sa propre naissance, il fit non seulement un maître à penser, mais le guide devant inspirer sa peinture « mystérieuse » et « énigmatique ».

Il fallait éviter la vaine et sotte prétention de Schopenhauer à être « *le déchiffreur de l'énigme du monde* », il fallait suivre Zarathoustra parlant « *de la vision et de l'énigme* »^{3/}, le peintre se donnant en somme la mission de livrer des « *visions de l'énigme* ». Après un *Sphinx* encore symboliste, le premier tableau « *métaphysique* » de Chirico, *L'Énigme de l'oracle* (1909 ou

^{3/} Nietzsche, *Le gai savoir* (1882), § 99, « *der Enträthseler der Welt sein* » ; Ainsi parlait Zarathoustra (1883, 1^{ère} édition), III^e partie, « *Von Gesicht und Räthsel* ». Nombre d'autres passages soulignent le caractère « énigmatique » (*rätselhaft*)

du monde. De Nietzsche, Chirico reprit aussi la profession de fatalisme (ce qu'il nomme « *l'Amor fati* » dans *Ecce homo*, 1888, § 10, voir aussi *Le gai savoir*, § 276). Voir le paragraphe suivant à propos de « *l'éternel retour* ».

1910), mêle un décor et un personnage empruntés à Böcklin (un Ulysse qui pourrait bien être l'artiste lui-même) et des références à la Grèce antique, à celle de l'enfance aussi bien, Nietzsche et Héraclite patronnant l'ouvrage en sous-main. L'un des autoportraits dont Chirico était le plus fier (peint en 1911, significativement antidaté 1908), s'accompagnait de cette devise latine : « *Et quid amabo nisi quod ænigma est ?* » (« Qu'aimerai-je, sinon ce qui est énigme ? »). De là *L'Énigme d'un après-midi d'automne*, 1909 ou 1910, *L'Énigme de l'heure*, 1911, *L'Énigme de l'arrivée*, 1912, *L'Énigme d'un jour*, 1914, *L'Énigme de la fatalité*, 1914, etc.

Pour en terminer avec les principaux emprunts conscients du jeune Chirico, il y eut la lecture de la *Science nouvelle* de Giambattista Vico, qui le renforça dans sa croyance « *nietzschéenne* » en un temps cyclique (où viendrait s'insérer un « *âge métaphysique* », expression empruntée à Auguste Comte), l'admiration que lui inspirèrent les décors de l'acteur et scénographe Gordon Craig, invité de beaucoup de grands théâtres européens^{4/}, l'amusement qu'il prit à parodier les peintres du Quattrocento, leurs architectures et leurs perspectives, qu'il combina jusqu'à les rendre contradictoires et absurdes, et Nietzsche encore pour la « *méthode* ». Ainsi qu'il écrivait vers 1911-1912, « *voir tout, même l'homme, en tant que chose, c'est la méthode nietzschéenne. Appliquée en peinture, elle pourrait donner des résultats extraordinaires. C'est ce que je tâche de prouver avec mes tableaux* »^{5/}. L'idée de voir « l'homme



PHOTO : D. R.

***L'Énigme de la fatalité*, 1914. Huile sur toile, 138,1 x 95,5 cm, Emanuel Hoffmann Stiftung, Kunstmuseum Basel.**

^{4/} Voir l'important article de Marianne W. Martin, « Reflections on De Chirico and Arte Metafisica », *The Art Bulletin*, 60-2, 1978 (accessible en ligne), qui rappelle justement que Chirico, dans l'entre-deux-guerres, conçut plusieurs décors de ballet, pour Diaghilev notamment. Elle pointe aussi diverses sources germaniques, romantiques, de Craig, parmi lesquelles les vues de Kleist « Sur le théâtre de marionnettes » (1810).

^{5/} Chirico, « Méditations d'un peintre. Que pourrait être la peinture de l'avenir », « *manuscrit Paulhan* » révélé pour la première fois par James Thrall Soby,

Giorgio de Chirico, New York, MoMA, 1955, dans une traduction de Robert Goldwater et Louise Bourgeois (ouvrage édité contre la volonté du peintre). À reprendre Nietzsche, il se pourrait aussi que Chirico ait tenté d'illustrer les « visions » de Zarathoustra, à l'instar de celle-ci : « *Cette longue rue qui descend, cette rue se prolonge durant une éternité et cette longue rue qui monte – c'est une autre éternité. Ces chemins se contredisent, ils se butent l'un contre l'autre ; – et c'est ici, à ce portique, qu'ils se rencontrent. Le nom du portique se trouve inscrit à un fronton, il s'appelle "instant"* ».

en tant que chose » ou de le « chosifier », la suite du siècle se chargerait d'en montrer l'horreur, et ce n'est sans doute pas ce que Chirico voulait dire. Et du reste, il fit tout le contraire de ce qu'il annonçait, les « choses » peuplant ses tableaux à peu près dépourvus de présence humaine se chargeant de représenter les vivants et les morts...

L'« objet-symbole » et son écran « métaphysique »

Une « chose », vraiment, que cette locomotive seule ou tirant des wagons qui traverse tant des arrière-plans de ses toiles de l'époque ? Si vous tenez là le père, ou au moins l'un de ses substituts, vous pouvez chercher la mère, ou la femme, par exemple la statue d'Ariane laissée seule sur son rocher par Thésée puis par Dionysos, au centre d'une importante série de cette période parisienne, ou encore ces regards étranges que dessinent les arcades de ses bâtiments déserts, sans parler des ombres, contrariées, optiquement inconciliables... *Le Cerveau de l'enfant* (1914) n'évoquait-il pas la « scène primitive », le père surpris nu et sur le point d'ouvrir « le corps » du livre (apparemment relié « plein veau » et traversé en son centre d'un ruban-signe de couleur rouge), autrement dit de la mère, Chirico ayant plusieurs fois confié à Breton que l'homme nu à moustache et « impériale » était un « compromis » entre Cavour (l'homme de l'unité italienne) et son propre père ?^{6/}



PHOTO : D. R.

Le Cerveau de l'enfant, 1914. Huile sur toile, 82 x 64,7 cm, Moderna Museet, Stockholm.

^{6/} Voir A. Breton, *Le Surréalisme et la peinture*. Ce type d'interprétation a été développé pour la première fois par le critique surréaliste Robert Melville dans le *London Bulletin* (18-20, 1940, « The Visitation 1911-1917 »). Partant de la recherche de la « scène primitive », il éclaire divers autres tableaux de cette période, notamment *L'Ange juif* (version de 1915, aujourd'hui à Düsseldorf), représentant les géniteurs de l'artiste-prophète, l'un

dépassant d'une planche de cercueil, l'autre coiffée d'un heaume rouge sommé d'une perruque, et à la place des yeux, des ouvertures imitant des arcades pleines d'ombres. Magritte ne s'y était pas trompé, reprenant et modifiant l'une des versions de ce tableau de Chirico pour en faire *Les Amants* (1928). En 1982, Warhol a « dupliqué » ce Chirico à sa façon parasitaire, n'y ajoutant rien que de l'ennui.



PHOTO : D. R.

L'archéologue, 1927. Huile sur toile, 96 x 128 cm, Fondazione Giorgio e Isa De Chirico, Rome.

Chirico savait un peu à quoi il jouait quand il écrivait en 1913 : « Pour qu'une œuvre d'art soit vraiment immortelle, il faut qu'elle sorte complètement des limites de l'humain. Le bon sens et la logique. De cette façon elle s'approchera du rêve et de la mentalité enfantine. [...] Ce qu'il faut surtout, c'est débarrasser l'art de tout ce qu'il contient de connu jusqu'à présent, tout sujet, toute idée, toute pensée, tout symbole doit être mis de côté. [...] Ce que j'écoute ne vaut rien : il n'y a que ce que mes yeux voient ouverts et plus encore fermés. »^{7/}. Toutefois, il entrevit les risques qu'il y avait, pour l'adulte, à trop explorer sa « mentalité enfantine » et ses secrets possiblement explosifs, homosexualité refoulée, pulsions incestueuses, etc. Mieux valait parcourir ce pays en « Ulysse », découvreur quelque peu touriste, qu'y enquêter jusqu'au bout comme l'Œdipe de la tragédie.

Avec les « choses », il avait d'abord joué comme le décrira plus tard Jean Piaget montrant comment, à un certain moment de l'enfance, un même « objet-symbole » peut être investi successivement ou simultanément de rôles divers, un coquillage, par exemple, étant d'abord une tasse, puis devenant un chat, le chat « en général », ou celui de la mère Michel, ou celui de la voisine, ou l'animal désiré par l'enfant^{8/}. Pour éviter de se perdre dans ce dédale de

« polysémies » – ses Arianes pétri-fiées indiquant aussi son refus de parcourir à nouveau ce labyrinthe égarant –, il revint à Nietzsche et à ses vues « métaphysiques », en

^{7/} Texte publié pour la première fois par Roger Vitrac, *Georges de Chirico*, Gallimard, 1927.

^{8/} J. Piaget, *La formation du symbole chez l'enfant*, Delachaux et Niestlé, 1945, p. 171 et suiv. de la réédition de 1978.



PHOTO : D. R.

L'énigme d'un jour II, 1914. Huile sur toile 83 x 130 cm, musée d'art contemporain de l'université de Sao Paulo.

dépît de ce qu'il avait dit sur la nécessité de « débarrasser l'art » de « toute idée ». Ces « barricades "philosophiques" », comme les qualifiera plus tard Kandinsky, étaient censées le protéger à la fois de lui-même et des autres. Ainsi qu'il écrivait assez patement en 1919, sans dissimuler son élitisme, « toute chose a deux aspects différents, un aspect courant, celui que nous voyons presque toujours et que voient les hommes en général, et un autre, spectral et métaphysique, qui ne peut être perçu que par de rares individus dans des moments de clairvoyance et d'abstraction métaphysique »^{9/}...

Il poursuivait de façon un peu plus libre : « les choses peuvent non seulement avoir les deux aspects précités, mais également bien d'autres (un troisième, un quatrième, un cinquième aspects), tous différents du premier mais étroitement liés au second, l'aspect métaphysique », autrement dit à leur qualité ou à leur valence d'« objet-symbole ». Dans un manifeste publié quelques mois auparavant^{10/}, il suggérait comment il avait discipliné « métaphysiquement » ses rêveries et ses jeux graphiques tournant autour de l'œil, de l'œuf et de toutes les formes ovales et ovoïdes peuplant alors ses tableaux : « Les anciens Crétois imprimaient un œil énorme au milieu des profils rigides qui se trouvaient sur le pourtour des vases, sur les ustensiles domestiques, sur les murs des maisons. Même le fœtus d'un homme, d'un poisson, d'une poule, d'un serpent, au stade premier, se réduit à un œil. Il faut découvrir l'œil en toute chose. »

^{9/} G. de Chirico, « Sull'arte metafisica », *Valori plastici*, avril-mai 1919, pp. 15-18.

^{10/} G. de Chirico, « Zeusi l'esploratore », *Valori plastici*, novembre 1918, texte daté d'avril et d'un

bout à l'autre contradictoire, la peinture du Zeuxis de l'Antiquité grecque étant tout sauf expérimentale ou « exploratoire ».

C'est ainsi qu'on le vit passer, dans ces années parisiennes, de combinaisons encore assez naïves d'« objets-symboles » à des mises en scène de plus en plus « distanciées » et ironiques de « jeux de faire-semblant »^{11/}, encombrées de plus en plus d'objets, y compris de jouets, comme dans *Le Mauvais génie d'un roi* (1914). Mais d'autres causes que la crainte de s'approcher de trop près du « fin mot » des « énigmes » y contribuèrent : quoiqu'il eût annoncé dans la presse les expositions qu'il organisait dans son atelier, et fait le siège de Guillaume Apollinaire^{12/} pour qu'il consacre toujours plus d'articles à la nouveauté de sa peinture, Chirico peinait à trouver sa place sur le marché



PHOTO : CENTRE POMPIDOU, MINAMCCI, DIST. RMINGRAND PALAIS / ADAM RZEPKA

Portrait de Guillaume Apollinaire, 1914. Huile sur toile, 81,5 x 65 cm, musée national d'Art moderne, Paris.

^{11/} Sur ces jeux de « faire-semblant », voir l'excellente thèse de psychologie, accessible en ligne, d'Audrey Barthélémy-Musso, « Développement des détournements d'usages d'objets dans les jeux entre enfants de 3 à 7 ans », Université Toulouse-le Mirail, 2012. À côté d'un travail d'observation sans précédent, elle offre un panorama critique des recherches et théories passées sur les jeux des enfants, n'épargnant ni Piaget ni d'autres.

^{12/} Exemple parmi d'autres des réclames d'Apollinaire en faveur de Chirico : « C'est au ressort le plus moderne, la surprise, que ce peintre a recours pour dépeindre le caractère fatal des choses

modernes » (*Les Soirées de Paris*, 15 mars 1914). Position paradoxale au moment où Apollinaire, dans *Zone* (1913), venait de répudier « le monde ancien » ainsi que « l'antiquité grecque et latine ». Comme l'a justement rappelé William Rubin dans le catalogue de la rétrospective Chirico au MoMA en 1982 (reprise en partie par le centre Pompidou l'année suivante), sa modernité ne différait guère de celle des futuristes apparus à la même époque, la mise en évidence et l'exploitation d'une « collision accélérée » entre le passé et le présent, formule de M. W. Martin, et chez Chirico, la colonnade antique voisinant avec la cheminée d'usine.

de l'art parisien. En 1914, par l'entremise d'Apollinaire, il obtint du jeune et ambitieux marchand d'art Paul Guillaume^{13/} un contrat léonin, l'obligeant à livrer régulièrement, en échange de mensualités le mettant à l'abri du besoin, des tableaux « *métaphysiques* », au risque de se répéter ou de se pasticher.

Quand l'Italie entra en guerre contre l'Autriche-Hongrie en mai 1915, Chirico, deux fois condamné pour désertion, et un peu dépité de son demi-succès parisien, partit se faire incorporer. Son frère, envoyé sur le front allié de Thessalonique, vécut là un « *retour au pays natal* » très éloigné de ses nostalgies d'enfant. On jugea Chirico lui-même, atteint de troubles nerveux et

autres, hors d'état de servir contre l'Autriche, et il passa le reste de la guerre à Ferrare, dans un hôpital militaire ou à proximité, disposant d'un atelier où peindre et même d'un petit appartement « *en ville* ». Dans sa production des années 1915-1918, qu'il continuait à expédier à Guillaume, et notamment ses petits « *intérieurs métaphysiques* », on relève quelques inventions, des allusions inédites à la « *scène primitive* »^{14/}, mais déjà beaucoup de recettes – les mannequins articulés d'étude pour peindre, à mi-chemin de « *l'homme* » et de « *la chose* » –, et d'avantage encore de reprises et de répétitions.

En 1916, il fut rejoint dans le même hôpital par Carlo Carrà (1881-1966), transfuge du petit groupe de peintres futuristes italiens constitué en 1909, et alors en peine d'inspiration et de doctrine. Il se mit vite à peindre des mannequins « *métaphysiques* », persuada Chirico qu'ils étaient



Le voyage sans fin, 1914.
Huile sur toile, 88 x 39 cm,
Wadsworth Museum, Hartford.

^{13/} P. Guillaume (1891-1934) avait fait ses débuts dans un garage montmartrois où l'on recevait des ballots de caoutchouc brut destiné à la fabrication de pneus. Ces ballots contenaient parfois des objets d'art « *nègre* » venus du Gabon, que Guillaume eut l'idée d'exposer en 1911. Ainsi commença sa carrière de galeriste « *flamboyant* », d'abord grâce au soutien d'Apollinaire et de ses amis.

^{14/} C'est particulièrement net dans *Le Langage de l'enfant* (1916) et quelques autres tableaux figurant des pains typiques de Ferrare, en forme de X (le *chi* grec), correspondant à l'initiale de Chirico. Il ne pouvait ignorer que ces pains se vendaient sous l'appellation explicite de *coppia ferrarese*, le renvoyant à l'accouplement auquel il devait sa naissance.



Le vaticinateur, 1914. Huile sur toile, 89,6 x 70,1 cm, The Museum of Modern Art, New York.

en train de créer une « école », et finit, quelques mois plus tard, par s'en proclamer le fondateur et principal représentant^{15/}. Chirico, dans divers textes-manifestes publiés par *Valori plastici*, périodique prêchant le retour à une esthétique aristocratique et néoclassique, ne tarda pas à « reprendre la main », mais il était surtout engagé alors, avec son frère Savinio et les animateurs de cette même revue, dans une entreprise d'« italianisation » de l'art, notamment contre un futurisme trop « cosmopolite » à leur goût, Chirico le décrivant élégamment, en juillet 1920, comme « manque de profondeur et de construction, hermaphroditisme sentimental, plastique pédéraste, faux lyrisme. En fait de métier, le futurisme a donné le coup de grâce à la peinture italienne. » Et de prôner, pour lui-même et les autres, « le retour au métier », comme Cocteau, de l'autre côté des Alpes, donnait le signal du « retour à l'ordre ».

Vers la « crise de l'objet »

La suite de la « carrière » de Chirico n'intéressant pas directement celles et ceux qui visiteront cette exposition chronologiquement circonscrite, et ne

^{15/} Carrà exposa seul ses toiles « métaphysiques » du 18 décembre 1917 au 10 janvier 1918, à la Galerie Paolo Chini de Milan, et publia en 1919 un long manifeste, *Pittura metafisica* (Florence, Vallecchi, 318 pages).

concernant que très marginalement l'histoire des arts modernes occidentaux, il faut l'évoquer plus rapidement. Depuis Rome, où il participait

aux efforts pour constituer un nouvel « *art national* » reposant en particulier sur les « *origines ethniques* », et obtenait de Margherita Sarfatti, la maîtresse et principale inspiratrice idéologique de Mussolini, qu'elle lui consacre, dans sa Galleria d'Arte milanaise, une exposition monographique au début de 1921, avec un catalogue où il vantait en préface les mérites de son style désormais « *olympique* » (arguments repris par M. Sarfatti dans une célébration du peintre publiée le 3 février par *Il Popolo d'Italia*), il ne désespérait pas de reconquérir le marché de l'art parisien. Il multiplia les allers et retours, donna des assurances aux poètes et intellectuels français toujours éblouis par ses anciennes toiles « *métaphysiques* », et prétendit même – comme il le fera à diverses autres étapes de sa vie – n'avoir jamais rompu avec ce genre de recherche.

Le nouvel Ulysse « *aux mille tours* » réussit à dissimuler durant quelques années sa duplicité, restant affable avec les futurs surréalistes tout en cultivant assidûment les élites fascistes. De ce côté, il fut l'un des participants les plus actifs du mouvement artistique *Novecento*, mis au pinacle dès 1926 par la propagande mussolinienne, et s'il n'adhéra au parti qu'en 1933¹⁶, il continua à attendre beaucoup du Duce, le priant instamment en 1938 de le mettre à la



Il Trovatore stanco (Le troubadour fatigué), 1950. Huile sur toile, 60 x 90,2 cm, collection particulière.

¹⁶/ Paolo Baldacci, revenant dans le *Corriere della Sera* (9 avril 2010) sur le philofascisme de Chirico, expliquait cette adhésion tardive par l'aristocratie du peintre, qu'hérissait le ton populacière, grossier, sans ironie, de la propagande du régime. Il faut y

ajouter le côté « *rusé* », dissimulateur ou menteur de l'artiste, qui tenait à préserver sa réputation parisienne, déjà entamée en 1929 par la réalisation d'une « *galerie de Gladiateurs* » chez le galeriste profasciste Léonce Rosenberg.



L'incertitude du poète, 1913. Huile sur toile, 106 x 94 cm, The Tate Gallery, Londres.

tête d'une nouvelle « *académie* », réalisant en 1942 le portrait d'Edda, sa fille aînée, mariée au comte Galeazzo Ciano longtemps n° 2 du régime, puis celui de son époux. En 1944 il adhéra au groupe d'artistes « *résistants* » du Comitato di Liberazione Nazionale, sans doute une condition pour pouvoir exposer comme il le fit à Paris en décembre 1945, mais on le vit dans les années d'après-guerre collaborer régulièrement au *Meridione d'Italia*, principal organe de presse du Mouvement social italien (MSI).

Du côté des surréalistes, qui se mettaient tout juste à

jeter un regard politique sur ce qui se passait en France et ailleurs, les yeux commencèrent à se déciller en 1924-1925, quand, aux lettres de Simone Breton, puis de Paul et Gala Éluard lui demandant de les aider à acheter des tableaux de sa première période parisienne, Chirico répondit (dès le 10 mars 1924 !) que les prix étaient hors de leurs moyens, mais qu'il pourrait les leur refaire « *à l'identique* », quoique mieux peints, pour un coût quatre à cinq fois moindre. Il leur révélait l'existence de la petite industrie clandestine à laquelle il se livrait sans doute depuis son séjour à Ferrare, la production de ce qu'il appela lui-même ensuite des *verifalsi*, des « *vrais-faux* », et qu'il semble n'avoir jamais interrompue jusqu'à la fin de sa vie, frappant d'insincérité toute sa création postérieure à 1917, et jetant le soupçon même sur les œuvres portant des dates antérieures, sauf à pouvoir prouver qu'il ne s'agit ni de faux, ni de copies, ni de pastiches honteusement antidatés^{17/}.

^{17/} Cet exemple : en février 2009, chez Christie's, le centre Pompidou préemptait, moyennant 11 millions d'euros (c'est aujourd'hui encore l'enchère « *record* » pour un Chirico), *Il Ritornante*, de la collection Bergé-Saint-Laurent, daté de 1918. Certains journaux spécialisés firent malicieusement remarquer qu'en 1972, Chirico était venu dans une exposition du musée des Arts décoratifs dénoncer comme « *faux* » quatre tableaux présentés sous son nom, y compris *Il Ritornante*, exiger leur saisie,

leur destruction... procédure finalement abandonnée après son décès six ans plus tard. On ne s'étonnera pas que Chirico reste bien placé dans le « *palmarès* » des dix peintres les plus copiés dans le monde, reste à savoir par qui. Le catalogue précité du MoMA (Rubin, 1982) reproduit dix-huit copies ou réinterprétations par Chirico, exécutées entre 1945 et 1962, des *Muses inquiétantes*, officiellement conçues en 1917.

Quand Breton et ses amis s'enquirent de ce que Chirico peignait alors de soi-disant neuf, les « cavales » restées prétendument « *nietzschéennes* », les « *lutteurs* » dits « *olympiques* » et parfaitement « *gréco-romains* », etc., imagerie plus qu'en phase avec celle de l'Italie officielle de l'époque, et qu'ils commencèrent à prendre connaissance de ses prises de position en italien, la déception fut complète, immense, ou plutôt à la mesure des ouvertures et des espérances qu'ils avaient discernées dans ses meilleurs tableaux peints à Paris, entre 1911 et le début de 1915. De ce désastre, restait cependant l'essentiel à préserver et à approfondir, comme Breton le souligna dès 1928, dans la première version du *Surréalisme et la peinture*. Or voilà que c'était en chemin, avec Max Ernst, avec Magritte, avec Tanguy que les Chirico de la période parisienne venaient d'extraire du paysagisme expressionniste, etc., et bien avant eux, avec Duchamp le précurseur, celui des *ready-made*.

Voilà également que, dès avant de se constituer en groupe pourvu d'un « *manifeste* », ils avaient étendu leur critique renversante de la « *littérature* » et des « *beaux-arts* », domaines propres à la petite ou moyenne bourgeoisie dont ils étaient pour la plupart issus, à ce qui se passait ou leur arrivait dans la rue, chacun d'eux se trouvant ramené à l'état, largement plus commun, de *Paysan de Paris* (Aragon, Gallimard, 1926). Dès 1924, sur des sollicitations de sources diverses, mais où les tableaux parisiens de Chirico continuaient d'avoir une place importante, ils commencèrent à s'interroger sur ce que pouvaient être les « *objets* », au-delà de leur prétendue « *fonction* » ou « *utilité convenue* », comme écrivait Breton. Les années suivantes virent apparaître les premiers « *objets surréalistes* », puis les « *objets à fonctionnement symbolique* », etc., domaine de recherche jamais abandonné depuis, que les créateurs ou créatrices s'y consacrant se revendiquent du surréalisme ou non.



Ainsi, le bouleversement induit par les Chirico de la « *bonne période* » ne s'est pas limité (et ne saurait être réduit aujourd'hui) au seul domaine pictural, où il aurait ébranlé les conventions réalistes entourant les objets et leur représentation, un peu comme certains artistes de la Renaissance avaient commencé à s'affranchir du « *sujet* » en peinture. Dans un texte de première importance, allant bien au-delà de la présentation d'une exposition, « *Crise de l'objet* »^{18/} (1936), Breton formulait cette recommandation : « *Il importe à tout prix de fortifier les moyens de défense qui peuvent être opposés à l'envahissement du monde sensible par les choses dont, par habitude plutôt que par nécessité, se servent les hommes. Ici comme ailleurs traquer la bête folle de l'usage. Ces moyens existent : le sens commun ne pourra faire que le monde des objets concrets, sur quoi se fonde sa détestable souveraineté, ne soit mal gardé, ne soit miné de toutes parts.* »

En attendant la « *révolution totale de l'objet* » (et du reste) à laquelle appelait ce texte, la « *crise de l'objet* », dont les premiers signes visibles remontent maintenant à plus d'un siècle, et qu'on ne peut séparer d'un « *envahissement du monde sensible par les choses* » atteignant de nos jours des degrés sans précédent dans l'histoire de l'humanité, réclame plus que jamais la mobilisation, le perfectionnement, le renouvellement de nos « *moyens de défense* ». De quelque type d'activité ou domaine d'intervention qu'ils relèvent, poétique, plastique, abstrait, concret, analytique, militant, individuel ou collectif, etc., ils entreront forcément tous dans le même nécessaire et salutaire élan critique général. ■

^{18/} Paru d'abord dans les *Cahiers d'art* à l'occasion de l'« exposition surréaliste d'objets » alors organisée à Paris, ce texte fut ensuite recueilli dans *Le Surréalisme et la peinture*. Chirico n'y est pas mentionné, l'accent étant mis sur la coïncidence de diverses révolutions scientifiques et poétiques, ainsi que sur l'ouvrage récemment paru

de Bachelard, *Le Nouvel esprit scientifique* (1934), affirmant notamment que « *la fonction métaphysique primordiale du réel* » est « *essentiellement la conviction qu'une entité dépasse son donné immédiat* », et « *que l'on trouvera plus dans le réel caché que dans le donné immédiat.* »

